

2015 - 2020

# CONTRAT DE VILLE

## Programmation 2019

Saint-Jean • Saint-Lucien • Argentine



LE BEAUVAISIS TERRE D'AVENIR

# S o m m a i r e

▶	<i>Préambule</i>	<i>page 3</i>
▶	<i>Carte de la nouvelle géographie prioritaire</i>	<i>page 5</i>
▶	<b><i>Pilier n° 1 - Cohésion sociale</i></b>	<b><i>page 6</i></b>
	1-1 <i>La réussite éducative - parentalité</i>	<i>page 6</i>
	1-2 <i>La santé</i>	<i>page 24</i>
	1-3 <i>L'accès aux droits et prévention de la délinquance</i>	<i>page 29</i>
▶	<b><i>Pilier n° 2 - Cadre de vie et renouvellement urbain</i></b>	<b><i>page 40</i></b>
▶	<b><i>Pilier n° 3 - Développement de l'activité économique et de l'emploi</i></b>	<b><i>page 55</i></b>
	3-1 <i>Accompagner et favoriser l'emploi</i>	<i>page 55</i>
	3-2 <i>Accompagner le développement économique</i>	<i>page 73</i>
▶	<b><i>Pilier n° 4 - Axes transversaux</i></b>	<b><i>page 76</i></b>
	4-1 <i>Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs</i>	<i>page 76</i>
	4-2 <i>Encourager la participation des habitants</i>	<i>page 91</i>
	4-3 <i>Défendre les valeurs de la République et de la citoyenneté</i>	<i>page 111</i>
▶	<b><i>Tableau récapitulatif des subventions</i></b>	<b><i>page 118</i></b>

# P r é a m b u l e

*La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini les modalités d'intervention de la politique de la ville sur la période 2015-2020.*

*La politique de la ville est définie comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants », conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.*

*La Communauté d'Agglomération compte, sur son territoire, trois secteurs géographiques identifiés comme prioritaires par l'Etat (voir carte page 5) et installés sur la ville de Beauvais à savoir :*

- le quartier Argentine (9 220 habitants) ;*
- le quartier Saint-Jean (5 450 habitants) ;*
- le quartier Saint-Lucien (2 755 habitants).*

*S'ajoute la Cité des Fleurs du quartier Notre-Dame du Thil de Beauvais, non retenue par l'Etat comme prioritaire mais pour laquelle les acteurs locaux s'entendent sur la nécessité de maintenir une attention particulière (quartier en veille).*

*La politique de la ville est mise en œuvre sur le territoire par un contrat de ville signé le 6 juillet 2015 à l'échelle intercommunale par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, l'Etat, la Ville de Beauvais et de nombreux partenaires : région Hauts de France, département de l'Oise, agence régionale de santé, pôle emploi, mission locale, caisse des dépôts et consignations, caisse d'allocations familiales ... et l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire.*

*Ce contrat de ville fixe le cadre de référence en matière de politique de la ville autour d'un projet global qui se décline au sein de quatre grands piliers :*

- la cohésion sociale ;*
- l'amélioration du cadre de vie et renouvellement urbain ;*
- le développement de l'activité économique et de l'emploi ;*
- les axes transversaux que sont la participation des habitants, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs et le partage des valeurs de la République et de la citoyenneté.*

*Il réunit l'ensemble des actions nécessaires pour transformer les quartiers de notre territoire en pôles de développement social, urbain et économique autour d'un programme d'actions annuel défini avec ses partenaires.*

*La programmation 2019 du contrat de ville renvoie pour sa mise en œuvre à de nombreuses actions ou dispositifs, qu'ils soient exceptionnels ou de droit commun à savoir :*

- 83 actions financées sur les crédits spécifiques du contrat de ville et à partir d'un appel à projets lancé par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'Etat en septembre 2018 ;*
- des dispositifs tels que la plateforme de réussite éducative, l'école ouverte ou encore la bourse aux initiatives citoyennes ;*

*.../...*

- *des projets de renouvellement urbain dont les objectifs opérationnels ont été déclinés au sein d'un protocole de préfiguration signé en juillet 2016, en amont de la signature de la convention de renouvellement urbain ;*
- *l'ensemble des politiques de droit commun de L'État, des collectivités ou de tout autre partenaire qui participent pleinement à la réalisation des objectifs définis dans le contrat de ville.*

*Il est à noter que le contrat de ville a fait l'objet en 2018 d'une évaluation intermédiaire du pilier emploi et développement économique. Cette évaluation a eu pour objectifs de mesurer la pertinence des actions déployées depuis 2015 au sein de ce pilier et de définir les objectifs et la stratégie d'intervention à mettre en œuvre sur la deuxième période du contrat de ville.*

*Cette évaluation est en cours de finalisation et il ressort dès à présent que les actions financées depuis 2015 sont dans l'ensemble pertinentes et en adéquation avec les enjeux identifiés initialement en termes d'emploi et de développement économique. La diversité des actions proposées permet toujours de répondre en grande majorité aux enjeux identifiés : accès à l'emploi des publics vulnérables, soutien aux femmes isolées, accompagnement à la mobilité et soutien à la formation.*

*De nouveaux enjeux ressortent, dont l'accompagnement des publics de 25 à 49 ans éloignés de l'emploi et la mise en cohérence et en transversalité de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement socio-professionnel pour une meilleure efficacité des actions. Ils devront être pris en compte lors des prochaines programmations et feront l'objet de mise en place de nouvelles mesures pour le suivi de ce pilier courant 2019.*

*Cette programmation participe ainsi à la concrétisation des objectifs fixés au sein de la convention 2015-2020 et répartis au sein des quatre piliers « cohésion sociale », « cadre de vie et renouvellement urbain », « développement de l'activité économique et de l'emploi » et « axes transversaux » à savoir :*

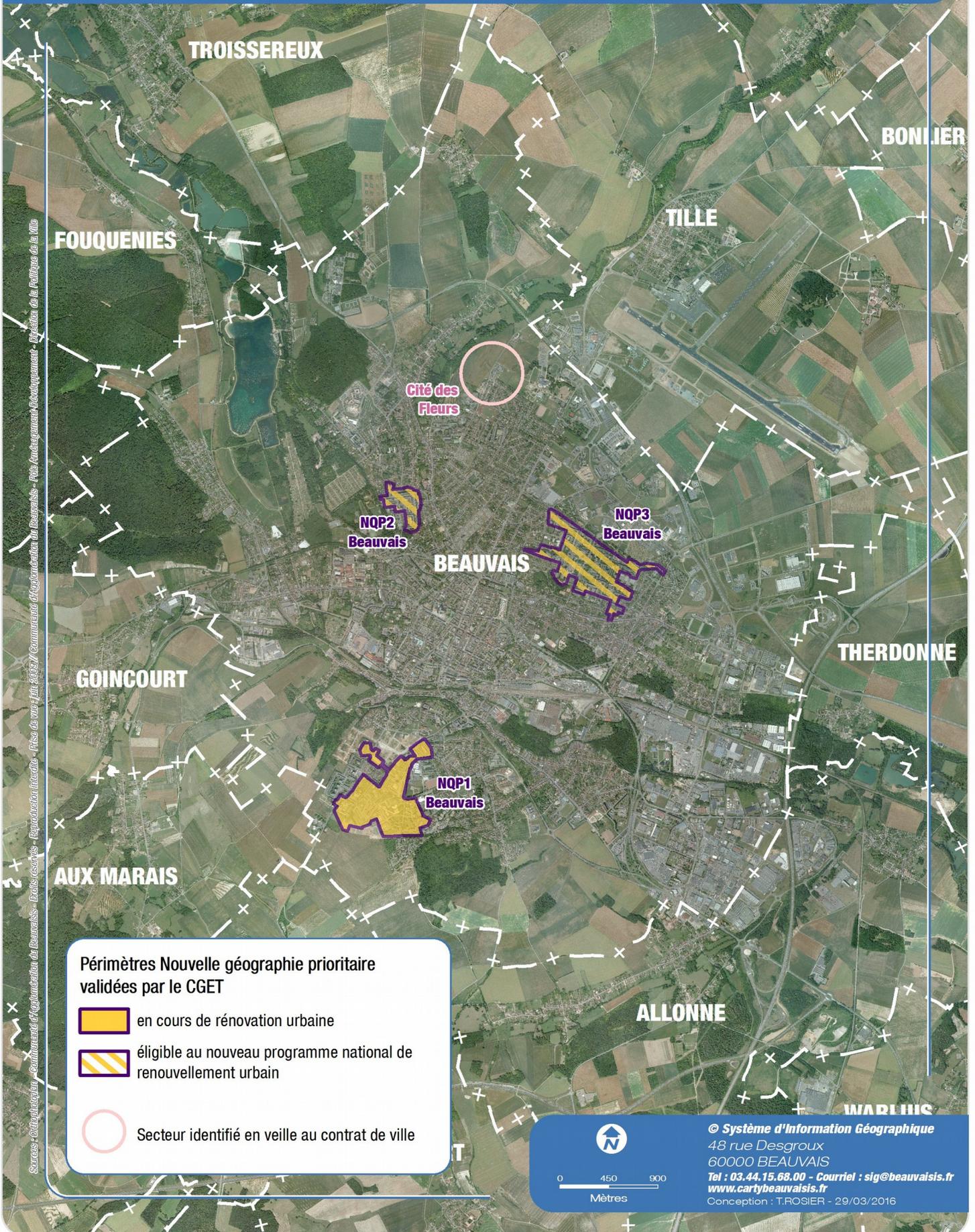
- *assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes ;*
- *améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance des jeunes ;*
- *améliorer l'accès à la santé ;*
- *renforcer l'attractivité urbaine des quartiers ;*
- *améliorer le cadre de vie ;*
- *accompagner et favoriser l'emploi ;*
- *accompagner le développement économique local et l'économie solidaire ;*
- *encourager la participation des habitants ;*
- *favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ;*
- *défendre les valeurs de la République et la citoyenneté.*



**Agglo** du  
**Beauvaisis**

Géographie prioritaire - Commune de Beauvais

# CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS 2015 - 2020



Périmètres Nouvelle géographie prioritaire validées par le CGET



en cours de rénovation urbaine



éligible au nouveau programme national de renouvellement urbain



Secteur identifié en veille au contrat de ville



0 450 900  
Mètres

© Système d'Information Géographique

48 rue Desgroux  
60000 BEAUVAIS

Tel : 03.44.15.68.00 - Courriel : sig@beauvaisis.fr  
www.cartybeauvaisis.fr

Conception : T.ROSIER - 29/03/2016

## Thème :

### 1-1 - « Réussite éducative - parentalité »

1-1-A	Accompagnement scolaire et cours de langue	Ville de Beauvais
1-1-B	Plateforme de réussite éducative	Centre Communal d'Action Sociale
1-1-C	Classes citoyenneté	Ville de Beauvais
1-1-D	Opération école ouverte	Collèges H. Baumont et C. Fauqueux
1-1-E	Réseau d'éducation prioritaire +	Collèges H. Baumont et C. Fauqueux
1-1-F	Accompagnement des familles au sein du Tcho-Café	Les Ricochets
1-1-G	Les cabanes du Tcho Café	Les Ricochets
1-1-H	Boîtes à jeux 2019	La Ludo Planète
1-1-I	Jeux roule 2019	La Ludo Planète
1-1-J	Saint-Lucien Ensemble	Ville de Beauvais
1-1-K	Médiation familiale	A.P.C.E.
1-1-L	Soutien à la parentalité	A.P.C.E.
1-1-M	Consultations familiales, et soutien à la parentalité	Etoile de soi
1-1-N	Séjour d'autonomisation des adolescents pour se projeter vers l'avenir	Rosalie
1-1-O	Accompagnement des parents à la scolarité de leurs enfants	A.F.I.B.
1-1-P	Mise en place de deux séjours de rupture à dominante éducative et pédagogique pour les jeunes décrocheurs scolaires et sociaux	Collège Jules Michelet
1-1-Q	Un centre culturel au cœur du quartier, une force pour le vivre ensemble et être ensemble : la cohésion sociale	ASCA

<b>Action 1-1-A</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET COURS DE LANGUES</b>
D.S. n° 180239	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial de la Ville de Beauvais, qui a effectué un diagnostic dans le cadre de la mise en place de son PEDT. L'accompagnement scolaire a été mis en place dans ce contexte. Le PEDT met en lumière des difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : taux de chômage, problématique de mobilité, sorties anticipées du système scolaire... L'expérience met également en avant des difficultés avec les institutions et les parents qui souhaitent être soutenus dans leur rôle. Par ailleurs, les jeunes sont également demandeurs d'aide et d'accompagnement pour leur parcours scolaire.

**Objectif Général :**

- Améliorer les sorties positives en fin de cycle pour les élèves issus des quartiers de la politique de la ville,
- Limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'apprentissage,
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation,
- Favoriser une ouverture culturelle, citoyenne ainsi que la curiosité.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
105 jeunes Beauvaisiens, filles et garçons, âgés de 11 à 26 ans (Argentine : 40 jeunes – Saint-Jean : 40 jeunes – Saint-Lucien : 25 jeunes)	Beauvais – Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

**Description de l'action**

L'accompagnement scolaire a lieu dans les 3 quartiers prioritaires de Beauvais : Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien. Il est organisé tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 pour les collégiens et de 18h00 à 19h00 pour les lycéens sur les quartiers Saint-Jean et Argentine. Sur Saint-Lucien, uniquement les collégiens les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 19h00. Le mercredi et le samedi après-midi, sont proposés des ateliers spécifiques (individuel, langues...). Des cours de langues ont lieu au sein des structures les jeudis soir (Argentine) et les mercredis après-midi (Saint-Jean).

De courts séjours à l'étranger (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne et Portugal) sont prévus sur l'année 2019. Forte de l'accompagnement scolaire 2017-2018, l'action 2018-2019 continuera de se développer.

**Moyens mis en œuvre**

- Moyens humains : personnel permanent de la ville de Beauvais.  
Moyens matériels : locaux et matériel de la ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Etat (CGET et Education Nationale), Région des Hauts de France, CAF de l'Oise, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Tableau de suivi des présences et points réguliers avec les établissements scolaires,
- Nombre de jeunes et assiduité,
- Résultats scolaires.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	13 200 €	Etat (contrat de ville)	5 500 €
Services extérieurs	1 000 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	8 000 €
Charges de personnel	28 294 €	CAF	14 733 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	14 261 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>42 494 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>42 494 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1.B

PILIER N°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-B</b>	<b>PLATEFORME DE REUSSITE EDUCATIVE</b>
D.S. n° 168954	Maîtrise d'œuvre : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

### Finalités de l'action

**Contexte :**  
Le programme de réussite éducative est l'un des programmes inscrits dans le plan de cohésion sociale et la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il est co-piloté par la Préfecture et l'Education nationale (programme 15 du Plan de Cohésion Sociale).

**Objectif Général :**

- Permettre aux enfants de s'épanouir,
- Lever les freins à leur scolarité,
- Accompagner les parents dans cette démarche.

Public visé	Localisation de l'action
Enfants âgés de 2 à 16 ans (environ 250 enfants suivis en 2018) scolarisés et/ou habitant dans les quartiers prioritaires de Beauvais. L'entrée d'un enfant dans le dispositif permet la prise en charge de sa famille (fratrie et parents) le cas échéant.	Beauvais – Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

### Description de l'action

L'action démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une durée de 12 mois. La Réussite Éducative s'adresse aux enfants en difficulté (scolaire, sociale, sanitaire, culturelle...).

Les ateliers (semi-collectifs - jusqu'à 12 enfants ou jeunes) sont proposés hors temps scolaire. Ils se dérouleront autant que faire se peut dans des lieux dont les familles sont majoritairement éloignées (Quadrilatère, école des Beaux-Arts, médiathèques, ...) leur permettant ainsi de les découvrir et au mieux de s'en saisir. Les enfants orientés sont majoritairement en carence culturelle. De nombreuses familles n'entrent pas dans les établissements culturels, elles manquent d'informations sur les ressources culturelles locales (pensant que « la Culture est chère » - dixit). Les ateliers mis en place au regard de cette difficulté auront pour thèmes : la danse, le théâtre, le cinéma, les contes et comptines,...

La majorité des accompagnements personnalisés validés en cellule technique concernent un soutien psychologique (la durée de cet accompagnement dépendra de la difficulté à surmonter : deuil, conflits parentaux sévères, recherche d'une identité...).

A la marge, d'autres natures d'accompagnements plus individuels sont possibles et à prévoir : des aides financières pour des inscriptions en clubs de sports, des prises en charge de transport (pour un déplacement vers un lieu de soin), des accompagnements individuels dans une démarche de soin (ergothérapie, psychomotricité, ...).

Des places, gratuites, sont laissées libres à des enfants issus de la PRE par le Service des Sports à l'École Municipale d'Initiation Sportive (ÉMIS) et à l'Été s'anime (stages de sports nautiques et aquatiques au plan d'eau du Canada).

### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :**  
Postes permanents équipe RE, CCAS de Beauvais (x4).  
Travail partenarial avec de multiples associations, la DDCS, la DSDEN, le conseil départemental de l'Oise.  
Les dispositifs de droit commun sont sollicités et/ou portés à la connaissance des familles orientées vers la Plateforme de Réussite Educative.

### Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Département de l'Oise, IFEP...

### Méthodes d'évaluation et Indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Un livret ressource est créé depuis la rentrée 2019 (année scolaire 2018/2019). Ce document-outil distribué aux partenaires permet de partager une culture commune. Il contient des fiches d'évaluation qui s'adressent aux intervenants des ateliers et aux psychologues. Des rencontres ponctuelles et par secteur permettent de « faire le point » sur les différents parcours. Les suites à donner et les sorties sont ainsi décidées collectivement. L'accompagnement psychologique fait l'objet d'une évaluation propre : il appartient aux psychologues, en partenariat avec la famille, de juger de l'opportunité de la fin du parcours ou de l'orientation vers un autre partenaire (CMPP, thérapie familiale, ...).

### Plan de financement prévisionnel :

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	62 000€	Etat (contrat de ville)	130 000 €
Services extérieurs	1 200 €	Centre communal d'action sociale (ressources propres)	35 000 €
Charges de personnel	101 800 €	Contributions volontaires en nature	4 200 €
Emploi des contributions volontaires en nature	4 200 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>169 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>169 200 €</b>

<b>Action 1-1-C</b>	<b>CLASSES CITOYENNETE</b>
D.S. n° 182392	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La ville de Beauvais souhaite participer à la formation de ses citoyens les plus jeunes en leur faisant comprendre le fonctionnement de leur environnement proche.

**Objectif Général :**

- Permettre aux enfants de sortir de leur quartier et de leur environnement quotidien,
- Développer le sentiment d'appartenance à une ville, à un territoire plus large que celui de leur quartier,
- Acquérir des notions de droits et de devoirs citoyens pour les mettre en pratique,
- Contribuer à l'amélioration du taux de réussite éducative en apprenant autrement (in situ).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
826 enfants sont inscrits en CM1 et CM2 ou en ULIS dans les 12 écoles élémentaires situées dans les 3 quartiers concernés, et 110 enfants dans les 2 écoles élémentaires du quartier en veille - enfants de 9 à 11 ans, des deux sexes.	Beauvais – Quartiers prioritaires et plus largement le territoire de la CAB

**Description de l'action**

Cette action vise d'une part à faire découvrir aux enfants, de cours moyens (CM1-CM2) et à ceux des classes d'enseignement spécialisé (type ULIS, UPA2A), leur environnement territorial et institutionnel, et d'autre part à les aider à comprendre les règles qui régissent la vie en société.

Différentes visites sont proposées autour de différentes thématiques telles que : l'histoire de la ville de Beauvais à travers différentes époques, les savoir-faire beauvaisiens, l'Hôtel de ville (visite, explication des instances et élection des maires des classes), le transport/environnement, la solidarité et la justice. Ces différentes visites sont proposées aux enseignants afin qu'ils illustrent leur programme comme ils le souhaitent.

Un réseau partenarial comprenant l'office de tourisme, le tribunal de grande instance, l'aéroport de Tillé-Beauvais, l'Unicef, l'association Fil d'Ariane et le service éducation travaillent tous ensemble à la cohésion et au contenu adapté des différentes visites.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une coordinatrice chargée de développer les partenariats et d'organiser les plannings des classes volontaires.

Moyens matériels : locaux municipaux - véhicules de la Ville de Beauvais, livret d'éducation civique, Espace Numérique de Travail (ENT) des écoles.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (Service Jeunesse de la Ville de Beauvais – Blog46), Etat

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Les indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus : l'évaluation se fait grâce au livret notamment (ce que les enfants savaient avant diagnostic et ce qu'ils ont appris).

Cette évaluation se fait également à long terme : comment les enfants capitalisent leurs connaissances lorsqu'ils sont au collège.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	6 500 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	4 500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	38 000 €
Rémunération de personnel	30 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>41 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 000 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1.D

PILIER N°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-D</b>	<b>OPERATION ECOLE OUVERTE</b>
D.S. n°/	Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'Ecole ouverte est une opération qui consiste à ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs.

L'Ecole ouverte propose aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives, de loisirs.

C'est notamment l'occasion pour les élèves des écoles élémentaires de faire connaissance avec un établissement du second degré et de se préparer ainsi à l'entrée au collège.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'intégration, la socialisation et la réussite scolaire,
- Lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant les établissements du second degré, situés en zones d'éducation prioritaire pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire (2 collèges éligibles à l'opération sur le territoire du Beauvaisis),
- Toucher un nouveau public qui ne fréquente pas ou peu les espaces d'animation de proximité,
- Faire connaître leur collège de secteur aux élèves des écoles élémentaires.

L'offre éducative proposée par l'Ecole ouverte est articulée avec celles proposées au plan local, notamment dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

Public visé	Localisation de l'action
500 jeunes	Beauvais - quartiers Saint-Jean et Argentine

**Description de l'action**

L'action se déroule durant les vacances de printemps, la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août, les mercredis après-midi d'avril à juin.

Divers ateliers sont proposés : atelier calligraphie, activités sportives de pleine nature (VTT) et sport à risques (escalade), activités manuelles et scolaires, soutien scolaire (révision DNB), chant, pompiers juniors, danse country, formation « Apprendre à porter secours » PSC1.

L'encadrement est assuré par les professeurs volontaires de collèges et assistants d'éducation.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : réunions sur le temps de pondération REP+ avec les professeurs volontaires, réunions personnels de direction, conseils d'administration.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, associations avec intervenant(s) pour les activités à thème (danse, chant, calligraphie...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'élèves participants et assiduité,
- Impact sur l'assiduité scolaire.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	8 000 €	Etat (Education Nationale)	26 000 €
Charges de personnel	22 000 €	Ville de Beauvais	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 000 €</b>

<b>Action 1-1-E</b>	<b>RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE (REP +)</b>
D.S. n°/	Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

<b>Finalités de l'action</b>															
<b>Contexte :</b> La Ville de Beauvais participe à la mise en œuvre des projets des Réseaux d'Éducation Prioritaire+ (REP+) Argentine et Saint-Jean (21 écoles). Les REP+ permettent aux élèves des écoles de ces quartiers de bénéficier de moyens supplémentaires sur le temps scolaire. Les Réseaux tendent à devenir des lieux d'initiatives et d'innovations pédagogiques au service de la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.															
<b>Objectif Général :</b> L'objectif est de rétablir l'égalité des chances entre les élèves. Pour atteindre pleinement cet objectif, plusieurs plans de relance sont entrés en application, autour des axes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer en priorité la maîtrise de la langue orale et écrite, investir la démarche scientifique pour la maîtrise des concepts mathématiques et recentrer les projets d'établissements autour de l'appropriation des compétences de base du socle commun,</li> <li>- Introduire un enseignement à l'image pour favoriser une meilleure maîtrise de l'information et renforcer les activités culturelles et l'accès aux disciplines de la sensibilité,</li> <li>- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et la mettre en place dans les chartes de vie scolaire, les codes des droits et devoirs, ainsi que mettre en place le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté,</li> <li>- Resserer les liens de l'école avec les parents,</li> <li>- Maîtriser les connaissances et compétences du socle commun,</li> <li>- Aider à l'autonomie et à la confiance en soi de l'élève.</li> </ul>															
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>													
2 secteurs de collèges comprenant 10 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires.		Beauvais - quartiers Saint-Jean et Argentine													
<b>Description de l'action</b>															
Actions mises en œuvre tout au long de l'année scolaire, sur le temps scolaire : projets des écoles étudiés en partenariat (Ville et Secrétaires de réseaux), validés en conseil municipal.  Responsables du réseau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les IEN (Beauvais-nord et Beauvais-sud) et les principaux des collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX, supports financiers de l'action.</li> <li>- Les deux secrétaires des deux réseaux assurent le suivi du dispositif avec le concours de la Ville de Beauvais.</li> </ul>															
<b>Moyens mis en œuvre</b>															
<u>Moyens humains</u> : enseignants, assistants pédagogiques, ... <u>Moyens financiers</u> : budget établi en fonction de la taille de l'école (750 à 1 250 €).															
<b>Partenariat mobilisé</b>															
Ville de Beauvais , Éducation Nationale et prestataires en fonction des thèmes développés par chacun des projets portés par les écoles.															
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>															
Indicateurs cibles précisés dans les contrats d'objectifs des réseaux.															
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			Valorisation : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left;">DÉPENSES</th> <th colspan="2" style="text-align: left;">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 30%;">Achats, prestations de service</td> <td style="width: 15%; text-align: right;">20 750 €</td> <td style="width: 30%;">Ville de Beauvais</td> <td style="width: 25%; text-align: right;">20 750 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;"><b>TOTAL DÉPENSES</b></td> <td style="text-align: right;"><b>20 750 €</b></td> <td style="text-align: right;"><b>TOTAL RECETTES</b></td> <td style="text-align: right;"><b>20 750 €</b></td> </tr> </tbody> </table>				DÉPENSES		RECETTES		Achats, prestations de service	20 750 €	Ville de Beauvais	20 750 €	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>20 750 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 750 €</b>
DÉPENSES		RECETTES													
Achats, prestations de service	20 750 €	Ville de Beauvais	20 750 €												
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>20 750 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 750 €</b>												

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



<b>Action 1-1-F</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES AU SEIN DU TCHO-CAFE</b>
D.S. n° 186168	Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

### Finalités de l'action

#### Contexte :

Les relations entre parents et enfants sont la base qui permet de construire la sphère éducative. Les notions de respect, d'écoute, ne peuvent s'inscrire qu'au travers d'activités réalisées en commun. Il n'y a, à ce jour, que trop peu d'actions qui permettent aux parents de partager des temps de détente, d'apprentissage ou de loisirs. Certaines familles ont besoin d'être écoutées et soutenues, des familles mono-parentales ont besoin de retrouver des personnes référentes, les personnes isolées de sortir de leur isolement, de s'informer, de s'ouvrir à d'autres.

#### Objectif Général :

- Être un lieu d'accueil et d'écoute des familles, de mixité sociale, de ressource et d'orientation des familles en fonction de leurs besoins, vers d'autres structures,
- Soutenir la parentalité et l'éducation à travers des actions enfants-parents, entre enfants et entre parents, en proposant des ateliers parents/enfants, des ateliers pour les enfants, des groupes d'échanges pour les parents,
- Réduire la fracture sociale en proposant dès le plus jeune âge des activités culturelles et pédagogiques,
- Faciliter les rencontres, la solidarité entre les familles, sur le territoire, et encourager la participation de tous au projet.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Accueil de 50 à 80 personnes par jour - Enfants et parents issus du Quartier Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents	Beauvais - Quartier Saint Jean

### Description de l'action

Le Tcho Café est un lieu d'accueil enfant-parent qui travaille en permanence sur le tissage et la consolidation du lien social sur l'ouverture à la culture et la mixité sociale avec les familles du quartier Saint Jean. Il accompagne les familles sur le champ de la parentalité en proposant des actions qui renforcent le lien enfant-parent et intervient comme un relais auprès des professionnels sociaux.

Il implique et valorise les habitants dans les actions qu'il propose. Il soutient le Conseil Citoyen du quartier, et fait un travail autour de la citoyenneté avec les enfants de 8 et 11 ans via la mise en œuvre d'un conseil des enfants. Il invite les bénéficiaires à aller à la rencontre de l'art et la culture au moyen d'ateliers dans le Tcho Café, et propose de découvrir d'autres lieux artistiques et culturels.

Enfin, le Tcho Café reste un lieu d'innovation en matière de lien social et d'éducation.

### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 4 salariés, 16 bénévoles actifs et 12 membres du Conseil d'Administration.

Moyens matériels : local du Tcho Café (100 m<sup>2</sup> + jardin pédagogique).

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région des Hauts de France, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, Ludoplanète, associations de quartier, éducateurs de rue, écoles, crèches, accueils de loisirs et autres relais auprès des familles.

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de participants, de prise d'initiative
- Nombre et qualité des actions
- Qualité des relations
- Suivi journalier via un cahier de suivi (quantitatif et qualitatif), rencontres dans le lieu avec le public et discussions quotidiennes
- Bilan avec les intervenants et partenaires, analyse de pratique

### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	11 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	13 000 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	18 800 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	300 €	Etat (adultes relais)	38 000 €
Charges de personnel	73 217 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	12 000 €	Département de l'Oise	2 000 €
		CNASEA - PEC	4 617 €
		Autres (fondations, mécénat)	1 000 €
		Etat (FDVA)	6 000 €
		Autres produits de gestion courante	700 €
		Prestations de service (CAF – EVS et ventes de marchandises)	23 500 €
		Contributions volontaires en nature	12 000 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>128 817 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>128 817 €</b>

<b>Action 1-1-G</b>	<b>LES CABANES du TCHO-CAFE</b>
D.S. n° 187480	Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

### Finalités de l'action

#### Contexte :

La mise en place de ces lieux d'accueil enfant-parent ont été identifiés au moment du diagnostic de l'Espace de Vie Sociale mis en œuvre par l'association lors du renouvellement de son agrément. Un questionnaire a été distribué aux familles des quartiers prioritaires et différents besoins ont été recensés, dont celui de découvrir d'autres modes éducatifs.

#### Objectif Général :

- Accompagner les parents dans la découverte des richesses de leurs enfants,
- Prévenir des troubles relationnels précoces chez l'enfant dans une volonté non-thérapeutique,
- Favoriser la parole de l'enfant, les échanges entre parents, entre enfants, entre parents et enfants,
- Favoriser les rencontres de familles de milieux socioculturels différents, la mixité sociale,
- Permettre aux familles de sortir de leur isolement et favoriser la création de liens sociaux pour une socialisation réussie de l'enfant,
- Aider le petit enfant à « être parmi d'autres » et à intégrer progressivement la socialisation,
- Faire de la médiation enfant-parent par le jeu/la parole.

Public visé	Localisation de l'action
90 personnes – Enfants (0 à 4 ans) et parents issus des quartiers Argentine et Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents	Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean

### Description de l'action

"Les cabanes du Tcho Café" seront des espaces d'accueil enfant-parent itinérants, ils auront lieu une fois par semaine. L'action étant nouvelle, démarrera en mai 2019 et s'organisera progressivement afin d'être effectuée sur les trois quartiers prioritaires en 2020 (Saint-Jean à partir de mai, Saint-Lucien à partir de septembre et enfin Argentine à partir de janvier 2020).

Les lieux d'accueil enfant-parent, définis par la CAF, proposent des espaces dédiés spécifiquement à la petite enfance pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents. Ces espaces sont libres et gratuits et permettent aux familles de fréquenter librement un espace partagé avec d'autres, de favoriser la socialisation de l'enfant et les échanges entre parents, de faciliter et préparer les moments de séparation enfant/parent (entrée à la crèche, à l'école...).

L'accueil du public se fera de 10h à 13h, et un temps d'installation sera prévu le matin de 9h à 10h et un temps de rangement de 13h à 14h. L'accueil sera assuré par deux accueillants ayant la formation à l'écoute active spécifique au LAEP.

### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :** 2 salariés

**Moyens matériels :** véhicule pour les itinérances, mise à disposition d'un local, de l'eau et l'électricité par les centres sociaux de Saint-Lucien et Argentine et matériel pédagogique.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, acteurs sociaux locaux (centre sociaux, PMI, crèches).

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de personnes,
- Qualités des échanges,
- Mise en place d'un cahier de suivi journalier.

### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	2 355 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	1 420 €	Etat (contrat de ville)	1 500 €
Autres services extérieurs	4 310 €	Etat (FONJEP)	2 000 €
Charges de personnel	13 600 €	Ville de Beauvais	4 244 €
Emploi des contributions volontaires en nature	8 000 €	Département de l'Oise	2 000 €
		Adulte relais	4 150 €
		Cotisations	186 €
		Prestations de services - LAEP	4 685 €
		Autres (-Mécénat)	420 €
		Contributions volontaires en nature	8 000 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>29 685 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>29 685 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1.H

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-H</b>	<b>BOITES A JEUX 2019</b>
D.S. n° 154008	Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

### Finalités de l'action

#### Contexte :

L'association Ludo Planète œuvre dans le cadre des principes généraux de l'éducation populaire, dont les valeurs se fondent sur la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. La ludothèque est une institution au croisement de l'éducatif, du social et du culturel. Elle fait le lien entre la famille et la collectivité, entre les parents et les enfants, entre les jeunes et les adultes. C'est un espace de socialisation et plus largement d'éducation. Elle participe au développement et à la formation des enfants mais aussi des parents dans leur rôle parental. La dimension sociale est toujours présente : égalité d'accès au jeu, lieu de vie, lieu de rencontre et lieu d'échanges. La dimension culturelle est basée sur la rencontre et la découverte de différentes cultures ou civilisations.

#### Objectif Général :

- Inviter les familles à s'inscrire, à devenir actrices du développement de la vie locale,
- Renforcer les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels au sein d'un même quartier,
- Améliorer l'accès à la culture ludique pour tous,
- Créer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous au sein de différents quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
Familles, parents et enfants (tranches d'âge : 4-12 ans)	Beauvais – Quartiers Saint-Lucien et Argentine.

### Description de l'action

Le projet Boîtes à Jeux 2019 se déroule sur l'ensemble de l'année civile 2019. Il a vocation à mettre à disposition des espaces de jeux accessibles, sécurisés, et encadrés par des professionnels pour les habitants des quartiers Saint-Lucien et Argentine.

Cette action se déroule en plusieurs étapes :

**Janvier-Février-Mars** : phase de concertation avec des rencontres-petit déjeuner dans les quartiers, distributions de questionnaires afin de récolter les attentes des habitants et les mobiliser pour les actions à venir tout au long de l'année.

**Avril-Mai-Juin** : « Rue aux Enfants » dans chaque quartier avec la mobilisation des partenaires associatifs et institutionnels (écoles, centre de loisirs, etc). D'autres petites animations en pieds d'immeubles peuvent être organisées afin de préparer et d'informer au mieux les habitants quant au programme estival (mardi 1<sup>er</sup> avril à Argentine - mardi 2 juillet à Saint-Lucien).

**Juillet-Août** : « Boîte à Jeux » à Saint-Lucien, possiblement au square Vauban (Juillet) / « Boîte à Jeux » à Argentine, espace Morvan (Août) : mise en place de containers ouverts du mercredi au samedi, animations ludiques ouvertes à tout public. Invitation des structures beauvaisiennes à venir participer. Temps fort : inauguration - clôture ainsi que les samedis avec des animations thématiques (et possibilité d'inviter des intervenants pour des actions particulières).

**Septembre** : bilans et perspectives pour 2020 : invitation des partenaires et des habitants à participer.

**Octobre** : « Rue aux Enfants » à Argentine et à Saint-Lucien afin de garder la mobilisation et le lien avec la population rencontrée durant l'été.

**Novembre-Décembre** : « Restaura'Jeux » à Saint-Lucien (les familles s'inscrivent pour dîner et profiter d'une soirée jeux) ; un événement à Argentine pour la fin de l'année.

### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains** : 2 salariés et 1 recrutement en CDD pour la période estivale, et des bénévoles.

**Moyens matériels** : location de deux containers pour l'été, une banque importante de jeux, mise à disposition de locaux et matériels pour les temps forts par la Ville.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France (dispositif Nos Quartiers d'Été), Département de l'Oise, CAF, associations locales.

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Concertation avec les partenaires en amont du projet,
- Questionnaire à diffuser dans les quartiers Saint-Lucien et Argentine (Janvier / Février),
- Concertation lors de temps forts,
- Évaluation quantitative : nombre de participants (listing) , prise en compte de la pérennisation du public.

### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	6 850 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 100 €
Services extérieurs	2 300 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	1 500 €	Région Haut de France (contrat de ville - NQE)	8 000 €
Charges de personnel	16 250 €	CAF	3 000 €
		Département de l'Oise	800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>26 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 900 €</b>

<b>Action 1-1-1</b>	<b>JEUX ROULE 2019</b>
D.S. n° 172326	Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> Développer des pratiques ludiques pour tous au travers de 5 axes : la réalisation et la participation à des projets ludiques et d'éducation, la formation, l'événementiel, l'accompagnement et l'appui conseil, l'innovation. L'action « Jeux roule » articule son intervention sur un travail d'apprentissage au montage de projet.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à un groupe de jeunes de participer à des actions valorisantes qui œuvrent pour un développement local,</li> <li>- Permettre aux jeunes d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier,</li> <li>- Permettre aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins,</li> <li>- Vivre ensemble.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
15 jeunes Beauvaisiens dont 12 issus des quartiers prioritaires		Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>« Jeux roule » est un séjour construit par un groupe de 15 jeunes Beauvaisiens. Sa particularité réside dans le fait qu'ils sont autonomes, aussi bien pour la recherche des partenaires et l'autofinancement que pour la mise en place de planning.</p> <p>En 2019, ce projet sera axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une participation active de la part de tous les jeunes avec trois jours dans l'année destinés à l'écriture et la projection du camp,</li> <li>- un approfondissement des savoir-faire et savoir-être avec deux types de séjours :</li> <li>- un séjour court sur Beauvais : à la Mie au Roy avec deux après-midi destinés à la rencontre avec les structures beauvaisiennes,</li> <li>- un séjour long sur un lieu restant à définir par les jeunes, sur le secteur Creillois,</li> <li>- la recherche d'autofinancement avec la mise en place de trois animations jeux faites par les jeunes sur l'année.</li> </ul>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : encadrement par des animateurs des associations Ludo Planete et BeauVélo, diplômés BAFD-BAFA et AFPS-SST.</p> <p><u>Moyens matériels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- possibilité de prêts de vélos et de matériel de réparation par BeauVélo</li> <li>- suivi du groupe par une voiture-balai</li> <li>- location de places de camping</li> <li>- mise à disposition de matériel de camping</li> <li>- mise à disposition de l'Ecospace "la Mie au Roy " pour la mise en place d'un événement tout public "jeux et vélo"</li> <li>- partenariat avec un graphiste pour les outils de communication.</li> </ul>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, partenariat avec l'association BEAUVELO, associations locales,			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressenti et implication des jeunes tout au long de la construction du séjour,</li> <li>- Évolution de l'autofinancement,</li> <li>- Nombre d'échanges mis en place avec les locaux,</li> <li>- Nombres d'actions faites en amont.</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			Valorisation : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	5 360 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	580 €	Etat (DDCS)	3 000 €
Autres services extérieurs	1 490 €	Autres établissements publics	1 000 €
Charges de personnel	7 070 €	Contributions volontaires en nature	400 €
Emploi des contributions volontaires en nature	400 €	Ressources propres	4 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 900 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1-J

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-J</b>	<b>SAINT-LUCIEN ENSEMBLE</b>
D.S. n° 187063	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

### Finalités de l'action

#### Contexte :

La maison de quartier Saint-Lucien, déconstruite pour un nouveau projet, a fermé ses portes au public en novembre 2016. MALICE, structure portant un nouveau projet d'envergure pour le quartier, verra ses travaux s'achever au cours du premier semestre 2019. Il s'agit d'un équipement co-construit avec les services de la communauté d'agglomération du Beauvaisis et plus particulièrement avec la médiathèque Saint-Lucien.

Cet équipement accueillera au sein du bâtiment, de manière mutualisée et concertée, les services dédiés aux usagers du quartier : jeunesse, famille, vie associative, maison du projet, médiathèque, services sociaux et culturels...

L'équipe en place a intégré un espace de vie pour le maintien d'activités sur le quartier et pour créer une dynamique avant l'ouverture de MALICE.

Ils œuvrent tout particulièrement sur le champ de la parentalité, de la citoyenneté, de la réussite scolaire, de l'emploi et des loisirs.

Le public jeunesse très volatile sera une priorité de ce premier trimestre. Le secteur famille devra quant à lui renforcer son action autour de l'autonomie des familles et formaliser les relais avec les partenaires œuvrant dans le champ de la parentalité.

#### Objectif Général :

- Renforcer et conforter l'offre dédiée à la jeunesse et aux familles,
- Préparer la mise en œuvre et la mise en vie de la maison du projet avec le Conseil citoyen et le service politique de la ville,
- Finaliser une programmation en adéquation avec la structure, les besoins des usagers et les projets des équipes,
- Fédérer les publics autour d'un nouveau projet social d'équipement, différent des structures connues précédemment,
- Formaliser le projet de centre social dans le cadre d'une préfiguration de centre social.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 400 habitants du quartier Saint-Lucien, toutes générations et composantes de la population.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien.

### Description de l'action

L'action « Saint-Lucien ensemble » est un projet qui vise à œuvrer à la fois sur le champ de :

- la citoyenneté (gouvernance, paroles aux habitants, expression, autonomie...),
- la cohésion sociale (accompagnement des publics, parentalité, réussite, égalité...),
- la réussite (scolarité, apprentissages, valeurs de la République...),
- l'accompagnement des usagers et associations,
- le partenariat et la mise en cohérence des actions,
- les actions hors les murs,
- les interventions dans les établissements scolaires,
- les animations et participations à des événements, projets et actions transversales et inter-partenaires.

### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 référent famille, 1 référent jeunesse, 2 animateurs jeunesse.

Moyens matériels : premier semestre : locaux mis à disposition par la direction de la vie scolaire puis intégration de MALICE.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, CAF, associations locales, collège Michelet.

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Analyse et accompagnement en partie du projet par la CAF,
- Bilan d'activités,
- Analyse des questionnaires,
- Augmentation de la fréquentation du public,
- Relations humaines plus sereines,
- Assiduité.

### Plan de financement prévisionnel

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	38 060 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Autres fournitures	8 000 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Charges de personnel	100 000 €	CAF	60 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	56 060 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>146 060 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>146 060 €</b>

<b>Action 1-1-K</b>	<b>MEDIATION FAMILIALE</b>
D.S. n° 185456	Maîtrise d'œuvre : Association POUR LE COUPLE ET L'ENFANT (A.P.C.E.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le taux de divorce en France est aujourd'hui de 46% alors qu'il n'était que de 30% en 1985 et de 10% en 1970. Sur l'ensemble de ces divorces, plus de la moitié (56%) implique des enfants. Plus précisément, si l'on prend en considération tous les enfants qui dépendent de leurs parents, le nombre d'enfants séparés d'au moins un parent est de 2 235 000 (recensement 2006), soit 16 % de l'ensemble des enfants. Enfin, si l'on regarde les chiffres des contentieux après divorce, ils concernent 42% d'entre eux. La médiation familiale, destinée à maintenir le lien familial, paraît donc essentielle dans la société actuelle.

**Objectif Général :**

Responsabiliser les parents : la Médiation Familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axée sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflit, de rupture ou de séparation/divorce. Le médiateur familial, tiers neutre et impartial, accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable tenant compte des besoins de chacun des membres de la famille et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale. Le plus souvent, les questions concernent le divorce et la séparation. Néanmoins, les difficultés traitées par la médiation peuvent également concerner celles des grands-parents, des familles recomposées ou encore des relations entre parents et enfants. Dans ce dernier cas, la médiation familiale peut permettre de sauvegarder des relations constructives avec l'enfant, le comprendre et l'aider à s'épanouir.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Personnes et familles résidant dans les quartiers et confrontées aux conséquences d'une séparation ou dans le cadre de dysfonctionnement des relations familiales.	Locaux pour accueillir le public : l'UDAF de l'Oise + TGI de Beauvais

**Description de l'action**

L'APCE propose aux familles un temps, un espace de communication et de réflexion durant et après la séparation ou le divorce. Un des effets de la Médiation Familiale est de prévenir les ruptures de liens parents/enfants. Parce que la médiation permet d'aborder différemment les conflits familiaux, les personnes sont amenées à trouver des solutions concrètes et durables dans l'intérêt, les besoins et le respect de chacun. Le recours à un tiers impartial et neutre peut permettre de sauvegarder des relations constructives, d'accompagner les personnes dans la recherche de compréhension et d'apaisement du conflit à un moment où elles franchissent une étape décisive dans leur vie, où elles rencontrent des difficultés de communication, ou bien lorsqu'elles sont exposées à des ruptures de liens. La mise en place de la médiation est possible par la volonté de chacun à adhérer à ce processus et l'envie de passer à autre chose. Le médiateur garantit la confidentialité des entretiens et propose un espace de neutralité et d'impartialité. La médiation familiale favorise l'expression des personnes sur les difficultés qu'elles rencontrent, elle favorise aussi la recherche de solutions. Durant les séances, chaque personne apprend à reconnaître ses émotions, à les exprimer et reconnaître celles de l'autre. De même, chaque personne apprend à repérer ses besoins et ceux de l'autre.

La Médiation Familiale est un outil de prévention dans les ruptures de liens familiaux. Elle permet d'apaiser la communication dans les situations de divorce, de séparation (en amont, pendant, après) et de re-composition familiale, de maintien des liens entre grands-parents/petits-enfants, parents et jeunes adultes, de recherche de solutions au sein des fratries (au sujet d'un parent âgé, d'une succession). La MF se fonde sur des principes de respect de l'altérité, de responsabilités partagées. Les séances de MF durent en moyenne 1H30 à 2h00 (sans prendre en compte le temps passé au téléphone). Tout processus de médiation est précédé d'un entretien d'information à la médiation, non payant, d'une durée d'environ 1 heure.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un secrétaire et deux médiatrices familiales.

Moyens matériels : l'association accueille les usagers dans 2 bureaux propices à la médiation familiale, équipés de fauteuils afin d'assurer de la convivialité et de la bienveillance.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, CAF, Département de l'Oise, MSA, CCAS, service prévention de l'agglomération du Beauvaisis, justice, associations inscrites dans le Contrat Local de Sécurité.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'association dispose du logiciel informatique Actedev médiation familiale. Origine de la médiation, spontanée ou judiciaire, type de médiation, nombre d'entretiens d'information à la MF, nombre de séances MF, nombre de mesures de MF et origine ... Les renseignements permettent d'établir les statistiques qualitatives et quantitatives (typologie des usagers, fréquentation des différents lieux, origine des demandes, etc.).

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	100 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	3 900 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	5 200 €	CAF	1 500 €
Impôts, taxes	1 650 €	Ministère de la Justice	3 500 €
Charges de personnel	27 200 €	Ventes de produits, prestations de service	21 000 €
Autres charges, gestion courante	2 950 €	Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>41 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 000 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1-1

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-L</b>	<b>SOUTIEN A LA PARENTALITE</b>
D.S. n° 184537	Maîtrise d'œuvre : Association POUR LE COUPLE ET L'ENFANT (A.P.C.E.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Tout parent peut un jour être confronté, à un moment ou à un autre, à des difficultés dans l'exercice de sa fonction parentale. Il peut alors s'orienter vers une structure adéquate en dehors d'un cadre judiciaire ou « socio-éducatif » et ainsi entrer en relation avec des professionnels pouvant l'aider dans la reconstruction de son autorité parentale.

**Objectif Général :**

L'objectif est de soutenir les usagers dans leur fonction parentale, les accompagner à comprendre les difficultés rencontrées dans l'éducation, la coparentalité, la monoparentalité, la recomposition familiale, la communication parentale et la gestion des conflits intrafamiliaux. Les consultations de soutien répondent à un besoin des parents d'être accompagnés et confortés dans leur parentalité. Ces espaces de réflexion et de recherche de solutions renforcent les parents dans leurs compétences et les font sortir d'une solitude, de situations de souffrance parfois inextricables.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Parents résidant dans les quartiers prioritaires et rencontrant des difficultés ayant des répercussions sur le climat familial et la relation parents/enfants.	Beauvais - Quartiers prioritaires : Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien

**Description de l'action**

L'association propose des lieux d'accueil et d'écoute pour les couples, les parents, enfants, adolescents, familles, afin de contribuer au renforcement ou au rétablissement de la fonction parentale. Elle propose également aux personnes un suivi sur un ou plusieurs entretiens avec un psychologue ou une conseillère conjugale et familiale au sein des 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Beauvais : Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien. Les consultations sont sur rendez-vous et durent 1 heure.

L'objectif pour les parents durant ces consultations, est de pouvoir s'exprimer en toute confidentialité, dans la neutralité, la bienveillance et l'empathie sur leurs relations conflictuelles avec leurs enfants, l'autre parent, leurs difficultés à être parents, leurs inquiétudes sur le désinvestissement ou l'absentéisme scolaire de leurs enfants, leurs responsabilités. L'APCE leur propose donc de réfléchir à la place de chacun dans l'équipe parentale, dans la famille, afin de permettre aux enfants de retrouver une place d'enfant : les mettre à l'écart des problèmes ou conflits des adultes, leur poser des limites, etc. Chaque membre de la famille doit alors être plus apaisé et rassuré. Ces consultations vont les aider à prendre du recul, analyser et comprendre la situation, à reprendre confiance et renouer le dialogue. Par ailleurs, des orientations spécialisées sont proposées.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une psychologue et une conseillère conjugale et familiale sont mises à disposition dans 3 lieux de permanence à Beauvais : Harmonie, la Bulle et la médiathèque Saint-Lucien. L'association reçoit les usagers les mardi et jeudi sur rendez-vous. Les séances durent en moyenne 1h00 (sans prendre en compte le temps passé au téléphone) et sont gratuites pour les usagers.

Moyens matériels : locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais (Harmonie, la Bulle et la médiathèque Saint-Lucien).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service prévention), Etat, Ville de Beauvais, Département de l'Oise (MDS), CCAS, justice,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Outil statistique permettant de comptabiliser le nombre d'entretiens par famille, le sexe des personnes reçues, le type de problématiques, l'âge, la profession.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	100 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 500 €
Services extérieurs	600 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	2 370 €	Département de l'Oise	2 000 €
Impôts, taxes	1 430 €	CAF	6 000 €
Charges de personnel	17 700 €	Ressources propres	2 500 €
Autres charges, gestion courante	800 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 000 €</b>

<b>Action 1-1-M</b>	<b>CONSULTATIONS FAMILIALES ET SOUTIEN A LA PARENTALITE</b>
D.S. n° 171331	Maîtrise d'œuvre : Association ETOILE DE SOI

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le projet de l'association émane directement des demandes de familles suscitées par des contextes de difficultés différentes. La place de chaque membre dans une famille est parfois complexe à définir et ce, d'autant plus lorsqu'il existe des non-dits ou des traumatismes ayant entraîné une rupture du lien familial et de la communication. Ces difficultés peuvent avoir de lourdes répercussions sur la scolarité des enfants, voire parfois entraîner leur marginalisation ou un passage à l'acte (délinquance, suicide...). C'est dans ce cadre que l'action de thérapie familiale a été mise en place.

**Objectif Général :**

- Soutenir et restaurer les compétences des parents parfois gravement fragilisées ; les aider à trouver leurs solutions, à reprendre confiance en leurs capacités, à traverser les crises de la parentalité,
- Renforcer les compétences de chacun des membres de la famille, travailler autour de la place, la fonction, les liens de chacun,
- Clarifier la communication et les liens dans le système familial,
- Aider à l'ouverture du système familial vers l'extérieur, et renforcer les liens avec le tissu social (école, ville ...).

Compte-tenu de l'évolution importante du nombre de divorces, de séparations des parents et du contexte social difficile, une demande accrue a vu le jour : écouter l'expression de la souffrance des parents et ou des enfants trop souvent instrumentalisés et pris en otage dans les conflits parentaux. Ces situations d'extrêmes tensions familiales amènent à prendre en compte les symptômes qui en découlent et qui nécessitent un travail thérapeutique en profondeur.

Public visé	Localisation de l'action
300 personnes résidant dans les quartiers prioritaires pourront bénéficier des consultations.	Beauvais - Quartier Argentine (Maison des familles)

**Description de l'action**

Les consultations familiales sont encadrées par deux thérapeutes familiaux (un homme et une femme), afin d'avoir une double perception et offrir aux usagers un double support identificatoire. Ce travail est référencé à l'approche systémique, qui privilégie la dimension globale et contextuelle des problématiques.

Chaque séance dure de 1h00 à 1h30 et nécessite un quart d'heure de préparation entre les thérapeutes avant chaque consultation, ainsi qu'un débriefing et compte-rendu de 15 à 30 minutes après chaque entretien familial. Ainsi le temps de travail pour une consultation représente au minimum 2 heures pour chaque consultant.

Dès le démarrage des entretiens, l'objectif de travail est défini avec chaque membre de la famille pour arriver à un projet commun de changement. Les groupes multi-parentaux et/ou de mères favorisent les échanges d'expérience, les conseils entre parents, et induisent un impact pour tous les participants : il s'agit de l'apprentissage par analogie. Cette expérience de partage permet de souligner le potentiel de chacun et ainsi restaurer en partie l'estime de soi. Les groupes, encadrés par 2 intervenants, sont constitués de 9 à 10 parents maximum et durent 2 heures. L'expérience de 2017 (10 séances) a démontré que ces rencontres étaient tellement riches en émotions, qu'il est apparu évident de favoriser un nombre restreint de participants en facilitant l'écoute, le partage et le soutien mutuel. Ces interventions nécessitent 3h de travail par intervenant dont 1h de préparation et débriefing.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** pour assurer ces actions, l'association s'appuie sur la compétence de trois thérapeutes familiaux et d'un éducateur spécialisé, délégué du procureur. Une permanence téléphonique de 9 heures à 20 heures offre un accueil, une écoute et une réorientation si nécessaire vers le réseau partenarial de l'association. Les consultations familiales et les groupes de parole se déroulent sur rendez-vous, principalement le mardi et le jeudi après-midi, jours de permanences déjà effectifs à la Bulle.

**Moyens matériels :** locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Service parentalité du CCAS (réussite éducative et maison des familles), contrat local de sécurité, APCE, LFSM, France Victime 60, l'AFIB...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Bilan qualitatif de l'action réalisée.
- Indicateurs d'activité : tableau récapitulatif des actes et de leur durée.
- Évaluation continue effectuée avec les intéressés au début de chaque entretien, pour mesurer l'évolution.
- Évaluation mensuelle du travail avec les familles en interne (interview entre co-thérapeutes).
- Évaluation trimestrielle, sous forme de supervision à Paris.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Autres services extérieurs	14 000 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
		Etat (contrat de ville)	4 000 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 000 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1-N

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-N</b>	<b>SEJOUR D'AUTONOMISATION DES ADOLESCENTS POUR SE PROJETER VERS L'AVENIR</b>
D.S. n° 191347	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

### Finalités de l'action

#### Contexte :

Force est de constater que la réussite éducative est un point qui nécessite une attention particulière dans les quartiers prioritaires. Les adolescents sont souvent en manque de repères de vie en société. Par ailleurs, l'apprentissage est pour certains une corvée. Aussi, l'association Rosalie a décidé de proposer un séjour qui combine la découverte et qui favorise la prise d'autonomie des jeunes.

#### Objectif Général :

- Développer des actions de bénévolat avec des 13-16 ans pour qu'ils reprennent en main leur parcours,
- Contribuer à la réussite éducative d'adolescents en difficultés scolaires par la poursuite de l'ouverture culturelle et un accompagnement individualisé selon leurs besoins,
- Développer et valoriser leurs capacités pour gérer et vivre ce séjour en semi-autonomie .

Public visé	Localisation de l'action
Le public bénéficiaire est constitué de jeunes âgés de 13 à 16 ans, habitants du quartier Argentine dont les familles cumulent des difficultés. 14 sont concernés par ce projet en un groupe.	Beauvais – Quartier Argentine pour la préparation et séjour à l'extérieur de Beauvais

### Description de l'action

Le public adolescent est un public volatile, qui nécessite souvent une approche particulière.

La méthode retenue pour mettre en place ce séjour ado est la suivante :

- Rencontre une fois par semaine pour échanger avec les jeunes, les mobiliser sur des actions citoyennes.
- Constitution d'un groupe de volontaires pour des actions de solidarité (collecte, visite de personnes âgées...).
- Stage sur deux journées ou quatre après-midi pour choisir le lieu et le type d'hébergement de ce séjour éducatif et favoriser la semi-autonomie des jeunes dans la gestion en amont de l'hébergement, des repas, des visites et le déroulement du séjour.

Ce séjour se déroulera pendant les vacances estivales 2019 sur la côte méditerranéenne, et concerne environ 14 jeunes qui pourront être orientés par les partenaires sociaux (MDS, IFEP par exemple).

### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : bénévoles et salariés de l'association.

Moyens matériels : locaux, véhicule de l'association.

### Partenariat mobilisé

Etat, centres sociaux, Ville de Beauvais (service enfance), Mairie de quartier, Médiathèque, CAF, collège Baumont, Maison départementale de la solidarité, équipe de prévention IFEP.

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Qualité de relation dans le groupe et continuité dans l'engagement bénévole sur le quartier auprès des personnes âgées et en précarité,
- Progression dans la qualité de la réalisation personnelle du carnet de voyage,
- Respect des règles posées pour le déroulement du séjour
- Capacité à tenir les responsabilités prises dans la préparation, le déroulement et la restitution de ce séjour.

### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Achats	4 650 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Services Extérieurs	7 290 €	CAF de l'Oise	4 400 €
Autres services extérieurs	1 000 €	Agence de services et de paiement	570 €
Charges de personnel	1 460 €	Autres produits de gestion courante	1 250 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 500 €	Produits financiers	380 €
		Vente de produits, prestations de service	800 €
		Contributions volontaires en nature	1 500 €
		Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 900 €</b>

<b>Action 1-1-0</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS A LA SCOLARITE DE LEURS ENFANTS</b>
D.S. n° 164170	Maîtrise d'œuvre : Association FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

### Finalités de l'action

#### Contexte :

Cette action s'inscrit dans le dispositif de la CAF, « CLAS » (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), dispositif de soutien à la fonction parentale. La demande d'accompagnement est exprimée d'une part par les opérateurs externes (écoles, structures de loisirs, administration) et d'autre part par les familles qui souhaitent mieux comprendre la vie scolaire, dans un environnement mal ou peu connu d'elles, afin de pouvoir à leur tour encourager leur enfant et l'accompagner en comprenant l'ensemble des institutions.

#### Objectif Général :

- Accompagner les familles ne maîtrisant pas le français ou n'ayant pas tous les repères économiques et sociaux pour comprendre le fonctionnement de l'école et la scolarité de leur enfant,
- Renforcer les liens famille/système éducatif/institution,
- Aider à la prise de confiance des parents de leur place dans l'accompagnement de leur enfant,
- Favoriser l'échange entre l'enfant, les parents et l'école.

Public visé	Localisation de l'action
40 (parents – enfants) en quartiers prioritaires	Beauvais - quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine

### Description de l'action

L'action se déroulera sur l'année scolaire, et comprendra :

- l'accueil des parents pour des informations collectives ou individuelles,
- l'accueil des enfants pour du soutien scolaire.

### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une responsable, ancienne directrice d'établissement, accompagnée d'une salariée à temps partiel et de 5 bénévoles,

Moyens matériels : locaux de l'AFIB (ville de Beauvais), locaux des établissements.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Education nationale, Département de l'Oise, CAF, DRJSCS, ...

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Feuilles de présence, rencontres avec l'Education nationale, assiduité, participation des parents aux conseils de classe.

### Plan de financement prévisionnel

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	2 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	1 980 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	1 700 €	Département de l'Oise	6 280 €
Charges de personnel	15 500 €	Ville de Beauvais	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	27 000 €	CAF de l'Oise (CLAS)	10 000 €
		Autres produits	400 €
		Contributions volontaires en nature	27 000 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>48 680 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>48 680 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-1 - Réussite éducative - Parentalité



1-1-P

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-1-P</b>	<b>MISE EN PLACE DE DEUX SEJOURS DE RUPTURE A DOMINANTES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES POUR LES JEUNES DECROCHEURS SCOLAIRES ET SOCIAUX</b>
D.S. n° 184975	Maîtrise d'œuvre : Collège Jules MICHELET

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société, sont des missions de l'école. C'est pourquoi la lutte contre le décrochage scolaire est une priorité de l'Éducation nationale.

**Objectif Général :**

- Améliorer le taux de réussite éducative des élèves issus des quartiers de la politique de la ville et limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'éducation et en renforçant les liens entre milieu scolaire et milieu professionnel,
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaires en accompagnant les élèves dans leur scolarité et en organisant des actions de détection des élèves en situation de décrochage,
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation,
- Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés à la récidive en agissant en direction des jeunes exposés aux risques de délinquance, en prévenant les risques de basculement, la récidive et la réitération d'infractions pénales.

Public visé	Localisation de l'action
L'action s'adresse à une quarantaine d'adolescents des collèges de Beauvais repérés dans les établissements et présentant des signes de fragilité, d'absence et de comportement inadapté. Le dispositif peut accueillir autant de filles que de garçons. Le public généralement en cours de marginalisation scolaire (décrocheurs scolaires) et donc sociale à terme (absentéisme).	Ce dispositif est implanté au centre de Beauvais, au collège Jules Michelet et permet d'accueillir des jeunes de tous les collèges de la ville. Les séjours se dérouleraient en montagne et en Baie de Somme.

**Description de l'action**

L'action se déroulerait sur deux périodes de l'année civile 2019.  
 Une première période de prise en charge de vie jeunes sur sept semaines avec comme point d'orgue, l'organisation d'un séjour à la montagne. Dans un second temps, avec un groupe de dix autres jeunes, l'organisation d'un séjour en Baie de Somme.  
 Pendant chaque période, l'intention serait de réfléchir, construire et faire vivre à ces jeunes une expérience " hors les murs " différente, innovante de toutes les autres pratiques de classe. Toutes les étapes de ce projet sont autant de pistes pédagogiques motivantes pour amener les jeunes vers le travail et la réussite.  
 Exemples:  
 - Maths , calculs des coûts (proportionnalité , règle de trois, écriture fractionnaire...), des distances (conversion..),  
 - Français , rédaction d'un carnet de séjour (road book d'une vingtaine de pages ...),  
 - Géographie : études des différents milieux , impact de l'homme sur l'environnement.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : ce dispositif est piloté par un chef d'établissement, les autres principaux participent activement à son bon fonctionnement. Un enseignant-coordonnateur, une équipe de vie scolaire du dispositif composée de deux personnes à mi-temps. Des intervenants enseignants de tous les collèges du Beauvaisis , un partenariat efficace avec la PJJ, le CD de l'Oise et structures médico-sociales.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Ville de Beauvais, établissements scolaires de Beauvais, PJJ, structures médico-sociales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Proposer des activités innovantes, motivantes servant de support aux apprentissages et déclencher l'envie et le goût de l'effort scolaire,
- Positionner les jeunes dans la réflexion, la construction et la réalisation d'un projet d'envergure,
- Nombre de jeunes accueillis et ratio (présence/absence) sur la session,
- Engagement des familles, présence au rendez-vous, accompagnement du jeune en cas d'orientation, présence le jour du départ (confiance),
- Permettre une rupture nécessaire temporaire avec le milieu familial, s'engager dans un projet d'activités originales, s'adapter à de nouvelles conditions (vie quotidienne, météo, environnement...), présence au départ du séjour,
- S'engager, réussir et valoriser les réussites pour gagner en estime de soi. Evaluation qualitative de l'action dès le retour du séjour,
- Reprendre une vie scolaire : devenir des jeunes (années n, n+1, n+2, n+3...), diplôme national du Brevet, orientations post-collège...

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	6 200 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville))	2 410 €
Services extérieurs	1 200 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	30 963 €	Région Hauts de France	1 000 €
Autres charges de gestion courante	435 €	Etat (Education nationale)	30 963 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 300 €	FSE	990 €
		Autres produits de gestion courante	435 €
		Contributions volontaires en nature	1 300 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40 098 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 098 €</b>

**Action 1-1-Q**

### UN CENTRE CULTUREL AU COEUR DU QUARTIER, UNE FORCE POUR LE VIVRE ET ETRE ENSEMBLE : LA COHESION SOCIALE

D.S. n° 164233

Maîtrise d'œuvre : Association CULTURELLE ARGENTINE (ASCA)

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

La société d'aujourd'hui laisse peu de place à la création, à l'expression et à la valorisation personnelle. Le fait de participer à une activité dans laquelle les jeunes et les familles peuvent s'exprimer contribuera à leur ouverture d'esprit, à devenir acteurs de leurs loisirs et à favoriser la dynamique des quartiers.

Par ce projet, l'ASCA souhaite répondre aux critères spécifiques de la cohésion sociale, en particulier la réussite éducative et la parentalité. En proposant des ateliers SLMA, de l'éducation à l'image et en étant le partenaire de H2O, l'ASCA contribue à la réussite éducative et à la valorisation personnelle des enfants et des adolescents. Le Biberon Festival, grâce aux spectacles, ateliers et informations, permet aux parents d'avoir un temps d'échange privilégié avec leurs enfants (de moins de 3 ans). Il permet également aux familles de questionner leur rôle de parent.

##### Objectif Général :

- Favoriser la réussite éducative,
- Soutenir la parentalité.

#### Public visé

2 860 personnes, dont 1 428 des quartiers prioritaires, de la petite enfance aux parents.

#### Localisation de l'action

Beauvais – Quartier Argentine

#### Description de l'action

Dans le cadre du pilier de la cohésion sociale, quatre projets seront présentés, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019 :

- 1/ les soirées et ateliers slam : « quand dire c'est faire », organisées en partenariat avec l'association de slam beauvaisienne « Rimes croisées »,
- 2/ la fête de la science, en partenariat avec H2O et la médiathèque,
- 3/ les ciné-jeunes (ciné « Boutchou pour les moins de 3 ans, ciné-papote pour les moins de 12 ans, ciné-tchatte avec l'IFEP, réalisation d'un court film avec les jeunes du Cit'Ado),
- 4/ le biberon festival.

Le public est sensibilisé par des rencontres avec les groupes constitués en février pour la petite enfance. Pour chaque action, une convention est établie, dans laquelle sont stipulés les engagements de chacun et notamment les actions de sensibilisation. Il est par ailleurs entendu que les projets menés doivent valoriser mutuellement les actions des partenaires. Les ateliers participatifs permettent aux publics de s'associer à l'action et d'en être acteurs. L'ASCA est en refonte de son projet éducatif et met en place, pour cela, une équipe de relations publiques fortes en direction des publics.

#### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : l'équipe de l'ASCA, des artistes, des techniciens, des prestataires, des équipes d'animateurs des associations partenaires.

Moyens matériels : locaux et des moyens techniques de l'ASCA (une salle de concert, une salle de cinéma et une salle dédiée à l'image).

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, les associations des quartiers, l'IFEP, Rimes croisées, la Ludoplanète, PJJ, PMI, crèches et RAM,

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Quantitatif : un bilan des fréquentations est fait après chaque action, et comparé aux effectifs attendus,
- Qualitatif : un bilan est établi avec les partenaires pour estimer la pertinence des projets et si les effets attendus ont été réalisés,
- La satisfaction des participants, des partenaires et de l'équipe encadrante, le nombre de participants,
- Des réunions régulières sont organisées avec les encadrants de chaque projet avant, pendant et après sa réalisation,
- Des restitutions sont prévues à la fin de chaque projet, dans lesquelles les bénéficiaires s'exprimeront sur leur satisfaction.

#### Plan de financement prévisionnel

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	34 213 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	17 000 €
Services extérieurs	1 000 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	11 671 €	Etat (Culture + FONJEP)	4 543 €
Impôts, taxes	641 €	Région Hauts de France	5 102 €
Charges de personnel	10 770 €	Ville de Beauvais	12 539 €
Emploi des contributions volontaires en nature	6 477 €	Département de l'Oise	3 183 €
		Vente de produits, prestations de services	4 342 €
		Autres produits (SACEM, CNV)	1 870 €
		Contributions volontaires en nature	6 483 €
		Ressources propres	2 710 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>64 772 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>64 772 €</b>

*Thème :*  
*1-2 - « Santé »*

<i>1-2-A</i>	<i>Prévention des comportements à risques chez les jeunes</i>	<i>SATO</i>
<i>1-2-B</i>	<i>Un esprit sain dans un corps sain</i>	<i>No Made</i>
<i>1-2-C</i>	<i>Prévention santé, sport et insertion</i>	<i>ASPLO 80</i>
<i>1-2-D</i>	<i>Rallye santé à Beauvais</i>	<i>CIDFF</i>

<b>Action 1-2.A</b>	<b>PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES CHEZ LES JEUNES</b>
D.S. n° 213989	Maîtrise d'œuvre : SERVICE D'AIDE AUX TOXICOMANES DE L'OISE (S.A.T.O.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'action du SATO auprès des jeunes a été mise en place à la suite d'une demande des partenaires et des pouvoirs publics, pour permettre le traitement des addictions de ce public particulier. A ce titre, le bilan du Fusain Ailé sur ces dernières années permet de penser que l'essentiel des jeunes s'adresse au point écoute pour des problèmes relatifs aux fragilités psychologiques caractéristiques de la crise d'adolescence. Ce point d'écoute, bien que généraliste, porte une attention toute particulière aux conduites addictives (stupéfiants entre autres), ces conduites représentant 75% des interventions. Le but de cette action est d'être un secours immédiat, un lieu d'écoute et de soutien, pour les jeunes adoptant des conduites à risque.

**Objectif Général :**

- Prévenir les conduites à risque et les conduites addictives des jeunes reçus,
- Orienter le public vers les structures professionnelles adaptées,
- Développer des actions de prévention et de sensibilisation auprès du public jeune dans les établissements scolaires,
- Être un relais pour le Parquet concernant la mesure de rappel à la loi, notamment pour les usagers de cannabis,
- Aider les familles en difficulté avec leurs enfants, notamment face à l'usage de stupéfiants ou aux addictions sans produit : jeux, internet, etc.

Public visé	Localisation de l'action
Adolescents et jeunes majeurs en difficulté, principalement le public 15-25 ans, parents des jeunes en contact avec le Fusain Ailé et leur entourage.	Beauvais - Local du Fusain Ailé – 5 boulevard Aristide Briand

**Description de l'action**

Dans le cas d'une venue volontaire du jeune

Il s'agit dans ce cas, la plupart du temps, d'orientations par l'Education nationale, les parents, les médecins... Les jeunes sont alors reçus au plus vite en entretien individuel par un éducateur ou un psychologue. Le rôle du Fusain ailé est essentiellement celui de « passeur de crise », le but étant d'apporter une écoute immédiate et individualisée afin d'inscrire le jeune dans une dynamique de réduction d'usage de stupéfiants (80% des jeunes venant pour des raisons de consommation de cannabis). Lorsque le jeune est mineur, le Fusain ailé travaille aussi avec la famille pour laquelle il joue un rôle de support : entretiens avec les enfants et parents ensemble ou séparément.

Dans le cas d'une orientation judiciaire

Les jeunes peuvent être orientés auprès du pôle prévention dans le cadre d'alternatives aux poursuites (le Fusain ailé met alors en place des stages de citoyenneté ou des rappels à la loi). Par ailleurs, le Fusain ailé intervient également en partenariat avec les structures travaillant auprès de publics à risque (foyers, communauté éducative, maison de l'emploi et de la formation, PJJ, centres de formation, maison d'arrêt de Beauvais) afin de réaliser des actions préventives sur les conduites addictives.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** les accueils et les accompagnements sont réalisés au pôle prévention Fusain Ailé situé 5 boulevard Aristide Briand par l'équipe éducative composée d'un chef de service, d'une psychologue et d'une éducatrice spécialisée.

**Moyens matériels :** matériel de prévention des infections sexuellement transmissibles, brochures de prévention, intervenants extérieurs occasionnels.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, ARS – MILDT – Préfecture - TGI de Beauvais - P.J.J.- Éducation Nationale et établissements scolaires – MEF- ANPAA – JCLT– CAEP - Département de l'Oise – Boutique solidarité - structures de quartiers – médecins généralistes- IFEP

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Le rapport d'activité annuel et le bilan semestriel : ils comprennent la file active, la situation sociale, le type de produits consommés, le nombre d'actes et d'entretiens.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	3 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	14 000 €
Services extérieurs	16 100 €	Etat (MILDECA)	10 000 €
Autres services extérieurs	5 300 €	Organismes sociaux	99 520 €
Impôts, taxes	6 470 €	Vente de produits, prestations de service	2 000 €
Charges de personnel	92 550 €		
Dotation amortissements	1 300 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>125 520 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>125 520 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-2 - Santé



1-2.B

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-2.B</b>	<b>UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN</b>
D.S. n° 179834	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

### Finalités de l'action

**Contexte :**

Le projet que l'association No Made propose a pour but de répondre aux besoins de bien-être que les habitantes ont longtemps formulés lors des ateliers, mais aussi lors des événements auxquels l'association a participé.

**Objectif Général :**

- Permettre de sensibiliser les femmes à la diététique nutritionnelle pour elles et leurs familles,
- Permettre aux femmes d'entretenir leur corp,
- Favoriser la mixité sociale et culturelle,
- Proposer une tarification selon les revenus afin de permettre l'accès à la culture et aux loisirs aux personnes des quartiers prioritaires et aux revenus modestes.

Public visé	Localisation de l'action
Public issu des quartiers prioritaires. 30 personnes de 18 à 77 ans.	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine

### Description de l'action

L'association a développé depuis de nombreuses années une certaine expertise auprès des femmes de 18 à 77 ans pour le renforcement musculaire et la gymnastique.  
 Cette action a évolué avec le temps puisque depuis quelques années, il s'agit d'intervenir sur le bien-être des femmes. En effet, le projet s'articulera, comme en 2018, autour de cours de renforcement musculaire (à raison de 2 par semaine - mardi à Argentine et jeudi à la MJA), mais aussi autour d'actions de sensibilisation (nutrition, sophrologie, socio-esthétique...).

Les cours auront lieu sur le temps scolaire en matinée (mardi de 9h00 à 10h00 et jeudi de 9h30 à 10h30). Ainsi, les ateliers n'empiètent pas sur les contraintes quotidiennes des mamans. Par ailleurs, un lien a été fait avec 2 associations intervenant sur le territoire afin d'être en pleine complémentarité et d'établir le public cible de chacun des porteurs.

Moyens humains : personnel et bénévoles de l'association, intervention de sophrologues et diététiciens.

Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, centres sociaux, associations de quartier...

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Tableau de présence,
- Nombre de personnes touchées,
- Qualité des échanges avec les usagers,
- Assiduité des participantes.

### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	600 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	5 410 €	Autres produits de gestion courante	1 200 €
Charges de personnel	1 100 €	Produits financiers	610 €
Emplois des contributions volontaires en nature	3 000 €	Contributions volontaires en nature	3 000 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 810 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 810 €</b>

<b>Action 1-2-C</b>	<b>PREVENTION SANTE SPORT &amp; INSERTION</b>
D.S. n° 179218	Maîtrise d'œuvre : Association PROFESSION SPORTS ET LOISIRS 80 (A.P.S.L.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Il a été constaté que les plus défavorisés, dont les allocataires du RSA, consultent moins que la moyenne et rencontrent des barrières quant au maintien d'une bonne santé : manque de prévention, peur par rapport à leur situation, contraintes financières, méconnaissance du système-réseau de santé...  
 Autre constat, celui des comportements délétères associés à des situations de vie difficiles, où la santé et le bien-être ne sont pas des priorités.  
 L'APS, facteur de bien-être physique et mental, servira de support pour coordonner et valoriser l'action de prévention et d'information santé et d'accès aux soins, par la mise en place d'ateliers spécifiques sur la santé, l'hygiène alimentaire, la prévention.

Ce constat a été établi par les autorités de santé, les chargés d'insertion, les référents sociaux, les associations locales, ou bien encore les usagers eux-mêmes.

**Objectif Général :**

- déclencher une démarche de prise en charge des difficultés de santé et d'insertion sociale,
- améliorer l'autonomie de l'hygiène sportive et alimentaire des allocataires des minima sociaux,
- rendre les participants acteurs de leur insertion au sens général.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des QPV, souffrant d'une pathologie particulière, adultes en parcours d'insertion, sans domicile fixe, étrangers, demandeurs d'emploi, ... 30 personnes repérées par les travailleurs sociaux et associations locales.	Beauvais : quartiers Saint-Jean, Argentine

**Description de l'action**

Plusieurs actions sont prévues, visant à aider à l'insertion et à la réinsertion des allocataires des minima sociaux avec l'activité sportive et la santé comme supports :

- 1/ mise en place d'une séance hebdomadaire d'activité physique encadrée par un éducateur sportif,
- 2/ mise en place d'un atelier par trimestre sur l'équilibre alimentaire : diététicienne (3 ateliers/an),
- 3/ relais et diffusion des informations des campagnes nationales de prévention sur des thématiques de santé en lien avec la nutrition, le cancer, le tabac, l'alcool...,
- 4/ proposition d'accompagnement individuel aux allocataires vers une structure-relais en fonction de leurs besoins (réfèrent social, bilan de santé, association ...

La programmation de l'APS et des intervenants extérieurs se fait en concertation avec le groupe et en fonction des besoins repérés.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : en interne : chargée en développement, éducateurs sportifs, comptable et bénévoles – en externe : professionnels de santé, de l'insertion, associatifs.

Moyens matériels : bureaux, matériel informatique et bureautique, vidéoprojecteur, logiciels et applications web spécifiques avec suivi des présences, des tests et suivis individuels, matériel sportif adapté, véhicule utilitaire, expositions, flyers, documentation et vidéos : PNNS, CPAM (Ameli), INPES (IREPS), salle de réunion et/ou salle polyvalente de la Ville de Beauvais, cuisine collective.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, CCAS, Région Hauts de France, Département de l'Oise, ARS, Picardie Habitat, BGE, Pôle emploi, associations de quartier ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- APS : nombre de séances réalisées, nombre de personnes présentes, évolution des capacités physiques (tests),
- Santé : nombre de séances, thématiques, pourcentages de certificats médicaux, nombre de suivis, nombre de bilans de santé, amélioration de l'équilibre alimentaire (test habitudes),
- Insertion : nombre de suivis, nombre d'accompagnements,
- Bilans trimestriels sur les 3 thématiques avec les outils d'évaluation interne, suivi des bénéficiaires à la demande du chargé d'insertion / réfèrent social / structure, bilans intermédiaires à la demande des partenaires financiers ou autres,
- L'application Web mise en place depuis le 1/09/2016 avec un Webmaster sera remaniée et simplifiée en 2019.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	550 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	1 430 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	2 570 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	6 450 €	Etat (ARS)	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 350 €	Contributions volontaires en nature	1 350 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 350 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 350 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-2 - Santé



1-2.D

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-2.D</b>	<b>RALLYE SANTE A BEAUVAIS</b>
D.S. n° 188609	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'OISE (C.I.D.F.F.)

### Finalités de l'action

#### Contexte :

Les CIDFF ont une mission d'intérêt général. Ils disposent d'un agrément confié par l'Etat pour permettre l'accès aux droits des femmes et favoriser l'égalité femmes / hommes. Cette mission s'entend dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, professionnels, sociaux, ou familiaux.

#### Objectif Général :

- Permettre l'accès aux soins et à la prévention à un public en difficulté,
- Identifier le rôle et les missions des structures existantes sur Beauvais, que chacun est susceptible de solliciter en termes de prévention et de santé,
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et ainsi l'accès à la pleine citoyenneté.

Public visé	Localisation de l'action
15 personnes adultes (groupe mixte) en insertion	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean

### Description de l'action

L'action démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et cela pour une année.

Il s'agit d'organiser un rallye durant le deuxième semestre de l'année : visite de structures avec un groupe en insertion de l'association Itinér'Air ou de l'AFEC : le conseil départemental de l'Oise : médecin du Centre de Planification et Education Familiale et PMI (contraception, grossesse) - le SATO : prévention des toxico-manies - la Ligue contre le cancer : prévention des cancers - le UFSBD : prévention en matière d'hygiène bucco-dentaire (intervention d'un chirurgien-dentiste) - l'OPHS : dépistage IST sida, vaccinations gratuites - le Diab Beauvais : service de prévention du diabète à l'hôpital - l'ANPAA : prévention de l'alcoolisme - l'UFOLEP : activité sportive accessible à tous (à définir : marche nordique, gymnastique, ...).

Une mise en commun et un bilan sont réalisés avec les participants et les structures partenaires.

### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une chargée d'accueil et d'information polyvalente pour l'organisation, l'animation et l'évaluation du rallye et une directrice pour la partie administrative et financière.

Moyens matériels : mise à disposition d'une salle par les structures lors des visites.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Itinér'aire, AFEC de Beauvais, ligue contre le cancer, SATO, l'ANPAA, CPEF et PMI, UFSBD, OPHS, Hôpital de Beauvais, UFOLEP, GE PSL en Picardie

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de personnes touchées (nombre de participants, nombre de femmes, nombre de personnes venant des quartiers prioritaires, nombre de structures visitées, questions posées de la part du public, attentes et ressentis suite au rallye),
- Assiduité des participantes, bilan oral des participants à la fin de l'action,
- Qualité des échanges entre participantes,
- Qualité des intervenantes – point entre l'équipe en charge de l'action et la directrice- entretiens annuels.

### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Achat, prestations de services	34 €	Etat (contrat de ville)	2 250 €
Services extérieurs	48 €	Etat (poste FONJEP)	251 €
Autres services extérieurs	650 €	Ressources propres	829 €
Impôts et taxes	48 €		
Charges de personnel	2 550 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 330 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 330 €</b>

*Thème :*

*1-3 - « Accès aux droits  
et prévention de la délinquance »*

1-3-A	Permanences d'aide et d'information aux victimes d'infractions pénales	France victimes 60
1-3-B	Service accueil et information des personnes en difficulté, et particulièrement les femmes et les populations immigrées	CIDFF
1-3-C	Accueil de jour pour femmes victimes de violences « Entr'elles » de Beauvais	Entr'aide SAMU Social
1-3-D	Consultations psychologiques pour la prévention et le traitement des difficultés intra-familiales	LFSM
1-3-E	Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales et familiales - Espace clinique	LFSM
1-3-F	Chantiers jeunes éducatifs	Ecume du jour
1-3-G	Accompagnement des publics jeunes placés sous main de justice	MEF du Grand Beauvaisis
1-3-H	Prévention spécialisée	IFEP
1-3-I	Accompagnement renforcé et prévention de la récidive	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
1-3-J	Travailleur social en commissariat	Ville de Beauvais

# Contrat de Ville - Programmation 2019



## 1-3 - Accès aux droits et prévention de la délinquance

1-3.A

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-3-A</b>	<b>PERMANENCES D'AIDE ET D'INFORMATION AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES</b>
D.S. n° 176936	Maîtrise d'œuvre : Association FRANCE VICTIMES 60

**Finalités de l'action**

**Contexte :**  
 Depuis 1998, la présence de l'association France VICTIME 60 (anciennement AIDE AUX VICTIMES) dans les quartiers prioritaires de la ville permet d'assurer un service de proximité auprès des habitants victimes ou parties civiles dans une procédure pénale. En outre, les personnes victimes se présentant au commissariat de police pour porter plainte ou déposer une main courante sont parfois démunies et désorientées. Aussi, la présence sur place de l'association Aide aux victimes 60 permet aux services de police, mais également à l'intervenante sociale et à la psychologue du commissariat, d'orienter ce public vers l'association pour effectuer une aide immédiate.

**Objectif Général :**

- Accueil, écoute et information des victimes sur leurs droits, accompagnement juridique au cours de la procédure pénale,
- Aide à la constitution de partie civile et au recouvrement des dommages et intérêts,
- Soutien psychologique aux victimes,
- Orientation si nécessaire vers les institutions et partenaires associatifs, formation et information auprès des partenaires de l'association,
- Participation aux actions ponctuelles de sensibilisation (colloques, débats...). Ces actions répondent à un besoin de prise en charge des victimes d'infractions pénales, qu'elles aient déposé plainte ou non et notamment la prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Le cas échéant, prise en charge des victimes d'actes terroristes et "événements collectifs graves" (débriefing collectif, soutien "post immédiat" et renforcé).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Toute personne (majeure ou mineure) victime d'une infraction pénale, qu'elle ait ou non porté plainte.	Beauvais et son agglomération – Quartiers prioritaires de Beauvais – Centre hospitalier de Beauvais.

**Description de l'action**

L'association assure une prise en charge de la victime tant sur le plan juridique (renseignements, préparation aux audiences, accompagnement aux audiences, récupération des dommages et intérêts, orientation vers les avocats, orientation lorsque cela est nécessaire vers d'autres associations), que sur le plan psychologique (prise en charge et accompagnement durant la procédure).

Concernant les permanences juridiques : accueil et information avec ou sans rendez-vous. Les personnes prennent contact avec l'association soit directement au Palais de Justice, soit aux permanences sur les quartiers ou au commissariat central.

Concernant les permanences psychologiques : sur rendez-vous sauf pour des cas particuliers pour lesquels il existe le besoin d'une prise en charge immédiate. Ces entretiens se déroulent au siège de l'association (au Palais de Justice).

Par ailleurs l'association conduit des formations et informations auprès des partenaires, le pilotage du protocole d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales, la réception et le traitement des fiches "information" des médiateurs de tranquillité publique.

Permanences sur les quartiers politiques de la Ville :

- les lundis et vendredis AP au commissariat de Beauvais
- les mercredis et vendredis AP à la Maison des familles la Bulle
- le vendredi matin à la MSIH
- le jeudi matin à la Maison des Usagers du Centre Hospitalier.

Pour 2019, les actions suivantes sont projetées :

- projet de mise en place d'un groupe de paroles pour femmes victimes de violences conjugales, en lien avec la psychologue du CHB,
- projet de mise en place d'un accueil et d'entretien de soutien psychologique à la Maison des familles le lundi matin.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une équipe de professionnels diplômés et spécialisés dans l'écoute et le soutien des victimes, composée de deux juristes et d'une psychologue. Afin d'actualiser leurs connaissances, ces professionnelles sont régulièrement formées. Appui administratif (directeur et accueillante-secrétaire). Accueil avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi au TGI de Beauvais.

Moyens matériels : mise à disposition de locaux par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais (service prévention, police municipale, correspondants de jour), TGI de Beauvais, préfecture de l'Oise, Département de l'Oise, police nationale, CIDFF, établissements scolaires, associations de quartier, intervenante sociale et psychologue au commissariat, bailleur social.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Dossier individuel établi pour chaque situation,
- Compte rendu d'activité sur chaque procédure (accompagnement des victimes, démarches entreprises)
- Nombre de victimes accompagnées + nature de l'accompagnement réalisé (juridique, psychologique) + répartition par permanence.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	50 000 €
Services extérieurs	6 400 €	Etat (FIPD + Justice)	86 000 €
Autres services extérieurs	12 400 €	Département de l'Oise	7 500 €
Impôts, taxes	2 700 €	OPAC	670 €
Charges de personnel	126 750 €	Autres produits de gestion courante	180 €
Dotations aux amortissements	800 €	Vente de produits, prestations de service	1 800 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>150 150 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>150 150 €</b>

<b>Action 1-3-B</b>	<b>SERVICE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES PERSONNES EN DIFFICULTE, ET PARTICULIEREMENT LES FEMMES ET LES POPULATIONS IMMIGREES</b>
D.S. n° 188578	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Finalités de l'action			
<p><b>Contexte :</b> Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Oise (antenne de Beauvais) est un pôle ressource pour les Beauvaisiens et surtout les Beauvaisiennes qui ont besoin de soutien et de renseignements au sujet de leurs droits. Plus généralement, le CIDFF est une association qui milite pour le droit des femmes et contre les violences qui leur sont faites. Dans ce cadre, il apporte des réponses de proximité pour toutes les femmes en difficulté et notamment celles victimes de violences conjugales.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir et accompagner des personnes en difficulté, notamment les femmes confrontées à un problème de violence ou à une situation conflictuelle,</li> <li>- Informer gratuitement et confidentiellement, dans tous les domaines des droits et de la vie quotidienne,</li> <li>- Organiser des actions collectives d'information et de prévention,</li> <li>- Echanger avec les jeunes sur les sujets liés aux rapports filles / garçons et à la prévention des violences.</li> </ul>			
Public visé		Localisation de l'action	
Environ 550 personnes dont 1/3 résident en quartiers prioritaires, principalement des femmes (90%)		Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean et locaux de l'UDAF	
Description de l'action			
<p>Le CIDFF met en place des permanences d'information de proximité, au plus près des femmes et des familles en demande. Il assure une écoute attentive, adaptée, confidentielle et accompagne les personnes dans leur cheminement. Les informations données touchent tous les domaines du droit (droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit des biens, droit des étrangers...).</p> <p>Par ailleurs, des séances d'information collectives sont occasionnellement organisées sur les différents quartiers. Les thèmes abordés peuvent être sur le droit (droit des femmes, du travail, droits et devoirs réciproques), sur la lutte contre les violences, l'égalité ou encore la citoyenneté. Les interventions peuvent également se faire en milieu scolaire, lieu particulier de prévention, d'information et d'échanges.</p> <p>Enfin, depuis 2014, un rallye citoyen à destination des personnes en difficulté est mis en place par l'association. L'objectif de ce rallye est de faciliter l'accès au droit et à la citoyenneté par la visite de différentes structures de la ville (tribunal, association, préfecture, conseil départemental...).</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><b>Moyens humains :</b> une juriste pour la tenue des permanences et l'animation des actions collectives, une chargée d'accueil pour l'accueil physique et téléphonique au siège de l'association, appui du siège pour la partie administrative et financière (chargée d'accueil et directrice).</p> <p><b>Moyens matériels :</b> un bureau sur le quartier Saint-Jean (MSIH) les lundis et vendredis, un bureau au siège du CIDFF, à l'UDAF toute la semaine, un bureau de permanence sur le quartier Argentine (La Bulle) les mardis matin et jeudis, matériel informatique, Internet, imprimante, fax, ...</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, DRDF, ARS, centre hospitalier, services de police et de gendarmerie, associations de quartier, travailleurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion et de formation, Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis, travailleur social et psychologue au commissariat, MDS, établissements scolaires.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des statistiques annuelles et intermédiaires sont établies, afin d'avoir une vue d'ensemble sur le public reçu (le sexe, l'âge, le lieu d'habitation, les types de demandes, ...),</li> <li>- Des bilans d'activité et un rapport d'activité annuel sont rédigés. En outre, l'équipe se réunit régulièrement pour des échanges de pratiques (réunion départementale d'équipe),</li> <li>- Des questionnaires d'évaluation sont remis aux élèves, lors des interventions en milieu scolaire.</li> </ul>			
Plan de financement prévisionnel			Valorisation : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	813 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 750 €
Services extérieurs	3 830 €	Etat (contrat de ville)	18 000 €
Autres services extérieurs	6 463 €	Etat (DRDFE + Poste Fonjep)	15 449 €
Impôts, taxes	925 €	Autres produits de gestion courante	1 213 €
Charges de personnel	52 894 €	Fonds propres sur fonctionnement	19 263 €
		Ressources propres	250 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>64 925 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>64 925 €</b>

**Contrat de Ville - Programmation 2019**  
**1-3 - Accès aux droits et prévention de la délinquance**



1-3.C

PILIER N°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-3.C</b>	<b>ACCUEIL DE JOUR POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES – ENTR'ELLES de BEAUVAIS</b>
D.S. n° 217922	Maîtrise d'œuvre : ENTR'AIDE - SAMU SOCIAL DE L'OISE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le 3<sup>ème</sup> plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes prévoyait le financement de lieux d'accueil de jour dédiés aux femmes victimes de violences conjugales dans chaque département, de manière à ce qu'elles puissent disposer d'une structure de proximité ouverte quotidiennement et en accès libre.

Par ailleurs, la ville de Beauvais est particulièrement sensible à la question de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales. C'est dans ce cadre que le foyer d'accueil de jour Entr'elles a ouvert ses portes à l'espace Argentine en novembre 2013.

**Objectif Général :**

L'accueil de jours Entr'Elles pour femmes victimes de violences est un lieu de transition, d'échanges et de convivialité permettant aux femmes de rompre leur isolement et de recevoir dans un premier temps une aide et un soutien, sans démarche préalable.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 200 femmes victimes de violences conjugales issues de Beauvais ou de la communauté d'agglomération du Beauvaisis	Beauvais- Espace Argentine - 11, rue Morvan

**Description de l'action**

L'accueil de jour est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00, et reçoit les femmes victimes de violences conjugales de manière anonyme et gratuite.

Les femmes y sont écoutées et orientées dans leurs démarches vers les différentes associations et les services du département (médical, social, judiciaire...). Entr'elles accompagne également les femmes pour une mise à l'abri via les hébergements d'urgence du 115, et les aide pour la gestion de leur quotidien (accompagnement pour récupérer les affaires au domicile, contacts téléphoniques...).

Outre cet accompagnement individualisé, l'accueil de jour met en place des temps d'activités et d'ateliers programmés chaque mois. Ainsi l'atelier esthétique vise par exemple à travailler l'estime et l'image de soi afin que les femmes reprennent confiance en elles.

L'atelier cuisine permet quant à lui d'instaurer un échange de savoirs tout en libérant la parole et en réapprenant à partager. Des petits déjeuners sont également organisés pour favoriser l'instauration d'un climat de convivialité avec les femmes présentes.

Enfin, l'accueil de jour propose depuis l'année 2016 un service de domiciliation administrative pour permettre aux femmes victimes de recevoir leur courrier en toute sérénité.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** deux salariés permettent l'accueil de ces femmes en journée ainsi que leur accompagnement. Les moyens du SAMU social (association dont fait partie le foyer d'accueil de jour Entr'elles), comme la maraude et le partenariat avec le SIAZO, facilitent également le travail d'accompagnement.

**Moyens matériels :** un local est mis à disposition par la ville de Beauvais pour accueillir les femmes victimes de violences conjugales (à l'espace Argentine).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais (Service Prévention de la délinquance), assistante sociale du commissariat de police, commissariat de police, associations (France victimes 60, CIDFF), SIAZO, centre hospitalier de Beauvais, médecins généralistes...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Statistiques mensuelles transmises par mail, et annuelles durant le bilan de l'assemblée générale pour le rapport d'activité.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	6 134 €	Etat (FIPD)	23 000 €
Autres services extérieurs	2 700 €	Etat (DRDFE)	26 165 €
Impôts, taxes	2 000 €	Etat (DDCS - ARS)	25 000 €
Charges de personnel	72 331 €	Agence de services et de paiement	9 000 €
Dotations amortissements	500 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>86 165 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>86 165 €</b>

**Action 1-3-D**

**CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES POUR LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES DIFFICULTES INTRA-FAMILIALES**

D.S. n° 141812

Maîtrise d'œuvre : Association LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Certains parents sont en grande difficulté devant les conduites inciviles ou agressives de leurs enfants et n'entrent pas en contact avec les services institutionnels. Le manque de confiance engendre en effet des conduites d'évitement ou de rupture avec les institutions. Par ailleurs, lorsque leur situation sociale est fragilisée, ils n'assument pas ou plus leurs responsabilités parentales. Cette action vise donc à recréer le lien entre ces familles en difficulté et les institutions, mais aussi à responsabiliser les parents dans leur rôle.

**Objectif Général :**

- Répondre aux appels urgents des familles face aux conduites inciviles voire agressives de leurs enfants,
- Répondre aux appels des partenaires institutionnels confrontés à des situations problématiques,
- Assurer l'identification rapide des situations permettant de réintégrer ces familles dans le système institutionnel,
- Soutenir les familles dans leurs démarches, restaurer l'autorité parentale,
- Revaloriser les compétences parentales par une meilleure implication de chaque parent dans le règlement des difficultés de la famille (conflits, séparation, garde d'enfants).

**Public visé**

Les familles de tous les quartiers de Beauvais, de l'agglomération et les victimes de toutes les formes de violence physique et mentale : conjugales et familiales, sexuelles, scolaires.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Espace Argentine - 11, rue Morvan

**Description de l'action**

- Accueils individualisés sur rendez-vous avec un psychologue clinicien,
- Soutien psychologique pour chaque problématique (détection de la situation, réflexion sur les actions possibles à mener, travail de restructuration avec la famille),
- Travail sur la parentalité et la responsabilisation des parents, notamment lorsqu'il s'agit de familles monoparentales, souvent fragilisées,
- Relais auprès des institutions dès lors que la prise en charge est possible : orienter les familles après au moins 8 entretiens vers les partenaires institutionnels (CMP, Délégation Territoriale à la Solidarité du Beauvaisis, etc.) et après avoir évalué chaque situation de manière spécifique,
- Animations régulières de groupes de paroles de parents (minimum un groupe de parole mensuel avec participation régulière et possibilité d'intégrer de nouveaux membres au cours de l'année).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie, et au siège social de LFSM : gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi.

Moyens matériels : local mis à disposition par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (direction Prévention-Sécurité), les partenaires du Contrat Local de Sécurité, P.J.J., foyer ABEJ, Département de l'Oise, CAF, CMPP, P.N., établissements scolaires, bailleurs sociaux, réseau associatif, ADARS, CCAS, CIDFF, Sonacotra, ARS, justice, Aide aux victimes 60, intervenante sociale et psychologue au commissariat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Résultats quantitatifs attendus : toucher un maximum de familles, d'enfants-adolescents signalés lors des comités de veille de quartier et par les relations partenariales.
- Tenue de tableaux de bord mensuel, trimestriel et annuel pour les bilans.
- L'évolution, le changement de facteurs de personnalité (grille d'analyse individuelle : rigidité du caractère, égocentrisme, impulsivité, dysthymie, les capacités de lien, attachement, maîtrise, rapport à l'altérité, rapport aux éprouvés, capacité à l'autocritique, prise en compte des besoins des enfants....).

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	55 000 €
Services extérieurs	3 700 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	12 500 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 111 €
Impôts, taxes	3 500 €	Département de l'Oise	10 000 €
Charges de personnel	85 800 €	CAF	11 000 €
		Autres produits de gestion courante	5 000 €
		Ressources propres	5 889 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>106 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>106 000 €</b>

**Contrat de Ville - Programmation 2019**  
**1-3 - Accès aux droits et prévention de la délinquance**



1-3-E

PILIER N°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-3-E</b>	<b>ATELIERS D'EXPRESSION POUR ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES - ESPACE CLINIQUE</b>
D.S. n° 144756	Maîtrise d'œuvre : Association LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les violences conjugales et intra-familiales constituent une priorité de l'Etat depuis plusieurs années. A ce titre, de nombreuses actions agissent en faveur des victimes de violences conjugales. Or, les répercussions d'une telle violence ne touchent pas uniquement la victime directe mais également les enfants. C'est pourquoi la Ligue Française pour la Santé Mentale a mis en place des ateliers d'expression destinés aux enfants exposés aux violences conjugales.

**Objectif Général :**

- Aider psychologiquement les enfants et les adolescents ayant été témoins ou victimes de violences conjugales et intrafamiliales, voire sexuelles.
- Habilitier les enfants et les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance, demander de l'aide à des adultes de confiance, rompre le silence.
- Apprendre qu'il y a des solutions non violentes pour régler les conflits.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
10 à 15 enfants de 7 à 14 ans, victimes ou exposés aux violences conjugales ou intrafamiliales.	Beauvais - Espace Argentine - 11, rue Morvan

**Description de l'action**

La thérapie de groupe met l'accent sur les caractéristiques suivantes :

- Créer un climat sûr et chaleureux dans lequel les enfants s'amuse (supports marionnettes ou collages photos, ou contes, théâtre, etc), en plus de faire face à leurs expériences,
- Habilitier les enfants et les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance,
- Planifier la sécurité pour des refuges en lieu sûr et demander de l'aide à des adultes de confiance et aux services d'urgence,
- Rompre le silence, et faire part de certains de leurs sentiments et de leurs expériences,
- Apprendre à définir et à nommer les diverses formes de violence dont ils sont témoins,
- Apprendre qu'il y a des solutions non violentes pour régler les conflits (aspect transmission),
- Apprendre des façons non violentes et non agressives d'exprimer la colère et d'autres sentiments.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie, et au siège social de LFSM : gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi.

**Moyens matériels :** local mis à la disposition de la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, association Jean de la Lune, services sociaux du Département de l'Oise, PJJ, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Repérage par grille de Holden qui évalue la gravité de la situation selon le degré d'exposition aux violences conjugales physiques,
- Grille sur les conséquences de l'exposition,
- Evaluation des items ayant « bougé » après cette approche d'expression de groupe - grille d'observation jointe aux bilans 2016 et 2017,
- Tenue de tableaux de bord mensuel, trimestriel et annuel pour les bilans.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	350 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	700 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	1 430 €	Département de l'Oise	3 000 €
Charges de personnel	8 670 €	Autres produits de gestion courante	150 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 150 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 150 €</b>

<b>Action 1-3-F</b>	<b>CHANTIERS JEUNES EDUCATIFS</b>
D.S. n° 186645	Maîtrise d'œuvre : Association L'ECUME DU JOUR

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Pendant les vacances, certains jeunes désœuvrés ont besoin d'occupations constructives, d'activités qui les valorisent et leur permettent de s'investir, de partager avec d'autres, d'expérimenter la construction collective et la vie en groupe autrement qu'à l'école ou dans leur foyer d'hébergement (notamment pour les jeunes issus des structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

**Objectif Général :**

- Favoriser la capacité à vivre et à travailler en groupe, à construire un projet collectif,
- Favoriser l'insertion sociale,
- Mobiliser les jeunes sur un travail d'expérimentation, de construction et un travail artistique,
- Ouvrir les jeunes à la problématique de l'environnement,
- Travailler sur l'aménagement et l'embellissement d'un espace utilisé au quotidien,
- Permettre et faciliter la découverte d'une pratique culturelle et de lieux.

**Public visé**

Jeunes bénéficiaires âgés de 12 à 17 ans et adultes bénévoles de 18 ans à 77 ans : jeunes issus des quartiers prioritaires, jeunes suivis par des services éducatifs et/ou judiciaires, jeunes en rupture avec le système scolaire, jeunes adultes en insertion sociale ou professionnelle.

**Localisation de l'action**

Beauvais :  
 - L'Écume du jour  
 - Le jardin partagé situé sur les hauteurs de Saint-Jean

**Description de l'action**

1. En amont, une préparation est effectuée entre les animateurs.trices et les personnes ressources, pour lister les besoins ainsi que les divers domaines à explorer.
2. Un temps de rencontre avec le jeune à l'EDJ pour lui faire découvrir le lieu, lui expliquer le déroulement, procéder à son inscription. Cet échange souligne au jeune l'importance de la démarche ainsi qu'aux parents et aux éducateurs.trices. Le jeune s'engage sur toute la semaine du chantier ce qui permet une meilleure cohésion dans le groupe et l'aboutissement de la réalisation collective.
3. La première matinée est un moment de tissage de liens entre les participant.e.s. La planification des temps collectifs (les propositions, les règles de vie, les menus et courses de la semaine, la confection des repas...) permet d'harmoniser la semaine. Tout au long du chantier le choix des tâches est libre, elles sont effectuées en binôme pour une découverte de l'autre et un enrichissement des connaissances techniques. Une nouveauté sera proposée cette année avec 3 semaines sur 5 en lien avec le culturel, la santé et la citoyenneté.
4. Sur la semaine, chaque jeune prend une place sur les tâches confiées, découvre, propose, transmet et échange son savoir. Cela lui permet d'être force de propositions, d'expérimenter, d'avoir le droit à l'erreur et d'oser demander quand il/elle ne sait pas. Les journées de chantier se finissent par un bilan oral qui permet d'évaluer les réussites et les échecs, de résoudre les soucis, d'y apporter des solutions collectives et de planifier les tâches à entreprendre ou à finir le lendemain. La semaine se termine par un goûter avec l'accueil des parents, des éducateurs et des proches, afin de valoriser l'implication fournie.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** animateurs.trices, personnes ressources bénévoles, intervenant.e.s extérieur.e.s et partenaires locaux accueillant des jeunes.

**Moyens matériels :** outils de bricolage, jardinage, ressources pédagogiques, transports.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (service social et service Prévention-Sécurité), Etat, services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; le Fusain Ailé, la résidence jeunes et le foyer des jeunes travailleurs, le centre d'accueil des demandeurs d'asile de St Jean...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

**Indicateurs**

Nombre de jeunes inscrits, implication des jeunes dans les animations proposées lors du chantier, prise d'initiatives des participant.e.s, assiduité, ponctualité, respect des engagements et des règles de vie, comportement citoyen dans le groupe, qualité et amélioration des dialogues et relations entre filles et garçons et entre les générations, capacité des jeunes à réaliser une activité du début à la fin, qualité et esthétique des travaux réalisés, intérêt pour de nouvelles connaissances et méthodes de jardinage, bricolage et valorisation de matériaux recyclés, implication de certain.e.s jeunes au jardin partagé et dans des projets à l'Écume du jour (Réseau d'échanges réciproques de savoirs, groupe cuisine, soirées à thème,...), implication de certain.e.s jeunes dans des collectifs de réflexions et de préparation en amont des actions, nombre et diversité des savoirs échangés.

**Méthodes**

Bilans réguliers individuels et collectifs lors des chantiers, recensement des échanges de savoirs réalisés lors des chantiers, observations des relations entre les participant.e.s, analyse du déroulement des chantiers (bilans de l'animateur/trice, des personnes ressources et des jeunes).

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	1 450 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	650 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	10 108 €
Impôts, taxes	1 100 €	Contributions volontaires en nature	6 000 €
Charges de personnel	12 608 €		
Emploi des contributions volontaires en nature	6 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 108 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 108 €</b>

**Contrat de Ville - Programmation 2019**  
**1-3 - Accès aux droits et prévention de la délinquance**



1-B.G

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-3-6</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS JEUNES PLACES SOUS MAIN DE JUSTICE</b>
D.S. n° 177665	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les jeunes mineurs et majeurs placés sous main de justice en milieu ouvert ou fermé doivent pouvoir accéder aux différentes prestations liées aux dispositifs d'insertion professionnelle et sociale. L'ouverture du centre pénitentiaire de Beauvais en 2015 a, en outre, renforcé ce besoin. Ainsi, la mise en place d'une structure appropriée telle que la MEF permet de répondre à ces besoins. L'accompagnement dont les jeunes sous main de justice peuvent bénéficier, notamment dans la recherche d'emploi, est un élément indispensable à leur réinsertion sociale, évitant ainsi les risques de récidive.

**Objectif Général :**

- prévenir la récidive des publics déjà connus de l'autorité judiciaire et faisant l'objet d'un suivi dans ce cadre,
- lever les freins auxquels sont confrontés ces publics dans leur parcours de réinsertion et réduire les facteurs de risque de réitération du passage à l'acte,
- préparation et accompagnement des sorties de prison : intra-muros et extra-muros par la construction et le suivi d'un projet de réinsertion professionnelle des bénéficiaires.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Entre 20 à 40 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif et sous main de justice en milieu ouvert ou fermé.	Centre pénitentiaire de Beauvais pour les publics incarcérés. - Maison de l'Emploi et de la Formation pour les publics en milieu ouvert et correspondant au territoire du Service Mission Locale : CAB, CCRB, CCPV, CCPB

**Description de l'action**

**-Pour les jeunes en milieu fermé :**

Un « référent justice » du service jeune de la Maison de l'Emploi et de la Formation intervient à la maison d'arrêt de Beauvais pour mettre en œuvre et suivre des projets individuels de réinsertion pour les jeunes et préparer leur sortie.

**-Pour les jeunes en milieu ouvert :**

Le correspondant reçoit les jeunes (mineurs ou majeurs placés sous main de justice) dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation afin d'établir avec eux leur projet d'insertion. Ces entretiens individuels avec les jeunes se font sur prescriptions des intervenants de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

En outre, le « référent justice » participe aux réunions avec les partenaires pour évaluer les situations individuelles du jeune et prendre la décision la mieux adaptée à chaque personne. Selon le profil du jeune, il est proposé un parcours d'orientation, de formation, de recherche d'emploi : élaboration des propositions de parcours professionnels, sélection de chantiers, recherche de formations, d'offres d'emploi, mises en relation avec les employeurs...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une conseillère socio-professionnelle, référente de l'action et formée à la prise en charge de ces publics spécifiques.

Moyens matériels : l'offre de service de la MEF, de la cité des métiers, du service Mission Locale et les outils de suivi de l'ensemble de ces ressources.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, SPIP, maison d'arrêt, PJJ, ville de Beauvais, Pôle Emploi, association ELAN-CES...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

A partir du Logiciel « i-milo » :

- nombre de jeunes accueillis,
- nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation, actions particulières),
- nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion,
- nombre d'accès à l'emploi, la formation.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	986 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	6 334 €	ETAT (FIPD)	5 000 €
Autres services extérieurs	1 930 €	ETAT (DIRRECTE - Justice)	13 500 €
Impôts, taxes	3 748 €	ETAT (DISP)	9 000 €
Charges de personnel	44 150 €	Autres produits de gestion courante	25 121 €
Autres charges, gestion courante	473 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>57 621 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>57 621 €</b>

<b>Action 1-3-H</b>	<b>PREVENTION SPECIALISEE</b>		
D.S. n° /	Maîtrise d'œuvre : Association INSERTION, FORMATION, EDUCATION, PREVENTION (I.F.E.P.)		

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Depuis plusieurs années, différentes actions de prévention ont été mises en place, notamment dans le cadre du contrat local de sécurité. Néanmoins, il existe de nombreux jeunes qui ne participent pas à la vie du quartier ou à celle de la ville en général. Ces jeunes sont souvent isolés, en voie de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. Dans ce cadre, une présence quotidienne d'éducateurs de rue est nécessaire pour aller à leur rencontre et établir un projet avec eux. Une convention tripartite entre le conseil départemental, la CAB et l'association a été signée en 2003 pour une durée de 15 ans. L'équipe de prévention spécialisée de l'IFEP, constituée d'éducateurs de rue, est ainsi financée depuis 2003. Leur activité principale est basée sur le travail de rue par le biais d'une présence sociale dans les quartiers prioritaires de la ville de Beauvais. Une nouvelle convention a été mise en place en 2018 entre le Département de l'Oise, l'agglomération du Beauvaisis et l'IFEP.

##### Objectif Général :

- Obtenir une meilleure connaissance des jeunes, de leurs besoins et de leurs attentes tant sur le plan individuel que collectif,
- Assurer un accompagnement éducatif sur le plan individuel mais aussi collectif vis à vis des jeunes et des groupes,
- Remettre le jeune en lien avec les différentes institutions,
- Agir en lien étroit avec les parents (travail sur l'importance de la parentalité dans l'éducation) et en complémentarité avec les services sociaux,
- Rétablir le respect d'une loi sociale partagée par tous, et limiter les conduites à risques.

Public visé	Localisation de l'action
Public jeune des quartiers prioritaires de Beauvais (11-21 ans).	Beauvais : quartiers prioritaires

#### Description de l'action

- Présence sociale des éducateurs au niveau des lieux institutionnels mais surtout au niveau de la rue et des lieux fréquentés par le public jeune (centres commerciaux, équipements sportifs, lieux de regroupements fréquents, etc.).
- Accompagnement social et éducatif (individuel et/ou collectif) en dehors de tout mandat administratif ou judiciaire. Principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat du jeune.
- Entretien individualisé avec le jeune et sa famille, orientation vers les structures à même de permettre la réalisation du projet travaillé. Travail en lien et en complémentarité avec les services sociaux et les partenaires du contrat local de sécurité.
- Développer un réseau avec les différents acteurs œuvrant sur les quartiers, par la mise en place d'actions communes et de temps d'échanges réguliers.
- Participation au repérage des jeunes en difficulté et à leur prise en charge dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative, en lien avec l'Éducation Nationale et les services sociaux.

#### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :** huit éducateurs/ éducatrices, sous la responsabilité d'un chef de service, assurent un travail de rue dans les quartiers prioritaires de la ville pour aller au contact du public jeune + une secrétaire à mi-temps et une psychologue à 10%.

**Moyens matériels :** mise en place d'ateliers socio-éducatifs, activités, sorties, séjours.

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, partenaires du CLS, associations de quartiers, PJJ, inspection académique de l'Oise, collèges.

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Bilan annuel adressé au conseil départemental de l'Oise et à la ville de Beauvais,
- Points d'étapes réguliers lors des comités de pilotage et des comités de ville (prévus par la convention de 2003),
- Nombre de jeunes accompagnés, taux de renouvellement, répartition filles/garçons,
- Problématiques repérées, problématiques traitées,
- Orientations réalisées,
- Nombre et nature des actions socio-éducatives.

#### Plan de financement prévisionnel Valorisation : oui non

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses exploitation courante	46 009 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	159 855 €
Dépenses afférentes au personnel	460 659 €	Département de l'Oise	372 996 €
Dépenses afférentes à la structure	54 860 €	Reprise de résultat	28 676 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>561 527 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>561 527 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-3 - Accès aux droits et prévention de la délinquance



1-3-1

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

<b>Action 1-3-1</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT RENFORCE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

### Finalités de l'action

#### Contexte :

La prévention de la récidive fait partie depuis plusieurs années des priorités de l'État dans le cadre des politiques publiques. A cet égard, un diagnostic initial a été réalisé en 2011 par le Parquet de Beauvais à la suite d'une première expérience sur le ressort du TGI de Cambrai ayant produit des effets probants en matière de prévention de la récidive.

Les acteurs justice, force de police, services de la ville, constatent également que des consommateurs de stupéfiants apparaissent dans de nombreuses affaires pénales et reviennent très régulièrement devant la justice sans qu'une solution pérenne ne puisse être trouvée, les démarches de soin n'étant pas toujours suivies régulièrement dans le cadre de leurs obligations. De plus, au-delà du soin, le risque de récidive de ce public est d'autant plus important que les personnes sont très souvent confrontées à d'autres problématiques, en particulier d'insertion socioprofessionnelle.

Cette problématique d'une prise en charge adaptée et globale des personnes placées sous main de justice et notamment consommatrices de stupéfiants, dont le risque de récidive est important, est d'autant plus essentielle qu'elle a un impact plus large sur le trafic de stupéfiants qui touche de nombreuses collectivités dont la ville de Beauvais. Le coordinateur a pour mission de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans le champ de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes condamnées, afin d'accroître l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive. L'action doit également assurer l'identification préalable des personnes les plus susceptibles d'intégrer ce dispositif de suivi renforcé.

#### Objectif Général :

- mettre en place un parcours de soin adapté à la problématique d'addiction,
- favoriser un retour vers l'emploi / la formation,
- favoriser l'accès aux droits potentiels (inscription Pôle emploi, ouverture de droits Sécurité sociale + couverture complémentaire, aide aux démarches administratives),
- favoriser l'accès à un logement ou un hébergement.

#### Public visé

Les personnes mineures et majeures condamnées pour des délits et faisant l'objet d'un suivi judiciaire. Elles sont choisies en fonction de leur passé pénal, de leur profil récidiviste et de leur adhésion au projet.

#### Localisation de l'action

Ressort du TGI de Beauvais et plus particulièrement Beauvais, Méru et Clermont

### Description de l'action

#### L'action se déroule en plusieurs temps :

- La sélection des personnes condamnées en lien avec le juge d'application des peines, le procureur et le juge des enfants (pour les mineurs). Les personnes sont choisies soit dès leur jugement, soit durant l'incarcération, soit au moment de la sortie et ce, en fonction du passé judiciaire, du risque de récidive et de leur adhésion au projet.
- Implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans la réinsertion sociale et professionnelle des placés sous main de justice et notamment consommateurs de stupéfiants afin de renforcer l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive.
- Vérification de l'accomplissement des démarches liées au soin et au traitement de l'addiction.
- Après la commission d'entrée et dès lors que la personne a accepté d'entrer dans le dispositif, elle est reçue une première fois dans les jours suivants par le ou la coordonnatrice afin de décliner de manière concrète les objectifs fixés, d'identifier concrètement les problématiques de la personne. Les entretiens sont très réguliers, une fois par semaine, pendant 3 à 6 mois suivant le dispositif d'entrée de la personne (classement sous conditions, accompagnement renforcé classique) : accompagnement concret dans les démarches répondant aux objectifs, évaluation de l'avancée de la personne dans ses différentes démarches. A la sortie du dispositif : évaluation des démarches entreprises, accomplies, de l'évolution de la situation, propositions - évaluation remise au parquet et aux juges d'application qui pourront juger de la pertinence ou non de maintenir la personne dans le dispositif au-delà de la période initialement prévue.

### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :** deux coordinatrices à temps plein.

**Moyens matériels :** locaux et matériel nécessaires à l'exercice des missions des coordonnatrices (PC, téléphone portable, bureaux mis à disposition par les communes partenaires : Beauvais, Méru, Clermont).

### Partenariat mobilisé

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Protection Judiciaire de la Jeunesse, procureur de la République, juge d'application des peines, juge des enfants, services des communes concernées, Ligue Française pour la Santé Mentale, réseau associatif du CLSPD, Département de l'Oise,

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

#### Indicateurs quantitatifs :

- nombre de personnes accompagnées, nature des infractions commises,
- nombre de personnes accompagnées, répartition par âge, sexe,
- nombre d'orientations réalisées,
- nombre de sorties positives / nombre de sorties négatives (réitération, récidive, etc.),
- durée des suivis, taux d'assiduité,

#### Indicateurs qualitatifs :

- taux de récidive des condamnés orientés pendant le suivi renforcé et à l'échéance de ce suivi,
- taux d'accès à l'emploi, à la formation, activités proposées et mises en place,
- impact de l'action sur la consommation de stupéfiants.

### Plan de financement prévisionnel

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	5 260 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	12 774 €
Services extérieurs	200 €	Etat (FIPD)	31 500 €
Charges de personnel	89 590 €	Etat (MILDECA)	20 000 €
		Département de l'Oise	18 000 €
		Ville de Méru	6 388 €
		Communauté de communes du Clermontois	6 388 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>95 050 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>95 050 €</b>

# Contrat de Ville - Programmation 2019

## 1-3 - Accès aux droits et prévention de la délinquance



<b>Action 1-3-J</b>	<b>TRAVAILLEUR SOCIAL EN COMMISSARIAT</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

### Finalités de l'action

#### Contexte :

La police nationale, au cours de son activité mais aussi lors des dépôts de plaintes ou mains courantes, a connaissance de situations ne relevant pas de ses compétences mais plutôt de problématiques sociales. Ces difficultés sociales peuvent, à terme, contribuer à l'aggravation de situations, voire à la judiciarisation de certaines affaires. C'est face à ce constat, et afin de permettre une prise en charge plus globale des personnes fragilisées ou des victimes, qu'a été mise en place cette action préventive, orientée vers l'accompagnement social. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale.

#### Objectif Général :

La présence d'un travailleur social au commissariat permet d'assurer la jonction entre la sphère judiciaire et la sphère sociale. Le professionnel a pour mission principale de réaliser une intervention de proximité (au commissariat ou à domicile en cas d'urgence) afin de prendre les mesures nécessaires pour les personnes reçues. Son rôle est principalement tourné vers l'accompagnement des victimes. Sa présence permet d'évaluer les besoins sociaux pouvant émerger au cours de l'activité policière.

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne en état de détresse sociale ou victime d'infractions de quelque nature que ce soit, détectée par un service de police.	Beauvais - quartiers prioritaires Entretiens dans les locaux du commissariat de Police, sur le quartier Saint-Jean

### Description de l'action

Les modalités de fonctionnement de ce projet ont été définies lors de la rédaction du profil de poste et de la convention partenariale, en tenant compte du cadre de travail interministériel mais également de la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 21 décembre 2006.

Ainsi, le travailleur social est destinataire d'une copie de l'ensemble des mentions de mains courantes faites auprès de la Police Nationale de la circonscription de Beauvais, afin de pouvoir se saisir des situations impliquant une ou plusieurs problématiques sociales, révélées au cours de l'activité judiciaire des agents de Police.

Le travailleur social évalue les besoins sociaux qui se révèlent au cours de l'activité judiciaire et réalise une intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire, tout en facilitant l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale. Il participe également à la mise en place de projets dans le cadre de la délégation droit des femmes de la ville de Beauvais, de la prévention des violences conjugales et intrafamiliales.

### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :** une intervenante sociale au commissariat plus un/une stagiaire école d'assistant de service social.  
**Moyens matériels :** bureau au sein du commissariat de Police à Saint-Jean, PC + fournitures de bureau.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'agglomération du Beauvaisis (service prévention de la délinquance, médiateurs de tranquillité publique), Ville de Beauvais, CCAS, Etat, associations Aide aux victimes 60, services sociaux, partenaires institutionnels et associatifs du CLS, services de la police nationale (brigade de protection des familles), psychologue au commissariat.

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

#### Évaluation quantitative :

- Nombre de personnes rencontrées et nombre de familles / nombre d'interventions effectuées par le travailleur social,
- Répartition par classe d'âge, par sexe et par secteur géographique,
- Durée des suivis engagés par le travailleur social.

#### Évaluation qualitative :

- Nature des problématiques pour lesquelles le travailleur social est intervenu (violences intrafamiliales, séparations difficiles...),
- Nature des partenaires (relais aux services sociaux, soutien psychologique, médiation, conciliation, structures de soins, CHRS, CIDFF...),
- Évaluation menée par le comité de pilotage et rédaction d'un rapport mensuel adressé au DDSP, au Maire de Beauvais.

<b>Plan de financement prévisionnel</b>	Valorisation : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
---	---

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	49 600 €	Etat (FIPD)	24 800 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	24 800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>49 600 €</b>

PILIER n°1 - COHESION SOCIALE

## *Thème :*

# *2 - « Cadre de vie et renouvellement urbain »*

<i>2·A</i>	<i>Quartier Argentine - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·B</i>	<i>Quartier Argentine - Dotation politique de la Ville</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>2·C</i>	<i>Quartier Argentine - Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS)</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·D</i>	<i>Quartier Argentine - Opérations diverses des organismes bailleurs sociaux</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·E</i>	<i>Quartier Saint-Jean - Pérennisation du programme national de Rénovation Urbaine</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>2·F</i>	<i>Quartier Saint-Jean - Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS)</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·G</i>	<i>Quartier Saint-Jean - Opérations diverses des organismes bailleurs sociaux</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·H</i>	<i>Quartier Saint-Lucien - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·I</i>	<i>Quartier Saint-Lucien - Dotation politique de la Ville</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>2·J</i>	<i>Quartier Saint-Lucien - Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS)</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·K</i>	<i>Quartier Saint-Lucien - Opérations diverses des organismes bailleurs sociaux</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>2·L</i>	<i>Gestion urbaine de proximité</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>2·M</i>	<i>Bien vivre son logement</i>	<i>Itiner'Air</i>
<i>2·N</i>	<i>Jardin et compost en pied d'immeuble</i>	<i>Collebole et Compagnie</i>

<b>Action 2-A</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. Suite à son éligibilité, le quartier a fait l'objet d'un diagnostic réalisé courant 2015 ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

Le protocole de préfiguration des quartiers Argentine et Saint-Lucien a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au titre du NPNRU, en présence de Madame le Maire, de Monsieur le Préfet de l'Oise, du Directeur Général de l'ANRU et de l'ensemble des bailleurs sociaux et des partenaires financiers. Ce protocole a permis à l'ensemble des acteurs du projet de s'accorder sur un programme d'études qui s'est tenu jusque fin 2018.

**Objectif Général :**

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les habitants du quartier Argentine ;</li> <li>- les acteurs intervenant sur ce quartier ;</li> <li>- plus largement les Beauvaisiens.</li> </ul>	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le scénario de réaménagement préférentiel du NPNRU Argentine, présenté en CCQ et en comité de pilotage au mois de juin 2018, est en cours d'examen par l'ANRU. La collectivité a déposé un pré-dossier de convention pluriannuelle de renouvellement urbain au mois d'octobre 2018. Les premiers retours des services de l'Etat et de l'ANRU ont été formulés le 20 décembre 2018, et amèneront à un comité d'engagement à l'ANRU puis à une signature de la convention avant la fin du premier semestre 2019.

Les principaux objectifs et enjeux du projet sont les suivants : valoriser le potentiel paysager en lien avec les pôles de vie du quartier, réorganiser le pôle de services et équipements de Morvan, conforter les pôles commerciaux et ouvrir les Champs Dolent vers le cœur de quartier, renforcer les axes structurants et développer les mobilités douces, améliorer des connexions avec le Nord (ZFU) et le Sud (centre-ville) du quartier, requalifier le parc social prioritaire, désenclaver et diversifier l'habitat par la reconquête des franges, résidentialiser les îlots fragiles et définir une stratégie en direction des copropriétés.

Dans cette phase de pré-conventionnement, des études pré-opérationnelles ont été inscrites dans la programmation financière 2019 de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, dans le but de pouvoir stabiliser les éléments techniques et financiers du futur projet :

**Ville de Beauvais :**

- études de programmation architecturale pour la création de nouveaux équipements publics de proximité, ces études ayant vocation à fournir le descriptif technique et économique pour le lancement ultérieur de concours de maîtrise d'œuvre ;
- études pré-opérationnelles de faisabilité et de maîtrise d'œuvre des espaces publics et de VRD (voiries et réseaux divers) ;
- par ailleurs, la mise en œuvre de la maison du projet du quartier Argentine est prévue pour l'année 2019, en lien avec l'ouverture du centre social Argentine (MAJI). En conséquence, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un budget propre pour son animation et son fonctionnement.

**Communauté d'agglomération du Beauvaisis :**

- mission de réalisation de la maquette physique et virtuelle du projet, ainsi que d'un film 3D ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O) pour accompagner le porteur de projet dans la faisabilité juridique, en particulier dans le cadre de négociations foncières ;
- étude de programmation architecturale pour la création d'un nouvel équipement communautaire ;
- mission d'ordonnement, de pilotage et de coordination (OPC) dans le but d'organiser le déroulement des études, des travaux, ainsi qu'harmoniser les actions des différents maîtres d'ouvrages pour assurer le suivi des chantiers à venir ;
- études pré-opérationnelles des copropriétés identifiées comme en voie de fragilisation, en lien avec les dispositifs de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) – copropriétés Champs Dolent, Champagne, Les Ormeaux, Tour A6.

**Moyens mis en œuvre**

Ville de Beauvais et Communauté d'agglomération du Beauvaisis,

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, ANRU, ANAH, Caisse des Dépôts et des Consignations.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DÉPENSES PRÉVISIONNELLES</b>		<b>RECETTES PRÉVISIONNELLES</b>	
Études NPNRU et Maison du Projet (Ville de Beauvais)	65 750 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	29 250 €
Études NPNRU (Communauté d'agglomération du Beauvaisis)	84 500 €	Ville de Beauvais	40 750 €
		ANRU (Études NPNRU et Maison du projet – Ville de Beauvais)	25 000 €
		ANRU (Études NPNRU – Communauté d'agglomération du Beauvaisis)	29 250 €
		ANAH (Études NPNRU – Communauté d'agglomération du Beauvaisis)	20 000 €
		Caisse des Dépôts et Consignations (Études NPNRU – Communauté d'agglomération du Beauvaisis)	6 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>150 250 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>150 250 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**2 - Cadre de vie et renouvellement urbain**



<b>Action 2-B</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU.

En parallèle, la Ville de Beauvais a bénéficié d'une dotation de l'Etat, la Dotation Politique de la Ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur les quartiers en NPNRU dans le but de pouvoir accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine et en articulation avec les scénarios de réaménagement envisagés.

Les intentions poursuivies par les présents projets sont la réfection de la voirie et ou la réhabilitation des trottoirs, l'amélioration de la sécurité des usagers et de l'accessibilité, le développement et la diversification de l'offre sportive.

**Objectif Général :**

- Améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants,
- Offrir aux usagers du réseau routier communal un niveau de confort et de sécurité satisfaisant,
- Assurer la préservation des axes routiers vieillissants,
- Développer et diversifier l'offre sportive,
- Proposer aux pratiquants et aux habitants un niveau de confort correspondant à leurs attentes.

Public visé	Localisation de l'action
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les habitants du quartier Argentine ;</li> <li>- les acteurs intervenant sur ces quartiers ;</li> <li>- plus largement les Beauvaisiens.</li> </ul>	Beauvais – Quartier Argentine et proximité

**Description de l'action**

Deux opérations retenues au titre de la dotation politique de la ville se dérouleront en 2019 :

1. Les travaux de revêtement de voirie du quartier Argentine concerneront :
  - la rue Gascogne (RPA Bosquet > Rue de Touraine > Avenue Flandres-Dunkerque 40) – QPV,
  - l'avenue Paul-Henri Spaak (fin îlot giratoire > entrée piétons Proméo) – Limitrophe au périmètre vécu.
2. Transformation d'un terrain de football stabilisé en terrain de football en pelouse synthétique au stade Pierre Omet, à proximité du quartier Argentine.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : non concerné.

Moyens matériels : non concerné.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Fédération française de football,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES (HT)		RECETTES (TTC)	
Projet DPV – Voiries Argentine	167 442 €	Ville de Beauvais – Voiries (valorisation)	33 488 €
Projet DPV – Stade Pierre Omet	1 200 000 €	Etat – Voiries (DPV)	133 954 €
		Ville de Beauvais – Stade Pierre Omet (valorisation)	240 000 €
		Etat – Stade Pierre Omet (DPV)	500 000 €
		Région Hauts de France (stade P. Omet)	100 000 €
		Département de l'Oise (stade P. Omet)	300 000 €
		Fédération française de football (stade P. Omet)	60 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 367 442 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 367 442 €</b>

<b>Action 2-C</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – PLAN ENERGIE POUR LE PATRIMOINE SOCIAL (PEPS)</b>
D.S. n° /	Maîtrise d’ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS / ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d'amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s'apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements. Face à ces enjeux d'amélioration du parc de logements, la communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux projets de rénovation portés par les organismes bailleurs sociaux et répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d'énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre). La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020. Il s'articule avec les projets relatifs à la rénovation urbaine (NPNRU).

**Objectif Général :**

- Rénover 12 % des logements du parc social du territoire communautaire sur 6 ans,
- Engager la démarche de requalification du parc social des quartiers NPNRU en lien avec les objectifs et les scénarios de réaménagement des projets de rénovation urbaine.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les habitants du quartier Argentine	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le quartier Argentine fait actuellement l'objet d'études pour le futur NPNRU qui devrait être conventionné en 2019. Le PEPS est donc une action complémentaire au projet de rénovation urbaine. Il vise à accompagner les bailleurs dans leur démarche d'amélioration de la performance énergétique des logements qu'ils ont en patrimoine, et il propose une progressivité de l'aide en fonction du niveau de performance atteint après travaux de rénovation.

D'après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2019 du PEPS sur le quartier Argentine concernera les organismes bailleurs et bâtiments du parc social suivants :

**OPAC DE L'OISE :**

- |                |                                     |  |
|----------------|-------------------------------------|--|
| • Bâtiments C1 | – rue du Maine (120 logements)      | > Cible énergétique visée après rénovation : C |
| • Bâtiment D1  | – rue du Maine (43 logements)       | > Cible énergétique visée après rénovation : C |
| • Bâtiment B3  | – rue de Sologne (48 logements)     | > Cible énergétique visée après rénovation : C |
| • Bâtiment E1  | – avenue du 8 mai 45 (30 logements) | > Cible énergétique visée après rénovation : B |
| • Bâtiment E2  | – avenue du 8 mai 45 (30 logements) | > Cible énergétique visée après rénovation : B |

**SA HLM de l'Oise :**

- |                      |                                   |  |
|----------------------|-----------------------------------|--|
| • Clos Saint-Antoine | – rue des Vignes (161 logements)  | > Cible énergétique visée après rénovation : à l'étude par le bailleur |
| • Tour A5            | – rue du Languedoc (44 logements) | > Cible énergétique visée après rénovation : à l'étude par le bailleur |

**Moyens mis en œuvre**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES (HT)</b>		<b>RECETTES (HT)</b>	
Projets PEPS de l'OPAC de l'Oise	9 367 899 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis	1 082 500 €
Projets PEPS de la SA HLM de l'Oise	10 906 329 €	OPAC de l'Oise	8 797 899 €
		SA HLM de l'Oise	10 393 829 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 274 228 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 274 228 €</b>

<b>Action 2-D</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – OPERATIONS DIVERSES DES ORGANISMES BAILLEURS SOCIAUX</b>
D.S. n° /	Maîtrise d’ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS / ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes HLM entendent garantir un égal niveau de qualité de service et de vie urbaine au sein de leur patrimoine. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), cela nécessite la mise en place de moyens complémentaires, adaptés à la diversité des situations et aux évolutions de contexte parfois très rapides. L'abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) permet aux organismes HLM de traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions au moyen notamment d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

**Objectif Général :**

- Améliorer la qualité de services rendus aux locataires et le cadre de vie des QPV, en préfiguration des projets de NPNRU.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les habitants du quartier Argentine	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

Pour assurer le bon fonctionnement des quartiers en fonction des situations urbaines et sociales (sites rénovés ou en attente de rénovation urbaine), les actions relevant de l'abattement de TFPB doivent soutenir les objectifs de qualité de cadre de vie, de cohésion sociale, et de développement social, dont :

- l'organisation d'une présence de proximité adaptée au fonctionnement social du quartier et le soutien aux personnels de proximité dans leur gestion des spécificités du patrimoine et des besoins des locataires,
- l'adaptation des modes et rythmes d'entretien et de maintenance aux usages et modes d'habiter,
- les dispositifs et les actions contribuant à la tranquillité résidentielle,
- les actions de développement social permettant de développer la concertation et le « vivre ensemble »,
- les petits travaux d'amélioration du cadre de vie (réparation du vandalisme par exemple).

D'après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2019 prévoit les actions ci-dessous présentées. Pour chaque bailleur, il a été question de mettre en avant une ou deux interventions prioritaires parmi l'ensemble des actions prévisionnelles :

**ADOMA :**

- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage, renforcement de la maintenance des équipements et amélioration des délais d'intervention, réparation d'équipements vandalisés.

**OPAC DE L'OISE :**

- Actions en faveur de la tranquillité résidentielle : dispositif de tranquillité renforcé par la mise en place de sécurité privée, entretien et réparation du matériel de vidéosurveillance,
- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage.

**SA HLM DE L'Oise :**

- Actions en faveur de l'animation, du lien social et du « vivre ensemble » : mise en place d'actions relatives à l'insertion (chantiers d'insertion en partenariat avec l'association Elan-CES).

**SA PICARDIE HABITAT :**

- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage, enlèvement des tags et graffitis, réparation d'équipements vandalisés,
- Actions en faveur de la gestion des déchets : gestion des encombrants et amélioration de la collecte des déchets.
- Partenariat avec l'association SOSIE au titre de chantiers d'insertion dans le cadre de la remise en état des logements dégradés, et le soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » (spectacle de Noël, liens avec le conseil citoyen Argentine, etc.).

**Moyens mis en œuvre**

Adoma, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise, SA Picardie Habitat.

**Partenariat mobilisé**

Elan-CES.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Projets d'Adoma	10 320 €	Adoma	10 320 €
Projets OPAC de l'Oise	94 403 €	OPAC de l'Oise	94 403 €
Projets SA HLM de l'Oise	50 000 €	SA HLM de l'Oise	50 000 €
Projets SA Picardie Habitat	310 000 €	SA Picardie Habitat	310 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>464 723 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>464 723 €</b>

<b>Action 2-E</b>	<b>QUARTIER SAINT-JEAN – PERENNISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE BEAUVAIS, ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le quartier Saint-Jean a fait l'objet d'une programmation pluriannuelle de travaux de rénovation urbaine dans le cadre du dispositif PNRU. La convention pluriannuelle de rénovation urbaine a été signée le 5 mars 2007 et l'avenant de sortie de convention a été signé en août 2012, arrivé à terme en septembre 2016. Le PNRU Saint-Jean et ses opérations sont donc finalisés.

**Objectif Général :**

- Pérenniser les efforts engagés dans le cadre du PNRU pour améliorer le cadre de vie du quartier.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
- les habitants du quartier Saint-Jean ; - l'ensemble des acteurs qui travaillent sur le quartier Saint-Jean ; - plus largement, l'ensemble des Beauvaisiens.	Beauvais – Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

La programmation pluriannuelle du PNRU est achevée. Toutefois, les objectifs de rénovation urbaine sont poursuivis indépendamment de ce dispositif par le biais d'opérations ponctuelles de requalification des bailleurs sociaux sur leur patrimoine, mais également de la Ville de Beauvais et la Communauté d'agglomération du Beauvaisis afin de poursuivre les efforts engagés dans le cadre du PNRU.

La programmation 2019 sur le quartier Saint-Jean prévoit les opérations suivantes :

**Ville de Beauvais, opération de construction d'un local jardinier :**

Le projet consiste en la création, rue de la Procession et à toute proximité de la coulée verte qui traverse le quartier du Nord au Sud, d'un local pour les jardiniers de Saint-Jean. Il permettra d'asseoir la présence au cœur du quartier des services municipaux, pour l'entretien des espaces verts et la gestion urbaine de proximité. La présence de services municipaux assure en effet une relation permanente avec la population, pour répondre qualitativement aux demandes des habitants en ayant une meilleure connaissance de leurs attentes. L'installation de ce local jardinier en plein cœur de quartier permettra également de sensibiliser les habitants à leur environnement, pour un meilleur respect du cadre de vie.

Le projet est développé en maîtrise d'œuvre interne de la Ville de Beauvais. Le bâtiment s'insère dans un environnement pavillonnaire existant. Une partie du bâtiment est enterrée de façon à s'intégrer dans le paysage du quartier. La structure composée d'un rez-de-chaussée accueillera les ilotiers du quartier. Elle comportera un bureau, une salle de réunion, des vestiaires et sanitaires, ainsi qu'un sous-sol pour le stockage du matériel et des véhicules de service.

Cet équipement respectera la réglementation thermique 2012 et sera livré pour la fin 2019. Les travaux sont actuellement engagés.

**SA HLM du Beauvaisis, opération « Les Jardins d'Agel » :**

Dans le but de promouvoir des parcours résidentiels positifs et de poursuivre le travail de diversification de l'offre de l'habitat engagée dans le cadre du PNRU, la SA HLM du Beauvaisis a élaboré un programme immobilier d'une vingtaine de maisons individuelles, implanté dans le nouveau secteur du cœur de quartier Saint-Jean, dit Agel.

Disposant d'un terrain de près de 6 000 m<sup>2</sup> vide de toute construction et situé entre la rue Maurice Segonds et l'arrière des logements situés rue Jean Rebour, la Ville de Beauvais a choisi de le rétrocéder à la SA HLM du Beauvaisis à l'euro symbolique. Cette rétrocession a permis de modérer et de maîtriser les charges afin de proposer des maisons individuelles en accession sociale à la propriété à partir de 139 000 €.

Cette opération a été baptisée « Les Jardins d'Agel » et les travaux sont actuellement engagés (pose de la première pierre en octobre 2018). 10 pavillons ont déjà été livrés. La fin des travaux et la livraison des maisons aux acquéreurs est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

**Moyens mis en œuvre**

Ville de Beauvais, SA HLM du Beauvaisis, Région Hauts-de-France.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, SA HLM du Beauvaisis, Région Hauts-de-France.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES (HT)</b>		<b>RECETTES (HT)</b>	
Projet Local jardinier (Ville de Beauvais)	826 135 €	Ville de Beauvais (Local Jardinier)	737 196 €
Projet Les Jardins d'Agel (SA HLM du Beauvaisis)	2 827 072 €	Région Hauts-de-France (Local Jardinier)	88 939 €
		SA HLM du Beauvaisis (Les Jardins d'Agel)	2 827 072 €
		Ville de Beauvais (Les Jardins d'Agel)	Cession du terrain à l'euro symbolique
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 653 207 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 653 207 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**2 - Cadre de vie et renouvellement urbain**



2.F

PILIER n° 2 - CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

<b>Action 2-F</b>	<b>QUARTIER SAINT-JEAN - PLAN ENERGIE POUR LE PATRIMOINE SOCIAL</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS, ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d'amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s'apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements.  
 Face à ces enjeux d'amélioration du parc de logements, la communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux organismes bailleurs sociaux pour répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d'énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre).  
 La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020. Ce dispositif s'articule avec les projets de rénovation urbaine en phase de pré-conventionnement (NPNRU) et vise également à pérenniser les efforts engagés dans le cadre du premier programme national de rénovation urbaine (PNRU) du quartier Saint-Jean de Beauvais.

**Objectif Général :**

- 12 % des logements du parc social du territoire communautaire rénovés sur 6 ans.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants du quartier Saint-Jean	Beauvais – Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

D'après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2019 du PEPS sur le quartier Saint-Jean concernera l'organisme bailleur et bâtiment du parc social suivants :

**SA Picardie Habitat :**

- Plateau Camard – 4, 6 et 8 rue Arthur Rimbaud (53 logements) > Cible énergétique visée après rénovation : C
- Plateau Camard – 9 rue Arthur Rimbaud (34 logements) > Cible énergétique visée après rénovation : C

Fin du second semestre 2019 : lancement prévisionnel des travaux.

**Moyens mis en œuvre**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, SA Picardie Habitat.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, SA Picardie Habitat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Projet PEPS Plateau Camard (SA Picardie Habitat)	1 200 000,00 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	261 000,00 €
		SA Picardie Habitat	939 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 200 000,00 €</b>

<b>Action 2-6</b>	<b>QUARTIER SAINT-JEAN - OPERATIONS DIVERSES DES ORGANISMES BAILLEURS SOCIAUX</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS, ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes HLM entendent garantir un égal niveau de qualité de service et de vie urbaine au sein de leur patrimoine. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), cela nécessite la mise en place de moyens complémentaires, adaptés à la diversité des situations et aux évolutions de contexte parfois très rapides. L'abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) permet aux organismes HLM de traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions au moyen notamment d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

**Objectif Général :**

- Améliorer la qualité de services rendus aux locataires et le cadre de vie des QPV, dans la continuité du PNRU.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les habitants du quartier Saint-Jean	Beauvais – Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Pour assurer le bon fonctionnement des quartiers en fonction des situations urbaines et sociales (sites rénovés ou en attente de rénovation urbaine), les actions relevant de l'abattement de TFPB doivent soutenir les objectifs de qualité de cadre de vie, de cohésion sociale, et de développement social, dont :

- l'organisation d'une présence de proximité adaptée au fonctionnement social du quartier et le soutien aux personnels de proximité dans leur gestion des spécificités du patrimoine et des besoins des locataires,
- l'adaptation des modes et rythmes d'entretien et de maintenance aux usages et modes d'habiter,
- les dispositifs et les actions contribuant à la tranquillité résidentielle,
- les actions de développement social permettant de développer la concertation et le « vivre ensemble »,
- les petits travaux d'amélioration du cadre de vie (réparation du vandalisme par exemple).

D'après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2019 prévoit les actions ci-dessous présentées. Pour chaque bailleur, il a été question de mettre en avant une ou deux interventions prioritaires parmi l'ensemble des actions prévisionnelles :

**1001 VIES HABITAT :**

- Actions en faveur de l'animation, du lien social et du « vivre ensemble » : souhait de monter un partenariat avec l'association Itiné'air sur la question de l'auto-réhabilitation accompagnée qui profiterait aux locataires du quartier Saint-Jean, ainsi que sur la question du déménagement solidaire dans le but d'accompagner les familles en situation de précarité et de les aider à organiser leur déménagement.

**OPAC DE L'OISE :**

- Actions en faveur de la tranquillité résidentielle : dispositif de tranquillité renforcé par la mise en place de sécurité privée, entretien et réparation du matériel de vidéosurveillance, renforcement du gardiennage et de la surveillance des immeubles et parties communes,

- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage.

**OSICA :**

- Actions en faveur de la gestion des déchets et en particulier de la gestion des encombrants.

**SA HLM DU BEAUVAISIS :**

- Actions en faveur de petits travaux d'amélioration de la qualité de service : traitement des dégradations, surcoûts de remise en état des logements, travaux de nettoyage des façades et balcons de la résidence Rabelais.

- Au-delà des actions relatives à la TFPB, et dès 2019, des travaux améliorant la performance thermique du bâtiment (remplacement du chauffage électrique par des radiateurs à chaleur douce, remplacement des ballons de production d'eau chaude, remplacement des moteurs de VMC par des caissons économes, isolation de la toiture, etc.) seront engagés, ce qui se traduira par un meilleur confort et des charges maîtrisées pour les locataires.

**SA PICARDIE HABITAT :**

- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage, enlèvement des tags et graffitis, réparation d'équipements vandalisés,

- Actions en faveur de l'animation, du lien social et du « vivre ensemble » : développement d'action d'insertion en partenariat avec l'association SOSIE dans le cadre de chantiers d'insertion pour la remise en état de logements particulièrement dégradés.

**Moyens mis en œuvre**

1001 Vies Habitat, OPAC de l'Oise, Osica, SA HLM du Beauvaisis, SA Picardie Habitat.

**Partenariat mobilisé**

Itiné'air, SOSIE.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES (HT)</b>		<b>RECETTES (HT)</b>	
Projets 1001 Vies Habitat	32 700 €	1001 Vies Habitat	32 700 €
Projets OPAC de l'Oise	107 082 €	OPAC de l'Oise	107 082 €
Projets Osica	12 000 €	Osica	12 000 €
Projets SA HLM du Beauvaisis (Actions relatives à la TFPB + requalification de la résidence Rabelais)	616 077 €	SA HLM du Beauvaisis	511 077 €
Projets SA Picardie Habitat	64 300 €	SA Picardie Habitat	64 300 €
		CAB (Requalification de la résidence Rabelais – SA du Beauvaisis)	105 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>832 159 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>832 159 €</b>

<b>Action 2-H</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS, VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. Suite à son éligibilité, le quartier a fait l'objet d'un diagnostic réalisé courant 2015 ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

Le protocole de préfiguration des quartiers Argentine et Saint-Lucien a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au titre du NPNRU, en présence de Madame le Maire, de Monsieur le Préfet de l'Oise, du Directeur Général de l'ANRU et de l'ensemble des bailleurs sociaux et des partenaires financiers. Ce protocole a permis à l'ensemble des acteurs du projet de s'accorder sur un programme d'études qui s'est tenu jusque fin 2018.

**Objectif Général :**

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé	Localisation de l'action
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les habitants du quartier Saint-Lucien ;</li> <li>- les acteurs intervenant sur ces quartiers ;</li> <li>- plus largement les Beauvaisiens.</li> </ul>	Beauvais – Quartier Saint-Lucien

**Description de l'actio**

Le scénario de réaménagement préférentiel du NPNRU Saint-Lucien, présenté en CCQ au mois de mai 2018 et en comité de pilotage au mois de juin 2018, est en cours d'examen par l'ANRU. La collectivité a déposé un pré-dossier de convention pluriannuelle de renouvellement urbain au mois d'octobre 2018. Les premiers retours des services de l'Etat et de l'ANRU ont été formulés le 20 décembre 2018, et amèneront à un comité d'engagement à l'ANRU puis à une signature de la convention avant la fin du premier semestre 2019.

Les principaux objectifs et enjeux du projet sont les suivants : exploiter les aménités paysagères et historiques et mieux les relier aux aires d'équipements, faire du parc Grenouillère un lieu de destination privilégié, optimiser les équipements et réhabiliter le pôle scolaire/périscolaire, conforter le pôle commercial de proximité, développer les mobilités douces, dédensifier / désenclaver / diversifier l'habitat par la reconquête des franges Nord du quartier, réhabiliter le parc social dans son ensemble et résidentialiser les îlots fragiles.

Dans cette phase de pré-conventionnement, des études pré-opérationnelles ont été inscrites dans la programmation financière 2019 de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, dans le but de pouvoir stabiliser les éléments techniques et financiers du futur projet :

**Ville de Beauvais :**

- études de programmation architecturale pour la création de nouveaux équipements publics de proximité, ces études ayant vocation à fournir le descriptif technique et économique pour le lancement ultérieur de concours de maîtrise d'œuvre ;
  - études pré-opérationnelles de faisabilité et de maîtrise d'œuvre des espaces publics et de VRD (voiries et réseaux divers) ;
  - études de fouilles archéologiques préventives et de faisabilité pour la requalification des vestiges classés Monuments Historiques ;
- Par ailleurs, la mise en œuvre de la maison du projet du quartier Saint-Lucien est prévue pour l'année 2019, en lien avec l'ouverture du centre social Saint-Lucien (MALICE). En conséquence, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un budget propre pour son animation et son fonctionnement.

**Communauté d'agglomération du Beauvaisis :**

- mission de réalisation de la maquette physique et virtuelle du projet, ainsi que d'un film 3D ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O) pour accompagner le porteur de projet dans la faisabilité juridique, en particulier dans le cadre de négociations foncières ;
- mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) dans le but d'organiser le déroulement des études, des travaux, ainsi qu'harmoniser les actions des différents maîtres d'ouvrages pour assurer le suivi des chantiers à venir.

**Moyens mis en œuvre**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

ANRU, ANAH, Caisse des Dépôts et des Consignations.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Études NPNRU et Maison du projet (Ville de Beauvais)	105 750 €	Ville de Beauvais	54 875 €
Études NPNRU et Maison du Projet (Communauté d'agglo du Beauvaisis)	44 500 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis	22 250 €
		DRAC (Études NPNRU – Ville de Beauvais)	8 000 €
		ANRU (Études NPNRU et Maison du projet – Ville de Beauvais)	42 875 €
		ANRU (Études NPNRU – Communauté d'agglo du Beauvaisis)	16 250 €
		Caisse des Dépôts et Consignations (Études NPNRU – Communauté d'agglo du Beauvaisis)	6 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>150 250 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>150 250 €</b>

<b>Action 2-1</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE</b>
D.S. n° /	Maîtrise d’ouvrage : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. En parallèle, la Ville de Beauvais a bénéficié d'une dotation de l'Etat, la Dotation Politique de la Ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur les quartiers en NPNRU dans le but de pouvoir accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine et en articulation avec les scénarios de réaménagement envisagés. Deux des principaux enjeux du NPNRU concernent l'amélioration des circulations au sein du quartier, et la valorisation du parc de la Grenouillère, situé à l'Ouest du quartier en périmètre vécu, dans ses fonctions sportives et récréatives.

Les intentions poursuivies par les présents projets sont doubles, à savoir :

- la réfection de la voirie et ou la réhabilitation des trottoirs, l'amélioration de la sécurité des usagers et de l'accessibilité,
- la création d'une offre sportive et récréative de qualité au sein du parc Grenouillère.

**Objectif Général :**

Améliorer le cadre de vie et l'offre de services dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants, offrir aux usagers du réseau routier communal un niveau de confort et de sécurité satisfaisant, assurer la préservation des axes routiers vieillissants, renforcer l'offre sportive en direction des jeunes du quartier Saint-Lucien, renforcer la qualité des équipements et services de proximité du quartier Saint-Lucien, redynamiser le parc de la Grenouillère.

Public visé	Localisation de l'action
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les habitants du quartier Saint-Lucien et en particulier les jeunes ;</li> <li>- les écoles du secteur, les associations, les clubs de football ;</li> <li>- plus largement les Beauvaisiens.</li> </ul>	Beauvais – Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

**- Projet DPV autour de la voirie :**

Les travaux de revêtement de voirie du quartier Saint-Lucien concerneront :

- la rue du Prayon – limitrophe au périmètre vécu,
- la rue Brûlet (rue du Prayon > rue de Notre-Dame du Thil) – limitrophe au périmètre vécu,
- l'avenue Léon Blum (rue de Notre-Dame du Thil > giratoire Hôpital) – limitrophe au périmètre vécu,
- la rue Maître Denis.

**- Projet DPV autour du parc de la Grenouillère (équipement de futsal extérieur) :**

Compte tenu de la faible utilisation du terrain de football en herbe et du succès rencontré par le plateau multisports, il est envisagé, en concertation avec les habitants du quartier, de remplacer le terrain de football en herbe par un terrain de futsal extérieur. Cette discipline, aujourd'hui dotée d'un véritable plan de développement au sein de la Fédération Française de Football (FFF), est en plein essor au niveau national comme à Beauvais. La FFF promeut par ailleurs depuis quelques années le développement de structures extérieures, permettant aux clubs de pratiquer l'activité plus aisément, hors des contraintes des disponibilités des salles et gymnases existants.

Le terrain de futsal extérieur du parc Grenouillère sera un équipement sportif central dans la vie du quartier Saint-Lucien et il pourra être utilisé par les écoles du secteur, les clubs de football et de futsal mais également par le grand public. Son accès sera libre mais il pourra être réservé pour des groupes scolaires, des entraînements ou des rencontres officielles. Le terrain de futsal aura pour dimensions de jeu : 40 x 20 m soit 800 m². Il s'agit d'un terrain en gazon synthétique sur couche de souplesse : cette solution technique apporte un confort de jeu pour les footballeurs. Le lestage de ce terrain sera effectué à l'aide de sable uniquement. La structure périphérique sera dans son intégralité en métal pour garantir une meilleure durabilité de la structure.

La livraison de l'équipement est prévue pour le second trimestre 2019.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Non concerné.  
Moyens matériels : Non concerné.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Département de l'Oise

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES (HT)		RECETTES (TTC)	
Projets DPV Saint-Lucien – Projets Voirie	529 933 €	Ville de Beauvais (projets Voirie)	99 987 €
Projets DPV Saint-Lucien – Projet Futsal extérieur	166 667 €	Etat (Projets Voirie - DPV)	429 946 €
		Ville de Beauvais (Projet Futsal extérieur)	33 334 €
		Etat (Projet Futsal extérieur - DPV)	100 000 €
		Département de l'Oise (Projet Futsal extérieur)	33 333 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>696 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>696 600 €</b>

<b>Action 2-J</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – PLAN ENERGIE POUR LE PATRIMOINE SOCIAL (PEPS)</b>
D.S. n° /	Maîtrise d’ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS / ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d’amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s’apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements. Face à ces enjeux d’amélioration du parc de logements, la communauté d’agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux projets de rénovation portés par les organismes bailleurs sociaux et répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d’énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre).

La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020. Il s'articule avec les projets relatifs à la rénovation urbaine (NPNRU).

**Objectif Général :**

- Rénover 12 % des logements du parc social du territoire communautaire sur 6 ans,
- Engager la démarche de requalification du parc social des quartiers NPNRU en lien avec les objectifs et les scénarios de réaménagement des projets de rénovation urbaine.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les habitants du quartier Saint-Lucien	Beauvais – Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le quartier Saint-Lucien fait actuellement l'objet d'études pour le futur NPNRU qui devrait être conventionné en 2019. Le PEPS est donc une action complémentaire au projet de rénovation urbaine. Il vise à accompagner les bailleurs dans leur démarche d’amélioration de la performance énergétique des logements qu’ils ont en patrimoine, et il propose une progressivité de l’aide en fonction du niveau de performance atteint après travaux de rénovation.

D’après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2019 du PEPS sur le quartier Saint-Lucien concernera l'organisme bailleur et bâtiment du parc social suivants :

**OPAC DE L'OISE :**

- Tour N – rue du Docteur Magnier (54 logements) > Cible énergétique visée après rénovation : C

**Moyens mis en œuvre**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, OPAC de l'Oise.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, OPAC de l'Oise.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES (HT)</b>		<b>RECETTES (HT)</b>	
Projet PEPS (Tour N)	2 119 662 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis	135 000 €
		OPAC de l'Oise	1 984 662 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 119 662 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 119 662 €</b>

<b>Action 2-K</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – OPERATIONS DIVERSES DES ORGANISMES BAILLEURS SOCIAUX</b>
D.S. n° /	Maîtrise d’ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS / ORGANISMES BAILLEURS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes HLM entendent garantir un égal niveau de qualité de service et de vie urbaine au sein de leur patrimoine. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), cela nécessite la mise en place de moyens complémentaires, adaptés à la diversité des situations et aux évolutions de contexte parfois très rapides. L'abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) permet aux organismes HLM de traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions au moyen notamment d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

**Objectif Général :**

- Améliorer la qualité de services rendus aux locataires et le cadre de vie des QPV, en préfiguration des projets de NPNRU.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants du quartier Saint-Lucien	Beauvais – Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Pour assurer le bon fonctionnement des quartiers en fonction des situations urbaines et sociales (sites rénovés ou en attente de rénovation urbaine), les actions relevant de l'abattement de TFPB doivent soutenir les objectifs de qualité de cadre de vie, de cohésion sociale, et de développement social, dont :

- l'organisation d'une présence de proximité adaptée au fonctionnement social du quartier et le soutien aux personnels de proximité dans leur gestion des spécificités du patrimoine et des besoins des locataires,
- l'adaptation des modes et rythmes d'entretien et de maintenance aux usages et modes d'habiter,
- les dispositifs et les actions contribuant à la tranquillité résidentielle,
- les actions de développement social permettant de développer la concertation et le « vivre ensemble »,
- les petits travaux d'amélioration du cadre de vie (réparation du vandalisme par exemple).

D'après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2019 prévoit les actions ci-dessous présentées. Pour chaque bailleur, il a été question de mettre en avant une ou deux interventions prioritaires parmi l'ensemble des actions prévisionnelles :

**OPAC DE L'OISE :**

- Actions en faveur de la tranquillité résidentielle : dispositif de tranquillité renforcé par la mise en place de sécurité privée, entretien et réparation du matériel de vidéosurveillance, renforcement du gardiennage et de la surveillance des immeubles et parties communes,
- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage.

**SA PICARDIE HABITAT :**

- Actions en faveur du sur-entretien : renforcement des opérations de nettoyage, enlèvement des tags et graffitis, réparation d'équipements vandalisés,
- Actions en faveur de la gestion des déchets : gestion des encombrants et amélioration de la collecte des déchets,
- Partenariat avec l'association SOSIE au titre de chantiers d'insertion dans le cadre de la remise en état des logements dégradés, et le soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » (liens avec le conseil citoyen Saint-Lucien, etc.)

**Moyens mis en œuvre**

OPAC de l'Oise, SA Picardie Habitat.

**Partenariat mobilisé**

Non concerné.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Projets OPAC de l'Oise	52 081 €	OPAC de l'Oise	52 081 €
Projets SA Picardie Habitat	91 400 €	SA Picardie Habitat	91 400 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>143 481 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>143 481 €</b>

<b>Action 2-L</b>	<b>GESTION URBAINE DE PROXIMITE</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Depuis 2007, avec le programme de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un nouvel outil visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Ce dispositif a connu un nouvel élan en 2011 avec une généralisation de la démarche GUP à l'ensemble des territoires prioritaires de la ville, à savoir Argentine, Saint-Jean, Soie Vauban (Saint-Lucien) et la Cité des Fleurs (Notre-Dame du Thil).

Suite à l'éligibilité des quartiers Argentine et Saint-Lucien au nouveau dispositif de renouvellement urbain (NPNRU), des réflexions et concertations avec les habitants sont mises en place pour le futur projet urbain concernant ces deux quartiers.

**Objectif Général :**

La Gestion Urbaine de Proximité a pour objectif d'assurer la cohérence des différentes actions menées en termes de qualité de vie sur un quartier. Ces actions comprennent par exemple l'entretien des espaces publics et privés, la gestion des déchets ou le traitement des dégradations.

**Public visé**

Les habitants et acteurs des quartiers

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien/Cité des Fleurs

**Description de l'action**

La Gestion Urbaine de Proximité assure le traitement régulier de fiches remontées par les référents GUP qui relèvent tous les dysfonctionnements qui concernent le cadre de vie des quartiers.

En complément de ces remontées, l'animation de la GUP s'organise de la manière suivante :

- des diagnostics en marchant sont organisés sur chaque quartier durant l'année. Cela permet d'établir un programme annuel d'actions avec identification des avancées et dysfonctionnements récurrents sur le terrain, de trouver des pistes d'amélioration, etc. ;
- des comités techniques sont programmés afin de faire le point sur l'avancement du programme d'actions avec les partenaires (bailleurs, services techniques de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, DDT, police municipale et nationale, agents de terrain, ...).

Un bilan annuel est présenté avec un taux de réalisation des demandes.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un poste de coordinateur du dispositif et des agents de proximité sur chaque quartier, chargés de la remontée des dysfonctionnements.

Moyens matériels :

- Traitement régulier des fiches remontées par les référents GUP (saisie sur logiciel ASTECH en lien avec les services techniques de la Ville de Beauvais, la police municipale et les bailleurs sociaux) : information transmise au service concerné pour traitement, suivi du traitement ;
- Mise en place d'un diagnostic en marchant annuel par quartier ;
- Organisation de comités techniques chaque année et pour chaque quartier concerné par la GUP.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, bailleurs sociaux, associations de quartiers et habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Diagnostics en marchant par quartier,
- Comités techniques par quartier,
- Statistiques annuelles et analyse.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Moyens humains	140 543 €	Ville de Beauvais (valorisation)	140 543 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>140 543 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>140 543 €</b>

<b>Action 2.M</b>	<b>BIEN VIVRE SON LOGEMENT</b>
D.S. n° 180723	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'action "Bien vivre son logement" nouvelle version répond aux difficultés que rencontre un ménage aux ressources modestes face aux deux situations suivantes :

- l'entretien ou la rénovation du logement, en résolvant la problématique de l'investissement matériel, et la problématique du savoir-faire technique, qui est transmis au bénéficiaire,
- l'organisation d'un déménagement en amont (cartons, démontage de meubles, fermetures de compteurs, états des lieux...), la location d'un camion et le chèque de caution (Itinér'air fournit le camion et le conduit), et l'entrée dans le nouveau logement (état des lieux, ouverture de compteurs, bonnes pratiques liées au logement, économies d'énergies...)

**Objectif Général :**

Aider les personnes à bien vivre leur accès au logement, leur maintien dans le logement ou leur sortie de logement, et apportant des outils et un soutien, mais en les rendant actrices de ces étapes de leur vie.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout occupant d'un logement (locataire ou propriétaire le cas échéant) dégradé ou ayant besoin de déménager et répondant à des conditions de ressources déterminées (environ 200 personnes bénéficiaires).	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le projet « bien vivre son » logement évolue et recouvre désormais deux activités :

- une activité d'auto-réhabilitation de logements : accompagner les familles qui vivent dans les logements dégradés à réaliser eux-mêmes les travaux d'entretien en mettant à leur disposition les outils matériels et en leur transmettant les savoir-faire,
- une activité d'accompagnement au déménagement : dans la même philosophie que la précédente : il s'agit d'une aide à faire, et non d'une prestation de service. Cette action consiste à accompagner la famille dans l'organisation en amont (méthodologie, démontage des meubles, répartition des charges dans les cartons, tri, fermetures de compteurs, état des lieux, mobilisation de l'entourage pour le jour J...) et en aval (ouvertures de compteurs, état des lieux, bonnes pratiques liées au logement, économie d'énergies) du déménagement. Le jour J, Itinér'air fournit et conduit le camion.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 3,5 ETP accompagnateurs technico-pédagogiques.

**Moyens matériels :**

- pour l'auto-réhabilitation : tout le matériel nécessaire à la réalisation des travaux et des matériaux en fonction de la situation budgétaire des bénéficiaires, 2 véhicules utilitaires,
- pour le déménagement : outillage pour démonter et remonter les meubles, gants, scotch, cartons, papier bulle, protection meubles, couvertures, sangles, diables..., 1 bureau équipé, 2 garages de stockage, petite banque d'électroménager, un master 14m<sup>3</sup> pour le transport.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, bailleurs sociaux (Picardie habitat et OPAC de l'Oise), Leroy Merlin, travailleurs sociaux du département de l'Oise et du CCAS, partenaires associatifs (Comité de défense des locataires, ADIL...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Elaboration de dossiers reprenant les informations administratives et financières du bénéficiaire,
- Tableaux de statistiques et suivi budgétaire de l'action,
- Evaluation du nombre de chantiers et de déménagements réalisés, le nombre de bénéficiaires résidant dans les quartiers prioritaires, le nombre de parcours dynamiques vers l'emploi ou l'inclusion sociale,
- Organisation de comités de pilotage deux fois par an avec les partenaires financiers, des comités trimestriels avec le Conseil Départemental de l'Oise.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat, prestations de services	32 706 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	22 339 €	Etat (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	7 635 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	1 432 €	Région Hauts de France	600 €
Charges de personnel	106 954 €	Etat (contrats aidés PEC et EAV)	17 846 €
Dotations aux amortissements	1 380 €	Département de l'Oise	115 000 €
		Bailleurs sociaux	2 500 €
		Participation des usagers	2 000 €
		Mécénat Leroy Merlin	1 500 €
		Ressources propres	8 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>172 446 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>172 446 €</b>

<b>Action 2-N</b>	<b>JARDIN ET COMPOST EN PIED D'IMMEUBLE</b>
D.S. n° 171810	Maîtrise d'œuvre : Association COLLEBOLE et Compagnie

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Sensibiliser à la conservation de la terre nourricière par la préservation des ressources et la valorisation des déchets organiques, en particulier par la création ou le développement d'actions de compostage sous toutes ses formes ; favoriser l'information du citoyen lui permettant une prise en charge de ses déchets et, plus largement, de diminuer son impact sur l'environnement, ouverte à toutes les personnes physiques ou morales qui acceptent les termes des présents statuts sans qu'aucune condition d'ordre politique, philosophique, religieuse ou de nationalité puisse leur être opposée.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'éco-citoyenneté en particulier sur la gestion des déchets, le partage des ressources des jardins,
- Participer à la valorisation des déchets organiques produits sur les quartiers,
- Participer à la lutte contre le gaspillage,
- Améliorer son cadre de vie par la création et l'entretien d'espace jardiné,
- Participer à la production de produits alimentaires pour les habitants,
- Encourager à l'utilisation de compost pour les jardinières,
- Favoriser le lien social,
- Participer à une meilleure santé par la consommation de fruits et légumes.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les familles des quartiers (environ 450 personnes sur l'ensemble des actions).	Beauvais – Quartiers Saint-Lucien, Argentine, Saint-Jean

**Description de l'action**

Cette action démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sera menée sur un an et se déclinera sur les axes suivants :

- Accompagnement des sites par des rencontres régulières et des événements festifs et une mise en réseau des sites,
- Compost et jardin avec un développement sur la plantation de fruitiers (Saint-Jean, Tour),
- Compost et jardin pédagogique en s'appuyant sur des structures (Bulle, Rosalie, écoles, collèges et lycées des quartiers Saint-Lucien, Argentine et Saint-Jean),
- Formation sensibilisation au compostage partagé des gardiens d'immeuble,
- Sensibilisation lors des manifestations organisées lors des fêtes de quartiers,
- Co-organisation d'événements impliquant d'autres partenaires (semaine réduction des déchets, du compostage de proximité).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : prestataires Corrélation, Travers, Atout vers, Axti vélo, bénévoles (référents des jardins), services civiques par l'association Uniscité, participation de structures partenaires.

Moyens matériels : matériel pédagogique de jardinage de l'association et des prestataires, soutien logistique des bailleurs OPAC et Picardie Habitat, service cadre de vie déchet de la ville de Beauvais, soutien de Tous aux jardins, réseau des jardins partagés de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, bailleurs, participation des structures partenaires (Rosalie, Asca, Tcho café, Jardin de la paix, Orphelins apprentis d'Auteuil, Conseil citoyen, etc.).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Outils d'évaluation : carnet de suivi des sites de compostage, réunion de bilan et concertation, enquête de satisfaction,
- Critères d'évaluation par le nombre de participants sur les sites de compostage, nombre de personnes sensibilisées, nombre d'animations scolaires,
- Suivi de l'action par des réunions avec les services parc et jardin, cadre de vie déchet, bailleurs,
- Invitations des bénéficiaires aux réunions de bilan, enquête de satisfaction en porte à porte.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	6 400 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges de personnel	3 450 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	600 €	Fondation de France	500 €
		Autres produits de gestion courante	1 050 €
		Contributions volontaires en nature	600 €
		Ressources propres	3 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 150 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 150 €</b>

## Thème :

### 3-1 - « Accompagner et favoriser l'emploi »

3-1-A	Permanences dans les quartiers de Beauvais	MEF du Grand Beauvaisis
3-1-B	La Cité des métiers à Saint-Jean	MEF du Grand Beauvaisis
3-1-C	Accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes (AIE)	CIDFF
3-1-D	Zone d'intervention prioritaire de Beauvais	Elan CES
3-1-E	Chantier d'insertion « Défi Emmaüs »	Emmaüs
3-1-F	Un avenir pour tous	Emmaüs
3-1-G	Bouge dans ta ville	Tous Mobile
3-1-H	Lever les freins à l'insertion, aide à la mobilité	MOB 60
3-1-I	Chaque panier est un geste solidaire, pour aller de fil en aiguille vers l'emploi	FAIRE
3-1-J	Itinér'air gourmand	Itinér'air
3-1-K	Formation aux savoirs de base en français	AFIB
3-1-L	Oise Actions Jeunes	COALLIA
3-1-M	Garage solidaire, levier d'une plateforme Mobilité Emploi Formation	Synergie Activ'
3-1-N	Jeunes et mobiles à Beauvais : permis AM	Ville de Beauvais
3-1-O	Coopérative jeunesse de services	La ligue de l'enseignement
3-1-P	Permis citoyen	Ville de Beauvais
3-1-Q	Favoriser l'accès à la formation en améliorant le niveau de qualification et l'employabilité des publics en favorisant l'accès aux savoirs de base	BGE Picardie

<b>Action 3-1-A</b>	<b>PERMANENCES DANS LES QUARTIERS DE BEAUVAIS</b>
D.S. n° 177637	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION du PAYS du GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Ce projet vise à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes et des publics vulnérables en mobilisant les missions locales et leurs outils au profit des jeunes, en encourageant les mesures de soutien en direction des femmes isolées et des familles monoparentales, en mobilisant les mesures de soutien à l'emploi, en développant les actions de lutte contre les discriminations à l'emploi et en accompagnant les mobilités.

Dans les quartiers relevant de la politique de la ville, la situation de jeunes sortis du système scolaire a tendance à les isoler socialement et professionnellement, et parfois même leur désocialisation nécessite une intervention renforcée de la mission locale.

Ce service public de proximité doit permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale et de restaurer leur confiance en les acteurs de l'emploi. Il permet de répondre aux besoins de lisibilité (référént identifié sur le quartier), de réactivité (prise en charge des problématiques urgentes) et de proximité (prise en charge au plus près des habitants).

**Objectif Général :**

- Capter des publics des quartiers qui ne viendraient pas spontanément vers le service "Mission Locale" de la MEF,
- Proposer un accueil et un accompagnement de proximité au sein de ces quartiers par la mise en place de permanences,
- Viser à l'entrée de ces publics sur les dispositifs de droit commun,
- Favoriser les échanges partenariaux au sein des quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 150 à 200 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et accueillis sur les quartiers prioritaires.	Beauvais - Quartiers Centre ville – Argentine – Saint-Jean et Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Cette action se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et a pour objectifs :

- de mettre en place des permanences de proximité permettant de repérer les jeunes habitants des QPV,
- de favoriser leur entrée dans un accompagnement de droit commun,
- d'amorcer cet accompagnement sur le quartier et amener progressivement les jeunes à se rendre mobiles pour accéder à l'offre de service de la structure et/ou des partenaires,
- de répondre aux besoins et situations d'urgence par une présence sur le quartier,
- de développer les échanges partenariaux avec les associations et institutions des différents quartiers.

Le planning des permanences est le suivant :

- Quartier Saint-Jean : présence d'1 conseiller à demeure
- Quartier Saint-Lucien : présence 0,5 jour par semaine
- Quartier Argentine : présence 0,5 jour par semaine
- Centre-ville : présence 1,5 jour par semaine.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 3 salariés

Moyens matériels : mise à disposition de bureaux de permanence par la Ville de Beauvais, l'offre de service de la MEF, les outils de suivi.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les événements organisés, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

A partir du Logiciel « I MILO » :

- nombre de jeunes accueillis
- nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation)
- nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion
- entrées dans les mesures.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	1 479 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	20 000 €
Services extérieurs	9 501 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	2 895 €	Autres produits de gestion courante	64 518 €
Impôts et taxes	6 077 €	Ressources propres	3 000 €
Charges de personnel	73 856 €		
Autres charges de gestion courante	710 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>94 518 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>94 518 €</b>

<b>Action 3-1-B</b>	<b>LA CITE DES METIERS à SAINT JEAN</b>
D.S. n° 177666	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION du PAYS du GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La Maison de l'Emploi et de la Formation porte depuis 2011 le label Cité des métiers, délivré par Universcience Paris. La Cité des métiers est une plateforme multi-partenaire, ouverte à tous les publics en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel, respectant les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Elle intervient sur l'ensemble des domaines liés à la vie professionnelle et met en œuvre des actions riches et variées autour de thématiques diverses. Dans ce cadre, la MEF propose de déployer certaines de ses actions au cœur du quartier Saint-Jean, en s'appuyant notamment sur la Maison des services et des initiatives Harmonie.

**Objectif Général :**

La Cité des métiers met en œuvre des actions riches et variées, organisées autour de 4 thématiques : S'orienter, Se Former, Travailler et Changer d'Activité, qui se déclinent sur différents niveaux de service :

- Les Pôles de Conseil - L'Accueil de groupes - L'Espace Ressources - Les Ateliers - Les Infos Métiers - Les Rendez-vous - Les Evénements.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public (jeunes, adultes, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi ...) - Environ 180 à 200 personnes dont 100 à 120 personnes en quartiers prioritaires.	Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean

**Description de l'action**

La MEF propose la construction, le déploiement et la coordination d'actions Cité des métiers en faveur des publics issus des quartiers politique de la ville (rendez-vous, ateliers, stages ou événements).

Ces actions seront menées prioritairement dans les locaux de la Cité des métiers en partenariat :

- avec les établissements scolaires QPV : ateliers et/ou événements en faveur des publics scolarisés et en prévention du décrochage scolaire notamment,
- avec la Chambre de Commerce et d'Industrie : sur la thématique de l'entrepreneuriat,
- avec les entreprises : développement d'un réseau d'entreprises pour l'accueil des publics jeunes en PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) mobilisable pour découvrir un métier ou un secteur d'activité et/ou confirmer un projet professionnel et/ou initier une démarche de recrutement.

D'autres actions délocalisées sur le quartier Saint-Jean :

- 2 à 4 ateliers ou rendez-vous par mois : sur les champs de l'orientation, la formation, l'emploi et la mobilité,
- 1 à 2 événements sur l'année : proposition d'actions thématiques et partenariales de plus grande envergure ou amplitude.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : chargés de projet Cité des métiers et communication, chargés d'ateliers,

Moyens matériels : centre de ressources - réseau des partenaires- outils d'animation et de communication - mise à disposition de locaux au sein de la MSIH pour des ateliers et événements.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les événements organisés, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre d'ateliers et d'événements proposés,
- nombre d'actions de communication,
- nombre de personnes accueillies.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achat, prestations de services	705 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	10 281 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	5 221 €	Ville de Beauvais/CAB (fonctionnement)	52 374 €
Charges de personnel	47 473 €	Ressources propres	2 175 €
Impôts et taxes	3 758 €		
Autres charges de gestion courante	111 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>67 549 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>67 549 €</b>

<b>Action 3-1-C</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE VERS L'EMPLOI DES FEMMES (A.I.E.)</b>
D.S. n° 188604	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (C.I.D.F.F.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les CIDFF ont une mission d'intérêt général. Ils disposent d'un agrément confié par l'Etat pour permettre l'accès aux droits des femmes et favoriser l'égalité femmes / hommes. Cette mission s'entend dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, professionnels, sociaux, familiaux. Beaucoup de femmes cumulent en effet de nombreuses difficultés (monoparentalité, séparation en cours, manque de confiance en soi, problématiques d'endettement et de logement, manque de qualification et/ou d'expérience professionnelle, etc.), rendant difficile leur insertion professionnelle. Sur le territoire de Beauvais existent des besoins importants, nécessitant un accompagnement renforcé et adapté à ce public, que le CIDFF propose avec l'AIE.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes et leur autonomie,
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité dans tous les domaines.

**Public visé**

40 femmes dont au moins 65% vivent en QPV. Toutes les femmes habitant la CAB peuvent bénéficier de cet accompagnement, avec une priorité aux bénéficiaires du RSA, demandeuses d'emploi rencontrant des difficultés particulières, familles monoparentales, femmes victimes de violences, femmes en sortie de congé parental, ...

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

La conseillère en insertion professionnelle du CIDFF aide les femmes dans leurs démarches de réflexion et d'élaboration de projet professionnel réaliste, en adéquation avec leurs compétences et l'évolution du marché local de l'emploi et hors des stéréotypes des métiers sexués. L'accompagnement comprend des entretiens individuels toutes les 2 à 3 semaines sur une période de 6 mois renouvelable. Les femmes sont reçues régulièrement en entrées et sorties permanentes de janvier à décembre. Il est tenu compte de la maturation nécessaire au changement et au rythme de chaque personne, mais également les étapes sont modulées en fonction des besoins et des contraintes de la personne. Une convention bipartite est signée au début entre la conseillère et la bénéficiaire. Lors du premier rendez-vous, la conseillère établit un dossier avec une fiche regroupant les informations relatives à la personne bénéficiaire. Au cours des différents rendez-vous, une fiche d'entretien individuel permet de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la bénéficiaire.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une conseillère en insertion sociale et professionnelle, appui du siège pour la partie administrative et financière. La conseillère emploi s'appuie sur le Référentiel des BAIE (bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi) et la Charte du Réseau des CIDFF.

**Moyens matériels :** bureau à Saint-Jean (MSIH) mis à disposition par la Ville de Beauvais, matériel informatique, Internet, imprimante, fax, ...

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, réseaux associatifs spécialisés.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

**Document de suivi et d'évaluation :** une convention bipartite - une fiche d'information sur la personne - une fiche d'entretien individuel permettant de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la bénéficiaire.

**Evaluation quantitative et qualitative :** bilans d'activité : 2 fois par an (intermédiaire et final), statistiques, évaluation permanente au cours des différents entretiens, bilans avec les bénéficiaires à 6 mois afin de définir s'il faut renouveler l'accompagnement.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	373 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	538 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	3 083 €	Etat (FONJEP)	150 €
Charges de personnel	31 633 €	Département de l'Oise (FSE)	11 130 €
Impôts et taxes	653 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>36 280 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>36 280 €</b>

<b>Action 3-1-D</b>	<b>ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE BEAUVAIS</b>
D.S. n° 186834	Maîtrise d'œuvre : Association ELAN CES

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Créée en 1994 à l'initiative de l'OPAC de l'Oise, l'association ELAN CES a pour double objet l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de l'habitat social et l'insertion sociale et professionnelle de publics en grande difficulté, par la mise en place de chantiers-écoles.

Les bénéficiaires interviennent dans le cadre de leur contrat aidé au sein même des quartiers prioritaires de la ville. Ainsi, ils sont acteurs de cette action d'amélioration du cadre de vie.

**Objectif Général :**

- offrir un accès direct au monde du travail et permettre la construction de projets personnels et professionnels,
- favoriser le retour à une autonomie et à la citoyenneté,
- révéler aux personnes leur potentialité en leur proposant autant que possible un éventail d'expériences de travail,
- créer un environnement propice à la construction ou la reconstruction de leurs repères dans la vie professionnelle et sociale.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
44 personnes issues de quartiers prioritaires de la ville (QPV), demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes, bénéficiaires de l'allocation solidarité spécifique, travailleur handicapé, suivi judiciaire, personnes de + de 50 ans.	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et comprend 2 volets :

**1/ le volet insertion :**

- 1<sup>ère</sup> phase : recrutement,
- 2<sup>ème</sup> phase : accueil sur la ZIP (accueil, intégration sur les chantiers, présentation des mesures de sécurité et d'hygiène),
- 3<sup>ème</sup> phase : accompagnement en vue de définir et valider un projet professionnel (entretien de diagnostic/entretien individuel/atelier collectif ou individuel de recherche d'emploi/ comité de suivi et pilotage).

**2/ le volet technique :**

L'organisation des chantiers calquée sur le modèle des entreprises classiques, permet aux salariés en insertion d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être et des techniques professionnelles qu'ils pourront faire valoir en entreprise.

L'association organise des sessions d'informations collectives plusieurs fois par an en lien avec les partenaires locaux, l'objectif étant de convier à ces sessions tous les bénéficiaires inscrits au Pôle emploi et à la Mission locale et éligibles au contrat aidé. De plus, l'association organise depuis 2018, des journées portes ouvertes afin de présenter ses métiers, ses actions dans l'habitat social.

Les locataires de l'habitat social sont également sensibilisés à l'action d'Elan-Ces par une information régulière et actualisée dans les cages d'escaliers et l'ensemble des supports de communication utilisés par les bailleurs (lettres d'informations, affiches en antenne de proximité, magazine locataires). Les bailleurs sociaux (OPAC de l'Oise, SAHLM du Département) proposent des lieux d'intervention sur les quartiers sensibles afin de réaliser du sur-entretien.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un coordonnateur technique assure la gestion et la coordination des chantiers. Une coordinatrice insertion, appuyée par une accompagnatrice socio-professionnelle, assure le suivi social et professionnel. Des encadrants techniques assurent au quotidien l'encadrement des chantiers. Ils dispensent aux bénéficiaires les savoir-être et savoir-faire nécessaires. Sur la ZIP de Beauvais, 7 encadrants techniques seront présents en 2019. La Direction et le siège de l'association interviennent pour la gestion administrative et financière.

**Moyens matériels :** mise à disposition des locaux, du matériel et des matériaux nécessaires à la réalisation des chantiers.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, UT Direccte, bailleurs sociaux, partenaires prescripteurs : Département de l'Oise, mission locale, Pôle emploi...

**Méthodes d'évaluation et Indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- le comité de pilotage se réunit 2 fois par an et convie l'ensemble des partenaires de l'action ; les comités de suivi se réunissent tous les deux mois avec les partenaires prescripteurs,
- la grille de réception des travaux,
- les fiches d'évaluation techniques,
- des enquêtes de satisfaction auprès des locataires,
- le nombre de bénéficiaires de l'action résidant en quartier QPV,
- le nombre de sorties vers l'emploi ou la formation,
- la qualité des chantiers réceptions,
- l'évolution des problématiques des salariées en insertion via la fiche individuelle,
- le résultat des fiches évaluation technique et l'évolution comportementale et des acquis techniques.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats. prestations de services	20 364 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	12 000 €
Services extérieurs	12 812 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	20 757 €	Etat (FIPD)	4 000 €
Charges de personnel	1 007 528 €	Département de l'Oise	29 532 €
Impôts et taxes	36 854 €	Fonds européen	62 065 €
Autres charges de gestion courante	165 966 €	Agence de services et de paiement (emplois aidés)	639 410 €
		Bailleurs	501 574 €
		Subvention exploitation divers	6 000 €
		Ressources propres	5 700 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 264 281 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 264 281 €</b>

<b>Action 3-1-E</b>	<b>CHANTIER D'INSERTION « DEFI EMMAÜS »</b>
D.S. n° 169990	Maîtrise d'œuvre : Association EMMAÜS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Suite à la mise en place de l'atelier d'insertion en 2007, l'association Emmaüs a estimé pertinent de développer son action, qui permet à un public fragilisé et/ou éloigné de l'emploi de reprendre une activité salariée tout en étant accompagné vers un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le chantier d'insertion propose ce parcours aux personnes les plus éloignées de l'emploi, fondé sur une expérience en situation réelle de travail, autour d'activités d'utilité sociale, ainsi qu'un accompagnement individualisé adapté à la situation de la personne.

Les différents aspects abordés : la remise en activité, l'élaboration et la validation d'un projet professionnel, la remobilisation (estime et confiance en soi), le développement de nouvelles compétences professionnelles et de savoir-faire, l'acquisition de savoir-être en entreprise, la connaissance des techniques de recherches d'emploi.

**Objectif Général :**

- exercer une activité professionnelle d'utilité sociale et solidaire dans des conditions réelles de travail,
- découvrir des métiers en lien avec les activités de l'économie sociale et solidaire,
- définir, élaborer et valider un projet professionnel réaliste et réalisable,
- identifier et lever les freins au retour à l'emploi autour des problématiques sociales.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
12 personnes – bénéficiaires des minimas sociaux, jeunes, travailleurs handicapés, placés sous main de justice, de tout âge, mixte, provenant majoritairement des quartiers prioritaires (48 % au 31 août 2018 – dont 50 % de femmes).	Beauvais – Les 2 magasins Emmaüs

**Description de l'action**

Le chantier d'insertion est un tremplin permettant à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail en CDD d'insertion de 21 heures par semaine (durée évolutive en fonction du parcours). L'association Emmaüs est conventionnée pour 17 postes (10.4ETP). Le parcours d'insertion est fondé sur une expérience en situation réelle de travail, autour d'une activité d'utilité sociale. La mise en situation de travail favorise la remobilisation des salariés vers l'emploi, un réapprentissage à la vie professionnelle. Les salariés sont amenés à travailler sur les activités de l'association Emmaüs (ramassage, tri, réparation, vente...).

Cette action propose un parcours d'insertion socioprofessionnelle adapté à leurs besoins. Suite à un diagnostic, ils sont orientés entre l'axe 1 et l'axe 2. En fonction du parcours, des passerelles sont possibles entre les axes.

**AXE 1 : préparer la reprise d'emploi (8 à 9 salariés)**

Axée sur la reprise des habitudes de travail et orientée vers un public plus mobilisable vers l'emploi, l'action participe à l'identification en situation de travail et à la résolution des principaux freins à l'insertion professionnelle, à l'acquisition de nouvelles compétences, à la connaissance du monde du travail, à l'immersion professionnelle, à l'acquisition d'une méthodologie de recherche d'emploi en lien notamment avec les nouvelles technologies, à l'élaboration d'un projet professionnel et la formalisation de la suite du parcours : formation, emploi de transition, emploi durable ...

**AXE 2 : permettre la reprise d'une activité (8 à 9 salariés)**

Orientée vers un public plus éloigné de l'emploi, l'action participe à la mise en situation de travail et à l'accompagnement à la résolution des freins à l'insertion professionnelle, à la restauration de l'image et de la confiance en soi, à une meilleure compréhension du monde économique et de ses attentes, à une gestion autonome du quotidien, à l'accompagnement du participant à la définition de son projet professionnel et à la formalisation de la suite du parcours : remise à niveau, pré-qualification, emploi aidé ...

En complément de l'accompagnement individuel, seront mises en place des interventions collectives réalisées par des intervenants extérieurs ou par les accompagnatrices socioprofessionnelles. Ces séances ont lieu au minimum deux fois par mois. Le contenu est défini en fonction des besoins et des attentes des salariés sur des thématiques repérées lors des entretiens individuels ou par les encadrants lors de l'activité. Ces interventions permettent aux salariés de se rencontrer en dehors du temps de production afin de partager et d'échanger sur une thématique définie en fonction de leurs connaissances et de leur vécu.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** accompagnatrice socioprofessionnelle (2 salariés) : 1 ETP, encadrant technique (3 salariés) : 1,84 ETP.

**Moyens matériels :** équipement de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité), équipement de manutention (transpalette, planche à roulettes, diable, ...), camion de ramassage ...

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, UT Direccte, Mission locale, Pôle emploi...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- des comités de suivi trimestriels sont organisés en présence d'un représentant de Pôle emploi, de la MEF et du Département de l'Oise, afin d'analyser l'évolution des parcours des salariés en insertion (démarches réalisées, problématiques résolues, montée en compétences...),
- un bilan tripartite est réalisé à la fin de la période d'essai, un mois avant la fin de chaque contrat. Ils sont organisés en présence de l'accompagnatrice socioprofessionnelle, de l'encadrant technique et du salarié en insertion,
- des comités de pilotage sont mis en place deux fois par an afin de réaliser le bilan de l'action dans sa globalité, à savoir les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus en termes de lever de frein à l'insertion et de retour à l'emploi.

Un taux de sortie dite « dynamique » de 60% est à atteindre.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	15 407 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	17 171 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	17 860 €	Etat (DIRECCTE)	217 929 €
Impôts et taxes	11 966 €	Département de l'Oise	12 000 €
Charges de personnel	319 025 €	Fonds européen	25 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	23 000 €	Vente de produits, prestations de services	116 500 €
		Contribution volontaires en nature	23 000 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>404 429 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>404 429 €</b>

<b>Action 3-1-F</b>	<b>UN AVENIR POUR TOUS</b>
D.S. n° 204331	Maîtrise d'œuvre : Association EMMAÜS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Dans la continuité de l'action de rénovation des chalets de la Ville de Beauvais, l'association Emmaüs souhaite renouveler l'expérience afin de permettre, par le biais de supports d'activité identifiés par les partenaires, de proposer un accompagnement renforcé sur le volet de l'insertion sociale et professionnelle d'un public éloigné de l'emploi. Deux lieux du quartier Argentine sont pressentis pour le projet : le hall d'entrée de l'ASCA et la scène musicale de plein air du Mont Capron, qui sont des lieux liés à la culture, au bien-vivre ensemble, des endroits de rassemblement intergénérationnel. Par ce projet, il s'agira donc d'investir l'insertion socioprofessionnelle par la culture pour les jeunes et les personnes placées sous main de justice mais aussi la réappropriation des lieux par les habitants du quartier.

**Objectif Général :**

- favoriser l'insertion sociale et professionnelle par l'accueil, la mise au travail, et par un accompagnement pluridisciplinaire global renforcé et individualisé ;
- aider la personne à une reprise de confiance en soi, une resocialisation par un travail d'équipe ;
- développer l'acquisition de savoir-faire technique et de savoir-être dans un contexte de travail (respect d'un cadre, hiérarchie, règles de sécurité...);
- améliorer l'employabilité par le développement de compétences ;
- impulser une dynamique d'insertion permettant l'accès à un parcours de formation ou un retour à l'emploi ;
- élaborer et construire un projet professionnel et un projet de vie ;
- permettre la réappropriation de lieux ou équipements de quartier.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 19 jeunes de 17-25 ans présentant des parcours scolaires chaotiques (décrochage scolaire) : jeunes et personnes placées sous main de justice présentant un cumul de vulnérabilité sociale (paupérisation, très faible niveau de qualification, issus de famille monoparentale) avec un taux de revenus sous le seuil de pauvreté, un retrait social et repli sur soi.	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

L'action se déroulera en deux phases :

**1<sup>ère</sup> phase :** projet de rénovation du hall d'entrée de l'ASCA (ponçage, peinture...) qui devrait être réalisé dans le cadre d'un chantier collectif de personnes placées sous main de justice bénéficiant d'alternatives aux poursuites pénales (TIG). Le chantier se déroulera au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 sur une durée d'un mois ;

**2<sup>ème</sup> phase :** projet de rénovation de la scène musicale de plein air située sur le site du Mont Capron (ponçage, peinture...) dans le cadre d'une action de remobilisation à destination des jeunes issus des 3 QPV et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Oise. Le projet devrait débuter en mai 2019 sur une durée à déterminer (selon travaux).

Proposition d'une prise en charge pluridisciplinaire axée sur plusieurs problématiques : diagnostic social, identification et levée des freins (besoins primaires), insertion professionnelle, sensibilisation au respect de l'environnement, aide à la mobilité, acquisition de l'autonomie (mode acteur).

Tout au long de l'action, les personnes seront encadrées par un encadrant technique et bénéficieront d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé et renforcé par le biais de l'association Emmaüs. Les travaux menés sur les différents lieux seront affinés avec les services techniques de la ville de Beauvais ainsi que l'ASCA.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** recrutement spécifique d'un encadrant technique (28h par semaine) et d'un accompagnateur socioprofessionnel (21 h) pour la réalisation de ce projet.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Région Hauts de France, SPIP, PJJ, Pole emploi, Mission locale, AFPA, l'Infrep, Tous Mobile.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- évolution de la situation sociale et professionnelle de la personne ;
- assiduité et implication sur le support d'activité ;
- réalisation d'une enquête de satisfaction,
- tenue d'un comité de suivi mensuel et comité de pilotage au démarrage et en fin d'action.

**Plan de financement prévisionnel**

 Valorisation : oui  non 

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	9 385 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	650 €	Etat (contrat de ville)	16 000 €
Autres services extérieurs	9 204 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Charges de personnel	16 161 €	Etat (FIPD)	9 500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 100 €	Contributions volontaires en nature	2 100 €
		Ressources propres	900 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>37 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>37 500 €</b>

<b>Action 3-1-G</b>	<b>BOUGE DANS TA VILLE</b>
D.S. n° 188965	Maîtrise d'œuvre : Association TOUS MOBILE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'absence ou les problèmes de mobilité rencontrés lors de l'accès à l'emploi sont des freins désormais identifiés et reconnus par l'ensemble des acteurs du monde de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Ce constat a conduit l'association Tous Mobile à proposer des services de mobilité de proximité en faveur des publics les plus fragilisés, en tenant compte du contexte suivant :

- 40 % environ des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville mentionnent, parmi leurs difficultés rencontrées pour accéder à l'emploi, l'éloignement ou l'accessibilité difficile par les transports depuis leur domicile ;
- 36 % des ménages en quartiers prioritaires n'ont pas de voiture ;
- 22,8 % de la population active au chômage n'a pas de permis, soit plus du double de la moyenne nationale pour la France entière.

**Objectif Général :**

- Lever les freins à l'emploi et travailler sur la mobilité au sein des quartiers prioritaires,
- Proposer des solutions de mobilité écologique, de proximité pour faciliter l'accès à l'emploi et le développement économique.

Public visé	Localisation de l'action
150 personnes en difficultés d'insertion professionnelle prioritairement identifiées par le SPE (Service Public de l'Emploi) et acteurs en contact avec les structures : demandeurs d'emploi, jeune public en recherche d'emploi, de stage ou de formation ayant pour frein la mobilité.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Afin de répondre à la problématique de la mobilité, l'association souhaite mettre à disposition des véhicules électriques en faveur des publics les plus fragilisés, tout en respectant les mesures prises dans le cadre du Grenelle en matière d'environnement et de développement durable.

La ville de Beauvais pourra prétendre à 20 véhicules sans permis. La tarification de mise à disposition pour les usagers se décline en fonction du temps d'utilisation des véhicules : à partir de 75 €/mois renouvelable chaque mois, kilométrage limité. Les véhicules sont équipés de balises et coupe-circuits.

En parallèle, l'association met en place des diagnostics de mobilité qui permettent d'établir une évaluation sur les besoins de l'utilisateur pour tenter de répondre le plus efficacement aux problématiques de mobilité, permettent

Dans une logique de complémentarité, 3 types d'ateliers mis en place et accessibles sur prescription ou volontariat sont proposés :

- 1/ un atelier intitulé "CODE" qui tend à initier et sensibiliser au code de la route et la sécurité routière avec simulateur de conduite,
- 2/ un atelier intitulé "MA MOBILITE" qui consiste à établir un projet mobilité à partir d'un projet professionnel,
- 3/ un atelier intitulé "PREMIER PAS" qui s'adresse au jeune public et qui consiste à travailler sur l'intermodalité, les différents moyens de transport.

Un point info-mobilité sera également installé dans les locaux de l'association pour faciliter l'accès à l'information aux habitants sur l'ensemble des moyens et dispositifs existant dans leur commune.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une coordinatrice,

Moyens matériels : sur la ville de Beauvais : 20 véhicules électriques sans permis, 1 simulateur de conduite, une salle de code, 10 ordinateurs et une imprimante.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, Europe, Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'usagers demandeurs d'emploi (DE)/salariés par sexe, âge et lieu d'habitation (QPV),
- Nombre de personnes ayant acquis une autonomie de mobilité,
- Nombre d'accompagnements personnalisés et d'ateliers assurés,
- Nombre de demandes : reçues, en cours de traitement et traitées,
- Nombre de personnes ayant obtenu un permis,
- Nombre de mises à disposition de quadricycles électriques,
- Enquête de satisfaction des usagers et partenaires.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	2 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	30 000 €
Services extérieurs	99 240 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	2 854 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Charges de personnel	19 392 €	Département de l'Oise	20 000 €
		Agence de services et de paiement (CNASEA)	13 486 €
		Ventes de produits, prestations de service	10 000 €
		Ressources propres	30 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>123 486 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>123 486 €</b>

<b>Action 3-1-H</b>	<b>LEVER LES FREINS à L'INSERTION – AIDE à LA MOBILITE</b>
D.S. n° 175516	Maîtrise d'œuvre : Association MOB'60 (MOBILITE DANS L'OISE ET LE BEAUVAISIS)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Plus de 7 millions de personnes sur l'ensemble du territoire français, soit 20% de la population active, ont des difficultés liées à la mobilité... 28% des personnes en insertion professionnelle perdent leur emploi à cause de problèmes de mobilité... Aujourd'hui, il ne fait plus aucun doute que le manque de mobilité est l'un des premiers freins à l'insertion des publics fragiles. Depuis 9 ans, l'association MOB 60 propose une offre de solutions afin que la mobilité ne soit plus un frein à l'insertion professionnelle et sociale. Cette initiative locale d'intérêt public est destinée au public fragile habitant le département de l'Oise, avec l'objectif de favoriser leur retour à une vie professionnelle durable par la mise à disposition de moyens facilitant la mobilité.

**Objectif Général :**

- Aider à l'insertion sociale et professionnelle des usagers connaissant des difficultés de mobilité ;
- Développer la mobilité en proposant un service de location de cyclomoteurs ;
- Permettre aux usagers de sortir de l'isolement en les accompagnant dans un parcours d'insertion et de remobilisation.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
70 personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur lieu d'habitation (quartiers d'habitat prioritaire, rural)... relevant d'une démarche d'insertion et d'emploi - ayant un besoin de mobilité - Toutes les personnes suivies par une structure d'accompagnement social et professionnel.	Communauté d'agglomération et zones urbaines, périurbaines et rurales soit 9 communautés de communes

**Description de l'action**

Cette action se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 dans le cadre d'un réseau de partenaires locaux et se déploie sur 4 pôles :

**1- Ateliers Mobilité :**

Pour 2019, MOB 60 propose de mettre en place des ateliers mobilité en prenant en compte les particularités du territoire. Différentes actions pourront être développées : actions de formation à la mobilité : savoir se déplacer (permis de conduire, code, permis AM...), se repérer, s'adapter au changement, se rendre disponible.

**2- Mise à disposition de deux-roues (cyclomoteurs, scooters thermiques et électriques) :**

Il s'agit d'un service de location solidaire à moindre coût et pour une période déterminée, s'adressant aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité pour accéder à un emploi ou une formation.

**3- Espace atelier mécanique (garage solidaire) :**

L'espace atelier mécanique comporte plusieurs volets dont la possibilité de s'approprier un cyclomoteur en participant à sa réfection, remettre en état son propre deux-roues, réaliser un travail de redynamisation sur le savoir-être et l'estime de soi.

**4- Formation à la conduite d'un deux-roues pour les adultes et formation au permis AM pour les jeunes**

MOB 60 organise deux comités de pilotage dans l'année, composés du responsable de MOB 60, des partenaires financiers de l'action et des partenaires de l'insertion concernés :

- le 1<sup>er</sup> comité de pilotage (intermédiaire), organisé entre le troisième et le sixième mois de l'action, aura pour objet de vérifier la bonne mise en œuvre du projet et son adéquation avec les attentes des partenaires financiers.
- le 2<sup>ème</sup> comité de pilotage (final) organisé au plus tard trois mois avant la fin de l'action, évaluera l'écart entre les attentes et les résultats.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** *Antenne ouest* : un directeur, encadrant technique d'insertion et mécanicien moto (0,9 ETP), un conseiller mobilité insertion (0,2 ETP), un chauffeur - livreur mécanicien deux-roues (1 ETP), une personne chargée de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité (1 ETP), un enseignant à la conduite deux-roues (prestataire extérieur), un intervenant de la préfecture chargé de la prévention routière et de la prévention aux conduites addictives (prestataire extérieur et adhérents de l'association qui participent régulièrement et activement au bon déroulement de l'action).

*Antenne est* : directeur (0,1 ETP), un conseiller mobilité insertion (0,8 ETP), un chauffeur livreur mécanicien (1 ETP), une secrétaire chargée de l'accueil (1 ETP), un enseignant à la conduite deux-roues (prestataire extérieur), un intervenant de la préfecture chargé de la prévention routière et de la prévention aux conduites addictives (prestataire extérieur et adhérents de l'association qui participent régulièrement et activement au bon déroulement de l'action).

**Moyens matériels :** 1 local équipé pour la formation et la mécanique situé à COURROY (siège de l'association), 1 local équipé également qui se situera probablement à Estrées Saint Denis, 70 deux-roues dont 5 scooters électriques pour les déplacements urbains et les équipements liés à la conduite, 2 véhicules utilitaires pour livrer, réviser et récupérer les deux-roues, 1 véhicule pour les déplacements du conseiller mobilité insertion, 3 scooters pour la formation à la conduite ainsi que les équipements obligatoires, 3 talkies-walkies, 1 simulateur deux-roues mis à disposition par le service prévention de la DDT, du matériel informatique et de projection, 2 pistes privées pour l'apprentissage de la conduite.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, CCAS, Pôle emploi, M.E.F du Grand Beauvaisis, structures d'accompagnement social et d'insertion, structures d'accompagnement éducatif.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre de bénéficiaires qui auront rencontré le conseiller mobilité insertion et trouvé une solution dans leurs déplacements,
- nombre de personnes qui auront utilisé un scooter de location et auront trouvé un emploi ou une formation,
- nombre de jeunes qui auront obtenu le permis AM et pourront utiliser un deux-roues en règle avec la législation pour effectuer leurs démarches d'insertion,
- nombre de personnes ayant retrouvé une autonomie de déplacement suite à la réparation de leur deux-roues.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non 

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	30 215 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	51 200 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	27 000 €	Etat (FIPD)	6 000 €
Charges de personnel	202 010 €	CA du Beauvaisis (fonctionnement)	9 000 €
Autres charges	2 000 €	Région Hauts-de-France (appel à projets 4 Til)	23 000 €
Dotations aux amortissements	19 000 €	Département de l'Oise (appel à projets PTEIS)	210 000 €
		Prestations de services, produits financiers	60 600 €
		Reprise sur amortissements	1 925 €
		Ressources propres	15 900 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>331 425 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>331 425 €</b>

<b>Action 3-1-1</b>	<b>CHAQUE PANIERE EST UN GESTE SOLIDAIRE POUR ALLER DE FIL EN AIGUILLE VERS L'EMPLOI</b>
D.S. n° 160364	Maîtrise d'œuvre : Association FORMATION ACTION PAR L'INSERTION ET LA REDYNAMISATION VERS L'EMPLOI (FAIRE)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Cette action s'inscrit dans la continuité de celle de l'année précédente qui a permis de consolider l'activité de repassage, et présente des axes d'interventions nouveaux qui permettront de stabiliser le modèle économique de l'atelier chantier d'insertion et d'accompagner plus de personnes issues des quartiers prioritaires.

**Objectif général :**

- Développer l'activité du chantier et diversifier l'accompagnement socio-professionnel,
- Amorcer le changement d'échelle de l'atelier chantier d'insertion, développer le démarchage, la recherche de partenariats, de conventions, de marchés,
- Compléter le service de repassage en effectuant une expérimentation autour de la collecte et de la livraison du linge au sein des entreprises.

Public visé	Localisation de l'action
10 salariés issus des quartiers prioritaires : Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien et le quartier en veille « Cité des Fleurs », de 18 à 50 ans et plus, bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Retour à l'Emploi, de l'Allocation Spécifique de Solidarité ou de l'Allocation Adulte Handicapé, demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée, personnes ayant des difficultés sociales et/ou psychologiques, personnes ayant des freins à l'emploi, en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.	Beauvais - L'Atelier Chantier d'Insertion est localisé au sein de la ZAC de THER.

**Description de l'action**

Les objectifs principaux poursuivis sont les suivants :

**Objectif spécifique 1 : amorcer le changement d'échelle de l'Atelier Chantier d'Insertion :** développer le démarchage, la recherche de partenariats, de conventions, de marchés, fidéliser la clientèle existante, compléter le service de repassage en effectuant une expérimentation autour de la collecte et de la livraison du linge au sein des entreprises, lancer et promouvoir la prestation de couture, obtenir le conventionnement par la Direccte de 2 ETP en insertion supplémentaires, rechercher des locaux complémentaires dans le but d'augmenter le volume de production et de pouvoir recruter des ETP supplémentaires, mutualisation des locaux avec l'association SIME, acquérir du matériel supplémentaire : table à repasser et matériel de couture.

**Objectif spécifique 2 : diversifier le suivi socio-professionnel :** développer le réseau partenarial afin de mettre des interventions nouvelles en place à destination du public en insertion, mettre en place des visites d'entreprises afin de permettre aux salariés en insertion de se faire une image concrète du monde de l'entreprise mais aussi de sensibiliser les employeurs au secteur de l'insertion et de trouver de potentiels lieux d'immersion, ouvrir certaines interventions thématiques à un public plus large que celui du chantier (autres Structures d'Insertion par l'Activité Economique, établissements sociaux ou médico-sociaux...), le but étant de créer un maillage territorial entre différents acteurs du territoire (insertion professionnelle, santé, budget, culture et autres, mais aussi les acteurs de l'insertion qui accompagnent des bénéficiaires et les publics en difficultés, notamment issus des quartiers prioritaires de la ville). Ces interventions permettront de provoquer la rencontre de ces différentes personnes afin de dynamiser le réseau partenarial du territoire, et de mettre en place des réunions avec les partenaires d'insertion pour connaître leurs besoins en matière d'interventions.

**Objectif spécifique 3 : poursuivre l'action de l'année précédente à savoir, créer un parcours d'insertion et favoriser l'employabilité pour un public très éloigné de l'emploi et issu des quartiers prioritaires de la ville en levant les freins sociaux et professionnels :** mener des entretiens individuels pour lever les freins sociaux et professionnels, animer des ateliers collectifs de suivi socio-professionnel pour connaître les techniques de recherches d'emploi (CV, lettre de motivation...), pour apprendre à utiliser l'informatique (boîte mail, candidature en ligne...), pour consulter tous les sites d'offres d'emploi...

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** l'encadrement du chantier est assuré par 2 ETP qui constituent l'équipe permanente : la coordinatrice / accompagnatrice socio-professionnelle, et l'encadrante technique, qui sera mobilisée sur l'action à hauteur de 0,45 ETP.

**Moyens matériels :** un atelier de production, une salle de formation pour le suivi socioprofessionnel et pour les interventions extérieures et les comités de suivi et de pilotage, une salle de pause, un bureau pour la coordinatrice et pour recevoir les salariés dans le cadre des entretiens individuels, du matériel de repassage : tables à repasser, fers, portants, cintres, étagères, balance, caisse enregistreuse, casiers individuels, film d'emballage, panières, chariots, les EPI équipements de protection individuels (blouses et chaussures de sécurité), du matériel de couture : machines à coudre, du matériel de suivi socioprofessionnel (2 ordinateurs portables), de la publicité, un téléphone portable.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, UFOLEP, Ligue de l'enseignement, DIRECCTE, Pôle emploi, Mission locale...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre et type de matériel acheté, pourcentage du chiffre d'affaire lié à l'augmentation de l'activité de repassage et au lancement de la couture, nombre de clients qui utilisent la repasserie, nombre de visites d'entreprises, nombre d'interventions d'acteurs du territoire, nombre de personnes issues des quartiers prioritaires ayant participé aux interventions, nombre de réunions mises en places pour définir les besoins d'intervention, nombre d'entretiens individuels, nombre de contrats d'objectifs signés, nombre de problématiques sociales et professionnelles résolues, pourcentage de salariés qui déclarent mieux connaître les acteurs d'intervention de leur territoire, qui déclarent avoir accès à une activité sportive grâce au chantier, nombre de formations individuelles et de formations collectives mises en place.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	2 074 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	6 368 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	1 548 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	64 180 €	Ville de Beauvais	10 000 €
		Département de l'Oise	46 170 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>74 170 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>74 170 €</b>

<b>Action 3-1-J</b>	<b>ITINER'AIR GOURMAND</b>
D.S. n° 179873	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

### Finalités de l'action

#### Contexte :

Cette action répond à un besoin d'accompagnement renforcé de personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi durable. Itinér'air Gourmand vise à sécuriser le parcours d'accès à l'emploi durable ou à la formation qualifiante, en levant les freins socioprofessionnels (maîtrise de la langue française, surendettement, recherche de logement, mobilité, etc.), en accompagnant la définition du projet professionnel et les techniques de recherches d'emploi, et en mettant les salariés en postes d'insertion en situation de travail réelle (horaires, consignes, production, posture...).

Cette action s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de l'emploi, et 85% des personnes accompagnées par Itinér'air Gourmand résident en quartier prioritaire de la Ville de Beauvais.

#### Objectif Général :

- Offrir un véritable tremplin aux personnes éloignées de l'emploi qui sont volontaires et motivées pour réussir leur accès à l'emploi durable,
- Mettre en place une activité d'innovation sociale participant au dynamisme et au développement du territoire,
- Inscrire son développement dans le respect de l'Homme et de l'environnement (produits locaux et de saison).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
30 personnes issues des quartiers prioritaires que les difficultés socioprofessionnelles éloignent de l'emploi durable, qui sont motivées par le fait de (re)prendre une activité professionnelle	Beauvais - Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

### Description de l'action

La création de 10 postes d'insertion correspondant à 7 ETP est prévue, et permettrait à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre une activité professionnelle dans le cadre d'un chantier d'insertion. Les salariés signent des contrats à durée déterminée d'insertion de 4 mois minimum renouvelables dans la limite de 24 mois, d'un volume hebdomadaire de 24h30 de temps de travail.

Le support d'activité est double : la restauration collective d'entreprise d'une part et l'activité traiteur d'autre part.

Itinér'air Gourmand repose sur 3 axes : une activité de production en cuisine encadrée par un chef de cuisine, des démarches d'insertion socioprofessionnelle bénéficiant d'un accompagnement renforcé, et un axe formation en lien avec le projet professionnel ou les difficultés identifiées.

1/ Activité de production en cuisine : au niveau technique, cette action sera encadrée par un salarié à 35h par semaine, diplômé et expérimenté du métier de la restauration. Sa mission sera d'encadrer les salariés en insertion, de leur transmettre : un savoir lié aux normes d'hygiène et de sécurité, à la nature des produits, aux recettes, un savoir-faire, une organisation de travail, un sens du travail en équipe.

Cet encadrant sera le chef de cuisine, et à ce titre, il aura également pour mission d'assurer la gestion des stocks et des achats (au besoin sous-traités ou livrés), il sera garant du suivi de la traçabilité. Il élaborera les menus, et assurera le relationnel client (devis, factures...).

2/ Démarches d'insertion socioprofessionnelle : une accompagnatrice socioprofessionnelle a pour missions d'accompagner les salariés en insertion dans la levée de leurs difficultés sociales, familiales, budgétaires, de logement, ainsi que d'assurer la gestion administrative du chantier, en coordination avec les différents interlocuteurs intervenant dans l'accompagnement : gestion des différents plannings, temps de présence et d'absence en lien avec la formation en alternance. Dans cet accompagnement à la formation, cette accompagnatrice travaillera en étroite collaboration avec la coach en insertion. Elle consacra des entretiens à minima bimensuels à chaque salarié en insertion dans un bureau confidentiel. Les bilans de ces entretiens serviront de support lors du bilan partagé hebdomadaire entre les différents professionnels.

3/ Axe formation : les missions de la coach en insertion professionnelle auront pour objectifs de définir un projet professionnel réaliste et réalisable avec la personne accompagnée, d'organiser des immersions en milieu professionnel, des stages, et de suivre d'une manière globale l'accomplissement de ses démarches d'insertion... Elle sera en charge du suivi des projets de chaque personne. Elle réalisera le suivi des formations en entente avec l'accompagnateur socioprofessionnel et accompagnera les personnes, dans la création de curriculum vitae, lettres de motivation en vue d'un retour à l'emploi durable (salarial ou dans la création d'entreprise) ainsi que dans la mise en place des immersions en milieu professionnel. Pour cela, elle animera chaque semaine pendant 3h30 une séance collective de coaching professionnel avec les salariés en insertion, et les recevra en parallèle en individuel pour assurer le suivi de leurs démarches.

### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains** : un salarié à raison de 35h par semaine, diplômé et expérimenté du métier de la restauration, une accompagnatrice socioprofessionnelle.

**Moyens matériels** : une cuisine professionnelle parfaitement équipée (2 armoires froides positives, 1 congélateur coffre, des casiers de vestiaires, un four mixte, des plaques de cuisson, une friteuse, un grill, un self, des plans de travail, des étagères, un lave-vaisselle, des lave-mains, distributeurs de papier, distributeurs de savon liquide, hottes, plonge...), un véhicule frigorifique, un bureau confidentiel, deux salles de regroupement collectif, des tenues professionnelles complètes fournies aux salariés en insertion.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Europe, Tous Mobile, Ligue de l'enseignement, OPHS, Fusain ailé, SIME, INFREP, Proche-emploi, les différents chantiers d'insertion de Beauvais, producteurs locaux, ...

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- L'évaluation de l'action se référencera au nombre d'actions d'accompagnement social, au nombre d'actions d'accompagnement professionnel (collectives ou individuelles) mises en place, nombre d'entretiens d'accompagnement en face à face, nombre de partenariats avec des employeurs (périodes de mise en situation en milieu professionnel, stage, parrainage...), nombre de formations mises en place, nombre de sorties positives : emploi durable, emploi de transition, ou autres sorties positives (formation qualifiante...).
- Chaque salarié en poste d'insertion a un dossier dans lequel est consigné l'ensemble des démarches réalisées, stages, évaluations de la posture professionnelle.
- Par ailleurs, des bilans qualitatifs seront réalisés pour chaque comité de suivi, comité de pilotage et dialogue de gestion, pour rendre compte de manière exhaustive des différents aspects du déroulement de l'action.
- Des comités de suivi seront mis en place à chaque session contractuelle avec les partenaires de l'action (Département de l'Oise, Mission Locale, Pôle Emploi) afin de faire le point sur l'évolution des parcours des salariés en insertion, de leur comportement, de la tenue de leurs engagements et décider de la pertinence ou non du renouvellement du contrat.
- Des comités de pilotage seront tenus avec les partenaires financiers de l'action, afin d'évaluer les sorties éventuelles, les actions de formation mises en place, l'organisation de l'accompagnement socioprofessionnel, ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées et les perspectives de développement. Enfin, un dialogue de gestion avec la Direccte, le Département de l'Oise et Pôle Emploi se tient annuellement.

### Plan de financement prévisionnel

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	39 917 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	18 036 €	Etat (contrat de ville)	20 000 €
Autres services extérieurs	11 809 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	11 000 €
Impôts et taxes	3 648 €	Etat (Direccte)	135 300 €
Charges de personnel	272 892 €	Région Hauts de France (emploi associatif)	9 333 €
Dotations aux amortissements	2 620 €	Département de l'Oise (accompagnement BRSA)	10 080 €
		Fonds européens	15 120 €
		Vente de produits, prestations de services	89 089 €
		Ressources propres	53 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>348 922 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>348 922 €</b>

<b>Action 3-1-K</b>	<b>FORMATION AUX SAVOIRS DE BASE EN FRANCAIS</b>
D.S. n° 163633	Maîtrise d'œuvre : Association FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'illettrisme reste un fléau dans notre région et les besoins sont connus des services sociaux, de l'Education nationale et des conseils citoyens. Ce besoin de soutien a été identifié à la fois par des instances officielles (ANLCL et URLIP), par les futurs apprenants eux-mêmes, et par les nombreux acteurs sociaux et associatifs qui leur viennent en aide ainsi que par les bénéficiaires de l'AFIB. Les personnes jeunes et moins jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires ont un niveau de qualification moins élevé que l'ensemble des habitants de la ville et de l'Oise. Marquées par une origine fortement issue de l'immigration, les personnes qui ne parlent pas correctement la langue française sont touchées par le chômage.

L'action proposée par l'AFIB consiste en l'accueil d'une population en situation précaire à qui elle propose de s'inscrire aux cours de français, avec ses autres services comme le vestiaire. Les savoirs de base, dispensés tant au sein de l'AFIB situé en centre ville (accessible à tous les habitants par un réseau de bus), qu'au sein des quartiers dans les structures adéquates, favorisent l'accès à la culture et à la qualification.

**Objectif Général :**

Aider les personnes ne maîtrisant pas le français, majoritairement d'origine étrangère, à s'intégrer socialement et professionnellement en travaillant sur les savoirs de base et les codes de la vie courante à Beauvais.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
310 bénéficiaires, ne maîtrisant pas le français.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine.

**Description de l'action**

Cette action se déroulera du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> décembre 2019.  
Il s'agit de l'organisation de séances individuelles et collectives de cours de français (écrit/oral).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains :

- 1 coordinatrice diplômée,
- 20 bénévoles.

Moyens matériels :

- 6 salles de cours sur place dont 5 équipées d'ordinateurs portables, d'un tableau et d'un vidéoprojecteur,
- un karaoké, des logiciels, des manuels, des méthodes,

Des bénévoles qui se déplacent et ouvrent des sessions dans les quartiers (foyer Adoma, Tcho-Café, maison de quartier à Saint-Lucien, etc.).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Education nationale, Adoma, Tcho-café, les maisons de quartiers.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Evaluation individuelle des niveaux de français par rapport au DELF ou CLEA,
- Etablissement de feuilles de présence,
- Evaluation de l'assiduité et de la satisfaction,
- Mise en place de comités de suivi et de coordinations internes pour le suivi de l'action.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	4 100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	5 800 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	2 600 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	42 600 €	Ville de Beauvais	15 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	233 000 €	Département de l'Oise	15 000 €
		Ventes de produits, prestations de service	3 000 €
		Autres produits de gestion courante	3 000 €
		Contributions volontaires en nature	233 000 €
		Ressources propres	10 100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>288 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>288 100 €</b>

<b>Action 3-1-L</b>	<b>OISE ACTIONS JEUNES</b>
D.S. n° 185724	Maîtrise d'œuvre : Association COALLIA

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Oise Actions Jeunes est un projet global d'insertion sociale, professionnelle et logement de jeunes adultes issus très largement de l'ASE et des QPV. Le dispositif existe depuis 1993 à Noyon et 2001 à Compiègne. Depuis, il a toujours fait preuve de sa pertinence et de son efficacité. Il affiche, de façon régulière, des taux d'insertion professionnelle positifs supérieurs à 50% (53% en 2017 et même 62% en 2016). De même, les taux d'insertion positifs dans le logement sont élevés (34% en 2017 et 55% en 2016). A noter que 85% des jeunes sortent du dispositif avec des ressources. Ces résultats sont obtenus après un parcours relativement court (7 mois en moyenne), ce qui témoigne de la pertinence de la démarche.

Sous l'impulsion du conseil départemental et de la DDCS, le dispositif a été élargi en 2016, avec l'ouverture d'une antenne sur Creil et une autre sur Montataire, et en 2017 avec l'ouverture d'une antenne sur Beauvais.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux ;
- Promouvoir et accompagner les jeunes vers un retour à l'emploi/formation ;
- Favoriser l'accès à un logement dans le parc privé/public ;
- Préserver ou restaurer le lien social avec la famille et les institutions ;
- Accompagner vers l'accès à la citoyenneté ;
- Accompagner vers l'autonomie des jeunes (démarches administratives, gestion financière, utilisation du logement...).

Public visé	Localisation de l'action
26 jeunes hommes et femmes âgés entre 18 et 30 ans, principalement sans diplômes, avec un passé ASE, un rapport avec la Justice, issus des QPV, sans ressources, sans expérience professionnelle et parfois SDF.	Beauvais – quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Ce dispositif constitue une action d'accompagnement social en faveur des jeunes de 18 à 30 ans, et vise à aider ceux en perte de repères et en grandes difficultés (certains sont même en suivi de justice). En outre, ces jeunes sont souvent dans l'impossibilité d'avoir accès à un logement autonome, en raison notamment des difficultés d'insertion socioprofessionnelle rencontrées. Dans la pratique, il s'avère que ces trois problématiques (insertion sociale et citoyenne, insertion professionnelle et insertion logement), sont souvent étroitement liées. La décohabitation familiale est le plus souvent à l'origine des problématiques constatées.

Le projet comprend les actions suivantes (liste non-exhaustive) : inscription pôle emploi et mission locale, élaboration du projet professionnel et de formation, aide à la rédaction de CV et LM, suivi des stagiaires de la formation professionnelle, utilisation d'internet, simulation entretiens d'embauche, information sur les différents contrats de travail, aide à la mobilité, soutien dans l'accès au code de la route, recherche de logement, aide à l'installation dans le logement, suivi du jeune dans le logement après le séjour au sein du dispositif. Le projet individualisé est co-construit avec le jeune et des points de situation sont régulièrement établis avec le jeune, et le contrat n'est renouvelé que s'il s'investit suffisamment dans son projet.

Le jeune finance sa redevance de loyer. Compte tenu des aides obtenues pour le loyer (APL), le reste à charge du jeune reste très modéré, et cela permet de le responsabiliser, de l'autonomiser dans sa démarche et d'éviter l'assistanat.

Chacune des 5 villes (Beauvais, Compiègne, Noyon, Creil et Montataire) accueille une antenne de 15 places avec un fonctionnement en continu sur l'année. Pour l'agglomération de Beauvais, cela représente 15 places permanentes, et un flux annuel de 26 jeunes accompagnés.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 travailleur social (avec un diplôme d'Etat : assistante sociale, CESH ou éducateur spécialisé) à temps plein et 1 cheffe de service à temps partiel.

**Moyens matériels :** 2 scooters achetés fin 2016 pour la mobilité des jeunes, véhicules de service, ordinateurs à la disposition des jeunes sur les différents sites, logements sur chaque site en contrepartie d'une redevance, salles de formation.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, CCAS, Pôle emploi, Mission locale.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Taux de sorties positives en insertion professionnelle,
- Taux de sorties positives en insertion logement,
- Nombre d'accès au code de la route ou au permis,
- Situation des jeunes au regard des ressources financières et de l'expérience professionnelle à l'entrée et à la sortie du dispositif.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non 

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	6 120 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	55 142 €	Etat (Contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	1 840 €	Région Hauts de France (Contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	38 883 €	Etat (DDCS)	20 074 €
Autres charges de gestion courante	5 691 €	Département de l'Oise	30 000 €
Dotations aux amortissements	681 €	Paiement redevances loyer	29 283 €
		Ressources propres	17 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>108 357 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>108 357 €</b>

<b>Action 3-1-M</b>	<b>GARAGE SOLIDAIRE LEVIER D'UNE PLATEFORME MOBILITE EMPLOI FORMATION</b>
D.S. n° 189488	Maîtrise d'œuvre : Association SYNERGIE ACTIV

**Finalités de l'action**

**Contexte :**  
 L'action proposée et qui vise à la création d'une entreprise sociale et solidaire dans le champ de la mobilité et de l'insertion par l'activité économique, n'a pas démarré en 2018 compte tenu de l'étude de faisabilité en cours et faute de local adapté.  
 Le but de cette entreprise est de proposer des services de mobilité en faveur de l'emploi et de la formation à des habitants des quartiers en politique de la ville. Un « garage solidaire » propose des services de réparation et d'entretien, de location et de vente de véhicules à des tarifs adaptés aux publics précaires afin de leur donner une possibilité d'accès à l'emploi, tout en offrant à des habitants des quartiers en politique de la ville ou de zones rurales des opportunités d'insertion sociale et professionnelle, via une structure d'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion)  
 Les familles ayant de faibles revenus n'ont en effet pas les moyens de se rendre dans un garage classique ou une concession automobile dont le coût horaire de main d'œuvre est élevé (entre 50 et 90€/heure). Pour pratiquer un tarif le plus accessible possible, il est nécessaire de mobiliser des financements publics et privés dans le cadre d'une « hybridation des ressources » : du marchand (des prestations de services en mécanique), du non-marchand (des subventions pour pratiquer une tarification sociale) et du non-monétaire (du bénévolat, des dons, du mécénat de compétence). Les services d'un garage solidaire ne sont ouverts qu'aux personnes en grande précarité ayant reçu une prescription de la part d'un des partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale, CCAS, Département... Le projet se situe donc dans le champ non concurrentiel. En visant un public qui n'a pas les moyens d'aller dans un garage classique, il ne fait donc pas de concurrence déloyale aux autres garages avec lesquels il s'efforce d'entretenir des relations partenariales (contrôles techniques, réparations complexes...), le garage solidaire ne faisant que de la mécanique de base.

**Objectif Général :**

- solutions de mobilité pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle (location, réparation, vente), faciliter la mobilité logement (location de véhicules utilitaires),
- insertion par l'activité économique et formation aux métiers de la mécanique (conventionnement « atelier-chantier d'insertion »),
- activités de lien social : locations de véhicules destinées à des sorties loisirs pour des familles en difficulté, ateliers de réparation participatifs, entretien et réparation de véhicules anciens, actions de prévention de la délinquance et travaux d'intérêt général,
- sensibilisation à l'éco-conduite, à la gestion des déchets automobiles et actions autour de la sécurité routière,

Le garage solidaire s'inscrit dans une démarche partenariale de Pôle Territorial de Coopération Economique, permettant la coopération avec des acteurs du territoire : acteurs de la mobilité, lycée professionnel, association de prévention...

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 225 personnes : prioritairement les personnes en situation de précarité orientées par un partenaire du SPE, de l'action sociale : allocataires du RSA, habitants de quartiers en politique de la Ville, jeunes de moins de 26 ans sans solution de mobilité, demandeurs d'emploi de très longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, femmes isolées, sans solution de transport, cherchant à reprendre une activité professionnelle inaccessible faute d'une solution de mobilité.	Beauvais - Quartiers prioritaires Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le garage Solidaire du Beauvaisis est une offre complémentaire aux composantes de la mobilité : Mob 60, Beauvélo, Tousmobile...  
 2 principaux services sont mis en place :  
 1/ Entretien - Réparation de véhicule :  
 Le Garage Solidaire du Beauvaisis propose la rénovation et l'entretien de véhicules de tourisme, à moindre coût, par le biais d'un atelier d'insertion. Cela permet de lever les freins au retour à l'emploi en facilitant la mobilité des bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi et travailleurs pauvres, en particulier ceux émanant des quartiers en géographie prioritaire. Pour bénéficier des services du garage, les usagers doivent présenter une fiche de liaison remplie par les prescripteurs-partenaires de l'association.  
 2/ Self garage :  
 La possibilité est offerte aux usagers de réparer eux même leur véhicule ce qui permet : d'acquérir un savoir-faire transmis par les salariés en insertion à travers un apprentissage guidé, de favoriser la participation des habitants, de créer du lien social, de lutter contre la mécanique sauvage.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un directeur, un encadrant technique, un agent administratif, un prestataire externe pour la fonction d'insertion sociale et professionnelle.  
**Moyens matériels :** local de 450 m<sup>2</sup> implanté sur la commune de Beauvais, locaux sociaux (vestiaires, sanitaires, salle de pause), pont élévateur, équilibreuse, démonte-pneus, compresseur, servantes, valise à diagnostic.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, service public de l'emploi (Maison de l'Emploi et de la Formation-Mission Locale, Pôle Emploi...), l'action sociale (CCAS de Beauvais, CAF, associations de solidarité...), acteurs de l'insertion par l'activité économique et du travail adapté (Itinér'Air, Emmaüs, SIME, Elan CES, Passage Pro, Humando...), partenaires privés (Fondation PSA, Fondation Norauto...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes accueillies pour l'information-orientation et part réorientée vers une autre solution de mobilité (Mob'60, Tous Mobile, Oise Mobilité, Beau Vélo, ...),
- Nombre de prestations fournies ayant permis une consolidation du parcours d'accès à l'emploi : entretiens-réparation, location de véhicules, vente de véhicule,
- Nombre de personnes issues de la structure d'insertion, orientées vers un parcours de formation en mécanique ou recrutées par un employeur exerçant dans ce secteur d'activité,
- Enquêtes de satisfaction,
- Mise en place d'indicateurs renseignés régulièrement et présentés sous forme de bilan au conseil d'administration et au comité de pilotage.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	33 583 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville) - Report 2018	5 000 €
Services extérieurs	48 100 €	Etat (contrat de ville) - Report 2018	6 500 €
Autres services extérieurs	16 356 €	Région Hauts de France (contrat de ville) - Report 2018	5 000 €
Impôts et taxes	1 434 €	Département de l'Oise	25 000 €
Charges de personnel	130 702 €	Etat (DIRECCTE – FDI)	15 000 €
Charges financières	1 200 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis	25 000 €
Dotations aux amortissements	12 233 €	Agence de services et de paiements	25 285 €
		Vente de produits, marchandises, prestations de services	74 525 €
		Fondation MACIF	15 000 €
		Ressources propres	47 298 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>243 608 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>243 608 €</b>

<b>Action 3-1-N</b>	<b>JEUNES ET MOBILES A BEAUVAIS : PERMIS AM</b>
D.S. n° 184733	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés, tels que l'insertion socioprofessionnelle, l'employabilité, la mobilité... Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés. A travers les différents échanges avec ce public, et en résonance avec les événements que la France a connus ces dernières années (attentats, débats sur la laïcité...) le constat est sans appel : de nombreux jeunes n'ont aucune ou très peu de connaissances de ces valeurs, ou y sont complètement hermétiques. Les thématiques « Valeurs de la République : « Liberté, égalité, fraternité » », la laïcité, le fonctionnement des institutions, sont souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers.

**Objectif Général :**

- Favoriser les mobilités (physiques, psychologiques...) et l'employabilité des jeunes,
- Sensibiliser à la conduite d'un 2 roues et à la sécurité routière,
- Permettre à des jeunes issus des quartiers d'accéder à la formation au permis AM,
- Sensibiliser à l'engagement et à l'éco-citoyenneté.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Public mixte, 18 jeunes âgés de 16 à 25 ans issus des quartiers prioritaires (demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens...).	Beauvais – BLOG 46

**Description de l'action**

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans rencontrant des problèmes de mobilité impactant leur employabilité ont la possibilité de solliciter le Blog46 pour passer le Permis Apprenti Motorisé. Ils doivent s'acquitter de 25 % du coût total de la formation et rendre 14 heures de contrepartie citoyenne à la collectivité en prenant part aux chantiers éco-citoyens portés par le Blog46.

L'action se déroulera sur 2 sessions de formation après la constitution d'un dossier auprès du Blog46 qui relaye vers la Préfecture : 16 jeunes seront accueillis au sein de l'association Mob60, partenaire du Blog46 sur la mobilité. Le permis AM, anciennement brevet de sécurité routière (BSR), est une catégorie de permis de conduire français autorisant son titulaire à conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans, ou un quadricycle léger à moteur (voiturette ou quad) dès l'âge de 14 ans également.

Sur la base d'une formation collective, plusieurs modules sont proposés. Chaque session dure 1,5 jour et se compose de la façon suivante :

- Prévention routière, code de la route, respect des règles de sécurité,
- Utilisation d'un simulateur de conduite,
- Prévention aux conduites à risques (alcool, cannabis...),
- Mécanique de base (maintenance, apprendre à faire face à une situation de panne), les équipements obligatoires du deux roues et du conducteur,
- Formation pratique du permis AM (plateau et circulation).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel permanent du Blog 46 , moniteur auto-école Drive up, Département de l'Oise : intervenant sécurité routière, intervenant de l'association Mob60.

Moyens matériels : locaux du Blog46, locaux et matériel de Mob60, minibus de la Ville.

**Partenariat mobilisé**

Etat, MOB60, auto-école , associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de jeunes intégrés à la formation
- Nombre de jeunes ayant obtenu le Permis AM/taux de réussite
- Assiduité et implication des jeunes
- Mixité
- Impact sur l'insertion et l'employabilité des jeunes

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	3 046 €	Etat (contrat de ville)	2 700 €
Autres services extérieurs	420 €	Autres produits de gestion courante	720 €
Charges de personnel	641 €	Ville de Beauvais (valorisation)	687 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 107 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 107 €</b>

<b>Action 3-1-0</b>	<b>COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES</b>
D.S. n° 186856	Maîtrise d'œuvre : Association LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Un collectif d'acteurs locaux (Ligue de l'enseignement de l'Oise, Mission locale, Maison d'économie solidaire, Emmaüs, FJT, ADARS, Blog 46, lycée professionnel les Jacobins, Pépinière d'entreprise) a observé un certain nombre de problématiques des jeunes sur le territoire : chômage, décrochage scolaire, difficultés à trouver des stages, méconnaissance des métiers et du monde du travail en général, difficultés de posture, de responsabilisation, problématique de mobilité (y compris dans Beauvais), plus psychologique que matérielle. Ces observations se recoupent avec le diagnostic réalisé dans le cadre du PTCE Emergence Beauvaisis sur l'axe jeunesse et au sein du PTEIS coordonné par le Département. C'est pourquoi l'association a souhaité mettre en place un dispositif pertinent comme outil dans les parcours d'insertion professionnelle des jeunes, la CJS.

**Objectif Général :**

- Eduquer à l'économie en générale et à l'économie sociale et solidaire en particulier,
- Créer un écosystème local favorable à des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- Favoriser l'émancipation, la confiance et l'estime de soi des jeunes coopérants,
- Permettre de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être au sein d'un groupe.

Public visé	Localisation de l'action
15 jeunes - issus des quartiers prioritaires, notamment des filles. Une attention particulière sera accordée aux décrocheurs, à ceux qui ne trouvent pas de service civique et à d'éventuelles orientations dans le cadre d'autres dispositifs d'accompagnement comme la garantie jeune et le PASSEA.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean

**Description de l'action**

Le temps d'un été, des adolescents s'investissent et créent une coopérative de services dans leur quartier ou leur commune en s'appuyant sur des besoins locaux identifiés en lien avec leurs compétences et leurs envies.

Ils proposent leurs services à des entreprises, des administrations et des particuliers dans une logique de participation à la vie d'un territoire, au service de ses habitants et de ses acteurs économiques.

La Coopérative Jeunesse de Services est initiée et mise en place par un groupe de structures locales ; c'est un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif qui vise à développer chez les jeunes le pouvoir d'agir.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 animateur éducation à la citoyenneté, 1 animateur éducation à l'économie sociale et solidaire, 1 coordinateur, membres du comité local et de suivi.

Moyens matériels : grande salle de travail, type salle de réunion, matériel pédagogique et informatique, équipements adaptés pour les projets et activités que vont proposer les jeunes.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Région Hauts de France, Emmaüs, Maison d'Economie Solidaire, Foyer des Jeunes Travailleurs Aldebert Bellier, ADARS, Mission locale, MAJI, Start Lab,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi individualisé et collectif réalisé par les animateurs référents du groupe,</li> <li>- Bilan ressenti et fiche compétence acquise),</li> <li>- Compte-rendu de réunion transmis aux partenaires,</li> <li>- Degré d'appropriation des jeunes dans le pilotage de la coopérative,</li> <li>- Types de compétences spécifiques acquises (marketing, gestion, ressources humaines),</li> <li>- Climat de confiance instauré et degré de satisfaction du groupe de coopérants,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres et types d'activités réalisées,</li> <li>- Prises d'initiatives des jeunes,</li> <li>- Apport de la pédagogie active et coopérative menée par les animateurs,</li> <li>- Regards des jeunes sur le monde de l'entreprise et du travail,</li> <li>- Regards des jeunes sur eux-mêmes et entre eux,</li> <li>- Degré d'implication des jeunes.</li> </ul> |
|---|--|

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	1 000 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	1 000 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	6 800 €	Etat (DDCS)	6 500 €
Charges de personnel	23 037 €	Autres produits (fondations, mécénat)	7 437 €
Autres charges de gestion courante	2 600 €	Ressources propres	8 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>34 437 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 437 €</b>

<b>Action 3-1-P</b>	<b>PERMIS CITOYEN</b>
D.S. n° 177987	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Cette action est poursuivie afin de favoriser la mise en place d'actions jeunesse (16/25 ans) en améliorant l'accès à la mobilité, à l'information, et au développement de l'engagement et de la co-construction des dispositifs.

**Objectif Général :**

- Favoriser la mobilité des jeunes et leur employabilité,
- Permettre aux jeunes d'auto-financer leur permis de conduire par la valorisation d'actions citoyennes afin de contourner l'argument du manque de moyens,
- Agir sur l'emploi des jeunes à travers l'acquisition de compétences, de savoir-faire et de savoir-être,
- Contribuer à améliorer la qualité de vie en accédant au permis de conduire afin d'obtenir un emploi.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
32 bénéficiaires des quartiers prioritaires + 2 issus des quartiers de veille	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien + quartier de veille

**Description de l'action**

L'action débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour se terminer le 31 décembre 2019.

Les jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans peuvent prétendre à une aide financière de 500 à 750 euros attribuée par la Ville de Beauvais pour financer leur permis de conduire.

Ces jeunes doivent compléter un dossier de motivation pour prétendre à cette aide. Une commission se réunit afin de vérifier si les demandeurs remplissent les critères attendus et la pertinence du projet déposé.

Les jeunes s'engagent à effectuer 70 heures ou 105 heures de contrepartie au sein des services de la ville afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière.

En bénéficiant de ce dispositif, les jeunes peuvent également acquérir une expérience professionnelle supplémentaire, découvrir des métiers ou conforter des choix de carrière.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : agents permanents du Blog46, responsables et tuteurs des services municipaux d'accueil.

Moyens matériels : locaux municipaux (Blog46), Hôtel de ville.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (services culture, sports, espaces verts, enfance-jeunesse, H2O, événementiel, petite enfance), Etat, Région Hauts de France, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Tableaux de suivi et d'évaluation : assiduité en auto-école, contrepartie citoyenne au sein des services d'accueil,
- Taux de réussite à l'examen du code de la route et à l'examen du permis de conduire,
- Corrélation entre l'obtention du permis de conduire et l'employabilité,
- Critères d'évaluation : nombre de jeunes bénéficiant du dispositif – la mixité – l'âge – le lieu d'habitation – le nombre de services de la ville impliqués dans le dispositif – le taux de réussite aux deux examens (code et conduite).

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	25 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	500 €	Etat (contrat de ville)	6 500 €
Charges de personnel	20 208 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	29 208 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>45 708 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>45 708 €</b>

**Action 3-1-Q**

**FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION EN AMELIORANT LE NIVEAU DE QUALIFICATION ET L'EMPLOYABILITE DES PUBLICS EN FAVORISANT L'ACCES AUX SAVOIRS DE BASE**

D.S. n° 174761

Maîtrise d'œuvre : Association BGE PICARDIE (Ensemble pour A G Ir et Entreprendre)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le diagnostic territorial du contrat de ville de Beauvais a mis en exergue un taux important de déscolarisation et une forte part de population non diplômée sur les quartiers prioritaires. La population ciblée dans le cadre de ce projet se caractérise généralement par un faible niveau de scolarisation. Il peut s'agir d'adultes ou de jeunes adultes dont le niveau de scolarisation est faible (niveau V et infra V).

Ces personnes peuvent rencontrer des difficultés de deux ordres :

- des difficultés à accéder à des formations certifiantes ou qualifiantes car certains apprentissages fondamentaux ne sont pas acquis ou stabilisés,
- des difficultés à accéder à un emploi car les savoirs de base en matière de communication écrite, orale et savoir-être professionnels sont insuffisants pour réussir les premières étapes du recrutement.

Les formations aux savoirs de base peuvent alors représenter la première étape d'un parcours de formation plus long, voire qualifiant, ou permettre d'accéder plus facilement à un emploi.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'accès à la formation en améliorant le niveau de qualification et l'employabilité des publics en favorisant l'accès aux savoirs de base,
- Appliquer les règles du savoir-être et du savoir-vivre en toute situation,
- Assurer une présentation soignée et adaptée à chaque contexte (personnel et professionnel),
- Prendre confiance en soi par la valorisation de ses compétences et la mise en valeur de ses atouts,
- Adopter la bonne attitude en toutes circonstances,
- Communiquer avec assertivité.

Public visé	Localisation de l'action
24 personnes jeunes et adultes. Publics vulnérables demandeurs d'emploi et faiblement qualifiés.	Beauvais – quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean

**Description de l'action**

La démarche envisagée par BGE Picardie, organisme de formation, dans le cadre de ce dispositif est la suivante : il s'agit de proposer un programme de formation de 5 jours alliant travail en présentiel et auto-formation conduisant au passage d'une certification en langue française (Le Robert). Les objectifs de ce parcours de formation sont de favoriser l'accès à la formation en améliorant le niveau de qualification et l'employabilité des publics en favorisant l'accès aux savoirs de base.

Le programme de formation se scinde en 3 modules :

**Module 1 : développer des relations positives – 1 jour :** développer des relations positives est un facteur essentiel au quotidien mais également dans la vie professionnelle. Au-delà des compétences techniques, le savoir-être est déterminant pour les employeurs.

**Module 2 : améliorer ses écrits professionnels – 2 jours :** les moyens de communication dans la vie quotidienne notamment à l'écrit se sont multipliés : smartphone, réseaux sociaux, email... c'est aussi le cas en entreprise. Aussi les employeurs sont particulièrement sensibles à la maîtrise de l'orthographe des candidats, quel que soit le poste envisagé. Pour une grande majorité des recrutements, le premier tri des CV se fait déjà sur l'orthographe.

**Module 3 : communiquer à l'oral – 2 jours :** prendre la parole avec aisance, exprimer son opinion, communiquer avec assertivité dans le respect des autres, mieux communiquer pour anticiper des conflits, sont des compétences indispensables dans la vie quotidienne.

Ce parcours de 5 jours de formation s'organise de la manière suivante : une évaluation de niveau à l'entrée (tests écrits + entretien individuel), des formations en présentiel et des ateliers thématiques, la mise à disposition d'outils de formation à distance pour les journées en autoformation, la fourniture de supports pédagogiques, une évaluation finale reconnue : certification Le Robert.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 3 personnes mobilisées sur le dispositif : 1 coordinatrice pédagogique et formatrice spécialisée en français et anglais, 1 responsable pédagogique et qualité en charge du recrutement des formateurs externes et garante de la qualité des prestations délivrées, 1 consultante extérieure, formatrice en communication et conseillère en image.

**Moyens matériels :** 1 salle équipée de tables, chaises, paper board et vidéo projecteur, 12 ordinateurs portables avec accès internet, 1 salle de pause équipée (micro-ondes, frigidaire, cafetière) permettant aux stagiaires de déjeuner sur place.

**Partenariat mobilisé**

Etat, partenaires emploi (missions locales, Pôle emploi et CAP emploi), tissu associatif local.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de candidats présentés à la certification Le Robert,
- Nombre de personnes ayant retrouvé un emploi dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation,
- Nombre de personnes ayant intégré un dispositif de formation dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation,
- Questionnaire individuel permettant de mesurer la satisfaction des apprenants (la durée du parcours, l'animation pédagogique, l'accueil et la logistique),
- Enquêtes de placement à 6 mois, permettant de prendre connaissance de la situation des stagiaires 6 mois après la fin de la formation et ainsi de mesurer l'impact que cette formation a eu sur leur trajectoire professionnelle. Ces enquêtes de satisfaction et de placement seront complétées par un bilan qualitatif réalisé avec les bénéficiaires de l'action.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats. prestations de services	2 904 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	340 €	Ressources propres	4 000 €
Autres services extérieurs	600 €		
Charges de personnel	4 156 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000 €</b>

*Thème :*

*3-2 - « Accompagner le  
développement économique »*

*3-2·A Créa'ctif dans le Beauvaisis*

*Communauté d'Agglo du Beauvaisis  
- Pépinière d'entreprises*

*3-2·B Sensibilisation, émergence de projet et  
soutien à l'entrepreneuriat*

*BGE Picardie*

<b>Action 3-2-A</b>	<b>CREA'CTIF DANS LE BEAUVAISIS</b>
D.S. n° 184281	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (Pépinière d'entreprises Start Lab))

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

De par la volonté de rapprocher les publics éloignés de l'emploi des dispositifs classiques d'accompagnement à la création d'entreprise, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a conçu un programme désigné sous le nom de « Créa'ctif dans le Beauvaisis ». Ce programme répond basiquement au besoin de rapprochement de publics divers tels que les chefs d'entreprise et les jeunes de quartier, ainsi qu'à la valorisation des compétences des jeunes. Les groupes de jeunes sont recensés par les agents de terrain de la politique de la ville. De forme individuelle, le programme Créa'ctif vient compléter des parcours civiques et d'immersion avec un volet économique et rapprochement du monde professionnel.

**Objectif Général :**

- créer une ouverture par l'échange et l'interaction entre le public des zones dites fragiles et les chefs d'entreprise,
- faciliter l'intégration dans le monde professionnel des personnes éloignées de l'emploi,
- apporter un dispositif sur mesure avec l'objectif ultime de rapprocher le public éloigné des opérateurs et des parcours classiques à leur disposition (starter, prêts à taux zéro) ;
- sensibiliser les publics relevant des quartiers de la politique de la ville et opérer un changement dans les comportements.

**Public visé**

40 personnes : les jeunes des 3 QPV de Beauvais, dont ceux à partir de 11 ans qui peuvent être en décrochage scolaire, comme dans l'exemple des chantiers jeunes, ou en phase de découverte comme les jeunes accompagnés par le futur centre social.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Créa'ctif sera déployé principalement sur un public jeune recensé dans des actions de sensibilisation et en coordination avec les centres sociaux, Jeunesse et Politique de la ville. La coordination des actions sera pilotée par Start Lab, incubateur et pépinière d'entreprise. Une partie des actions pourra se dérouler sur le site Start Lab, permettant d'une part l'immersion et la valorisation des jeunes dans le monde professionnel et technologique, et d'autre part, des expériences personnelles visant à ouvrir de nouvelles perspectives pour les jeunes bénéficiaires.

Des actions diverses, échelonnées tout au long de l'année entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019, se dérouleront dans les quartiers relevant de la politique de la ville et au sein des entreprises volontaires.

Ces animations comprendront, entre autres :

- des chefs d'entreprises et mentors technologiques qui seront invités à participer et échanger avec les groupes,
- des prestataires extérieurs qui seront engagés pour des ateliers de créativité et la résolution de problèmes.

**Moyens mis en œuvre**
Moyens humains :

- en interne : mobilisation des services de la Pépinière (direction de l'Economie) et du réseau d'acteurs des quartiers (direction de la politique de la ville) ;
- en externe : des chefs d'entreprises et des experts technologiques (chambre consulaire, BGE, plateforme Initiative Oise Ouest, ...).

Moyens matériels : équipements du Start Lab, pépinière et hôtel d'entreprises : 3 salles de réunion, des espaces coworking, des espaces ludiques,

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, FEDER, CPME, Oise ouest initiatives, MEF du Grand Beauvaisis, chefs d'entreprise volontaires, réseau d'acteurs des QPV.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Suivi quantitatif de l'action : nombre de participants, nombre de projets identifiés et suivis,
- Suivi qualitatif : avis des partenaires, qualité de la participation, évaluation des projets désignés par les participants.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	4 000 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	1 000 €	Contributions volontaires en nature	2 300 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 300 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 300 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 300 €</b>

<b>Action 3-2-B</b>	<b>SENSIBILISATION, EMERGENCE DE PROJETS ET SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT</b>
D.S. n° 160353	Maîtrise d'œuvre : Association BGE PICARDIE (Ensemble pour A Gir et Entreprendre)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) pose l'entrepreneuriat comme un pilier des nouveaux contrats de ville. La création d'entreprise peut être en effet une solution de retour à l'emploi, elle participe à la redynamisation des quartiers et encourage la prise d'initiatives. L'un des enjeux identifiés est la fiabilité et la pérennité des projets, raison pour laquelle il est proposé une action de sensibilisation et de soutien des porteurs de projets sous la forme d'un parcours d'accompagnement.

**Objectif Général :**

- donner l'envie d'entreprendre, démocratiser la création d'entreprise ;
- sensibiliser les demandeurs d'emploi à la création d'entreprise comme moyen de créer son propre emploi ;
- accueillir et accompagner les entrepreneurs et favoriser leur accès aux financements,
- favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Bénéficiaires d'accompagnement : 100 personnes issues des 3 quartiers beauvaisiens accueillies sur l'ensemble de la filière métier. Il s'agit de tous porteurs de projets ou entrepreneurs ayant besoin de soutien dans leur projet entrepreneurial. Bus de la création au sein des quartiers sur l'année (6 bus dans l'année) : sensibilisation auprès des demandeurs d'emploi, inactifs, femmes, jeunes.	Beauvais – quartiers Argentine et Saint-Jean pour les permanences d'accompagnement et les 3 quartiers prioritaires pour les actions de sensibilisation.

**Description de l'action**

L'action s'organise de la manière suivante :

- **Sensibilisation** : l'association mobilisera le "bus de la création d'entreprise" afin de toucher le public au plus proche de son lieu de vie. Cet outil innovant a déjà fait ses preuves en générant proximité et confiance vis à vis des résidents. Dans ce cadre, des outils d'émergence sont utilisés, s'appuyant sur d'autres initiatives développées. La BGE organisera 6 événements dans l'année sur les 3 quartiers prioritaires avec pour chaque quartier, deux présences à l'année programmées. Pour ces actions, le bus sera utilisé mais aussi des informations collectives directement auprès des publics de structures ou associations locales.
- **Soutien à l'entrepreneuriat** : BGE Picardie propose d'offrir aux habitants des quartiers du périmètre du contrat de ville de l'agglomération du Beauvaisis un parcours cohérent, offrant toutes les options du droit commun mais aussi un cadre spécifique répondant aux besoins renforcés de préparation des entrepreneurs et des projets, et situé pour la partie principale géographiquement au cœur des quartiers. L'accompagnement est ainsi individualisé et complet : aspects humain, économique, financier et juridique. L'association tiendra une permanence au sein des quartiers Argentine dans les locaux de l'espace Morvan et Saint-Jean dans les locaux de la MSIH. Cette permanence sera hebdomadaire afin pouvoir accompagner les créateurs de façon régulière et soutenue.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : un chargé de mission unique sera affecté à l'ensemble des actions décrites ci dessus. Ce conseiller dispose d'une expérience conséquente dans le soutien aux entreprises et dans l'animation d'actions destinées à sensibiliser le public à la création d'entreprise. De plus, ce référent possède une connaissance des quartiers et du tissu associatif local.

**Moyens matériels** : supports de communication, outils de soutien à l'entrepreneuriat : création de business plan via les outils : MAEL et BGE Pro, élaboration de prévisionnel via le logiciel Gescap, faciliter le réseautage entre entrepreneurs via le réseau de chef d'entreprise BGE Club, bus de la création, mise à disposition de bureaux de permanence par la ville de Beauvais à la MSIH Saint-Jean et l'espace Argentine.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, CCAS, Département de l'Oise, Pôle emploi, Mission locale et les associations telles que l'AFIB, le CIDFF, Itiné'air...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de bénéficiaires d'accompagnement,
- Nombre de bénéficiaires et nombre de prestations,
- Nombre de débuts d'activité,
- Nombre de présences du bus de la création au sein des quartiers sur l'année.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	14 000 €
Services extérieurs	7 450 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	2 000 €	Département de l'Oise	4 000 €
Charges de personnel	23 850 €	Ressources propres	6 000 €
Impôts et taxes	500 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>34 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 000 €</b>

## Thème :

### 4-1 - « Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs »

4-1-A	Un centre culturel au cœur du quartier, une force pour le vivre et être ensemble : faciliter l'accès à l'art et la culture des habitants	ASCA
4-1-B	Découverte des arts du cirque	La Batoude
4-1-C	HOME	La Batoude
4-1-D	Une école de cirque au sein des quartiers	La Batoude
4-1-E	Et maintenant, dansons !	No Made
4-1-F	Danse, rencontre, découverte de soi, des autres	No Made
4-1-G	Atelier de sensibilisation au violoncelle	Assoc pour le rayonnement du violoncelle
4-1-H	Appréhender l'art et la création par le corps	Théâtre du Beauvaisis
4-1-I	DEMOS en Beauvaisis	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
4-1-J	Le réseau des médiathèques et la transversalité	CAB - Médiathèque
4-1-K	Le tennis au pied des immeubles : comment faciliter l'intégration des jeunes des quartiers prioritaires grâce aux sports	Tennis Club de l'Agglo du Beauvaisis
4-1-L	Séjour sport et nature dans le Massif central, sorties culturelles : opportunités d'enrichissement pour les jeunes du dispositif « fête le mur Beauvais »	Tennis Club de l'Agglo du Beauvaisis
4-1 M	Ateliers percussions dans les quartiers	Dem o Percu
4-1-N	La camionnette du BOUC Volley	BOUC VOLLEY CLUB

<b>Action 4-1-A</b>	<b>UN CENTRE CULTUREL AU COEUR DU QUARTIER, UNE FORCE POUR LE VIVRE ET ETRE ENSEMBLE : FACILITER L'ACCES A L'ART ET LA CULTURE DES HABITANTS</b>
D.S. n° 185033	Maîtrise d'œuvre : ASsociation CULTURELLE ARGENTINE (ASCA)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La société d'aujourd'hui laisse peu de place à la création, à l'expression et à la valorisation personnelle. Le fait de participer à une activité dans laquelle les habitants des quartiers peuvent s'exprimer contribuera à leur ouverture d'esprit, à devenir acteurs de leurs loisirs et de la dynamique des quartiers.

Les associations des quartiers, le service Jeunesse de la ville de Beauvais et les membres de l'équipe de l'ASCA ont pu constater que les activités culturelles ne sont pas accessibles à l'ensemble des habitants, alors que l'action culturelle de l'ASCA peut être utilisée comme outil du lien social.

Par ce projet, l'ASCA souhaite réduire les inégalités d'accès à la culture, sensibiliser aux valeurs de la République, encourager et soutenir les initiatives et favoriser les rencontres entre les habitants des quartiers autour d'actions artistiques.

**Objectif Général :**

- Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants,
- Développer le "faire ensemble",
- Développer le "vivre ensemble".

**Public visé**

713 personnes, dont 595 des quartiers prioritaires, âgés de 8 à 80 ans.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019, dans le cadre du pilier de la transversalité, plusieurs projets portés par l'ASCA permettent de faciliter l'accès à l'art et la culture des habitants :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ateliers et des stages :</li> <li>- Les ateliers du LABO (plus de 50 ans),</li> <li>- Les ateliers du mercredi, le café culturel (8-15 ans),</li> <li>- Les stages de vacances (8-15 ans),</li> <li>- DEMOS,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des spectacles au plus proche des habitants :</li> <li>- Artistes aux pieds des immeubles,</li> <li>- Artistes en appartement.</li> </ul> |
|--|--|

Le public est sensibilisé par des rencontres avec les groupes constitués par la directrice et la médiatrice culturelle. Pour chaque action, une convention est établie, dans laquelle sont stipulés les engagements de chacun et notamment les actions de sensibilisation.

L'ASCA est en refonte de son projet éducatif et met en place, pour cela, une équipe de relations publiques fortes en direction des publics. Par ailleurs, elle souhaite travailler avec l'antenne OPAC du quartier Argentine.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** l'équipe de l'ASCA, des artistes, des techniciens, des prestataires, des équipes d'animateurs des associations partenaires.

**Moyens matériels :** locaux et des moyens techniques de l'ASCA et des associations participantes (une salle de concert, une de cinéma et une dédiée à l'Image).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Les associations des quartiers (les commerçants, le conseil citoyen, Rosalie...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Quantitatif : un bilan des fréquentations est fait après chaque action, et comparé aux effectifs attendus,
- Qualitatif : un bilan est établi avec les partenaires pour estimer la pertinence des projets et si les effets attendus ont été réalisés,
- La satisfaction des participants, des partenaires et de l'équipe encadrante,
- Des réunions régulières sont organisées avec les encadrants de chaque projet avant, pendant et après,
- Pour certains projets, des restitutions sont prévues à la fin de chaque projet, dans lesquelles les bénéficiaires s'exprimeront sur leurs satisfactions.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	42 743 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	25 000 €
Services extérieurs	2 400 €	Etat (contrat de ville)	18 323 €
Autres services extérieurs	4 135 €	Etat (Culture + FONJEP)	2 153 €
Impôts, taxes	940 €	Région Hauts de France	1 384 €
Charges de personnel	18 272 €	Ville de Beauvais	15 709 €
Emploi des contributions volontaires en nature	6 858 €	Département de l'Oise	869 €
		Vente de produits, prestations de services	1 730 €
		Contributions volontaires en nature	6 858 €
		Ressources propres	3 322 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>75 348 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>75 348 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**4-1 - Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs**



4-1.B

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-1-B</b>	<b>DECOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE</b>
D.S. n° 186005	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**  
 Il existe une forte demande des structures d'animation et des familles pour des activités artistiques et culturelles durant les vacances scolaires, ou lors d'événements organisés par la Ville de Beauvais.  
 L'objectif de cette action est à la fois de s'appuyer sur ces temps pour sensibiliser les jeunes aux arts du cirque et leur permettre de s'approprier la salle Jacques Brel, mais également de renforcer le lien avec les associations des quartiers prioritaires.

**Objectif Général :**  
 Sensibiliser les jeunes des quartiers prioritaires à la pratique des arts du cirque durant les vacances scolaires en les amenant à fréquenter la salle Jacques Brel ou en allant à leur rencontre sur des temps forts dans les quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 750 jeunes en priorité issus des quartiers prioritaires, bénéficiaires des associations et des structures d'animations des quartiers QPV, sans exclure la demande territoriale. Une attention particulière est portée à la mixité garçons-filles.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine, Cité des fleurs. Les lieux d'action couvrent le quartier Saint-Jean mais également d'autres quartiers et touchent les jeunes de tous les quartiers.

**Description de l'action**

Les différentes actions sont programmées suivant le calendrier suivant :

- **6 à 8 stages « découverte du cirque » pendant les vacances scolaires**, au cours desquels les jeunes s'initient aux différentes disciplines avec une dernière séance ouverte aux parents. Pour ces stages, les associations et structures d'animation sont le relais auprès des jeunes, et la mise en place des stages est le fruit d'un partenariat avec ces structures.
- **1 stage à inscriptions individuelles en juillet**, qui permet d'accueillir des enfants et des adolescents qui ne fréquentent pas l'école de cirque. Ce stage a aussi pour objectif de susciter l'envie de s'inscrire à l'école de cirque pour une pratique sur le long terme dès la rentrée suivante.
- **1 séjour « cirque à la ferme »** pendant une semaine à la Ferme du Lariquet à Monceaux l'Abbaye, pour les jeunes des quartiers âgés de 11-16 ans qui fréquentent les structures d'animation ou les associations partenaires de la Batoude : découverte des arts du cirque et de la vie à la ferme pendant une semaine.
- **8 créneaux « portes ouvertes » aux associations en juillet**, proposées gratuitement aux associations du quartier Saint-Jean et des autres quartiers prioritaires.
- **des ateliers de découverte et démonstration lors d'événements et temps forts sur les quartiers**, encadrés par les intervenants de l'école de cirque, ouverts à tous. Le principe est de venir librement essayer les objets du cirque et de vivre les premières sensations sur les agrès proposés (aérien, équilibre sur objet, jonglerie, acrobatie...). La plupart de ces ateliers ont lieu en extérieur, au pied des immeubles. Les manifestations organisées par la Ville de Beauvais ou les associations de quartier sont propices à ce type d'action : l'Été s'anime, les feux de la Saint-Jean, les fêtes de quartier, fête du sport, les festivals Malices et Merveilles et Divers et d'été.
- **6 séances de « cirque en tandem »** : séances ponctuelles de découvertes ouvertes à tous, quels que soient l'âge, le niveau et l'origine géographique des participants. Principe : venir à deux chaque samedi qui débute les vacances scolaires. Cette activité est pensée comme un moment de partage intergénérationnel où la mixité des publics est primordiale.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents, une coordinatrice, un administrateur et une directrice.  
**Moyens matériels :** mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, mise à disposition de la ferme du Lariquet à Monceau l'Abbaye, matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, PJJ, instituts spécialisés, associations de quartiers, centre sociaux, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'enfants et d'habitants participant aux activités et assiduité sur les stages,
- Intérêt des associations pour les actions proposées, qualité des partenariats montés avec elles, inscription dans la durée du lien entre les associations et les structures d'animation avec la Batoude,
- Inscriptions de jeunes à l'école de cirque de la Batoude suite à ces stages et ateliers de sensibilisation,
- Nombre de manifestations sur lesquelles la Batoude est présente.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 900 €
Autres services extérieurs	1 850 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Impôts	200 €	Etat (DRAC)	900 €
Charges de personnel	24 900 €	Département de l'Oise	900 €
Autres charges	150 €	Région Hauts-de France	900 €
		Ville de Beauvais	2 400 €
		Agence de services et de paiement	500 €
		Vente de produits, prestation de service	5 200 €
		Ressources propres	7 100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>27 800 €</b>

<b>Action 4-1-C</b>	<b>HOME</b>
<b>D.S. n° 187096</b>	<b>Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE</b>

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> L'équipe de La Batoude a constaté la nécessité de mettre en place des actions spécifiques pour toucher les personnes les plus éloignées des pratiques artistiques, notamment les jeunes des quartiers relevant de la Politique de la Ville qui sont parfois difficiles à impliquer dans les actions et la vie des structures culturelles. Le Projet "HOME" permet, en utilisant la culture comme un outil de lien social et de déclencheur de rencontres et de réflexions auprès des jeunes collégiens des quartiers Argente, Saint-Lucien et Notre-Dame du Thil, de les sensibiliser sur des valeurs fortes de la République que sont le respect de l'autre, la tolérance, l'acceptation de la différence, ... Ce projet permet à la fois de rendre la culture accessible à tous par plusieurs types de médiation et par un accompagnement des jeunes et des personnes marginalisées, par les intervenants artistiques, les enseignants et les travailleurs sociaux.</p> <p><b>Objectif Général :</b> - Lier la sensibilisation et l'ouverture artistique à des enjeux sociaux plus globaux, porter une attention forte au lien entre des personnes issues d'origines sociale et géographique différentes, mettre en valeur les enjeux personnels et collectifs et les valeurs de citoyenneté et de lutte contre la discrimination à travers des moments de rencontre, porter un autre regard sur le monde qui les entoure, appréhender à la fois les questions de la création artistique, la sensibilisation d'une pratique artistique et aborder une thématique sensible, "citoyenneté" engagée, sensibiliser les jeunes collégiens et des personnes marginalisées (jeunes adultes et/ou familles) éloignées des pratiques artistiques via les arts du cirque, la danse et le cinéma documentaire et aider à rendre la culture accessible à tous.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
120 personnes dont 60 de 0 à 16 ans – collégiens des 3 quartiers prioritaires - personnes en grande précarité sociale		Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Un travail d'accompagnement réalisé par les enseignants et l'équipe de La Batoude (présence physique, dialogue régulier autour du projet) permet de sensibiliser les collégiens au projet dans le cadre de leurs cours réguliers. Les personnes marginalisées sont contactées par le biais des associations ou structures qui les suivent et les accompagnent dans leur quotidien. La Batoude s'appuie sur un partenariat fort avec les travailleurs sociaux pour les mobiliser autour du projet. Le reste des personnes invitées au temps fort le sont par le biais de communications diverses : réseaux sociaux, affichage, plaquette de saison, mail, etc. Les réunions de quartier sont également des moments pour faire connaître le projet aux autres acteurs des quartiers qui pourraient être intéressés et concernés par l'action qui se déroule en trois points :</p> <p>1/ <u>Parcours de sensibilisation aux arts du cirque et de la danse au sein de 3 collèges des quartiers prioritaires : Michelet, George Sand et Baumont.</u> Tout d'abord, les médiatrices de La Batoude interviendront dans tous les établissements pour une sensibilisation à l'histoire du cirque (du cirque traditionnel aux différents courants du cirque contemporain) en début de parcours pour introduire le projet auprès des participants (organisation d'ateliers cirque/danse hebdomadaires dans 3 collèges de février à mai 2019). Une journée commune aux 3 collèges d'échanges et de pratique artistique le 1<sup>er</sup> avril 2019 dans le gymnase de l'un des 3 collèges. Elle marque l'attention forte portée au fait de faire du lien entre les établissements pour que les jeunes de quartiers différents se rencontrent à travers la pratique artistique. Au terme du projet, ils présenteront le fruit de leur travail artistique lors d'une présentation de fin de projet en condition de spectacle à La Batoude. En effet, le passage sur scène paraît une étape importante dans un parcours pédagogique concernant le spectacle vivant pour valoriser les jeunes auprès des autres collégiens et devant leurs familles et enseignants.</p> <p>2/ <u>Atelier de déconstruction des préjugés pour les jeunes des 3 collèges partenaires</u> animé par l'association Entourage qui accompagne de jeunes SDF au quotidien. Les jeunes collégiens assisteront en amont à la diffusion (séance scolaire) du documentaire "Comme tout le monde" de Julien Billion qui témoigne des expériences de vie de 3 jeunes SDF. Les diffusions du film (une scolaire et une tout public) se dérouleront en présence du réalisateur qui expliquera sa démarche artistique et citoyenne, et de membres de l'association Entourage qui témoigneront de l'impact de l'aventure artistique dans leur parcours de vie, dans le cadre d'un débat sur le regard porté sur les personnes en grande difficulté sociale et en marge de la société. Ce documentaire, l'atelier de déconstruction et le débat auront lieu au Cinéma Agnès Varda de l'ASCA à Beauvais. Ils sont complémentaires à la démarche du Cirk Triffis pour la création de « Home ».</p> <p>3/ <u>Rencontre avec le Cirk Triffis</u> - Deux stages à la Batoude, proposés par les artistes du Cirk Triffis avec les associations beauvaisiennes d'accompagnement de jeunes ou de familles (stage parents-enfants) en grande difficulté sociale, le week-end des 11 et 12 mai 2019 (Emmaus, Restos du coeur, CCAS, ADARS, Itinér'air, Sato, foyers d'hébergement...). Ce public extrêmement éloigné de la pratique artistique a besoin d'être accompagné dans cette démarche. C'est pourquoi les associations partenaires seront un relais indispensable à leur réussite. - Une journée de rencontre et d'échanges de pratique avec les collégiens des 3 établissements QPV - Deux représentations du spectacle « Home » à la Batoude le 24 mai 2019. Les 3 collèges impliqués dans le projet ainsi que les associations partenaires assisteront à l'une des représentations. La deuxième, tout public, sera suivie d'un « bord plateau » pour susciter la discussion entre le public et les artistes. Les parents seront associés autant que possible aux temps forts de ce projet pour voir les réalisations de leurs enfants et partager les réflexions qu'ils auront portées tout au long du projet avec les équipes artistiques, enseignantes et les associations.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><b>Moyens humains :</b> une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents (+ des intervenants ponctuels), une coordinatrice, une médiatrice/relation publiques, un administrateur et une directrice, les artistes du Cirk Triffis, le réalisateur du documentaire et les membres de l'association Entourage. <b>Moyens matériels :</b> mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, et de salles ou gymnases dans les collèges Baumont, George Sand et Michelet, cinéma Agnès Varda – ASCA, matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, CCAS, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, collèges Baumont, Michelet et George Sand, associations d'accompagnement des personnes en grande précarité (Emmaus, Resto du Coeur, ADARS, Itinér'air, Sato...), foyers d'hébergement, ASCA (cinéma A. Varda).			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
- Réunions de préparation et de suivi du projet avec les différents partenaires, dossier d'inscription au stage et liste d'appel pour se rendre compte de la présence et de l'assiduité des participants, écrits et autres supports créés par les collégiens pour rendre compte de leur participation au projet, implication des collégiens dans le projet et capacité à créer des outils pour rendre compte du projet au sein de leur établissement (travail en transversalité entre les différentes disciplines scolaires), qualité du spectacle créé en fin de projet, nombre de spectateurs aux différents temps de restitution d'élèves, de représentation et de diffusion de film, nombre de personnes marginalisées présentes lors des différentes actions, richesse des échanges et débats.			
<b>Plan de financement prévisionnel</b> <span style="float: right;">Valorisation : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></span>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 675 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 500 €
Autres services extérieurs	4 050 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges de personnel	9 100 €	Etat (DRAC)	5 000 €
Impôts et taxes	100 €	Autres produits de gestion courante	5 925 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 925 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 925 €</b>

<b>Action 4-1-D</b>	<b>UNE ECOLE DE CIRQUE AU SEIN DES QUARTIERS</b>
D.S. n° 181745	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

**Finalités de l'action**

**Contexte**

La Batoude est la seule école de cirque agréée par la Fédération Française des Ecoles de Cirque et par l'Éducation Nationale dans le département de l'Oise et donc reconnue pour la qualité de son enseignement. Les sollicitations sont nombreuses et la demande des habitants est forte (listes d'attente).

La Batoude est un des trois grands pôles artistiques de la ville, et est situé au cœur du quartier Saint-Jean. Elle propose ainsi une offre culturelle riche aux habitants du quartier tout en permettant la mixité avec le public des autres quartiers. La Batoude répond au besoin de proposer des activités artistiques en complément de démarches sociales ou éducatives d'accompagnement des enfants, des adolescents et des habitants de manière générale sur les quartiers prioritaires. En ce sens le cirque est un outil particulièrement pertinent et efficace.

**Objectif Général :**

- L'école de cirque est à la fois un outil culturel de qualité, reconnu nationalement, et un élément de développement local.
- L'implantation d'une école de cirque au cœur du quartier Saint-Jean, qui intervient aussi auprès des autres quartiers prioritaires de la ville, permet de créer du lien social et de contribuer à donner une image positive du quartier et de ses habitants.
- Il s'agit également de rendre la culture accessible à tous, par la pratique d'une discipline artistique variée et adaptée aux capacités de chacun.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
400 personnes. Tout public à partir de 2 ans. Les habitants des quartiers prioritaires en majorité sans toutefois exclure la demande territoriale.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

En 2019, l'école de cirque propose :

- 17 créneaux hebdomadaires : de 2-5 ans (baby circus) à 16 ans et plus à la salle Jacques Brel ou à l'école Launay sur le quartier Saint-Jean.
- Environ 6 stages seront proposés sur des week-ends pour les élèves, animés par des enseignants de la Batoude ou des compagnies programmées.
- Une partie des élèves participera à des groupes de création de spectacles. Un spectacle sera présenté aux rencontres régionales des écoles de cirque en mai 2019, voire au festival Circa à Auch en cas de sélection. Un autre, en partenariat avec la médiathèque Saint-Jean, sera présenté en public sous forme d'une déambulation entre la médiathèque et la salle Jacques Brel en mars 2019.

En 2019, La Batoude mènera des projets avec :

- 7 classes sur les quartiers prioritaires de Beauvais, de la maternelle au lycée, 2 classes du quartier des Sables à Clermont et 1 classe sur le quartier des Coteaux à Nogent/Oise - 3 partenaires en QPV seront ajoutés entre septembre et décembre 2019.
- " Attention... Travaux de cirque ! " : en 2019, les élèves présenteront leurs numéros au cours de 7 représentations du 14 au 16 juin 2019. C'est un temps fort permettant la mixité sociale qui contribue à la valorisation de ce qui se fait sur le quartier et à l'ouverture du quartier sur le reste de la ville.
- Dans le cadre du parcours d'éducation artistique à l'école et hors de l'école, La Batoude propose d'associer la pratique artistique à la venue aux spectacles. Ainsi, les établissements et associations des quartiers, partenaires de La Batoude, viendront voir plusieurs spectacles de cirque à la salle Jacques Brel. Deux de ces spectacles à destination des moins de 24 mois (en février 2019, en partenariat avec l'ASCA pour le Biberon Festival) et des moins de 6 ans (en avril 2019) mettront l'accent sur le lien parents-enfants et l'implication des parents dans la découverte artistique pour leurs enfants. D'autres spectacles seront plutôt à destination des élèves d'écoles primaires ou de collèges.

Pour rendre la culture accessible à tous et s'appuyer sur les arts du cirque comme un outil de lien social, seront appliqués des tarifs basés sur un quotient familial et des facilités de paiement pour les personnes les plus en difficulté (inscription aux ateliers entre 100€ et 205€/an - tarif des spectacles : 6€ pour les élèves).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents (+ des intervenants ponctuels), une coordinatrice, une médiatrice/rerelations publiques, un administrateur et une directrice.

**Moyens matériels :** mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, et de salles ou gymnases de certaines structures partenaires (établissements scolaires), matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, associations des quartiers prioritaires, Fédération Française des Ecoles du Cirque, CCAS, Education Nationale, crèches et réseau d'assistantes maternelles.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'élèves habitant en QPV,
- Assiduité et taux de réinscription,
- Nombre de demandes et reconduction de projets avec les structures en QPV
- Public présent aux manifestations publiques.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	2 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	43 800 €
Autres services extérieurs	7 300 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Charges de personnel	168 300 €	Etat (DRAC)	13 400 €
Impôts et taxes	1 700 €	Région Hauts de France	13 400 €
Autres charges de gestion courante	6 000 €	Ville de Beauvais	36 800 €
		Département de l'Oise	13 400 €
		Agence de services et de paiements	2 000 €
		Prestations de service	48 600 €
		Autres produits de gestion courante	3 000 €
		Ressources propres	6 200 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>185 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>185 600 €</b>

<b>Action 4-1-E</b>	<b>ET MAINTENANT, DANSONS !</b>
D.S. n° 179623	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique, semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. L'association No Made a pour but de proposer un panel de danses diverses, et de double dutch à un public très large en terme d'âge comme en termes de provenance géographique et d'origines sociales.

**Objectif Général :**

- Soutenir, stimuler et développer l'expression sociale et culturelle des jeunes des quartiers prioritaires de Beauvais.
- Favoriser et permettre l'accès à la danse pour tous les habitants de Beauvais et des environs à partir de 4 ans.
- Favoriser la découverte des danses du monde.
- Créer une nouvelle classe pré-pro (hip hop) et maintenir la dynamique de la classe pré-pro jazz et classique.

Public visé	Localisation de l'action
180 personnes de 4 à 77 ans. Public issu des quartiers prioritaires de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	Beauvais – Saint-Jean, centre-ville

**Description de l'action**

L'association No-Made a su s'impliquer et proposer des cours de danse et de double dutch dans les 2 quartiers prioritaires que sont Saint-Jean et Argentine. No-Made souhaite pérenniser son action tout en la développant autour de cours de perfectionnement. L'action permet la découverte de soi et des cultures à travers la danse, et s'articule autour de trois axes bien définis : les ateliers enfants de 4 à 7 ans, les ateliers pré-ados de 8 à 10 ans, ados de 11 à 18 ans, des ateliers adultes.

Par ailleurs, en 2017 et 2018, l'association a permis aux jeunes de perfectionner leur pratique artistique à travers une master class appelée "pré-pro jazz et classique", offrant une approche plus aboutie et plus exigeante.

Cette démarche sera intensifiée puisqu'en 2019 l'association se propose d'ouvrir une 2<sup>ème</sup> classe "pré-pro hip-hop" qui se décomposera de la façon suivante : 1h de technique + 1h de création toutes les semaines pour les plus de 13 ans.

Celle ci se déroulera à la MJA Saint-Jean et à Coubertin les mardis et les samedis.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel et bénévoles de l'association.  
Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, centres sociaux, associations de quartier ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implication et l'assiduité des danseurs,</li> <li>- Le nombre d'inscrits,</li> <li>- Les origines sociales et géographiques des participants,</li> <li>- Le nombre de représentations,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La progression des danseurs,</li> <li>- L'évolution des enfants sur leur comportement dans le groupe,</li> <li>- La qualité des représentations publiques,</li> <li>- L'évolution des jeunes dans la classe pré-pro.</li> </ul> |
|--|--|

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	4 100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	2 025 €	Etat (contrat de ville)	13 000 €
Autres services extérieurs	17 600 €	Département de l'Oise	2 000 €
Charges de personnel	58 181 €	Produits financiers	4 181 €
Dotations aux amortissements	500 €	Produits exceptionnels	4 725 €
		Vente de produits finis	3 000 €
		Cotisations	36 500 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>82 406 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>82 406 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
 4-1 - Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs



4-1.F

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-1-F</b>	<b>DANSE : RENCONTRES, DECOUVERTE DE SOI, DES AUTRES</b>
D.S. n° 179880	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique, semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. Cette pratique est aussi un vecteur de lien social et d'ouverture.

**Objectif Général :**

- Ouvrir l'horizon culturel des jeunes,
- Permettre un espace d'échanges et de rencontres sur la ville de Beauvais,
- Permettre l'accès aux loisirs et à la culture.

Public visé	Localisation de l'action
40 personnes - Habitants de Beauvais et plus particulièrement des quartiers prioritaires	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine, centre-ville

**Description de l'action**

Le projet s'articule autour de deux phases distinctes mais aussi complémentaires. Forte de l'expérience des années précédentes, l'association No Made se propose de permettre aux jeunes de s'ouvrir sur l'autre, sur d'autres pratiques de danse...

Phase 1 : faire venir la culture au plus près des habitants

L'association proposera un stage de danse, dispensé par un danseur professionnel diplômé d'Etat. Le support sera la danse mais l'objectif premier sera de mobiliser les rencontres autour d'une envie, d'une passion commune. Ce stage pourra être itinérant ou sédentaire.

Phase 2 : devenir mobile culturellement dans un monde en mouvement

L'enjeu de cette partie est de mobiliser les jeunes et de les accompagner à participer à un atelier culturel d'expression corporelle à Paris. Même si la distance semble petite, il s'agit d'abord de travailler sur les représentations que se font les jeunes de la difficulté de sortir de leurs zones de confort. Il faut casser cette barrière psychologique. Cette démarche aura un impact sur leur capacité à envisager des études supérieures, par exemple. Ce projet sera un outil d'émancipation des jeunes afin qu'ils puissent appréhender leur avenir.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel et bénévoles de l'association.

Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Ville de Beauvais, centres sociaux, associations de quartiers...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes touchées,
- Origines géographiques des participants.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	8 750 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	50 €	Cotisations	2 540 €
Autres services extérieurs	650 €	Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 450 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 540 €</b>

<b>Action 4-1-G</b>	<b>ATELIERS DE SENSIBILISATION AU VIOLONCELLE</b>
D.S. n° 177424	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU VIOLONCELLE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Souvent peu utilisée dans le cadre des programmes scolaires, la pratique de la musique est pourtant reconnue comme un excellent moyen d'équilibre et d'épanouissement. Toutes les expériences réalisées ont souligné son effet bénéfique, en particulier pour les enfants instables et / ou peu motivés par le système scolaire. L'expertise réalisée à l'occasion des précédentes actions de ce type a permis de montrer, tant aux intervenants de terrain qu'aux bénévoles de l'association, le bénéfice tiré par les enfants dans leur parcours de construction.

**Objectif Général :**

- Permettre à des jeunes démunis de contact avec l'instrument de musique de découvrir la richesse et les potentialités expressives du violoncelle.
- Leur faire réaliser les compétences dont ils sont capables et leur offrir l'occasion d'exercer leur patience, leur écoute et leur attention afin de réaliser un spectacle dont ils seront les acteurs. D'expérience, il est constaté que chaque participant est sorti plus riche de cette quinzaine, est regardé autrement par sa famille et ses amis. Une graine aura été semée en chacun d'eux !
- Réunir enfants, adolescents et jeunes adultes de différents horizons, pour un projet de spectacle multi-focal en commun.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 70 personnes participant au projet, âgées de 6 à 26 ans, dont une partie est issue des quartiers prioritaires.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien Saint-Jean

**Description de l'action**

A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la performance de Mstislav Rostropovitch à la chute du mur de Berlin et du 50<sup>ème</sup> anniversaire des premiers pas sur la lune, l'association va créer un spectacle "transversal" associant musique (ateliers de sensibilisation au violoncelle), décors avec l'élaboration d'un mur (association partenaire), graphe restituant l'atmosphère du mur (artiste ou collectif École d'Arts), atelier d'écriture (3 textes à mettre en musique et en scène : 1/ émotions-exaltation-tourbillon dans la tête de Mstislav ; 2/ l'explosion du mur et la joie, cris, embrassades, fête ; 3/ le rêve comme une nouvelle conquête de la lune, réunification, espoir pour les familles séparées d'un monde nouveau et de la paix.

A cela s'ajoute en plus une chorale chantant l'hymne européen : Cœur d'enfants de Bailleul sur Thérain.

L'ensemble du projet sera organisé avec plusieurs acteurs : un travail préparatoire avec les associations de quartiers, intervention de l'école des beaux-arts, partenariat avec collèges et lycées, et organisation d'une chorale avec l'école de Bailleul sur Thérain.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 violoncelliste et le président de l'association.

Moyens matériels : chaque enfant emporte chez lui son matériel musical (violoncelle, cordes, colophane, archets et housse), locaux municipaux et communautaires.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, école des beaux-arts, Ecole Bailleul sur Thérain, associations de quartiers, collège ou lycée

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Assiduité au stage,
- Respect des consignes et des coparticipants,
- Qualité de l'écoute et progression dans l'activité,
- Coopération entre les différents partenaires,
- Qualité de l'accueil du public lors des représentations et indice de satisfaction des partenaires.

**Plan de financements prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	900 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	3 300 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges de personnel	1 800 €	Contributions volontaires en nature	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
 4-1 - Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs



4-1.H

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-1-H</b>	<b>APPREHENDER L'ART ET LA CREATION PAR LE CORPS</b>
D.S. n° 195341	Maîtrise d'œuvre : THEATRE DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'un des objectifs du contrat de ville étant de promouvoir la culture dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et l'ouverture à tous les publics, le Théâtre du Beauvaisis propose de répondre à un besoin de démocratisation culturelle sur le territoire par une offre de pratique artistique en direction des habitants, en prenant appui sur des structures relais. Cette action permettra de croiser les publics dans une dynamique d'ouverture vers les autres.

Ces besoins ont été expertisés suite à des échanges et des actions communes avec les partenaires du territoire : maison de quartier Saint-Lucien, SOSIE, église évangélique, collège George Sand, IME.

**Objectif Général :**

- développer la créativité,
- développer la prise de parole, la réflexion,
- développer la prise de conscience du corps et fédérer un projet collectif à rayonnement territorial.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
25 personnes : usagers et personnes encadrantes de la Maison de quartier Saint-Lucien, résidents IME, élèves du collège George Sand, usagers de l'association SOSIE, ...	Beauvais – Quartiers Saint-Lucien – Notre-Dame du Thil

**Description de l'action**

Le Théâtre du Beauvaisis propose un projet qui s'articule autour de la Maison de quartier Saint-Lucien avec pour objectifs de fédérer en priorité les usagers de cette structure et les résidents de l'IME, puis les acteurs du territoire élargi (Notre-Dame du Thil) autour d'un projet artistique commun, et permettre aux habitants de pratiquer une activité artistique.

Cette action est programmée du 6 mai au 21 décembre 2019. Le projet se structure autour de deux axes : la création d'une pièce de théâtre et les percussions corporelles :

1/ La création d'une pièce de théâtre :

- de mai à septembre : phase d'écriture, lecture,
- de septembre à décembre : phase de création de décors, de costumes. L'intervenant, Patrice JUIFF, est auteur/comédien. La Maison de quartier et l'IME peuvent mettre à disposition des espaces de travail ainsi que l'église évangélique à Notre-Dame du Thil, qui propose la salle de répétition pour l'été afin de permettre à ceux qui le souhaitent de continuer le projet pendant les vacances,
- restitution publique : pendant les fêtes de Noël.

2/ Percussions corporelles : appréhender le corps, travailler le rythme autour de la musique :

- de septembre à décembre : 2 interventions/mois de 2 h – Une session dans chaque lieu partenaire : Maison de quartier + IME. Les acteurs/éducateurs s'engagent à poursuivre et accompagner le travail mené avec l'intervenant, trompettiste de l'orchestre Les siècles.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : intervenants artistiques et permanents du Théâtre,

Moyens matériels : tous les nécessaires à la réalisation.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, associations locales et structures de proximité de Saint-Lucien / Notre-Dame du Thil.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- suivi régulier entre le chargé des relations avec les publics et les partenaires / participants,
- comptabilisation du nombre de participants,
- rayonnement sur le territoire en associant plusieurs partenaires,
- âge et origine des participants,
- investissement des personnes sur le parcours.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	4 200 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	150 €	Etat (droit commun)	1 600 €
Autres services extérieurs	1 195 €	Région Hauts de France	800 €
Charges de personnel	7 500 €	Ressources propres	6 645 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 045 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 045 €</b>

<b>Action 4-1-1</b>	<b>DEMOS EN BEAUVAISIS</b>
D.S. n° 162190	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

DÉMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il se déroule sur la période de l'année scolaire, et est destiné à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratiques musicales traditionnelles. Dans le Beauvaisis, 7 groupes sont constitués et sont suivis localement par un référent social : les quartiers Saint-Jean, Saint Lucien et Argentine de Beauvais, ainsi que les communes d'Auneuil, de Bresles, de Laversines et de Milly sur Thérain.

**Objectif Général :**

DÉMOS propose un apprentissage de la musique classique à des enfants qui ne fréquentent pas d'école de musique et ne participent à aucun dispositif musical, et vise à :

- lever les freins sociaux et culturels liés à la pratique musicale ;
- proposer un dispositif complémentaire des institutions existantes ;
- contribuer au développement personnel des jeunes ;
- créer une dynamique territoriale innovante.

**Public visé**

102 enfants de 7 à 12 ans dont 42 sont issus des quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine de Beauvais. Les 60 autres vivent dans les 4 communes de la Communauté d'agglomération éloignées géographiquement des lieux de pratique musicale.

**Localisation de l'action**

- Beauvais - Quartiers Saint-Jean – Argentine – Saint-Lucien  
- 4 communes de l'Agglo : Auneuil, Bresles, Laversines, Milly sur Thérain.

**Description de l'action**

Cette action se déroule sur l'année scolaire, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 juin 2019. Chaque enfant se voit confier gratuitement son instrument de musique et suit 3h30 à 4h00 d'enseignement musical par semaine, hors du temps scolaire, dans la structure sociale ou de loisirs locale qu'il a l'habitude de fréquenter. Chaque séance est encadrée par deux professeurs (musiciens, danseurs ou chefs de chœur) et un professionnel du champ social ou de l'animation. 12 à 15 enfants (selon la famille instrumentale enseignée) composent chaque groupe.

Les 102 enfants qui composent l'orchestre DÉMOS en Beauvaisis sont rassemblés toutes les six semaines autour du chef d'orchestre Florent DIDIER pour un travail collectif. Chaque année scolaire se termine par un grand concert.

DÉMOS privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants. Les notions de solfège sont intégrées progressivement avec la pratique. Les bilans des premières expériences démontrent que DÉMOS suscite une inscription durable des enfants dans la pratique musicale : à l'issue de la première phase, 50% d'entre eux ont choisi de poursuivre leur apprentissage de la musique. L'apprentissage est complété par une sensibilisation musicale de l'ensemble de la famille : invitation gratuite à des concerts du conservatoire et de ses partenaires par exemple.

Le dispositif est entièrement gratuit : les instruments sont confiés aux enfants sans aucune contrepartie financière ni caution. Le transport des enfants jusqu'aux lieux de répétition en format orchestre est totalement pris en charge par la collectivité.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 ETP coordinateur de terrain – 7 référents sociaux (6h00 hebdomadaires en temps scolaire) - 18 intervenants artistique (6h00 hebdomadaires en temps scolaire).

**Moyens matériels :** ateliers bi-hebdomadaires accueillis dans les quartiers et villages (dans les équipements municipaux ou associatifs partenaires), instruments de musique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Communes d'Auneuil, de Bresles, de Laversines et de Milly sur Thérain, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, Philharmonie de Paris, CAF, associations Tcho-Café et Rosalie.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

De 2010 à 2015, plusieurs chercheurs et équipes de chercheurs en sciences humaines (anthropologie de la musique, sociologie, sciences de l'éducation, psychologie sociale...) se sont vus confier des missions d'évaluation fines et quantitatives sur divers aspects de DÉMOS, notamment l'impact du projet sur les enfants et leurs familles.

Depuis 2015, les évaluations portent sur les gains neurocognitifs liés à l'apprentissage musical et les effets positifs de DÉMOS sur la réussite scolaire. Avec le triple d'enfants concernés par le dispositif à l'échelle nationale, l'impact social de DÉMOS pourra être mesuré sur un échantillon significatif et représentatif.

Critères et outils d'évaluation DÉMOS en Beauvaisis année 2 :

- pérennité de la participation des enfants bénéficiaires : observation des entrées et sorties du projet ;
- efficacité de la pédagogie : questionnaire d'auto-évaluation à remplir par les enfants ;
- adaptation des méthodes au territoire : entretiens individuels avec les référents, les parents et les professeurs ;
- homogénéité des pratiques et des résultats : communication des données socioculturelles collectées sur le terrain, à destination de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble pour les évaluations quantitatives et qualitatives nationales.

**Plan de financement prévisionnel**

 Valorisation : oui  non 

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	32 100 €	Etat (contrat de ville)	20 000 €
Services extérieurs	2 500 €	Région Hauts de France	20 000 €
Autres services extérieurs	55 200 €	Département de l'Oise	60 000 €
Charges de personnel	264 300 €	Philharmonie	168 100 €
		Organismes sociaux (CAF, ...)	40 000 €
		Autres produits de gestion courante, mécénat	26 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	20 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>354 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>354 100 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-1 - Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs



4-1.J

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-1-J</b>	<b>LE RESEAU DES MEDIATHEQUES ET LA TRANSVERSALITE</b>
D.S. n° 170860	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Fournir une offre culturelle de proximité pour les habitants par l'intermédiaire des médiathèques de quartier. Disposer d'un lieu ressources et identifié. Réduire les inégalités d'accès à la culture et à l'éducation. Réaliser des actions de médiation sur des thématiques singulières (conte, formation, etc.).

**Objectif Général :**

- Développer l'ancrage territorial auprès des habitants en proposant des actions variées dans le domaine de la culture,
- Mettre à disposition de tous les publics les ressources culturelles,
- Développer les échanges en améliorant l'accès à la culture.

Public visé	Localisation de l'action
500 bénéficiaires principalement issus des quartiers prioritaires de Beauvais (familles et jeunes).	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine

**Description de l'action**

L'action démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour se terminer au 26 décembre 2019. Les médiathèques mettent en place une programmation d'actions tout au long de l'année à destination de tous les publics et en particulier des publics dans les quartiers prioritaires. Les actions combinent des critères variés : la fréquence, les portées par les médiathèques ou en partenariat, la destination de publics captif ou non captif.

Les médiathèques s'inscrivent dans des temps forts : Amorissimo, le Festival Biberon, la semaine de la Francophonie, le printemps des poètes, les nuits du conte, la fête du jeu, la fête de la science, les contes d'automne, une manifestation de la médiathèque départementale de l'Oise et les fêtes.

En direction des publics spécifiques, notamment les scolaires, les médiathèques ont noué des partenariats avec des établissements locaux (collèges, lycées) pour proposer des séances de conte à l'année, le comité des collégiens qui offre des rencontres avec des auteurs, l'opération TOPBAC, plébiscitée pour ses conditions de révision optimales, mais aussi, tout au long de l'année, des accueils de classe pour les primaires et les maternelles.

Enfin, la médiathèque offre une programmation de rendez-vous réguliers pour maintenir le lien avec les habitants et les fidéliser : Heures des histoires, comptines et jeux de doigts, bibliothèque de rue, séances de jeux.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : les agents et prestataires tels que compagnies, artistes, etc...

Moyens matériels : locaux de la médiathèque : espaces publics, salles d'heures des histoires, matériel apporté par les prestataires extérieurs.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, direction des affaires culturelles, services de la ville de Beauvais, ASCA, médiathèque départementale de l'Oise, H2O, établissements scolaires.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Inscription aux actions sur réservation – chiffre de fréquentation aux actions,
- Bilans quantitatif et qualitatif – bilan annuel des médiathèques et rapport annuel auprès du ministère de la culture,
- Recueil des avis sur les actions par les bibliothécaires.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	22 000 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	4 500 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	36 500 €
Charges de personnel	16 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>42 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>42 500 €</b>

<b>Action 4-1-K</b>	<b>LE TENNIS AUX PIEDS DES IMMEUBLES : COMMENT FACILITER L'INTEGRATION DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES GRACE AUX SPORTS</b>
D.S. n° 183099	Maîtrise d'œuvre : Association TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (TCAB)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le tennis, comme outil de lien social, d'intégration et de prévention, offre une passerelle entre les quartiers sensibles et les clubs fédéraux. Cette animation permanente contribue à la dynamique sociale du quartier et à l'accès à la pratique du tennis aux jeunes issus de milieux défavorisés. L'association, à ce titre, a obtenu le label « Fête Le Mur » en 2008, et a depuis 2011 élargi son intervention aux quartiers Argentine et Saint-Jean.

**Objectif Général :**

- Permettre la pratique du tennis aux jeunes des quartiers prioritaires de la ville de Beauvais,
- Créer une unité urbaine entre les jeunes des différents secteurs de la ville,
- Permettre à ce public d'intégrer l'association, sa vie, ses locaux, ses temps forts,
- Permettre aux plus doués et motivés de pratiquer un tennis de compétition,
- Susciter chez eux des vocations professionnelles (animateurs, éducateurs, autres...) mais aussi d'acteurs associatifs bénévoles (arbitrage, juge-arbitrage...),
- Leur donner la possibilité de s'ouvrir au monde qui les entoure (sorties sportives).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
95 jeunes des quartiers prioritaires.	Beauvais - Quartiers Argentine - Saint-Lucien - Saint-Jean.

**Description de l'action**

**Activités diverses :**

- Le tennis de tous les jours (20h de prestations pédagogiques hebdomadaires), les stages inter-quartiers pendant les vacances, l'accompagnement en compétition, la formation à l'arbitrage, le Parrainage des grands vers les petits, le "Tennis des mamans", Transversalité, mixité "Tennis aux pieds des immeubles"/Club traditionnel, les journées "Jeux et Matches" pour une intégration de tous, les rencontres amicales "mamans Fête Le Mur"/ joueuses du club, le Challenge Tennis-quart (2<sup>ème</sup> édition), les matchs Parrains Fête Le Mur/joueurs du club.

**L'ouverture, la culture :**

- les sorties aux grands tournois et séjours sportifs (Bercy, Roland-Garros, séjour sport pleine nature, ...),
- les sorties culturelles (La Villette, Les Hortillonnages...).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 2 emplois aidés, 3 éducateurs salariés, 1 intervenante extérieure, 3 jeunes encadrants bénévoles issus du dispositif, les dirigeants élus et bénévoles du TCAB, certains parents.

**Moyens matériels :** 2 terrains extérieurs sur le quartier Saint-Lucien et 2 autres sur le quartier Argentine. 4 terrains au club porteur du projet (dont 2 couverts), Parc Kennedy, les gymnases de la ville de Beauvais (Europe, Morvan, Moulin, Léo Lagrange), le lieu de vie à Kennedy, matériel pédagogique, location de véhicules, car.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Classement FFT,
- Nombre de matchs officiels pour ceux qui font de la compétition dans un cadre officiel,
- Nombre de matchs en compétitions pédagogiques,
- Livret des valeurs de Fête Le Mur, complété par l'équipe pédagogique à chaque rassemblement,
- Feuille de route annuelle par "Fêtelemurien".

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	3 350 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	4 140 €	Etat (DDCS/ CNDS / Actions)	3 000 €
Charges de personnel	42 055 €	Etat (DDCS / Emploi CNDS)	6 000 €
Autres charges de gestion courante	500 €	Région Hauts de France (emploi associatif)	2 500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 000 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	3000 €
		Ville de Beauvais (fonctionnement)	2 000 €
		Agence Etat Service Civique	2 000 €
		Aides privées (fondations)	12 845 €
		Contributions volontaires en nature	10 000 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>61 345 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>61 345 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
 4-1 - Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs



Action 4-1-L

**SEJOUR SPORT ET NATURE DANS LE MASSIF CENTRAL, SORTIES CULTURELLES : OPPORTUNITES D'ENRICHISSEMENT POUR LES JEUNES DU DISPOSITIF « FETE LE MUR BEAUVAIS »**

D.S. n° 183140

Maîtrise d'œuvre : Association TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (TCAB)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le séjour proposé par le TCAB aux jeunes et aux enfants a pour but de les faire partir en vacances en renforçant les liens sociaux, car ils n'ont pas toujours la possibilité de le faire, de découvrir d'autres horizons, d'autres activités. Cela permet également de les sortir de leur environnement quotidien.

**Objectif Général :**

- Découvrir un autre lieu du territoire français pendant une semaine,
- Développer le goût de l'effort et la notion d'entraide à travers les activités proposées,
- Développer la capacité d'adaptation et l'autonomie,
- Être capable de vivre en groupe "hors de leurs bases" et faire preuve de civisme durant le séjour.

**Public visé**

Jeunes des quartiers prioritaires.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Saint-Lucien, Argentine, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Pour le séjour :

- Départ en minibus de Beauvais, séjour en auberge de Jeunesse (1/2 pension) pour 7 jeunes (11-13 ans) et 2 éducateurs.
- Activités pleine nature prévues : randonnées pédestres dans les Monts Dôme et dans le massif du Cézallier, Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne, plus longue tyrolienne de France à Super-Besse.

Pour les sorties culturelles (pour chaque sortie : 15 jeunes et 3 parents) :

- Visite du Parc Carisiolas (village médiéval reconstitué près de Noyon),
- Visite de Samara

Ce sont des sorties à la journée auxquelles participent des parents (à la fois encadrants du groupe et pouvant profiter de la sortie).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : les 3 éducateurs sportifs de l'association pour le séjour et les sorties, les parents accompagnants pour les sorties.

Moyens matériels : location véhicules et mini-bus.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Implication des parents avec comme indicateur la part parentale dans les effectifs concernant les sorties,
- Intérêt des enfants lors des sorties culturelles,
- Nombre d'enfants ayant répondu favorablement aux sorties proposées,
- Pour le séjour : bien vivre ensemble dans les activités sportives et dans la vie de tous les jours, aider ses camarades, entraide,
- Ecoute des jeunes à l'égard de l'équipe éducative, respecter les principes d'une vie en groupe,
- Participation orale de chaque jeune lors du travail collectif de synthèse à la fin du séjour.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1800 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	1 640 €	Etat (DDCS / CNDP/Emploi)	900
Autres services extérieurs	3 200 €	Région Hauts de France (emploi associatif)	700 €
Charges de personnel	5 160 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	400 €
Emploi des contributions volontaires en nature	950 €	Aides privées (Fondation)	1 000 €
		Autres	800 €
		Contributions volontaires en nature	950 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 750 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 750 €</b>

4-1-L

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-1-M</b>	<b>ATELIERS PERCUSSIONS DANS LES QUARTIERS</b>
D.S. n° 186928	Maîtrise d'œuvre : Association DEM O PERCU

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Promouvoir les arts de la percussion sous toutes leurs formes ainsi que la culture liée à cet art musical ; les moyens d'action de l'association sont notamment l'animation de cours, stages, ateliers, master-class de percussions, et la participation à des temps forts liés aux quartiers prioritaires.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes des quartiers prioritaires de s'épanouir par la rencontre, l'apprentissage et la pratique des percussions afro-brésiliennes,
- Créer une dynamique de groupe dans laquelle l'écoute et le respect de l'autre sont indispensables,
- Valoriser les jeunes des quartiers en présentant les spectacles qu'ils auront créés durant les temps forts organisés par la ville,
- Contribuer au lien social en y associant les voisins et les familles.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 500 enfants et jeunes des quartiers prioritaires sur l'ensemble de l'action.	Beauvais – Quartiers Argentine - Saint-Lucien - Saint-Jean

**Description de l'action**

Animations d'ateliers d'initiation à plusieurs types de percussions, et prestations musicales dans l'espace public ou dans des structures des quartiers prioritaires, en lien avec les services communaux et associatifs.

L'association animera tous les jeudis - hors vacances scolaires - à la MJA Saint-Jean 2 ateliers batucada (percussions afro-brésiliennes), 1h00 pour les 6-17 ans et 1h30 pour les ados-adultes. Initiation aux différents instruments de percussions afro-brésiliennes, puis création et préparation de plusieurs morceaux collectifs et d'une chorégraphie. Les deux groupes présentent leur travail de l'année fin juin en public et seront amenés à jouer sur des manifestations de quartier et de l'agglomération.

Les autres interventions sur les quartiers peuvent se dérouler sur une demi-journée ou une semaine. Le principe est de s'initier en douceur et dans un cadre ludique aux instruments, pour aboutir à des morceaux collectifs, voire des spectacles, et en amenant une ambiance conviviale et festive. Ces initiations ont lieu notamment sur les fêtes de quartiers, l'été s'anime, en pied d'immeuble (IFEP), dans les écoles, ALSH et médiathèques, sur des événements associatifs (Ludoplanète, ASCA, Tcho café). Ces ateliers de sensibilisation ponctuels permettent de toucher un public plus large que les ateliers hebdomadaires.

Tous les ateliers sont encadrés par un intervenant expérimenté et connaissant bien les jeunes des quartiers prioritaires. L'approche pédagogique privilégie la facilité d'accès, le caractère ludique, l'appropriation rapide des instruments.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 intervenant musique salarié, 3 bénévoles réguliers.

**Moyens matériels :** 1 utilitaire Kangoo, matériel de musique et scénique, salles et espaces mis à disposition par les partenaires.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'élèves habitant en quartiers prioritaires, assiduité et taux de réinscription,
- Public présent aux manifestations publiques ,
- Taux de participation, retours des participants et partenaires.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat, prestations de services	1 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	350 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	350 €	Ventes de Produits	5 850 €
Charges de personnel	10 800 €	Autres	150 €
Dotation aux amortissements	800 €	Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
 4-1 - Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs



4-1.N

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-1-N</b>	<b>LA CAMIONNETTE DU BOUC VOLLEY</b>
D.S. n° 184737	Maîtrise d'œuvre : Association BOUC VOLLEY CLUB

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Cette action répond au besoin des enfants ne pouvant pas forcément se déplacer à la rencontre de l'association, n'ayant pas les transports disponibles et les moyens de venir en club et de financer la licence, même si elle n'est pas élevée (beaucoup de familles des quartiers prioritaires sont en grandes difficultés).

Ces difficultés ont été identifiées par les éducateurs spécialisés, par l'association elle-même lors de ses manifestations publiques, par le bouche à oreille de parents, d'enfants (leurs camarades de classes). Beaucoup d'habitants des quartiers n'ont pas les moyens d'accéder facilement aux clubs sportifs et/ou les moyens de se déplacer pour venir à leur rencontre. L'association souhaite aller vers eux et leur offrir des animations de qualité, grâce à ses entraîneurs qualifiés et diplômés.

**Objectif Général :**

- Réduire les inégalités d'accès aux sports en proposant des activités sportives, accessibles à tous et en complétant l'offre en matière d'animations,
- Proposer gratuitement aux jeunes des quartiers prioritaires la pratique d'une activité sportive,
- Lutter contre l'exclusion sociale.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
100 enfants de 8 à 12 ans des quartiers prioritaires	Beauvais – Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

**Description de l'action**

Cette action se déroulera entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019, durant les vacances scolaires (1 voire 2 demi-journée(s) par quartier prioritaire, selon le nombre d'inscrits) et les mercredis après-midi hors vacances scolaires. Elle consiste à proposer une initiation volley à 20 enfants/quartier concerné, en essayant d'avoir une parité filles/garçons, à l'aide de la camionnette décorée aux couleurs du club et du matériel du club.

Les gymnases de la mairie sont réservés dans chaque quartier concerné. Une communication est réalisée auprès des familles, en collaboration avec la mairie et les chargés de missions des maisons de quartiers qui ont un lien privilégié avec les habitants, mais également dans les écoles élémentaires des quartiers concernés.

L'association espère pouvoir constituer son propre réseau pour à terme être en totale autonomie en matière de communication.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 employé titulaire du DEJEPS, 1 employé titulaire du BPJEPS, 2 employés hors vacances d'été (joueurs de l'équipe première intervenant en soutien des formateurs).

Moyens matériels : ballons du BOUC volley (20), matériel pédagogique, filets mobiles, camionnettes, gymnases mis à disposition par la ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'enfants, fidélisation, nouveaux participants,
- Questionnaires simples pour recueillir leur ressenti, leurs attentes,
- Nombre d'enfants par session, par quartier,
- Fidélisation.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	100 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Charges fixes de fonctionnement	1 000 €	Etat (CNDS)	1 000 €
Charges de personnel	7 900 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 500 €	Partenaires associés	1 000 €
		Contributions volontaires en nature	2 500 €
		Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 500 €</b>

## *Thème :*

# *4-2 - « Encourager la participation des habitants »*

4-2·A	<i>Beauvais - Bourse aux initiatives citoyennes</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
4-2·B	<i>Dispositif Projet d'Initiatives citoyennes (PIC)</i>	<i>Groupement d'employeurs profession sport et loisirs en Picardie</i>
4-2·C	<i>Conseil citoyen Argentine</i>	<i>Conseil citoyen Argentine</i>
4-2·D	<i>Journal de quartier - fête citoyenne</i>	<i>Conseil citoyen Saint-Lucien</i>
4-2·E	<i>Animation de la vie sociale du quartier Argentine : projet jeunesse</i>	<i>Ville de Beauvais - Centre social</i>
4-2·F	<i>Chantiers contributifs de théâtre dans les quartiers</i>	<i>Compagnie de la Yole</i>
4-2·G	<i>Accompagnement et insertion sociale et animations en direction des familles</i>	<i>SOSIE</i>
4-2·H	<i>Recréer du lien social</i>	<i>Rosalie</i>
4-2·I	<i>Fête de quartier</i>	<i>Rosalie</i>
4-2·J	<i>Fête du quartier Notre-Dame du Thil</i>	<i>SOSIE</i>
4-2·K	<i>Sorties familiales</i>	<i>Rosalie</i>
4-2·L	<i>Sorties familiales</i>	<i>ASCAO</i>
4-2·M	<i>Sorties familiales 2019</i>	<i>Benkadi</i>
4-2·N	<i>Sorties familiales</i>	<i>SOSIE</i>
4-2·O	<i>Jardin partagé et gourmand</i>	<i>Ecume du jour</i>
4-2·P	<i>Le Mont Capron d'hier et d'aujourd'hui</i>	<i>SOFIA</i>
4-2·Q	<i>J'écris avec vous et je vous accompagne dans l'accès aux droits</i>	<i>AFIB</i>
4-2·R	<i>« Harmonie », journal du quartier Saint-Jean</i>	<i>ASCAO</i>
4-2·S	<i>Service d'accompagnement et de mise en lien - S·A·M·E·</i>	<i>Avenir Plus</i>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**4-2 - Encourager la participation des habitants**



4-2.A

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.A</b>	<b>BEAUVAIS – BOURSE AUX INITIATIVES CITOYENNES</b>
D.S. n° 156086	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Afin de donner aux habitants les moyens de se mobiliser dans la vie de leur quartier, la Ville de Beauvais a créé depuis 2015 une bourse aux initiatives citoyennes. L'ambition de ce dispositif est d'inciter les habitants à construire des micro-projets qui contribuent à l'animation de leur quartier, à l'amélioration du cadre de vie et au développement des échanges intergénérationnels.

Cette bourse s'inscrit dans les orientations prioritaires de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, relatives à l'émergence et l'accompagnement des initiatives locales. D'autres collectivités, d'autres structures publiques ou privées peuvent participer financièrement à cette bourse.

Pour 2019, seuls les projets portés par des associations seront inscrits dans ce dispositif, ceux émanant de groupes d'habitants bénéficiant du nouveau PIC (Projet d'Initiatives Citoyennes) mis en place par la Région des Hauts-de-France en 2018.

**Objectif Général :**

- Favoriser la volonté, la capacité d'entreprendre des habitants ;
- Contribuer au rapprochement des citoyens et des institutions dans un souci de démocratie locale ;
- Favoriser tous projets ou actions émanant d'initiatives locales, concourant à développer la vie sociale de proximité ;
- Favoriser l'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents.

Public visé	Localisation de l'action
Les associations à partir du moment où le projet présenté encouragera la prise d'initiatives des habitants résidant en quartiers politique de la ville et concourant à leur implication dans la vie de leur quartier.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean – et Cité des Fleurs (secteur en veille).

**Description de l'action**

Il s'agit, au travers de la bourse, d'encourager les actions de lien social et de vivre ensemble mises en œuvre par des associations au sein des quartiers politique de la ville. Sont instruits dans le dispositif des projets à faibles coûts (ex. : une fête, une journée citoyenne, une opération de fleurissement, un atelier culinaire, des activités sportives, une exposition, etc.).

Les axes "cadre de vie" et "vivre ensemble" figurent parmi les axes d'intervention prioritaires du dispositif.

La bourse est dotée d'une enveloppe globale de 30 000 €, avec un financement maximal de 800 € par projet associatif, avec la possibilité d'un financement maximal de 1 500 € sur la période des fêtes de fin d'année (projets en lien avec les fêtes de Noël).

Les actions proposées sont étudiées avec la mise en place d'un appel à projet, et les dossiers sont présentés devant un comité de sélection des projets qui se réunit plusieurs fois par an selon le calendrier des conseils municipaux. Les dossiers retenus font ensuite l'objet d'un vote en conseil municipal. S'ils sont intéressés, d'autres financeurs, des associations représentantes de quartiers, etc., pourront rejoindre les comités de sélection de projets.

Les modalités de fonctionnement de la bourse sont précisées dans le règlement intérieur voté en conseil municipal.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : suivi administratif et financier du dispositif par la direction de la politique de la ville et du renouvellement urbain à la Ville de Beauvais,

Moyens matériels : mise en place d'un comité de sélection de projets pour l'examen des dossiers, écriture d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action par chaque porteur financé.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, structures privées ou publiques pouvant participer financièrement à la bourse.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'habitants touchés,
- Nombre d'habitants investis dans le projet,
- Partenariat mis en place,
- Moyens de communication et méthode d'implication des habitants (réunions de quartiers, flyers, etc.).

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Bourse associations	30 000 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	20 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 000 €</b>

<b>Action 4-2-B</b>	<b>DISPOSITIF « PROJET D'INITIATIVES CITOYENNES – PIC »</b>
D.S. n° /	Maîtrise d'œuvre : Association Groupement Employeurs profession sport et loisirs en Picardie (GEPSLP)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le nouveau cadre de référence de l'intervention régionale en matière de politique de la ville a été adopté fin 2016. Dorénavant, la Région Hauts de France propose d'intégrer aux contrats de ville, un volet « soutien régional à l'emploi et aux actions innovantes » permettant notamment de soutenir des actions relevant des dynamiques de participation des habitants. Conformément à la délibération du 13 octobre 2016, la Région intègre ce nouveau modèle dans le cadre de la programmation annuelle des contrats de ville sous l'égide des « Projets d'initiative citoyenne - PIC ». Auparavant appelé Fonds de participation des habitants (FPH), le nouveau dispositif PIC a pour but de soutenir les projets portés par les habitants ou les associations au sein des quartiers des Hauts-de-France. Cette action, financée dans le cadre de la programmation 2018 du contrat de ville, est reportée en 2019

**Objectif Général :**

- Développer une citoyenneté active dans les quartiers à travers une animation de proximité et une gestion participative ;
- Soutenir des micro-projets portés par des groupes d'habitants ou associations de proximité, sur les quartiers de la politique de la ville (quartiers de veille compris).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers relevant des quartiers prioritaires	Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien et Cité des Fleurs (secteur en veille).

**Description de l'action**

Le PIC vise à asseoir une citoyenneté plus vivante. C'est un moyen de solliciter des financements sur du micro-projet par la mise à disposition d'un fonds de participation des habitants, cofinancé par les communes concernées et la Région.

Le PIC est un fonds géré par une association gestionnaire en prise directe avec les habitants des quartiers de la politique de la ville (quartier de ville compris). Il s'inscrit dans la programmation et les enveloppes annuelles régionales des contrats de ville des EPCI concernés.

La région invite les porteurs de projets à s'inscrire dans les thématiques suivantes : insertion par l'économie, innovation sociale, démocratie numérique et sensibilisation aux usages numériques, transition énergétique et écologique, valorisation des circuits courts, lutte contre l'isolement des personnes aidées et des personnes fragiles, lutte contre l'illettrisme, échanges de savoirs, entraide et soutien scolaires, valorisation et découverte du patrimoine et de l'histoire locale, créativité artistique.

Chaque PIC fera par ailleurs l'objet d'un rendu annuel sur une plateforme collaborative dédiée, au plan régional.

Compte tenu de l'existence d'une bourse aux initiatives citoyennes (BBIC) sur le territoire, portée par la municipalité, le PIC devra articuler ses objectifs et son intervention en lien avec le dispositif BBIC. Le PIC sera installé courant 2018 suite à la validation du projet et du porteur par la Région et sur avis préalable de l'EPCI.

**Moyens mis en œuvre**

- Gestion du PIC par une association porteuse en prise directe avec les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville du territoire ;
- Mobilisation des moyens humains de la région et de la ville concernée par le PIC, en accompagnement des porteurs.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Région Hauts de France, Etat, partenaires locaux (associations, conseils citoyens...), habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Auto-évaluation du dispositif par les associations porteuses ;
- La région cherchera à mettre en place une méthode et des outils d'observation, d'analyse, de prospective de l'ensemble des initiatives des habitants, à l'échelle régionale, notamment à travers la mise en conférence des acteurs adaptés et impliqués (institut Godin, Institut Régional de la Ville (IREV), universités régionales, politiques régionales.)

**Plan de financement prévisionnel :** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Fonds PIC	0 €	Etat (contrat de ville) – Report 2018	2 000 €
		Région Hauts de France (contrat de ville) – Report 2018	2 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation) – Report 2018	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-2 - Encourager la participation des habitants



4-2.C

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.C</b>	<b>CONSEIL CITOYEN ARGENTINE</b>
D.S. n° 186401	Maîtrise d'œuvre : Association CONSEIL CITOYEN BEAUVAIS ARGENTINE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens. Leur mise en place dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

**Objectif Général :**

- mobiliser les habitants du quartier Argentine,
- permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants du quartier Argentine,
- œuvrer pour l'amélioration de l'image positive du quartier,
- être associé aux instances de pilotage du contrat de ville et de la rénovation du quartier.

**Public visé**

3 500 bénéficiaires – principalement habitants du quartier Argentine

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

En 2019, le Conseil citoyen Argentine est dans son 3<sup>ème</sup> exercice. Son avis a pu être sollicité pour les programmations 2018 et 2019 du contrat de ville. Après une phase de formation, les membres du conseil citoyen Argentine ont mis en place plusieurs actions.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, l'objectif sera de maintenir la dynamique selon les thématiques suivantes :

1. **Mobilisation et préparation aux changements du quartier** : actions ponctuelles pour amener les habitants à sortir de chez eux et à échanger, en lien avec la Maison du Projet (permanences à l'espace Morvan toute la semaine, projet maquette du quartier...);
2. **Animations du quartier** : en prenant en compte les actions existantes sur le quartier, le conseil citoyen Argentine proposera des animations tout au long de l'année selon la saison (corso fleuri, marché de Noël, fête du jeu, loto...);
3. **Actions de sensibilisation** : afin de permettre aux habitants de réaliser les enjeux du cadre de vie du quartier, des actions de sensibilisation seront mises en place (chantiers éco-citoyens, balades urbaines thématiques...);
4. **Actions partenariales** : le conseil citoyen Argentine continuera à être présent lors des initiatives des partenaires.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : les bénévoles de l'association,

Moyens matériels : matériel informatique et locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais, véhicules personnels.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, habitants du quartier Argentine, associations locales,...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes reçues, origine géographique des participants,
- Tableau de bord
- Liste de contacts
- Bilan de fin d'action

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	14 140 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 700 €
Services extérieurs	1 050 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	2 160 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	18 000 €	Autres produits	1 350 €
		Vente de produits, prestations de services	650 €
		Contributions volontaires en nature	18 000 €
		Ressources propres	4 650 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>35 350 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>35 350 €</b>

<b>Action 4-2-D</b>	<b>JOURNAL DE QUARTIER / FETE CITOYENNE</b>
D.S. n° 153285	Maîtrise d'œuvre : Association CONSEIL CITOYEN QUARTIER SAINT-LUCIEN

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le conseil citoyen Saint-Lucien est une instance de réflexion, de propositions et d'évaluation touchant tous les domaines du contrat de ville, dont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, ainsi que le développement économique et l'emploi. Le conseil citoyen est un organe consultatif et une instance de co-construction, qui contribue au suivi et à l'évaluation du contrat de ville et peut proposer des actions.

**Objectif Général :**

- Susciter l'intérêt des habitants à la vie du quartier,
- Améliorer la connaissance des événements, des acteurs du quartier et valoriser les actions positives auprès des habitants,
- Relayer la parole des habitants, valoriser les initiatives locales et échanger sur la vie du quartier,
- Informer, sensibiliser les habitants sur les projets de renouvellement urbain dans leur quartier : permettre la réflexion et l'expression à ce sujet.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
2 800 bénéficiaires, habitants du quartier Saint-Lucien et Bois Brûlet	Beauvais - Quartier Saint-Lucien / Bois Brûlet

**Description de l'action**

L'action du Conseil Citoyen se décompose en deux projets :

- **Création d'un journal de quartier** dont les habitants, les structures associatives et les acteurs de terrains seront les auteurs. Un comité de rédaction se tiendra régulièrement : les sujets y seront discutés et définis. Il sera ouvert et constitué de « relais » : un ensemble de personnes référentes d'un groupe de rédacteurs. Chaque groupe se composera soit de façon spontanée autour de centres d'intérêts communs, soit selon leur attachement à une structure du quartier (Médiathèque, Collège, Résidence du Prayon... ). C'est un objet co-construit entre les personnes œuvrant dans le quartier. Ce journal se veut réflexif, informatif, proposant, invitant... Il comporte un agenda, un retour sur les événements qui se sont déroulés dans le trimestre, diffuse des informations locales, annonce des projets qui concernent Saint-Lucien : un espace sera dédié à l'information concernant la rénovation et les travaux dans le quartier. Le journal est un trimestriel, sa première édition est parue en octobre 2018 et la deuxième en décembre. En 2019, 4 numéros sont prévus : mars, juin, septembre et décembre. Il est diffusé dans les boîtes aux lettres des 2 800 habitants des quartiers Saint-Lucien et du Bois Brûlet, et est disponible dans les lieux de vie du quartier.
- **La deuxième édition de la Fête Citoyenne** sera proposée aux habitants du quartier et à tous ceux qui sont concernés par la vie de ce quartier. La journée se veut conviviale afin de toucher un public large. Plusieurs rencontres et temps de partages sont proposés : une restauration en musique, des animations ambulantes, des espaces ludiques et des ateliers de discussion autour du projet de rénovation urbaine en cours dans le quartier.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : implication des bénévoles du Conseil Citoyen, intervention d'un graphiste pour la réalisation des numéros, concours des forces vives du quartier, associations, services territoriaux, commerçants, bailleurs, travaillant sur le territoire de Saint-Lucien.

Moyens matériels : accès aux salles multimédias pour les rédacteurs, mise à disposition de matériel numérique (appareil photo ... ), mise à disposition du local pour des réunions de travail.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre de personnes et/ou structures participant aux actions,
- nombre et évolution des personnes investies,
- qualité et nombre de retours des habitants,
- amélioration de la connaissance et de l'intérêt des habitants sur la vie du quartier (retours spontanés, manifestations d'intérêt, nouveaux public dans les structures existantes),
- mobilisation des habitants et acteurs locaux pour l'organisation de la journée des voisins citoyens,
- recueil de données (avis, réactions, propositions),
- recueil des idées nées des échanges entre des décideurs et des habitants.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	2 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 500 €
Services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	2 500 €
Autres services extérieurs	7 200 €	Report subvention 2018	2 800 €
		Ressources propres	2 200 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**4-2 - Encourager la participation des habitants**



4-2.E

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2-E</b>	<b>ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU QUARTIER ARGENTINE : PROJET JEUNESSE</b>
D.S. n° 184176	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La démarche d'animation de la vie sociale et culturelle trouve toute sa place auprès de la population du quartier.

Une structure de proximité comme le centre social Argentine, dispose d'importants atouts :

- pour être force de proposition dans la mise en œuvre d'actions,
- pour épauler les initiatives locales,
- pour coordonner avec les partenaires locaux l'organisation d'actions ou d'événements.

Il y a, par ailleurs, nécessité de valoriser le quartier aux yeux de ses habitants et des Beauvaisiens. Par conséquent, il faut :

- démontrer que la vie sociale existe, qu'elle ne demande qu'à s'enrichir et à se dynamiser,
- structurer et amplifier les manifestations locales visant à l'échange et à l'enrichissement mutuel, et susceptibles de contribuer à l'ouverture du quartier vers l'extérieur.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes habitant le quartier Argentine d'accéder à des pratiques d'activités sportives, culturelles et de loisirs, régulières et encadrées,
- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs besoins et attentes,
- Permettre aux jeunes de s'engager dans une dynamique de projets en renforçant leur autonomie et leur initiative,
- Elargir les centres d'intérêt des jeunes,
- Valoriser les jeunes en suscitant des situations de réussite et en les responsabilisant,
- Développer la personnalité par l'acquisition de savoirs, savoir-être, savoir-faire.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Argentine, en particulier les jeunes de 10 à 25 ans et leurs familles (environ 200 jeunes).	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le projet « Accompagnement de projets de jeunes » est issu d'une réflexion autour de la nécessité d'être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Un travail de rencontre des jeunes du quartier non captifs sur des activités de loisirs sera effectué afin de recenser leurs besoins et envies d'activités de loisirs pour les orienter vers les structures concernées et/ou les accompagner dans leurs projets personnels (création d'association...).

Ainsi, les jeunes auront la possibilité d'être accompagnés vers les dispositifs déjà existants ou bien de créer de nouvelles actions.

De plus, un travail partenarial avec les autres associations locales permettra la mise en place d'actions de découverte des différentes activités de loisirs proposées sur la ville de Beauvais ainsi que la mise en place de passerelles entre associations.

Ainsi, l'objectif est bien de se positionner comme structure-ressource et structure-relais (orientation...) pour les jeunes du quartier Argentine qui manquent d'information et d'accompagnement.

Ce projet vise donc l'émergence de projets de jeunes qui pourraient aboutir à la création de nouvelles activités de loisirs sur le quartier qui répondraient véritablement aux besoins des jeunes.

Afin de capter les jeunes ne fréquentant aucune structure, de l'animation sera mise en place de deux façons différentes :

- 1/ animation de proximité sur chaque micro-quartier « aux pieds des immeubles »,
- 2/ mise en place d'animation au sein de la structure sous forme d'ateliers sur des thématiques choisies par les jeunes (par exemple : ateliers création en lien avec le multimédia, découverte linguistique...).

En tant que structure-ressource auprès des jeunes, et de façon transversale, le centre social proposera aux jeunes qui fréquentent ses différentes actions de suivre le parcours éducatif. De cette façon :

- des informations pourront être mises en place sur différentes thématiques : l'hygiène, l'orientation, les toxicomanies, les valeurs de la République, la Citoyenneté, etc.,
- des accompagnements spécifiques pourront être proposés, en fonction des besoins recensés.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : salariés du centre social Argentine (2 animateurs socioculturels, 1 coordinateur jeunesse, 1 animateur multimédia, des prestataires).

Moyens matériels : matériel et locaux municipaux.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, Etat, habitants, associations du quartier, médiathèque, ASCA, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de jeunes
- Qualité des échanges
- Qualité des propositions

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	8 600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	1 800 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	2 500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	12 003 €
Charges de personnel	8 103 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>21 003 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21 003 €</b>

<b>Action 4-2-F</b>	<b>CHANTIERS CONTRIBUTIFS DE THEATRE DANS LES QUARTIERS</b>
D.S. n° 153063	Maîtrise d'œuvre : COMPAGNIE DE LA YOLE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'action répond au besoin d'une dynamique culturelle contributive et participative dans les territoires, appuyée sur l'engagement réel d'artistes, mais également au besoin d'un lien sensible à re-tisser entre les gens, le vivre ensemble, sur la base du divertissement, de l'ouverture d'esprit et de l'imaginaire par l'art.

Cette action est menée au bénéfice des quartiers prioritaires, dans une dynamique d'échanges, de partage, d'ouverture et de découverte. Il s'agit de susciter et favoriser la participation et la contribution à l'art et à la culture en incluant les habitants dans le processus créatif. L'enjeu est de réduire les inégalités par rapport à la culture en proposant notamment des pratiques accessibles à tous.

**Objectif Général :**

- Promouvoir des pratiques et des actes contributifs des habitants ouverts sur les processus culturels et artistiques,
- Mettre en œuvre une part de co-construction entre des partenaires de différents horizons : acteurs sociaux, éducatifs, associations, structures associées à la mise en œuvre d'échanges, de dialogues et de convivialité entre habitants,
- Aller à la rencontre des personnes – habitant.e.s – participant.e.s dans la dynamique d'un acte artistique original et sensible,
- Susciter la parole, la réflexion, l'imagination et la mise en jeu d'habitants de trois quartiers différents, autour de thématiques définies,
- Inciter les gens à devenir ou redevenir acteurs d'un processus dans lequel ils peuvent se découvrir et découvrir l'autre,
- Proposer le théâtre comme espace de mise en jeu autour de questions vitales et sociétales,
- Réaliser un accompagnement dans la découverte culturelle et artistique.

**Public visé**

400 personnes, avec un focus sur les 16-25 ans et adultes.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

L'idée maîtresse de ce projet-action est de susciter des actes participatifs de la part d'habitants des quartiers de Beauvais relevant de la politique de la ville, par la mise œuvre de rencontres créatives entre ces personnes et certains membres, artistes et collaborateurs artistiques de la Compagnie de la Yole.

A la base, un partage, celui autour d'une création en forme brève contée-jouée (30/40 minutes) et itinérante : « Prométhée Solo » créée par la Compagnie de la Yole.

L'association innovera notamment en proposant à différentes structures : acteurs sociaux, associations, structures municipales, établissements scolaires, d'être partenaires dans la co-construction de sessions spécifiques engageant, et mélangeant si possible, leurs publics. La Compagnie de la Yole elle-même mobilisera les publics qu'elle parvient à toucher par les actions menées dans les différents quartiers.

La compagnie proposera aux structures partenaires d'accueillir librement une représentation théâtrale, et, comme dans un troc, de s'impliquer d'abord dans la mise en réseau et la mobilisation des personnes que ces structures touchent, puis de permettre, favoriser et promouvoir les échanges en paroles et sous forme de mise en jeu autour des thèmes et sujets soulevés dans cette représentation.

La compagnie mènera conjointement un chantier de découverte et de pratique théâtrale à destination prioritairement de personnes adultes et jeunes dans les quartiers. Il sera ouvert librement, de façon à permettre les échanges et la convivialité intergénérationnelle et multiculturelle, et se déroulera au long de l'année en plusieurs cycles de pratique dont les participant.e.s seront sollicité.e.s à être co-constructeur.rice.s. Plusieurs présentations du chantier seront prévues, dans les médiathèques de quartiers et/ou centrale en partenariat avec le Réseau des Médiathèques du Beauvaisis.

Les thématiques d'échanges seront celles que la Yole associe à deux figures héroïques : celle de Prométhée et celle de Iphigénie, à l'histoire dense, qui parcourt la terre poursuivie et harcelée par un taon...

De plus, sera proposée une action faisant place à l'équilibrage de perception entre des figures héroïques des deux sexes. En s'appuyant sur la force et l'universalité de certains mythes, il s'agira donc de susciter prises de parole, mises en discussion, en perspective, en débat, et en jeu autour de ces deux personnages, Prométhée et Iphigénie, et leur histoire. Ainsi seront soulevées les questions de l'empathie, de la vulnérabilité, de ce que c'est qu'un outsider, de ce qu'implique le fait d'agir au nom de valeurs qui dépassent le consensus... On évoquera également le fait de s'identifier : « l'héroïsme comme modèle, comme exemple ? ».

La matière recueillie sera remise dans l'espace public en infusant l'écriture et la réalisation d'une création théâtrale contemporaine professionnelle. Un premier extrait « Prométhée InVariations » sera présenté en public le 1<sup>er</sup> juin 2019 au Théâtre du Beauvaisis dans le cadre du Festival des Arts en Beauvaisis. Les paroles recueillies auront donc une certaine place, selon les échanges, dans ce spectacle auquel les participant.e.s. des quartiers seront accompagné.e.s. Un making of photographique et vidéographique du projet-action sera réalisé.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** équipe artistique intermittente, ainsi que la personne en poste de la Compagnie de la Yole pour la réalisation et le suivi des projets, réunions et rencontres préparatoires avec les différents partenaires, associations et établissements, mobilisation des réseaux de la compagnie.

**Moyens matériels :** mise à disposition de locaux : bureau, salles d'activités et de spectacles par la ville, mise à disposition du matériel technique, scénique (accessoires, costumes...), bureautique, et de communication de la Compagnie de la Yole.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, ASCA, Théâtre du Beauvaisis, associations et structures de quartier, établissements scolaires, réseau des Médiathèques de l'Agglomération du Beauvaisis.

**Méthodes d'évaluation et Indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Réalisation d'une revue de presse, et interviews lors des rencontres avec le public,
- Ouverture et sensibilisation des habitants, des participants, et du public,
- Mesure de l'impact individuel et collectif,
- Intérêt manifesté par les habitants, le public, les professionnels, les techniciens des services, les acteurs sociaux et culturels, les associations, les élus,
- Étude du volume du public au regard du type d'action menée et du territoire concerné,
- L'action est suivie en interne par la coordinatrice de la Compagnie, en lien régulier avec les artistes intervenants, temps de préparation, réalisation et de bilan en interne, puis avec les partenaires : réunions, échanges mails et/ou téléphoniques.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats. prestations de service	900 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	450 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	1 300 €	Etat (DRAC)	10 000 €
Charges de personnel	19 800 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Autres charges de gestion courante	550 €	Contributions volontaires en nature	5 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 000 €	Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>28 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>28 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-2 - Encourager la participation des habitants

4-2.G

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.G</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INSERTION SOCIALE ET ANIMATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES</b>
D.S. n° 185181	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'association SOS Insertion Emploi, créée en début d'année 2011, a pour buts de prendre en charge les habitants des quartiers de la politique de la ville dans la complexité de leurs difficultés et d'organiser une intervention spécifique dans la Cité des Fleurs. Il s'agit d'un territoire en difficulté de Beauvais, d'où le sens de l'action qui y est développée. En effet, l'association intervient sur ce secteur en direction de tout public afin de pallier une carence prédominante en terme de présence de proximité et de constituer un interlocuteur incontournable pour les habitants.

**Objectif Général :**

- Accueillir, informer et orienter les personnes vers les meilleurs interlocuteurs en fonction de leurs besoins et de leurs problématiques (emplois, stages, logements, handicaps...),
- Aider à l'instruction de différents dossiers administratifs sur papiers ou dématérialisés.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Familles, adultes, jeunes en quartiers prioritaires. Environ 330 personnes : parents isolés, adultes et jeunes déscolarisés en recherche d'emploi ou de formation, retraités isolés, ...	Beauvais – Quartier Notre-Dame du Thil

**Description de l'action**

- Accompagnements spécifiques des publics vulnérables, éloignés de l'emploi vers l'accès à la formation, au maintien durable dans l'emploi en mobilisant les mesures de soutien,
- Favoriser l'accès aux droits, lutter contre les inégalités en y apportant un accompagnement individualisé,
- Sensibiliser le publics aux valeurs de la République, vecteur de citoyenneté et du vivre ensemble.
- Créer du lien intergénérationnel en partenariat avec l'Éducation Nationale, les associations de retraités, le conseil des sages de la ville de Beauvais.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une accompagnatrice sociale dans le cadre d'un poste adulte relais : accompagnement individualisé et physique pour la résolution de problématiques, mobilisation des différents partenaires.

**Moyens matériels :** mise à disposition de locaux par la ville de Beauvais, outils informatiques.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, les associations locales, CCAS, maisons départementales de la solidarité, bailleurs sociaux, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Élaboration de la fiche de suivi et contact régulier avec les bénéficiaires,
- Suivi personnalisé et régulier du public permettant une évaluation permanente avec le bénéficiaire en posant un diagnostic au départ, en cours et en fin de l'accompagnement.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 703 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	13 000 €
Services extérieurs	350 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	3 640 €	Département de l'Oise	3 000 €
Charges de personnel	47 529 €	Ville de Beauvais	22 200 €
Impôts et taxes	834 €	Ville de Beauvais (BBIC)	2 300 €
Autres charges	74 €	Agence de services et de paiement	10 400 €
Dotations aux amortissements	2 970 €	Ventes de produits, prestations de services	200 €
		Ressources propres	5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>58 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>58 100 €</b>

<b>Action 4-2-H</b>	<b>RECREEUR DU LIEN SOCIAL</b>
D.S. n° 187613	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le quartier Argentine est constitué d'une population importante de jeunes présentant des difficultés à s'intégrer, manquant des repères éducatifs et culturels devant favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen. Ces mêmes jeunes ont également une image dépréciée de leur quartier et ne fréquentent que trop rarement les structures existantes (Labo, cinéma, Ouvre-Boîte, médiathèque, service jeunesse, ...), échappant ainsi à une offre culturelle et éducative.

**Objectif Général :**

- Affermir et raffermir le lien social en proposant à des enfants et adolescents des ateliers permanents au service de projets divers ayant une vocation culturelle, intergénérationnelle,
- Rendre parents et enfants acteurs de leur quartier, en les impliquant dans des projets conjoints,
- Favoriser l'intégration sociale par l'acquisition de repères citoyens, l'ouverture culturelle,
- Œuvrer à une plus grande relation parentale, en modifiant le regard que parents et enfants peuvent mutuellement se porter,
- Investir les 18-25 ans dans des actions d'amélioration du cadre de vie,
- Développer le cadre de vie, le sens du respect de la nature, du bien commun, par la réalisation par les familles de massifs de fleurs, de végétaux,
- Développer un partenariat avec d'autres associations,
- Ouvrir les jeunes sur l'offre culturelle et éducative du quartier, de la ville.

**Public visé**

Habitants des quartiers prioritaires : environ 300 personnes (60 enfants pour le séjour été, 25 personnes pour le séjour famille, 120 enfants tout au long de l'année et 50 adultes sur le temps fort).

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le projet se compose de plusieurs dimensions :

- **Atelier enfants et ados** : tous les mercredis et samedis après-midi de 13h30 à 17h00.  
Durant ces ateliers les enfants et jeunes font l'apprentissage d'un « bien vivre ensemble », du respect des différences et apprennent à réaliser ensemble des projets mis en valeur lors des temps forts, à s'engager dans la durée.
- **Accompagnement scolaire** : tous les soirs, les enfants pourront être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs.
- **Adultes** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30 avec l'adulte-relais de l'association : partage des savoir-faire : tricot, crochet, couture, cuisine, bien-être, bricolage, espace de rencontre, d'échanges qui ouvre sur un soutien à la parentalité, activités créatrices diverses avec des opérations de vente pour participer au financement d'actions, et préparation de temps forts pour le quartier. Cette action développe aussi les initiatives des habitants, puisque lors des événements du quartier, ils sont parties prenantes de la réflexion et de la mise en place.
- **En période de vacances scolaires** : un accueil est proposé au travers de nombreuses activités.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : personnels salariés et bénévoles de l'association. L'équipe d'animation se compose de 3 animateurs socioculturels, 1 référent soutien scolaire, 1 référente petite enfance-parentalité, 1 référent adulte/famille, 4 services civiques. La direction est assurée par une bénévole diplômée d'État.

**Moyens matériels** : locaux et matériels de l'association, organisation d'expositions et restitutions de l'action (1 véhicule 9 places et 1 véhicule 5 places, matériel pédagogique).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, centres sociaux, association du quartier

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes touchées par les activités et séjours,
- Bilan régulier avec les usagers (enfants, jeunes, adultes) les encadrants et le conseil d'administration,
- Augmentation de l'implication des parents dans les actions menées sur le quartier,
- Pour les enfants et jeunes, un comportement plus citoyen et une progression dans la réussite scolaire,
- Implication des personnes dans la durée,
- Respect du règlement intérieur et des règles propres à chaque groupe,
- Intégration et participation à d'autres propositions sur le quartier.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	26 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 500 €
Impôts et taxes	337 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	24 200 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	10 330 €	Région Hauts de France	8 000 €
Charges de personnel	82 692 €	Ville de Beauvais (fonctionnement)	3 000 €
Dotations aux amortissements	3 000 €	Département de l'Oise	1 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	37 000 €	Agence de services et de paiement	50 760 €
		CAF Oise	40 000 €
		Uniformation	5 200 €
		Vente de produits et de prestations de service	3 800 €
		Autres produits de gestion courante, produits financiers	3 299 €
		Contributions volontaires en nature	37 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>183 559 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>183 559 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-2 - Encourager la participation des habitants



4-2-I

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2-1</b>	<b>FETE DE QUARTIER</b>
D.S. n° 187761	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les quartiers prioritaires souffrent trop souvent d'une image négative ainsi que d'un déficit d'animation locale. En réponse à cette situation, la ville de Beauvais a soutenu des projets de fête de quartier, renouant ainsi avec la création de moments festifs, conviviaux, apportant localement un temps d'animation. Les fêtes de quartier rythment désormais la vie des habitants de ces mêmes quartiers, en permettant à divers acteurs (associations, institutions, etc.) de travailler ensemble en développant des projets tout au long de l'année.

**Objectif Général :**

- Mobiliser les habitants du quartier Argentine, les associations locales et les acteurs locaux intervenant dans les champs culturel, socioculturel, économique et social, pour offrir un temps de rencontre, de partage et de fête à tous les habitants du quartier, qui s'appuie sur une fanfare, des spectacles, des jeux gonflables, la découverte des associations et du cinéma.
- Favoriser la créativité, valoriser le quartier et stimuler la convivialité pour faire vivre un bon moment à tous.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les enfants, jeunes, jeunes adultes, adultes, seniors, personnes porteuses de handicaps du quartier Argentine (environ 500 personnes estimées).	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Pour l'année 2019, la fête de quartier aura lieu à la mi-septembre. L'association poursuivra la mobilisation des habitants et fera appel à une participation financière modique pour permettre à tous de profiter de cet événement très attendu par les habitants du quartier.

Le projet se compose de 3 étapes :

1. **Comité de Pilotage** : à partir de janvier, le réseau d'acteurs se réunira mensuellement afin de définir les contours et le thème fédérateur de la fête de quartier. L'option retenue pour 2019 est de créer des villages par thématiques et tranches d'âges. Afin de mener à bien ces villages, un référent pourra être désigné (selon son expertise) et aura pour mission de recueillir les propositions et opportunités qui seront discutées en comité de pilotage.
2. **Réalisation de la fête de quartier** : spectacles de rue et animations seront proposés sur un périmètre défini sur la place Saint-Jean Marie Vianney, plus spacieuse que la Place de France, et où peuvent se rencontrer acteurs locaux et habitants du quartier. La fête de quartier intégrera une animation musicale dont pourraient être porteuses l'ASCA et la Bande de Beauvais pour relayer l'événement sur le quartier et attirer des publics diversifiés. Les jeux gonflables, un jeu à sensation pour les adolescents en complément des performances artistiques des enfants et des jeunes, ainsi que les talents culinaires de leurs parents, feront de la fête de quartier un repère pour les habitants.
3. **Evaluation** : lors de la coordination des associations du quartier Argentine suivant la fête de quartier, une évaluation aura lieu pour retenir les points positifs et pointer les éléments à améliorer l'année suivante, tant sur la préparation, l'organisation, la répartition des responsabilités et le déroulement concret de la fête de quartier.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : bénévoles et salariés de l'association, partenaires du quartier.

Moyens matériels : matériel de l'association, flyers, affiches ...

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, associations du quartier...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Evaluation de la participation à partir de la fréquentation des stands et des diverses animations,
- Profil des participants (enfants seuls, jeunes, familles, seniors),
- Augmentation et diversification du public participant,
- Implication en évolution d'adultes et jeunes du quartier.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	3 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	2 200 €	Agence de services et de paiement	950 €
Autres services extérieurs	300 €	Contributions volontaires en nature	1 600 €
Charges de personnel	1 750 €	Ressources propres	1 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 600 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 550 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 550 €</b>

<b>Action 4-2-J</b>	<b>FETE DU QUARTIER DE NOTRE DAME DU THIL</b>
D.S. n° 186861	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, le soutien à la mise en place de « Fêtes de quartiers » permet de créer des moments de convivialité, d'animation, et de valoriser l'image des quartiers. Etant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2018 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour l'année 2019.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser la diversité et la mixité sociale autour d'une animation culturelle et de loisirs,</li> <li>- Créer du lien social entre les différents quartiers de la ville afin de renforcer la solidarité entre les différentes générations,</li> <li>- Développer et encourager la participation et l'implication des habitants.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Habitants (adultes, jeunes enfants) : environ 700 personnes estimées.		Beauvais - Quartier Notre-Dame du Thil.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Cette action a pour but de sensibiliser le public à la rencontre et l'échange sur un temps fort en convivialité, et de solidarité autour d'un moment fort de partage.</p> <p>La fête de quartier sera organisée sur la base d'un thème choisi en amont et en lien avec l'actualité. Les associations et les services de la ville de Beauvais seront invités à y participer et d'ores et déjà, il est prévu d'organiser un vide-grenier très apprécié par les habitants.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><b>Moyens humains :</b> l'ensemble des salariés de SOSIE (volet non lucratif et lucratif) est mobilisé sur cette action ainsi que les bénévoles et les membres du conseil d'administration, de 6h00 du matin à 20h30 le jour de la fête du quartier, ainsi que pour tout le travail de recherche et de programmation des animations et du partenariat mobilisé.</p> <p><b>Moyens matériels :</b> mise à disposition de locaux par la ville de Beauvais, mise à disposition de l'Espace Séné, du gymnase Robert Porte, de la cour de l'école Debussy ainsi que de l'avenue des écoles.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, associations locales,			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes présentes sur l'action et nombre de personnes accueillies sur les différentes animations proposées,</li> <li>- Origine par quartier prioritaire, quartier en veille ou autres quartiers,</li> <li>- Tranche d'âge en fonction des animations : tours de manèges, pass activités, ateliers découvertes...</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>		Valorisation : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	4 256 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	75 €	Ville de Beauvais	8 660 €
Autres services extérieurs	780 €	Département de l'Oise	2 000 €
Charges de personnel	16 832 €	Agence de services et de paiement	5 900 €
Impôts et taxes	178 €	Ventes de produits, prestations de services	850 €
Dotations aux amortissements	1 258 €	Ressources propres	2 000 €
Autres charges	31 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 410 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 410 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-2 - Encourager la participation des habitants



4-2.K

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.K</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
D.S. n° 197512	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**  
Les habitants des quartiers prioritaires se plaignent souvent de ne pas être en capacité de sortir du quartier en famille, de pouvoir s'offrir des temps de détente avec leurs enfants. Les statistiques indiquent que de moins en moins de personnes sont susceptibles de partir en vacances sur la période estivale.

**Objectif Général :**

- Organiser des sorties hors du quartier en favorisant les liens familiaux et la relation parents – enfants,
- Offrir un temps de détente aux familles issues principalement des quartiers prioritaires,
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs,
- Permettre aux habitants des quartiers, en particulierité Argentine, de sortir de leur quotidien,
- Favoriser les temps d'échanges intergénérationnels.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public : environ 50 personnes à chaque sortie mais pas d'enfants non accompagnés	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

L'action se divise en plusieurs étapes :

La préparation : appel à propositions via les affiches et les partenaires, choix du lieu et ses avantages, programme, diffusion de l'information et respect de la sécurité.

Le déroulement : une sortie à la mer en début d'été, une sortie familiale culturelle en octobre et une sortie découverte des sports d'hiver en novembre.

La restitution sous forme d'exposition, d'échanges autour d'un montage photos réalisé par plusieurs participants pour conforter les liens familiaux mais aussi les relations entre les participants et le vivre ensemble.

Il s'agira à chaque sortie de préparer les participants (prévention des risques dus au soleil, proposition de carnets de sortie...).

Les inscriptions aux sorties se feront dans les locaux de l'association à des dates et horaires qui seront communiqués en amont afin de permettre un accès égal à chacun.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : bénévoles et salariés de l'association.

Moyens matériels : locaux, véhicule de l'association.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, centres sociaux Service enfance, Mairie de quartier, Médiathèque, Département de l'Oise, CAF

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Le nombre de participants,
- L'implication des habitants dans le choix, la préparation, la diffusion de l'information auprès de leurs connaissances dans le quartier,
- La qualité des visites, des échanges entre les habitants,
- L'évaluation de chaque sortie lors du bilan,
- L'implication des habitants dans le retour,
- Les échanges entre participants, membres ou non de l'association,
- Les relations parents-enfants valorisées lors du retour chaque sortie, autour du partage des photos et des carnets.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	3 750 €	Département de l'Oise	1 000 €
Charges de personnel	3 050 €	CAF de l'Oise	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	900 €	Agence de services et de paiement	1 100 €
		Autres produits de gestion courante	750 €
		Produits financiers	1 350 €
		Vente de produits, prestation de service	900 €
		Contributions volontaires en nature	900 €
		Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 500 €</b>

<b>Action 4-2.L</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
D.S. n° 188373	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE L'OISE (ASCAO)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Chaque année, à l'approche de la période estivale, les habitants sollicitent l'ASCAO afin de mettre en place des sorties familiales qui leur permettent de sortir du quartier et plus généralement de la ville, et de découvrir un environnement différent de leur quotidien. Afin de répondre favorablement à cette demande croissante, l'ASCAO souhaite proposer des sorties familiales qui permettront de recréer du lien au sein de la cellule familiale, mais également entre les habitants.

**Objectif Général :**

- Favoriser la mixité et l'ouverture vers l'extérieur ;
- Amener les habitants et plus particulièrement ceux qui ont des difficultés financières, à découvrir d'autres lieux en groupe et dans la convivialité ;
- Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants et les nouveaux arrivants, en proposant des sorties ponctuelles ;
- Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
120 personnes (famille résidant prioritairement sur les quartiers prioritaires)	2 destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

Deux sorties familiales seront proposées de Juillet à septembre 2019. L'association ASCAO n'a pas encore établi de destination ni le type de sorties qui seront proposées. Mais comme tous les ans, la demande des familles est majoritairement pour une sortie à la mer et dans un parc d'attraction.

Les dates seront fixées en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations. Une affiche commune avec d'autres associations pourra être réalisée, pour permettre aux habitants de choisir leur sortie dès le début de l'été et également de repérer les dates d'inscriptions. Ce travail commun permet de vérifier que ce ne sont pas toujours les mêmes familles qui en profitent, le but étant de faire partir un maximum d'habitants.

Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.

En complément des affiches utilisées comme supports de communication, l'association utilisera également le journal Harmonie du quartier afin de diffuser le plus largement possible les informations sur les sorties familiales.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : deux accompagnateurs présents à chaque sortie afin de veiller au bon déroulement de celle-ci ;

Moyens matériels : un car par sortie, supports d'informations : affiches et parution dans le journal « Harmonie », mails envoyés aux partenaires associatifs, affichage dans les cages d'escalier et lieux publics, réunions de préparation.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Ressenti des usagers et des partenaires,
- Nombre de participants, mixité des publics, origine géographique des participants,
- Mise en place d'un carnet de bord qui permettra de vérifier les inscriptions des familles (une inscription unique).

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	1 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	80 €	Ressources propres	860 €
Charges de personnel	280 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 860 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 860 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-2 - Encourager la participation des habitants



4-2.M

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.M</b>	<b>SORTIES FAMILIALES 2019</b>
D.S. n° 156441	Maîtrise d'œuvre : Association BENKADI

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Force est de constater que les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Elles permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles.

L'association Benkadi souhaite ainsi mettre en place plusieurs sorties pour les habitants, à caractère intergénérationnel (enfants, jeunes, familles) et lors desquelles seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.

**Objectif Général :**

- Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux conditions financières modestes ;
- Participer aux rapprochements, à la consolidation des liens familiaux notamment des relations parents-enfants ;
- Rompre l'isolement des familles pendant la période estivale ;
- Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Public familial, prioritairement issu des quartiers de la politique de la ville, soit environ 220 personnes.	3 ou 4 destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

L'association souhaite proposer trois ou quatre sorties (en fonction des subventions accordées) s'étalant du mois de mai au mois de septembre 2019. Comme tous les ans et compte-tenu de la demande et du succès rencontrés, deux sorties seront proposées au parc Saint-Paul et une ou deux autres à la mer.

L'association veillera à prendre l'attache des autres associations organisatrices de sorties afin que les familles ne s'inscrivent pas à plusieurs sorties. L'accent sera également mis sur la mixité des publics.

Pour chaque sortie, deux personnes de l'association seront référentes afin de veiller à son bon déroulement. Des réunions seront organisées pour expliquer l'organisation des sorties, des affiches seront réalisées et déposées au sein des différentes structures d'accueil du quartier (structures municipales, associations, bailleurs, centres commerciaux, ...).

Les sorties seront présentées lors des différentes réunions avec les associations locales afin que celles-ci puissent cibler les familles qui ne partent pas faute de moyens financiers.

Une participation financière sera demandée aux familles et le tarif sera défini en fonction de la destination et des éventuels droits d'entrée,

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 2 encadrants de l'association pour chaque sortie,

Moyens matériels : mise à disposition d'une salle ou bureau par la Ville de Beauvais pour l'organisation de réunions en amont, réalisation d'une affiche et les inscriptions.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de familles inscrites,
- Participation aux réunions de préparation,
- Caractéristiques sociales des participants et échanges entre les familles,
- Origines géographiques des familles.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	2 970 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	1 450 €	Département de l'Oise	1 000 €
Autres services extérieurs	50 €	Autres produits (fondations, mécénat)	200 €
Emploi des contributions volontaires en nature	500 €	Contributions volontaires en nature	500 €
		Ressources propres	2 270 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 970 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 970 €</b>

<b>Action 4-2.N</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
D.S. n° 186831	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Certaines familles ne parviennent pas à se mobiliser sur une journée de loisirs à vivre ensemble. L'association SOSIE souhaite mettre en place des actions dans cette perspective. L'organisation de sorties familiales permet ainsi l'établissement de liens sociaux, tout en renforçant la cohésion entre habitants d'un même quartier.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les habitants à la découverte du patrimoine de proximité,
- Faciliter l'autonomie des familles exclues des vacances et de l'offre culturelle de qualité,
- Apporter une offre de sortie aux familles issues de la politique des quartiers prioritaires et quartier en veille,
- Favoriser le lien social et inter-générationnel.

Public visé	Localisation de l'action
Public familial : familles isolées, mono-parentales issues des quartiers prioritaires, soit environ 110 personnes.	Territoire local, départemental et régional

**Description de l'action**

Des destinations de sortie de proximité du territoire local, départemental ou régional durant les vacances scolaires, avec des ateliers ou des visites guidées dans un premier temps, et dans un deuxième temps des moments libres de découverte de sites ou de loisirs.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : la directrice, l'accompagnatrice sociale adultes relais ainsi que les membres du conseil d'administration.

Moyens matériels : mise à disposition de locaux par la ville de Beauvais, location de car pour le transport et réservation d'entrée et de guide en fonction de la destination.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Grille d'évaluation en fonction de la fréquentation et l'origine des bénéficiaires.
- Questionnaire rempli par les familles lors du trajet départ et retour en car (durée 1h30 à 2h00 fois 2).

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 896 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	75 €	Département de l'Oise	2 000 €
Autres services extérieurs	780 €	Ville de Beauvais	4 140 €
Charges de personnel	8 689 €	Agence de services et de paiement	2 900 €
Impôts et taxes	178 €	Ventes de produits, prestations de services	400 €
Dotations aux amortissements	804 €	Ressources propres	2 000 €
Autres charges	18 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 440 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 440 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**4-2 - Encourager la participation des habitants**



4-2.0

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.0</b>	<b>JARDIN PARTAGE ET GOURMAND</b>
D.S. n° 188069	Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Afin de faire face aux difficultés économiques croissantes, il est important pour les familles d'avoir la possibilité de rompre avec l'isolement et de faire avec « les moyens du bord », notamment pour s'alimenter correctement avec de bons repères nutritionnels. Le jardin partagé et gourmand permet de retrouver le goût de la nature et de sortir de chez soi, mais également de partager avec les autres, tout en apprenant à jardiner et à cuisiner sainement au quotidien.

**Objectif Général :**

- Rompre l'isolement et favoriser l'activité physique,
- Favoriser la mixité sociale entre les habitant.e.s de Saint-Jean et des autres quartiers,
- Encourager la transmission de savoirs,
- Apprendre à partager : des cultures, des récoltes, un espace,
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers politique de la ville (bénévoles, jeunes), soit 200 personnes.	Beauvais - Quartier Saint-Jean - locaux de l'Ecume du Jour Jardin partagé dans les hauteurs du quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

Le projet "Jardin partagé et gourmand" compte plusieurs actions prévues tout au long de l'année 2019 :

- **Rendez-vous hebdomadaires** : un collectif de bénévoles se réunit le mercredi après-midi pour entretenir ensemble la partie collective du jardin, et du lundi au dimanche pour les parcelles personnelles pour les jardiniers actifs habitant en bâtiment qui n'ont pas accès à des jardins. Le collectif est en cours de reconstruction et accueille régulièrement de nouvelles personnes intéressées par la dynamique du jardin partagé et des ressources naturelles qu'il procure.
- **Accueil du public** : habitants du quartier Saint-Jean et des autres quartiers prioritaires de Beauvais, de groupes, d'associations, de structures socio-éducatives, habitants du territoire (voire au-delà).
- **Découverte et présentation du jardin partagé** et des activités proposées, de son concept et ses valeurs.
- **Apprentissages des savoirs de base** par le biais du jardinage : confection et écriture de panneaux de balisage, inventaire des graines, occupation de l'espace, tenue d'un calendrier, tenue d'un cahier de visite.
- **Sensibilisation à la consommation de fruits et légumes de saison**, en favorisant une alimentation saine et équilibrée à moindre coût et des échanges de savoirs culinaires (soupes, plats, confitures, sirops...) à partir de légumes, fruits, plantes de saisons récoltés au jardin ainsi que des partages de légumes, plantes et fruits tout au long de l'année.
- **Mise en place de trocs de graines, de plants, d'outils au jardin**, lors de brocantes et d'événements proposés par des associations de la ville, et participation à des événements autour de l'environnement : fabriquer ses produits ménagers, semaine Européennes réductions des déchets, compost...).
- **Mise à disposition de parcelle adaptée** pour les personnes en situation de précarité, handicap physiques et les enfants.

En 2019, l'association souhaite réaménager entièrement la partie collective et apporter une dimension artistique au jardin par de l'aménagement et des créations réalisées à partir de matériaux de récupération. La troisième parcelle serait en lien avec des résidents d'une structure d'insertion beauvaisienne.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : : un animateur, un collectif de jardiniers bénévoles et des personnes ressources de l'association et extérieurs, et des partenaires locaux.

**Moyens matériels** : le jardin partagé situé dans le quartier Saint-Jean, les locaux de l'Ecume du jour, les outils de jardinage, de bricolage, la revue « les 4 saisons du jardinage biologique », une cuisine équipée et matériel informatique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, associations locales telles que Collembole, ALEP, Rosalie, Beauvais en transition,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes actives dans le collectif jardin et de nouvelles personnes participant aux activités proposées au jardin,
- Régularité de la participation des personnes,
- Nombre d'événements réalisés en partenariat,
- Témoignages des écumeuses et écumeurs par rapport à une consommation plus importante de fruits et légumes,
- Nombre d'échanges pratiques en jardinage et en cuisine ainsi que le nombre de personnes concernées,
- Occupation et appropriation de l'espace convivial.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	610 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	550 €	Agence de services et de paiement	3 760 €
Charges de personnel	6 600 €	Contributions volontaires en nature	8 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	8 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 760 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 760 €</b>

<b>Action 4-2.P</b>	<b>LE MONT CAPRON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI</b>
D.S. n° 178680	Maîtrise d'œuvre : Association DE FRATERNITE INTERNATIONALE PAR L'ART (SOFIA)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Un partenariat permanent de l'association SOFIA avec les institutions et les acteurs associatifs a permis d'échanger sur les besoins des quartiers. Une présence au sein des différentes manifestations sur le territoire et un constat des besoins est fait notamment lors des fêtes de quartier et la mise en place d'événements pendant les vacances scolaires. L'association SOFIA apporte également des réponses appropriées aux besoins des différents acteurs des quartiers, à travers la mise en place d'ateliers de découverte et d'initiation aux arts.

Le projet vise à permettre aux habitants d'investir pleinement leur territoire, dans un cadre festif et ludique, pour les sensibiliser aux enjeux de l'investissement au sein des quartiers.

**Objectif Général :**

- Permettre aux habitants du Beauvaisis de découvrir un site historique au sein d'un quartier de Beauvais.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Tout public des quartiers de Beauvais et du Beauvaisis 500 à 600 personnes attendues	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Cette action vise à faire renaître le site historique du Mont Capron, le 1<sup>er</sup> mai 2019 de 11h00 à 17h00, dans une ambiance de fête populaire (entrée gratuite pour tous), autour d'activités de jeux de découverte artistique et de déambulation scénique. Une représentation musicale fera l'objet de rendez-vous du public autour de la scène.

Les associations partenaires de l'événement ont pour objectifs de proposer une activité ou une forme de jeu dans le but de permettre une transversalité entre les publics sur place, et de solliciter un large panel de possibilités artistiques.

Le jeu a une place centrale sur le site, avec la LudoPlanète comme partenaire et surtout, comme lien social et intergénérationnel. Une découverte de l'expression théâtrale sera proposée au public avec restitution sur scène. Différentes associations seront invitées à proposer des stands avec des activités diverses et variées pour rendre ce moment ludique et riche d'instruction.

Des groupes de travail seront organisés avec des enfants en amont pour présenter des restitutions de travail ou de spectacles,

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une dizaine de bénévoles sur le site – 8 personnes dédiées à la sécurité dont 2 agents de sécurité et 5 bénévoles, une équipe de scouts pour la mise en place et le démontage des stands.

**Moyens matériels :** site du Mont Capron avec la scène et le théâtre de plein air, mise en place d'une caravane pour les toilettes sèches, d'un point d'eau par un habitant du lieu, d'une quinzaine de barnums et d'une cinquantaine de chaises.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, associations locales, habitants,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- mise en place d'une commission Mont Capron composée des bénévoles et des adhérents de l'association,
- communication au sein des réunions des commissions de coordination des différents quartiers, dès le mois de novembre,
- mise en place d'un jeu de questions-réponses dès l'entrée du site, qui renseignera sur la provenance et la sociologie des participants,
- mobilisation des habitants des quartiers prioritaires,
- débriefing avec les partenaires de l'action avant et après la manifestation.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	4 900 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	1 550 €	Vente de produits, prestations de services	500 €
Impôts, taxes	250 €	Contributions volontaires en nature	4 189 €
Emploi des contributions volontaires en nature	4 189 €	Ressources propres	500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 189 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 189 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
4-2 - Encourager la participation des habitants



<b>Action 4-2-Q</b>	<b>J'ECRIS AVEC VOUS ET JE VOUS ACCOMPAGNE DANS L'ACCES AUX DROITS</b>
D.S. n° 163916	Maîtrise d'œuvre : Association FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'écrit est indispensable dans les démarches administratives personnelles et professionnelles. La non-maîtrise de la langue française écrite constitue un obstacle supplémentaire pour les personnes en situation précaire. L'écrivain public joue donc son rôle d'accompagnateur social auprès des familles. Cette action, permettant de favoriser le « vivre ensemble » et le multiculturalisme, est développée dans les quartiers sensibles vers des personnes en situation précaire, et s'inscrit également dans les priorités de la politique de la ville relative à la cohésion sociale. Elle permet aux bénéficiaires de prendre conscience de leurs besoins et de reprendre confiance en eux pour entamer les démarches et accéder aux droits qui favorisent leur autonomie. Cette action est transversale à toutes les thématiques inscrites dans le contrat de ville (scolarité, santé, justice, etc.).

**Objectif Général :**

- Rendre le public plus autonome dans ses démarches personnelles, administratives et professionnelles,
- Accompagner les bénéficiaires dans leurs écrits et dans l'usage du numérique (accès aux droits),
- Accompagner de manière personnalisée les familles qui se déplacent dans les permanences.

**Public visé**

380 personnes : 185 hommes - 195 femmes, ayant des difficultés avec l'usage du français écrit.

**Localisation de l'action**

Beauvais - AFIB - 4 Rue Saint-Quentin – Quartiers prioritaires – maison d'arrêt – centre hospitalier – Tcho-Café, pharmacies de quartiers

**Description de l'action**

Le but de cette action est d'aider à communiquer par l'écrit et donc de permettre l'élaboration ou la mise en forme de lettres personnelles ou administratives. Il s'agit d'abord d'offrir une écoute attentive afin de bien comprendre la demande de la personne pour ensuite la retranscrire fidèlement. La relation de confiance est essentielle. L'écriture par ailleurs favorise l'organisation de la pensée et permet de clarifier les idées. Cette action s'adresse le plus souvent aux plus démunis et, à ce titre, leur offre l'égalité des droits et donc permet de lutter contre l'exclusion sociale. La rédaction des courriers administratifs favorise l'ouverture ou la reconduction des droits. Cette démarche est de plus en plus numérisée.

Les familles se présentent à l'AFIB, soit par le bouche à oreille, soit envoyées par les services sociaux. Cette action est reconduite sur 12 mois avec une ouverture pour permettre au public de mieux accéder aux dossiers administratifs via le numérique.

Dans le cadre du service d'accès de l'AFIB aux droits (agrément code la consommation par la préfecture), et dans la continuité de celles existantes, les bénévoles assurent des permanences dans les quartiers prioritaires de la ville, au siège de l'A.F.I.B., à la maison d'arrêt et à l'hôpital. Par ailleurs, des permanences hebdomadaires sont assurées dans ses locaux mais également dans les quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean.

Au cours de ces permanences, l'écrivain public prend le temps d'écouter et de capter la confiance de la personne rencontrée individuellement. Il respecte les propos entendus et les transcrit dans une forme adaptée. En fonction des besoins, il oriente les personnes vers les différents organismes concernés. L'écrivain public est un acteur social dans la mesure où il accompagne les personnes dans leur expression écrite, avec ou sans numérique.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 9 écrivains publics formés spécifiquement, reçoivent sur rendez-vous dans les permanences de l'AFIB et dans les permanences de quartiers, de l'hôpital, de l'établissement pénitencier, dans le cadre de conventions de mise à disposition (Tcho-Café et pharmacie de quartier). Ils sont accompagnés d'une CESF salariée qui traite les problèmes administratifs des familles et fait le lien avec l'accès aux droits.

**Moyens matériels :** ordinateurs, imprimantes pour certains lieux de permanence, tampon encreur « écrivain public de l'AFIB ».

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, Maison d'arrêt, centre hospitalier, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Les démarches sont anonymisées.
- Satisfaction et résultats de chaque démarche.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	2 600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	1 800 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	2 000 €	Département de l'Oise	3 000 €
Charges de personnel	17 000 €	Ville de Beauvais	5 000 €
Autres charges de gestion courante	1 500 €	Autres produits	10 400 €
Emploi des contributions volontaires en nature	22 000 €	Vente de produits, prestations de service	500 €
		Contributions volontaires en nature	22 000 €
		Ressources propres	3 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>46 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>46 900 €</b>

4-2.Q

PILIER n° 4 – AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2-R</b>	<b>« HARMONIE », JOURNAL DU QUARTIER SAINT-JEAN</b>
D.S. n° 188262	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE L'OISE (ASCAO)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les habitants du quartier Saint-Jean ont en règle générale une vision parcellaire, déformée et négative de la réalité de leur quartier. Afin de corriger cette image trop dépréciée, l'association ASCAO propose de poursuivre la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier valorisant les initiatives locales et mettant en avant l'implication des habitants du quartier. Par ailleurs, ce journal « Harmonie » a acquis une certaine reconnaissance auprès des habitants et son lectorat est à présent fidélisé.

**Objectif Général :**

- Informer les habitants en valorisant les actions réalisées sur le quartier Saint-Jean ;
- Permettre aux habitants d'être informés sur les initiatives conduites sur leur quartier (associations, services municipaux, écoles, intervenants impliqués dans la vie sociale) en rendant compte de l'actualité locale ;
- Donner la parole aux habitants sur des questions liées à leur quotidien ;
- Développer une image valorisante du quartier Saint-Jean.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Jean (4 000 exemplaires)	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action consiste à éditer et à diffuser un journal de quartier ayant pour ligne éditoriale les initiatives locales des habitants.

Le journal est un bimestriel de 8 pages avec des rubriques « actualités », « forum », « portrait d'habitant »..., distribué gratuitement dans la quasi-totalité des boîtes à lettres et des lieux de vie du quartier (mairie annexe, médiathèque, commerces) et auprès d'un réseau d'associations partenaires.

Il est animé par un journaliste indépendant s'efforçant de proposer des sujets en adéquation avec les enjeux et la vie du quartier, et s'appuie pour cela sur un comité de rédaction composé d'habitants et de dirigeants associatifs.

Pour compenser le surplus d'informations qui ne peut figurer dans le bimestriel, un site internet [www.harmonie60.com](http://www.harmonie60.com) et un compte Facebook ont été créés par le journaliste.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un journaliste qui rédige les articles, un comité de rédaction composé d'habitants et d'associations, des bénévoles de l'association qui assurent la distribution.

**Moyens matériels :** un local mis à la disposition de l'association par la Ville de Beauvais, du matériel informatique et bureautique pour recueillir et stocker des informations (appareil photo, caméra, téléphone portable, blog sur internet...).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, écoles et collèges, médiathèque, associations locales, commerces, habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Réactions des lecteurs (téléphone, mails...)
- Lettres et appels téléphoniques des habitants.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	3 752 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	21 000 €
Services extérieurs	480 €	Etat (DRAC)	8 000 €
Autres services extérieurs	1 068 €	Département de l'Oise	7 000 €
Charges de personnel	30 700 €	Contributions volontaires en nature	2 500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 500 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>38 500 €</b>

**CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2019**  
**4-2 - Encourager la participation des habitants**



4-2.S

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-2.S</b>	<b>SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE MISE EN LIEN – S.A.M.E.</b>
D.S. n° 160899	Maîtrise d'œuvre : Association AVENIR PLUS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Force est de constater que certains jeunes résidants sur les quartiers prioritaires sont de plus en plus vulnérables, s'isolent du "droit commun" et ne savent plus ou pas vers qui se tourner pour résoudre leur problème d'insertion sociale et professionnelle. Un accompagnement physique et de confiance devient alors nécessaire pour ces jeunes.

**Objectif Général :**

- Accueillir les jeunes rencontrant des difficultés sociales,
- Être dans une démarche d'écoute et d'observation,
- Élaborer des diagnostics des personnes rencontrées : problématiques, carences, demandes... ,
- Accompagner la mise en œuvre de projets et des démarches favorisant une insertion sociale,
- Mettre en place des temps d'échanges autour de différents projets : sorties, ciné-débat, tournoi, cours d'anglais ...

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 100 à 150 jeunes – Publics de plus de 16 ans issus des quartiers prioritaires, en grande difficulté sociale.	Beauvais – Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

L'association interviendra sous différentes formes et principalement sur le quartier Saint Jean mais avec un regard bienveillant sur les quartiers Argentine, Saint-Lucien et Notre-Dame du Thil.

Le médiateur sera présent sur le quartier et ira directement à la rencontre des jeunes (avec ou sans rendez-vous). Il aura pour principales missions l'accompagnement et l'orientation des jeunes mais également la mise en place de micro-projets avec les habitants. Des animations ponctuelles seront proposées : sorties, ciné débat, cours d'anglais, rencontres sportives ..., mise en place d'une démarche d'écoute/accompagnement des jeunes/familles vers les structures existantes, impulser une dynamique, mobiliser les jeunes et les fédérer autour de projets.

Par son approche innovante et la connaissance des publics et des territoires, le référent S.A.M.E détecte des problématiques, découvre des talents, suscite des initiatives, accompagne les publics à travers des démarches concrètes favorisant leur intégration sociale, et aide au développement par la mise en lien vers les dispositifs de droits communs.

Orientation vers les partenaires locaux tels que Pôle Emploi, BGE, MEF, entreprises locales ou extérieures, lycées, services de l'État, services de la commune, services du Département ou de la Région...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un médiateur/animateur (et 1 service civique en attente de validation) pour l'accompagnement des publics, une permanence du médiateur social sur le quartier Saint-Jean et autres quartiers prioritaires.

Moyens matériels : un entretien individuel ou collectif en fonction des problématiques, la participation aux différentes réunions de coordination.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, partenaires associatifs, Pôle Emploi, lycée ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| - Fichier de suivi des jeunes,                                     | - Type de projet soutenu, réalisé, |
| - Nombre de personnes accompagnées (sexe, âge, lieu d'habitation), | - Type de partenariat développé.   |
| - Nombre de mises en lien,   |                                    |

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	6 290 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	90 €	Département de l'Oise	1 000 €
Autres services extérieurs	4 420 €	Autres produits de gestion courante	1 800 €
Emploi des contributions volontaires en nature	3 000 €	Contributions volontaires en nature	3 000 €
		Ressources propres	6 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 800 €</b>

## *Thème :*

# *4-3 - « Défendre les valeurs de la République et de la citoyenneté »*

<i>4-3-A</i>	<i>Formation – prévention de la radicalisation</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>4-3-B</i>	<i>Education à la citoyenneté : de la sensibilisation, à la prise d'initiatives</i>	<i>Rosalie</i>
<i>4-3-C</i>	<i>Jeunes et citoyens à Beauvais</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>4-3-D</i>	<i>Vacances solidaires</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>4-3-E</i>	<i>Pour une jeunesse engagée et solidaire sur Beauvais</i>	<i>UNIS CITE HAUTS-DE-FRANCE</i>
<i>4-3-F</i>	<i>Marionnettes et médiation sur le quartier Argentine</i>	<i>Jean de la Lune</i>

4-3 - Défendre les valeurs de la République et de la citoyenneté

4-3.A

PILIER n°4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-3-A</b>	<b>FORMATION PREVENTION DE LA RADICALISATION</b>
D.S. : /	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La France est confrontée aujourd'hui au basculement violent de jeunes, garçons comme filles, dans l'engagement radical, le plus souvent avec des filières à l'étranger. Ce sont autant de drames pour ces adolescents et jeunes adultes, manifestement déstabilisés et sous l'influence de filières de recrutement organisées. Ainsi, sous couvert de buts présentés comme humanitaires ou au nom d'un message religieux déformé, ces filières mettent en avant un discours de haine qui pousse les jeunes à partir à l'étranger et à entreprendre des actions criminelles mettant en danger leur propre vie et celle des populations qu'ils côtoient. Les parents et la famille de ces jeunes se trouvent dans des situations de désarroi et se sentent démunis. Souvent, ils n'ont pas perçu les signaux d'alerte volontairement dissimulés par leur propre enfant et n'ont dès lors pas pu agir à temps.

**Objectif Général :**

- Comprendre les processus de radicalisation,
- Savoir repérer les premiers signes de radicalisation,
- Comprendre la dimension religieuse de la radicalisation,
- Savoir comment agir face à ces jeunes en très grande marginalisation,
- Proposer des actions concrètes aux jeunes repérés afin de les sortir du processus de radicalisation dans lequel ils sont inscrits.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Acteurs de terrain œuvrant principalement dans les quartiers prioritaires de la ville au contact du public jeune : services sociaux, animateurs, éducateurs, médiateurs, conseillers d'insertion...	Beauvais : quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean

**Description de l'action**

Depuis les attentats de 2015 et 2016, de nombreux acteurs de terrain ont fait part de leur inquiétude concernant des jeunes possiblement en voie de radicalisation. Ces différents acteurs, éducateurs, conseillers d'insertion, etc. ont tous exprimé le fait que, ne connaissant pas forcément les signes permettant de détecter une radicalisation et ne sachant pas comment s'en saisir et vers qui orienter, ils se sentaient démunis face à ces jeunes.

Aussi, la Communauté d'agglomération du Beauvaisis a souhaité répondre à ce phénomène de radicalisation de jeunes et aux besoins exprimés par les professionnels, par la mise en place d'une formation en direction des acteurs locaux qui peuvent être confrontés à cette problématique.

En 2017 et 2018, deux sessions, d'une durée de 5 jours chacune (de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) ont été mises en place.

Dans le détail, ces sessions ouvertes à des agents de l'Agglomération mais aussi à des associations et à d'autres institutions (conseillers de la maison de l'emploi et de la formation, agents du conseil départemental, bailleurs, etc.) ont vocation à aborder les points suivants : définir ce qu'est un jeune en voie de radicalisation (définition, profil, expériences de terrain), prévenir la radicalisation (comment, quand, avec qui - les différents supports de prévention), comment aborder cette radicalisation avec un jeune qui nous inquiète (le langage de l'entretien) mais aussi la radicalisation et la loi (que dit la loi face aux différentes formes de radicalisation).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : participation d'intervenants spécialisés pour animer la formation : sociologue, psychologue, spécialiste des phénomènes de radicalisation, etc.

Moyens matériels : local mis à disposition par la Ville de Beauvais ou la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service prévention), Ville de Beauvais, Etat, IFEP (prestataire dans le cadre du centre de formation), services sociaux, service jeunesse, CCAS, MEF, Emmaüs (boutique Solidarité), associations de quartier, établissements scolaires

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre de journées de formation,
- qualité des intervenants,
- équilibre entre les aspects théoriques et pratiques,
- pertinence du contenu de la formation et applicabilité sur le terrain,
- pertinence des supports diffusés.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestation de service	20 000 €	Etat (FIPD)	10 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (ressources propres)	10 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 000 €</b>

<b>Action 4-3-B</b>	<b>EDUCATION A LA CITOYENNETE : DE LA SENSIBILISATION A LA PRISE D'INITIATIVES</b>
D.S. n° 188458	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les animateurs, les bénévoles et les volontaires de l'association, en parlant avec les jeunes et leurs familles, ont constaté que les jeunes sont souvent éloignés des agents au service du bien commun. Ils ont besoin de les rencontrer et de découvrir des valeurs citoyennes en action chez les pompiers, les gendarmes, les policiers, des associations au service de personnes fragilisées comme Emmaüs, ou en maisons de retraite. Les jeunes vont découvrir qu'ils sont eux-mêmes capables de mettre en œuvre la citoyenneté dans des actions au service du bien commun et dans un projet solidaire au service des plus fragiles.

**Objectif Général :**

- Faire découvrir les acteurs publics et privés au service du bien commun,
- Développer le sens de l'écoute, du respect et transmettre la valeur du service du bien commun et des autres par des reportages vidéo,
- Mobiliser les jeunes autour d'un projet commun concret de solidarité local,
- Développer des actions de solidarité et d'écocitoyenneté sur le quartier et dans la région,
- Mise en place d'une soirée interculturelle solidaire,
- Mettre en lien les jeunes de différentes villes pour agir sur les clichés et permettre une insertion sociale plus efficace.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Une cinquantaine de jeunes de 8 à 14 ans issus des quartiers politique de la ville	Beauvais - plus particulièrement le quartier Argentine

**Description de l'action**

À partir de janvier, l'association Rosalie mettra en place des rencontres hebdomadaires afin de réaliser des reportages avec différents acteurs publics et privés au service des citoyens et du bien commun méconnus des jeunes : notamment les pompiers, les gendarmes, les policiers, les membres de la prévention routière, les personnes qui travaillent en maison de retraite au service des personnes âgées, à Emmaüs au service des sans-abris, et celles qui effectuent le tri sélectif des déchets.

La méthode employée par l'association sera la suivante : discussion entre les jeunes et leurs animateurs, choix des services et personnes à interviewer, préparation du canevas du reportage, pratique de la vidéo et sorties pour réaliser les interviews. Les jeunes seront encadrés pour le montage des vidéos qui seront visionnées lors de la journée internationale de la solidarité pour faire connaître ces acteurs citoyens aux habitants du quartier Argentine de Beauvais.

Après cette sensibilisation, les jeunes seront en mesure de lutter contre les clichés et chercheront une manière concrète d'exercer leur solidarité envers des personnes plus fragiles. Cette responsabilisation les aidera à mieux s'insérer dans la société. Ils participeront également à des collectes de déchets sur le quartier et à Fort Mahon dans la région.

Forte de l'expérience de 2018 qui s'est avérée très fructueuse pour l'investissement des jeunes, leur autonomisation, et l'intérêt pour leur avenir professionnel, l'association les mobilisera pour aller à la rencontre de jeunes d'autres villes sous la forme suivante : visite de structures à vocation sociale ou au service du bien commun, rencontres avec des jeunes issus de structures d'animation autour de sports innovants.

Durant les vacances d'automne, les jeunes pourront présenter leur exposition d'interviews, de photos et vidéos aux acteurs rencontrés.

Le dernier week-end de novembre, l'association mettra en place, à l'initiative des jeunes, une soirée interculturelle solidaire pour sensibiliser aux problématiques rencontrées par les personnes isolées et marginalisées. Des partenariats seront tissés avec EMMAUS, le SHAPAD, l'Epicierie sociale, l'ADARS, le SIAO, l'AFIB, le Secours catholique...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : animateurs de l'association.

Moyens matériels : locaux municipaux ou communautaires, minibus pour permettre les déplacements pour les sorties interviews.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Emmaüs, Adoma, le Shapad, l'Adars, les gendarmes les policiers, les pompiers, la responsable du foyer logement.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de jeunes participant au projet,
- Origines sociales, culturelles et géographiques des jeunes,
- Qualité de relation dans le groupe, respect des différences et continuité dans l'engagement sur le projet,
- Mobilisation pour des actions régulières de solidarité auprès du public fragile.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	4 950 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	950 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	750 €	Agence de paiement (emplois aidés)	950 €
Charges de personnel	2 150 €	Vente de produits, prestations de service	250 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 500 €	Produits financiers	600 €
		Contributions volontaires en nature	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 300 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 300 €</b>

**Action 4-3-C JEUNES ET CITOYENS A BEAUVAIS**

D.S. n° 181543 Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés tels que l'insertion socio-professionnelle, l'employabilité, la mobilité... Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés. A travers les différents échanges avec ce public, et en résonance avec les événements que la France a connus ces dernières années (attentats, débats sur la laïcité...), le constat est sans appel : de nombreux jeunes n'ont aucune ou très peu de connaissances de ces valeurs, ou y sont complètement hermétiques. Les thématiques valeurs de la République : « Liberté, égalité, fraternité », la laïcité, le fonctionnement des institutions, sont souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République, à la laïcité,
- Offrir un temps pendant lequel les jeunes peuvent exprimer leur point de vue et leurs difficultés,
- Favoriser les échanges sur des thématiques souvent méconnues des jeunes,
- Favoriser l'esprit critique des jeunes en leur donnant des outils de compréhension,
- Permettre la prise de conscience que chacun a sa place dans la société et a un rôle à y jouer.

**Public visé**

Public mixte, 28 jeunes âgés de 16 à 25 ans issus des quartiers prioritaires de la Ville de Beauvais (demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens...).

**Localisation de l'action**

Blog 46 (Beauvais), TGI de Beauvais

**Description de l'action**

L'action se déroule sur 3 demi-journées, de 13h00 à 16h30, au Blog46 ou sur toute structure municipale disponible aux périodes précédemment citées, sur un système d'inscription préalable.

Le programme de base aborde les points suivants : la citoyenneté, les valeurs de la République et la laïcité. Toutefois, ce programme n'est pas arrêté, en fonction des aspirations et du niveau de connaissances de chacun, il peut être modifié, étoffé ou allégé (le volet « fonctionnement de la Justice » est récurrent). Une attention particulière est portée sur les échanges verbaux, sur le partage d'expériences, avec une mise en perspectives sur les sujets abordés. Le cadre posé par l'intervenant insiste sur le côté « non scolaire » de l'intervention (pas de prise de notes, ni de lecture de documents), les supports vidéo et les échanges verbaux, visant à ne pas mettre en difficulté les jeunes qui pourraient avoir des lacunes en lecture comme en rédaction.

Un debriefing est effectué à chaque fin de session tant sur le fond que sur la forme de l'intervention. A l'issue de ces deux sessions, en partenariat avec le service prévention, il est prévu pour les personnes intéressées la possibilité d'assister à une audience au tribunal de grande instance de Beauvais, afin de passer de la théorie à la pratique, pour le volet justice, le formateur se proposant d'accompagner le groupe pour apporter son expertise sur toutes les questions qui pourraient être soulevées. Enfin, à l'issue de ces 2 sessions, sur un temps convivial, une remise officielle d'attestation de participation à ce stage par les élus, sera organisée dans les locaux du Blog46.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel permanent de la Ville de Beauvais, intervenant professionnel – Atouts droits.

Moyens matériels : locaux et véhicules de la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis (Service Prévention-Sécurité), Ville de Beauvais (Services Jeunesse, Blog46), Etat,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Bilan quantitatif :

- Nombre de jeunes ayant pris part à l'action (filles/garçons)
- Nombre de partenaires

Bilan qualitatif :

- Assiduité des jeunes,
- Qualité des échanges,
- Impact sur les jeunes.

**Plan de financement prévisionnel**

Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 870 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 100 €
Autres services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Charges de personnel	1 174 €	Ville de Beauvais (valorisation)	1 144 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 000 €	Contributions volontaires en nature	1 000 €
		Ressources propres	100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 344 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 344 €</b>

<b>Action 4-3-D</b>	<b>VACANCES SOLIDAIRES</b>
D.S. n° 162409	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le projet répond aux problématiques liées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes issus des quartiers prioritaires. Par ailleurs, il permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie de la cité.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes d'auto-financer leurs activités de loisirs au sein de la structure par la valorisation de petites actions citoyennes afin de contourner l'argument du manque de moyens,
- Développer l'éducation à la citoyenneté, favoriser les expériences humaines et les sensibiliser aux valeurs de la République,
- Agir sur l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition de compétences et de savoir-faire.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
20 bénéficiaires issus des quartiers prioritaires de Beauvais	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine

**Description de l'action**

Cette action se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Le projet s'articule en 2 phases : les jeunes participants auront été au préalable orientés par les services municipaux et / ou les partenaires.

**Phase 1 : les chantiers :** après avoir évalué les espaces et temps qui nécessiteraient l'intervention des jeunes avec les services compétents, les jeunes se mobiliseront afin de proposer leurs services. Ces interventions pourront être sous formes d'ateliers (peintures, rénovation, réhabilitation). Les jeunes interviendront tout au long de l'année. Il s'agit de mettre en parallèle leur implication par le biais d'actions citoyennes et l'opportunité de financer tout ou partie de leur projet de vacances. Les jeunes interviendront aussi dans le cadre d'événements qui auront lieu au sein des quartiers (fête du jeu, fêtes de quartier, l'été s'anime...). Ils se mettront au service des habitants. Cette année, une semaine civique sera mise en place, pendant laquelle un intervenant juriste fera découvrir les principes de la République. Ce stage fera partie intégrante du projet.

**Phase 2 : le séjour :** le séjour aura été organisé par les jeunes. Ceci leur permettra d'acquérir une certaine aisance relationnelle, utile dans une recherche de stage ou d'emploi. Par ce biais, le projet favorise l'employabilité des jeunes. La finalité réside aussi dans le fait qu'il s'agira là pour beaucoup de la première fois qu'ils mèneront à bien un projet. Ils ne seront plus, pour la première fois, consommateurs d'une action ou d'un séjour mais de réels acteurs de leur projet. Il s'agira donc d'un séjour en semi-autonomie, qui tendra vers une autonomie quasi complète (transport, budget).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un animateur sportif.

Moyens matériels : véhicule, locaux administratifs, locaux sportifs, achat de matériel spécifique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, centres sociaux, service des sports, associations de quartiers, établissements scolaires

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Etablissement de fiches de suivi par jeune et fiche de présence,
- Evaluation sur l'employabilité des jeunes, sur le nombre de jeunes concernés, sur l'orientation en fin de projet,
- Un questionnaire sera diffusé en fin de projet pour avoir le point de vue des participants.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non 

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	10 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	900 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	1 300 €	Ville de Beauvais (valorisation)	9 765 €
Charges de personnel	2 765 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 765 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 765 €</b>

4-3 - Défendre les valeurs de la République et de la citoyenneté

4-3-E

PILIER n° 4 - AXES TRANSVERSAUX

<b>Action 4-3-E</b>	<b>POUR UNE JEUNESSE ENGAGÉE ET SOLIDAIRE SUR BEAUVAIS</b>
D.S. n° 175222	Maîtrise d'œuvre : Association UNIS CITE HAUTS-DE-FRANCE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**  
 Unis Cité est un réseau national présent dans 60 agglomérations en France et qui accueille chaque année 8 000 jeunes en Service Civique. L'association est implantée dans la région Hauts de France depuis 2001 et a ouvert une antenne à Beauvais en 2018.  
 Au quotidien, Unis-Cité gère des programmes de service civique dits « collectifs » (rassemblant des collectifs de jeunes du bac-5 au bac+5, et de tous milieux sociaux, quartiers, handicaps, ASE), permettant aux jeunes de réaliser des missions d'intérêt général dans tous les domaines (éducation, santé, lutte contre l'exclusion, environnement...), avec un encadrement et des temps de formation importants. Unis Cité a pour ambitions de faciliter l'engagement, développer la citoyenneté des jeunes de l'agglomération de Beauvais et contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire. Sa volonté est de contribuer au développement de formes d'engagement des jeunes en s'appuyant sur son expérience et en développant le programme Service civique.

**Objectif Général :**

- Permettre à davantage de jeunes de s'engager en Service Civique,
- Offrir aux jeunes un accompagnement renforcé et une expérience de mixité sociale,
- Contribuer à la cohésion sociale locale en mobilisant les jeunes volontaires sur des missions utiles socialement pour le territoire,
- Mobiliser les entreprises locales dans la mise en œuvre du programme de Service Civique.

Public visé	Localisation de l'action
70 à 75 jeunes de 16 à 25 ans de toutes origines sociales et culturelles, de tous niveaux de qualification, pour s'engager dans le cadre d'un service civique de 6 à 8 mois, en équipe, à temps plein, sur des projets de solidarité. Parmi ces jeunes, 30% seront issus des QPV soit environ 28 jeunes. Aucune condition de diplôme ou de compétences n'est exigée, seule la motivation compte.	Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean

**Description de l'action**

Le programme de Service Civique se décline comme un apprentissage par l'action accompagnée au quotidien par les équipes d'Unis Cité, et avec l'appui et la force d'un réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux.  
 Il se décline en :

- 70 % d'actions de terrain auprès de bénéficiaires,
- 15% de formation civique et citoyenne sur les valeurs de la République, la laïcité, l'égalité homme-femmes, les discriminations,
- 15% d'accompagnement au projet de formation ou de recherche d'emploi avec des méthodologies éprouvées dans un solide réseau de partenaires.

Les volontaires sont mobilisés du lundi au jeudi à raison de 30 heures par semaine, sur des programmes de 6 à 8 mois. Cet engagement se fait en équipe pour permettre aux jeunes de côtoyer, sur la durée, d'autres jeunes venus d'horizons variés et de faire l'apprentissage concret du respect des différences, du "faire ensemble" dans la diversité.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 3 salariés = 1 responsable d'antenne (0,4 ETP) et 2 coordinatrices d'équipe et de projets / tutrice des volontaires (2 ETP), 1 chargée de formation (4 jours par promotion), l'équipe régionale Hauts de France en support administratif.

**Moyens matériels :** locaux de l'antenne et salles de réunions et d'animations mis à disposition par la municipalité, matériel informatique (PC, vidéo projecteur ...), jeux et animations + moyens de communication : plaquettes et dépliants, site Internet et réseaux sociaux, articles de presse et interview radio.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Mission Locale / la MEF, les lycées et les collèges, l'ASCA, les restos du Cœur, la Ligue de l'enseignement, les futurs centres sociaux, Rosalie, le BLOG46, MAJI.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- questionnaires d'impact remplis par les volontaires en début, fin et 6 mois après le service civique et analysés par Valérie Becquet, sociologue renommée,
- résultats de l'étude d'impact de fin de service civique : pourcentage de jeunes estimant que le service civique les a aidés à avancer sur leur projet professionnel et insertion professionnelle (emploi, stage, formation ou scolarité),
- suivi des anciens volontaires 6 mois après la fin du service civique : relevé des situations des anciens volontaires,
- les indicateurs suivants seront renseignés : nombre de jeunes présents en séance d'information, nombre de jeunes en entretien collectif, nombre de jeunes en entretien individuel / nombre de jeunes retenus, nombre d'abandon en cours de service civique, critères de diversité respectés (parité, handicap, âge, niveau d'étude, quartiers prioritaires), proportion de jeunes habitant dans des quartiers en politique de la ville.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	4 644 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 000 €
Services extérieurs	1 344 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	21 201 €	Etat (service civique – tutorat et formation citoyenne)	23 943 €
Impôts et taxes	3 415 €	Etat (FDVA)	10 000 €
Charges de personnel	63 294 €	Région Hauts de France	39 733 €
Autres charges de gestion courante	25 744 €	Département de l'Oise	10 000 €
Charges exceptionnelles	324 €	Ville de Beauvais (mise à disposition locaux)	10 000 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	598 €	Aides privées, mécénat	6 888 €
Emploi des contributions volontaires en nature	572 136 €	Contributions volontaires en nature	572 136 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>692 700 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>692 700 €</b>

<b>Action 4-3-F</b>	<b>MARIONNETTES ET MEDIATION DANS LE QUARTIER ARGENTINE</b>
D.S. n° 183892	Maîtrise d'œuvre : Association JEAN DE LA LUNE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La nécessité d'améliorer l'écoute, le dialogue et l'acceptation de la différence, de permettre une réflexion sur un meilleur "vivre ensemble", de valoriser des personnes - enfants et adultes - et de leur permettre d'améliorer leur estime de soi pour sortir de certaines situations d'échec, de vivre ensemble des moments de plaisir partagé.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'expression, l'écoute et le dialogue grâce à l'outil marionnette qui permet de dire davantage de choses caché derrière un rideau, sans être exposé aux regards du public,
- Stimuler les échanges et la discussion sur des thèmes de société tels que le racisme, l'homophobie, la religion...,
- Permettre à des groupes d'enfants, ou d'adultes, ou intergénérationnels, de s'exprimer au travers de la création de marionnettes et de saynètes,
- Permettre aux participants à ces ateliers d'améliorer leur estime de soi,
- Ouvrir les publics à l'art et la culture, à la création, et à l'art de la marionnette,
- Favoriser la mobilité d'un quartier à l'autre.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Usagers des associations Rosalie et IFEP, personnes qui ne partent pas l'été, familles de la Bulle, écoliers et collégiens du quartier (environ 300 bénéficiaires)	Beauvais – Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Séances de cafés philo à partir d'une suite de saynètes théâtre d'objets et marionnettes sur le thème du rejet de la différence (avec un personnage qui revient entre chaque saynète qui souhaite croire en quelque chose, essaie plusieurs religions, finit par trouver celle qui lui convient mais ne dit pas laquelle car c'est aussi ça la laïcité...).

La suite de saynètes sera suivie de discussions et d'échanges. Ces cafés philo s'adresseront à des publics divers : parents, collégiens, écoliers, jeunes...

A l'issue de ces séances, il sera proposé aux publics de participer à un atelier avec l'outil marionnette (fabrication et jeu) sur le thème général de la citoyenneté. La suite de la saynètes ainsi élaborée sera jouée dans les autres quartiers, en médiathèque ou en centre de loisirs.

Un temps fort en collaboration avec la Ludoplanète et la complicité de 2 marionnettistes de rue sera programmé pendant l'été.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** l'intervenante de Jean de la Lune jouera dans "Au fil des différences" en introduction au débat du café philo. Elle animera également les ateliers marionnettes et coordonnera la projet. Une comédienne marionnettiste jouera également dans "Au fil des différences" - Animation des débats par des éducateurs IFEP ou les marionnettistes - Intervention de salariés de la Ludoplanète sur les temps forts durant l'été - Intervention de 2 marionnettistes de rue durant le temps fort de l'été.

**Moyens matériels :** le café philo est envisagé au Barasca. Les partenaires proposent que les ateliers se déroulent dans leurs locaux (médiathèque, Rosalie...).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, associations IFEP, Rosalie, Ludoplanète, Centres de loisirs, écoles, collège Henri Baumont.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Fiches de suivi pour chaque animation,
- Réunions avec les partenaires et les usagers intéressés,
- Bilan,
- Taux de fréquentation des animations proposées, assiduité sur les ateliers, intérêt et motivation pour le projet, participation aux débats discussions.

**Plan de financement prévisionnel** Valorisation : oui  non 

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	2 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 450 €
Services extérieurs	100 €	Etat (contrat de ville)	2 450 €
Autres services extérieurs	9 000 €	Etat (FDVA)	3 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	200 €	Ville (BIC)	800 €
		Département de l'Oise	1 500 €
		Contributions volontaires en nature	200 €
		Ressources propres	1 200 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 600 €</b>

## Contrat de ville Programmation 2019 Comité de programmation du 17 janvier 2019

16/01/2019

Nouvelles actions    Dossiers suivis par Service Prévention

Valorisations

CONSEIL REGIONAL

N° Structure	N° DS	Nom action	Porteur de projet	Montant total de l'action	AGGLO			ETAT			REGION			Valorisation VILLE		Valorisation AGGLO	
					Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	2018	2019	2018	2019

### PILIER 1 – COHESION SOCIALE

#### 1-1 Réussite éducative - parentalité

1	180215	190239	Accompagnement scolaire et cours de langues	VILLE DE BEAUVAIS - Service Jeunesse	42 494 €	0 €	0 €	Valorisation	5 500 €	5 500 €	5 500 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	27 594 €	14 261 €		
2	168758	168954	Plateforme de réussite éducative	CCAS	169 200 €		0 €	0 €		13 000 €	A venir		0 €		/			
3	182331	182392	Classes citoyenneté	VILLE DE BEAUVAIS	41 000 €		1 000 €	Valorisation	3 000 €	3 000 €	3 000 €		0 €		37 100 €	38 000 €		
4	186704	186168	Accompagnement des familles au sein du Tchou Café	NICOCHETS - TCHO CAFE	116 817 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €				
5	186704	187480	Les cabanes	NICOCHETS - TCHO CAFE	43 200 €		2 000 €	1 500 €		2 000 €	1 500 €		5 000 €					
6	153095	154008	Boîtes à jeux 2019	LUDOPLANETE	26 800 €	7 000 €	8 100 €	8 100 €	7 500 €	8 000 €	7 000 €	5 000 €	8 000 €	8 000 €				
7	153095	172328	Jeux roule 2019	LUDOPLANETE	14 900 €	0 €	3 000 €	0 €	6 000 €	7 200 €	6 000 €		0 €					
8	177968	187063	Saint-Lucien Ensemble	VILLE DE BEAUVAIS - Service Jeunesse	146 060 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €		0 €		152 425 €	56 060 €		
9	171129	185456	Médiation familiale	APCE	41 000 €	7 000 €	7 500 €	7 000 €	7 500 €	7 500 €	7 000 €		0 €					
10	171129	184537	Soutien à la parentalité	APCE	23 000 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	5 000 €		0 €					
11	168080	171331	Consultation familiale et soutien à la parentalité	Etoile de soi	14 000 €	4 000 €	7 000 €	6 000 €	4 000 €	7 000 €	4 000 €		0 €					
12	184150	191347	Séjour d'autonomisation des adolescents pour se projeter vers l'avenir	ROSALIE	15 900 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €		2 000 €	0 €				
13	204548	164170	Accompagnement des parents à la scolarité de leurs enfants	AFIB	48 680 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €		0 €					
14	184682	164975	Mise en place de deux séjours de rupture à dominante éducative et pédagogique pour les jeunes décrocheurs scolaires et sociaux	COLLEGE JULES MICHELET	38 798 €	2 410 €	2 410 €	2 410 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €		0 €					
15	196264	164233	Un centre culturel au cœur du quartier, une force pour le vivre et être ensemble - la cohésion sociale	ASCA	64 772 €		17 735 €	17 000 €		8 975 €	7 000 €		0 €					
					<b>846 621 €</b>	<b>59 410 €</b>	<b>87 745 €</b>	<b>80 510 €</b>	<b>80 500 €</b>	<b>226 175 €</b>	<b>85 000 €</b>	<b>18 000 €</b>	<b>28 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>217 119 €</b>	<b>108 321 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

#### 1.2 Santé

16	189310	213989	Prévention des comportements à risques chez les jeunes	SATD	125 520 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	MILDECA 14 000 €	0 €	mildeca		0 €					
17	185030	179834	Un esprit sain dans un corps sain	NO MADE	8 810 €	3 000 €	3 500 €	3 000 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €		0 €					
18	163706	179216	Prévention santé, sport et insertion	APSL (Association Profession Sport et Santé)	12 350 €	3 000 €	3 500 €	3 000 €	3 000 €	4 000 €	3 000 €	0 €	1 500 €	3 000 €				
19	183275	188609	Rallye santé à Beauvais	C.L.D.F.F.	3 330 €	0 €	750 €	0 €	2 250 €	1 500 €	2 250 €		0 €					
					<b>150 010 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>21 750 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>8 750 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>8 750 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 500 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

#### 1-3 Accès aux droits et prévention de la délinquance

20	176825	176936	Permanences d'aide et d'information aux victimes d'infractions pénales	FRANCE VICTIMES 60	150 150 €	50 000 €	54 000 €	50 000 €	FIPD	0 €	fipd		0 €					
21	183275	188578	Service accueil et information des personnes en difficulté, et particulièrement femmes et populations immigrées	CIOFF	64 925 €	10 500 €	10 750 €	10 750 €	18 000 €	18 250 €	18 000 €		0 €					
22	217903	217922	Accueil de jour pour femmes victimes de violence « Entr'elles »	SAMU SOCIAL - Entr'Aide	86 165 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	FIPD	23 000 €	fipd							
23	138431	141612	Consultations psychologiques pour la prévention et le traitement des difficultés intra-familiales	LFSM	106 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	12 000 €	20 000 €	15 000 €	5 000 €	5 000 €	4 111 €				
24	138431	144756	Ateliers d'expression pour enfants exposés aux violences conjugales et familiales - espace clinique	LFSM	11 150 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	3 500 €	4 000 €	4 000 €		0 €					
25	1	186645	Chantiers jeunes éducatifs	ÉCUME DU JOUR	23 608 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €		0 €					
26	208544	177465	Accompagnement des publics jeunes placés sous main de justice	MEF DU GRAND BEAUVAISIS	57 621 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	FIPD	5 000 €	fipd		0 €					
					<b>499 619 €</b>	<b>131 500 €</b>	<b>135 750 €</b>	<b>131 750 €</b>	<b>36 500 €</b>	<b>73 250 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>4 111 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
					<b>1 496 250 €</b>	<b>210 910 €</b>	<b>245 245 €</b>	<b>232 260 €</b>	<b>125 750 €</b>	<b>308 425 €</b>	<b>133 750 €</b>	<b>23 000 €</b>	<b>34 500 €</b>	<b>27 111 €</b>	<b>217 119 €</b>	<b>108 321 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

### PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

#### 2-2 Améliorer le cadre de vie

27	188495	180723	Bien vivre son logement	ITINERAIR	172 445 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	14 000 €	16 000 €	14 000 €	5 000 €	10 000 €	4 000 €				
28	161191	171810	Jardin et compost en pied d'immeuble	COLLEBOLE ET CIE	11 150 €	1 000 €	3 000 €	1 000 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €	2 500 €	3 000 €	3 000 €				
					<b>183 595 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>19 000 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>7 500 €</b>	<b>13 000 €</b>	<b>7 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

N° Structure	N° DS	Nom action	Porteur de projet	Montant total de l'action	AGGLO			ETAT			REGION			Valorisation VILLE		Valorisation AGGLO	
					Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	2018	2019	2018	2019

### PILIER 3 - DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

#### 3-1 Accompagner et favoriser l'emploi

29	208544	177637	Permanences dans les quartiers de Beauvais	MEF DU GRAND BEAUVAISIS	94 518 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	9 000 €	10 000 €	7 000 €			0 €				
30	208544	177660	La cité des métiers à Saint-Jean	MEF DU GRAND BEAUVAISIS	67 550 €	8 000 €	8 176 €	8 000 €	7 000 €	7 000 €	5 000 €			0 €				
31	183275	188604	Accompagnement individualisé vers l'emploi des Femmes - AIE	CIDFF	36 280 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €			0 €				
32	185057	186834	Zone d'intervention prioritaire Beauvais	ELAN CES	1 264 281 €	10 600 €	15 700 €	12 000 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €			0 €				
33	186309	169990	Chantier d'insertion DEFI Emmaüs	EMMAÜS	404 429 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €				
34	186309	204331	Un avenir pour tous	EMMAÜS	37 560 €		6 000 €	4 000 €		16 000 €	16 000 €			6 000 €	5 000 €			
35	187691	188965	Bouge dans ta ville	TOUS MOBILE	123 486 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	15 000 €	30 000 €	15 000 €			20 000 €	5 000 €			
36	175433	175516	Lever les freins à l'insertion / aide à la mobilité	MOB 60	331 425 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €	6 000 €	6 000 €	3 000 €	0 €	3 000 €	0 €				
37	160309	160364	Chaque panier est un geste solidaire pour aller de fil en aiguille vers l'emploi	FAIRE (Formation action par l'insertion et la médiation vers l'emploi)	74 170 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €				
38	188495	179873	Itinéraire gourmand	ITINERAIR	348 922 €	5 000 €	20 000 €	6 000 €	10 000 €	35 000 €	20 000 €	12 611 €	35 000 €	11 000 €				
39	204548	163833	Formation aux savoirs de base en français	AFIB	288 100 €	3 000 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	4 000 €	3 000 €	4 000 €	5 000 €	3 000 €				
40	185720	185724	Oise Actions Jeunes	COALLIA	108 357 €	4 600 €	7 000 €	4 000 €	10 000 €	6 000 €	5 000 €			16 000 €	3 000 €			
41	/	/	Garage solidaire levier d'une plateforme Mobilité Emploi Formation	SYNERGIE ACTIV'	243 610 €	5 000 €	7 200 €	report	6 500 €	14 400 €	report	5 000 €	7 200 €	0 €				
42	177968	184733	Jeunes et mobiles à Beauvais permis AM	WILLE DE BEAUVAIS - Service Jeunes BLOG de	4 107 €	/	0 €	Valorisation		2 746 €	2 700 €			0 €	0 €	687 €		
43	212533	188856	Coopérative jeunesse de services	La ligue de l'enseignement	34 437 €		8 000 €	0 €		8 000 €	8 000 €			4 500 €	4 000 €			
44	177968	177987	Permis citoyen	WILLE DE BEAUVAIS - Service Jeunesse - BLOG de	45 708 €	5 000 €	6 500 €	5 000 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €	4 000 €	5 000 €	5 000 €			28 208 €	29 208 €
45	188430	174761	Favoriser l'accès à la formation en améliorant le niveau de qualification et l'employabilité des publics en favorisant l'accès aux savoirs de base	DGE PICARDIE	8 000 €		4 000 €	0 €		4 000 €	4 000 €			0 €				
					<b>3 514 940 €</b>	<b>116 200 €</b>	<b>161 576 €</b>	<b>116 000 €</b>	<b>99 000 €</b>	<b>177 646 €</b>	<b>121 200 €</b>	<b>34 611 €</b>	<b>110 700 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>28 208 €</b>	<b>29 895 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

#### 3-2 développement économique

46	183988	184281	Créa'ctif	PERMIERE D'ENTREPRISES-CAB	7 300 €	/	0 €	Valorisation	5 000 €	5 000 €	5 000 €			0 €			12 418 €	2 300 €
47	189430	160353	Sensibilisation, émergence de projet et soutien à l'entrepreneuriat	DGE PICARDIE	34 000 €	15 000 €	15 000 €	14 000 €	12 000 €	15 000 €	10 000 €			0 €				
					<b>41 300 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>14 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>12 418 €</b>	<b>2 300 €</b>
					<b>3 556 240 €</b>	<b>131 200 €</b>	<b>176 576 €</b>	<b>130 000 €</b>	<b>116 000 €</b>	<b>197 646 €</b>	<b>136 200 €</b>	<b>34 611 €</b>	<b>110 700 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>28 208 €</b>	<b>29 895 €</b>	<b>12 418 €</b>	<b>2 300 €</b>

### PILIER 4 - AXES TRANSVERSAUX

#### 4-1 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

48	196264	185033	Un centre culturel au coeur du quartier, une force pour le vivre et être ensemble : faciliter l'accès à l'art et la culture des habitants	ASCA	68 490 €		28 200 €	25 000 €		18 445 €	18 323 €			0 €				
49	181611	186005	Découverte des arts du cirque	LA BATOUDE	27 800 €	7 900 €	10 000 €	7 900 €	2 000 €	5 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €	0 €				
50	181611	187096	HOME	LA BATOUDE	15 925 €		2 500 €	2 500 €		2 500 €	2 000 €			0 €				
51	181611	181745	Une école de cirque au sein des quartiers	LA BATOUDE	185 600 €		50 000 €	43 800 €		5 000 €	5 000 €			0 €				
52	186030	179623	Et maintenant, dansons !	NO MADE	82 406 €	15 000 €	16 000 €	15 000 €	14 000 €	16 000 €	13 000 €			0 €				
53	185030	179880	Danse : rencontres, découverte de soi, des autres	NO MADE	9 450 €	/	3 000 €	0 €		3 910 €	3 000 €			0 €				
54	177438	177424	Atelier de sensibilisation au violoncelle	ASSOCIATION POUR LE BAYONNEMENT DU WOLONCELLE	8 000 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €	2 500 €	3 000 €	2 000 €			0 €				
55	190271	195341	Appréhender l'art et la création par le corps	THEATRE DU BEAUVAISIS	13 045 €		0 €	0 €		4 000 €	4 000 €			0 €				
56	171997	162190	DEMOS en Beauvais (dispositif éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)	CAB - Service culturel	354 100 €	valorisation		Valorisation	6 500 €	20 000 €	20 000 €			0 €			33 500 €	20 000 €
57	170896	170890	Le réseau des médiathèques et la transversalité	CAB - Médiathèques	42 500 €	valorisation		Valorisation	6 000 €	17 000 €	6 000 €			0 €			18 650 €	36 500 €
58	177763	183099	Tennis au pied des immeubles : comment faciliter l'intégration des jeunes des quartiers prioritaires grâce aux sports	TENNIS CLUB DE ENGLELO DU BEAUVAISIS	51 345 €	8 000 €	10 000 €	8 000 €	8 000 €	10 000 €	8 000 €			0 €				
59	177763	183140	Séjour sport et nature dans le Massif Central, sorties culturelles : opportunités d'enrichissement pour nos jeunes du dispositif Fête le mur Beauvais	TENNIS CLUB DE ENGLELO DU BEAUVAISIS	11 800 €	0 €	4 000 €	0 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €			0 €				

N° Structure	N° DS	Nom action	Porteur de projet	Montant total de l'action	AGGLO			ETAT			REGION			Valorisation VILLE		Valorisation AGGLO		
					Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	2018	2019	2018	2019	
60	181916	186920	Atelier 3 percussions dans les quartiers	DENIG PERCU	14 000 €	2 000 €	4 000 €	2 000 €	2 500 €	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
61	184454	184737	La camionnette du BOUC Volley	BOUC VOLLEY CLUB	10 000 €	2 000 €	2 000 €	1 500 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>4-2 Encourager la participation des habitants</b>					<b>894 461 €</b>	<b>36 900 €</b>	<b>132 700 €</b>	<b>107 700 €</b>	<b>48 500 €</b>	<b>114 855 €</b>	<b>92 323 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>52 150 €</b>	<b>56 500 €</b>
62	156082	156086	Bourse aux initiatives citoyennes	VILLE DE BEAUVAIS - Service Public de la Ville et RU	30 000 €	0 €	0 €	0 €	8 000 €	8 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €
63	/	/	PIC - Projet d'initiatives citoyennes	Groupeement employeurs profession sport et loisirs en Picardie	8 000 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €	report	report	2 000 €	report	report				
64	186221	186401	Conseil citoyen Argentine	CONSEIL CITOYEN ARGENTINE	17 350 €	4 700 €	6 000 €	4 700 €	3 500 €	5 000 €	3 000 €	5 000 €	3 000 €					
65	153241	153285	Journal de quartier - Fête citoyenne	CONSEIL CITOYEN SAINT-LUCIEN	10 000 €	3 500 €	2 500 €	2 500 €	3 500 €	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €					
66	156211	184176	Animation de la vie sociale du quartier Argentine : projet jeunesse	Ville de Beauvais Centre social Argentine	21 003 €	0 €	4 000 €	4 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €	0 €	9 003 €				
67	153082	153086	Chantiers contributifs de théâtre dans les quartiers	COMPAGNIE DE LA VOIE	28 000 €	0 €	6 000 €	5 000 €	0 €	6 000 €	3 000 €	0 €	0 €					
68	175612	185181	Accompagnement et insertion sociale et animations en direction des familles	SOSIE	58 100 €	13 000 €	15 000 €	13 000 €	2 000 €	5 000 €	2 000 €	0 €	0 €					
69	184150	187613	Recréer du lien social	ROSALIE	183 559 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	8 000 €	8 000 €					
70	184150	187761	Fête de quartier	ROSALIE	9 550 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €					
71	175612	186860	Fête du quartier Notre-Dame du Thil	SOSIE	23 410 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
72	184150	197512	Sorties familiales	ROSALIE	10 500 €	1 000 €	2 500 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
73	186892	188373	Sorties familiales	ASCAD	1 860 €	1 000 €	1 360 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
74	167724	158441	Sorties familiales 2019	BENKADI	4 470 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
75	175612	186831	Sorties familiales	SOSIE	12 440 €	1 000 €	3 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
76	/	188069	Jardin partagé et gourmand	ECUME DU JOUR	16 760 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €					
77	172993	178980	Le Mont Capron d'hier et d'aujourd'hui	SOFIA	11 189 €	1 500 €	3 250 €	3 000 €	1 500 €	3 250 €	3 000 €	0 €	0 €					
78	149893	163916	J'écris avec vous et je vous accompagne dans l'accès aux droits	AFIB	46 900 €	2 500 €	3 000 €	2 000 €	1 000 €	3 000 €	1 000 €	0 €	0 €					
79	186892	188262	« Harmonie » journal du quartier Saint-Jean	ASCAD	36 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					
80	169974	160899	Service d'accompagnement et de mise en lien	AVENIR PLUS	13 800 €	5 000 €	5 000 €	2 000 €	0 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €					
<b>4-3 Valeurs de la république et de la citoyenneté</b>					<b>542 891 €</b>	<b>76 700 €</b>	<b>97 110 €</b>	<b>82 700 €</b>	<b>38 500 €</b>	<b>58 750 €</b>	<b>46 500 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>11 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>29 003 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
81	184150	188458	Education à la citoyenneté : de la sensibilisation à la prise d'initiatives	ROSALIE	8 800 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €					
82	177968	181543	Jeunes et citoyens à Beauvais	VILLE DE BEAUVAIS	4 344 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 000 €	0 €	0 €	1 144 €				
83	188209	162409	Vacances solidaires	VILLE DE BEAUVAIS	15 765 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	9 765 €				
84	180241	175222	Pour une jeunesse engagée et solidaire sur Beauvais	UNIS CITE HAUTS DE FRANCE	120 563 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €					
85	211513	183892	Marionnettes et médiation sur le quartier Argentine	JEAN DE LA LUNE	11 400 €	0 €	4 900 €	2 450 €	0 €	0 €	2 450 €	3 000 €	0 €					
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>6 834 309 €</b>	<b>477 810 €</b>	<b>681 631 €</b>	<b>577 210 €</b>	<b>364 850 €</b>	<b>719 776 €</b>	<b>448 223 €</b>	<b>67 111 €</b>	<b>179 200 €</b>	<b>85 111 €</b>	<b>265 327 €</b>	<b>178 128 €</b>	<b>64 568 €</b>	<b>58 800 €</b>

**CAB**  
**Proposé en 2019 :**  
**577 210 €**

**Politique de la ville 403 000 €** dont ECO = 23 % 130 000 €  
**Prévention 174 210 €**

N° Structur e	N° DS	Nom action	Porteur de projet	Montant total de l'action	AGGLO			ETAT			REGION		
					Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019
<b>NON PRIORITAIRES ET DEFAVORABLES</b>													
1	213266	185861	Kit Ecologis	TANDEM IMMOBILIER	12 000 €	2 000 €	0 €		2 000 €	0 €		2 000 €	
2	208544	177667	Le bâtiment et l'emploi sur Beauvais	MEF DU GRAND BEAUVAISIS	33 831 €	5 000 €	5 000 €	0 €	7 000 €	15 000 €	0 €	0 €	
3	182327	182370	Stages en main découverte ton territoire	CREE TON Avenir	12 000 €	4 000 €	0 €		0 €			0 €	
4	191702	181792	Financement et accompagnement de micro-entrepreneurs en situation d'exclusion	ADIE	21 742 €	3 500 €	0 €		3 500 €	0 €		5 000 € 0 €	
5	184617	188005	Accompagnement social à travers la réalisation de séjours familiaux et de la découverte de loisirs et d'activités culturelles	IRANCANES ET FAMILLES HORD PMS DE CALAIS	7 500 €	500 €	0 €		1 000 €	0 €		0 €	
6	172993	183801	Festival Raïssa 2019	SOFIA	18 250 €	5 750 €	0 €		5 750 €			0 €	
7	184160	189000	Culture et mouvements : s'ouvrir à de nouveaux horizons	ROSALIE	6 770 €	1 000 €	1 000 €	0 €	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €	
8	191238	205252	Médiation sociale urbaine dans les quartiers en politique de la ville : Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien	PROMEVIL	143 750 €	30 000 €	0 €		83 750 €	0 €		10 000 € 0 €	
9	208690	184564	Enquête d'un métier	IMAGE'IN - POLE EDUCATION	6 100 €	1 800 €	0 €		2 000 €	0 €		0 €	
10	212533	186271	BAFA Insertion	La ligne de l'enseignement	16 856 €	1 500 €	0 €		3 000 €	0 €		0 €	
11	168430	174762	Actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les jeunes	BUE PICARDIE	8 300 €	4 150 €	0 €		4 150 €	0 €		0 €	
12	190271	195756	Du livre au corps : des histoires dansées et chantées	THEATRE DU BEAUVAISIS	10 104 €	0 €	0 €		5 000 €	0 €		0 €	
13	181916	186929	Eveil musical sur Saint-Jean	DEM O PERCU	4 000 €	1 500 €	0 €		1 500 €	0 €		0 €	
14	172993	187580	Histoire d'une déportation	SOFIA	15 565 €	2 350 €	0 €		2 350 €	0 €		0 €	
15	178300	189489	Garage solidaire levier d'une plateforme Mobilité Emploi Formation	SYNERGIE ACTIV' Formation	243 610 €	5 000 €	7 200 €	report	6 500 €	14 400 €	report	5 000 € 7 200 € 0 €	

Valorisation VILLE	
2018	2019

Valorisation AGGLO	
2018	2019

<b>INELIGIBLES</b>												
1	196264	164238	Un centre culturel au coeur du quartier, une force pour le vivre et être ensemble : de l'amateur au professionnel, un parcours complet en sept étapes	ASCA	87 502 €	25 375 €	0 €		13 270 €	0 €		0 €
2	168430	179235	Appui et accompagnement de la vie associative	BUE PICARDIE	261 196 €	2 500 €	0 €		2 500 €	0 €		0 €
3	213877	186043	Usépiades	Comité départemental de l'Union sportive de l'enseignement primaire de l'Oise	16 200 €	3 500 €	0 €		3 500 €	0 €		600 € 0 €
4	186592	188355	Journal d'Argentine et Saint-Lucien	ASCAO	20 150 €	15 000 €	0 €		2 150 €	0 €		0 €

<b>HORS DELAIS ET HORS PLATEFORME D.S. - INELIGIBLES</b>												
1	/	/	Journée nationale des mémoires, de la traite, de l'esclavage et de leur abolition	Les Sources	relèvent des subventions de fonctionnement de la Ville de Beauvais							
2	/	/	Réduire les inégalités d'accès à la culture, les inégalités sociale et de santé (ciné-débats + journée du livre + autres projets)	Les Sources								

102	dossiers reçus au total sur la plateforme (+ 1 dossier DEMOPERCU annulé)
2	dossiers reportés (Synergie + PIC)
83	dossiers financés dont :
67	par la CAB :
52	POLITIQUE VILLE
15	PREVENTION
73	par l'État
17	par la Région
15	dossiers non prioritaires et défavorables
4	dossiers inéligibles
2	dossiers hors délais et hors plateforme – non enregistrés

N° Structur e	N° DS	Nom action	Porteur de projet	Montant total de l'action	AGGLO			ETAT			REGION			Valorisation VILLE		Valorisation AGGLO	
					Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	Voté 2018	Demande 2019	Proposé 2019	2018	2019	2018	2019

**VALORISATIONS VILLE / AGGLO**

		Montant total de l'action
École ouverte	COLLEGES H. BAUMONT et C. FAUQUEUX	30 000 €
REP +	COLLEGES H. BAUMONT et C. FAUQUEUX	20 750 €
Prévention spécialisée	IEEP	561 527 €
Accompagnement renforcé et prévention de la récidive	CAB - Service Prévention-Sécurité	95 050 €
Travailleur social en commissariat	VILLE DE BEAUVAIS	49 600 €
Formation - prévention - radicalisation	CAB - Service Prévention Sécurité	20 000 €
Quartier Argentine - Nouveau projet national de renouvellement urbain	CAB - Service Renouvellement Urbain	150 250 €
Quartier Argentine - Dotation politique de la ville	VILLE DE BEAUVAIS - Service Renouvellement Urbain	1 000 775 €
Quartier Argentine - Plan énergie pour le patrimoine social (PEPS)	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	20 274 228 €
Quartier Argentine - Opérations diverses des organismes bailleurs sociaux	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	464 723 €
Quartier Saint-Jean - prérennisation du projet national de rénovation urbaine	VILLE DE BEAUVAIS - Service Renouvellement Urbain	3 653 207 €
Quartier Saint-Jean - Plan énergie pour le patrimoine social (PEPS)	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	1 200 000 €
Quartier Saint-Jean - opérations diverses des organismes bailleurs sociaux	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	832 159 €
Quartier Saint-Lucien - Nouveau projet national de renouvellement urbain	CAB - Service Renouvellement Urbain	150 250 €
Quartier Saint-Lucien - Dotation politique de la ville	Ville de Beauvais - Service Politique de la Ville et RU	696 600 €
Quartier Saint-Lucien - Plan énergie pour le patrimoine social (PEPS)	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	2 119 662 €
Quartier Saint-Lucien Opérations diverses des organismes bailleurs sociaux	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	143 481 €
Gestion urbaine de proximité	Ville de Beauvais - Service Politique de la Ville et RU	140 543 €
		<b>31 602 805 €</b>

Valorisation VILLE		Valorisation AGGLO	
2018	2019	2018	2019
4 000 €	4 000 €		
20 000 €	20 750 €		
		134 771 €	159 855 €
		12 205 €	12 774 €
24 800 €	24 800 €		
		10 000 €	10 000 €
	40 750 €	68 455 €	29 250 €
973 611 €	366 822 €		
0 €		932 500 €	1 082 500 €
		0 €	0 €
23 100 €	737 197 €		
		0 €	261 000 €
		0 €	105 000 €
	54 875 €	20 280 €	22 250 €
1 587 500 €	133 321 €		
		135 000 €	135 000 €
		0 €	0 €
142 578 €	140 543 €		
<b>2 775 589 €</b>	<b>1 523 058 €</b>	<b>1 313 211 €</b>	<b>1 817 629 €</b>
<b>3 040 916 €</b>	<b>1 701 186 €</b>	<b>1 377 779 €</b>	<b>1 876 429 €</b>
VILLE TOTAL VALO 2018	VILLE TOTAL VALO 2019	AGGLO TOTAL VALO 2018	AGGLO TOTAL VALO 2019